Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15547 – 7 F — VENDREDI 20 JANVIER 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les adieux de Jacques Delors

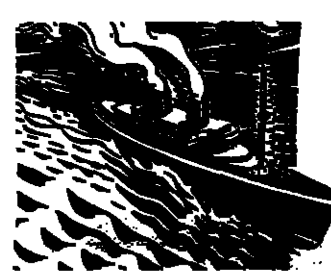
Après dix années à Bruxelles, Jacques Delors devait s'exprimer, jeudi 19 janvier, devant le Parlement de Strasbourg pour la dernière fois comme président de la Commission européenne. p. 3

M. Balladur ne dissoudra pas l'Assemblée

Après sa déclaration officielle de candidature, le premier ministre s'est engagé à ne pas dissoudre l'Assemblée nationale s'il est élu. p. 8

Perpignan : conflit entre magistrats

Le Conseil supérieur de la magistrature a été saisi par le garde des sceaux de la mésentente entre le président du tribunal et le procureur de la République de Perpignan. p.13



Vies et malheurs de l'« Achille-Lauro »

Rendu célèbre par une prise d'otages en 1985, l'« Achille-Lauro » a sombré au large de la Somalie en décembre 1994. Premier volet d'un voyage à bord d'un paquebot né sous les bombes, mort dans les flammes. p. 16

Les banques fragilisées par le Crédit lyonnais

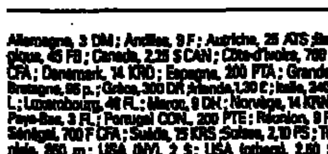
Les pertes de la première banque française mettent en péril l'ensemble du secteur bancaire. Un plan de sauvetage définitif est indispensable. p. 19

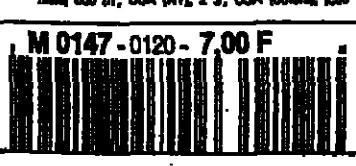
Réforme des classes préparatoires

Le ministère de l'éducation nationale présente une réforme modifiant en profondeur un système en vigueur depuis 1973. p. 13

Le Monde des livres : Gustave Flaubert

Au sommaire de notre supplément littéraire : une lumineuse promenade dans « L'Education sentimentale », la commémoration de la libération des camps nazis et la première fiction de Samuel Beckett.


Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 0120 - 7,00 F

Boris Eltsine refuse de négocier avec les Tchétchènes

Washington confirme son soutien au président russe

BORIS ELTSINE a, une nouvelle fois, tapé du poing sur la table. Mercredi 18 janvier, à Moscou, le président russe a, en effet, réaffirmé qu'il n'était pas question de négocier avec le chef des indépendantistes tchétchènes, le général Doudaev. Déclarant qu'il contrôlait *« fermement »* les *« structures des forces russes »*, le maître du Kremlin a ainsi coupé court aux frêles espoirs de cessez-le-feu caressés, mardi, après la rencontre entre le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, et des représentants du président tchétchène.

Alors que les bombardements sur Grozny s'intensifiaient, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, semblait, pour sa part, satisfait de ses discussions, jeudi à Genève, avec son homologue russe, Andreï Kozyrev. Celui-ci l'a assuré qu'il *« n'y aura pas de paix froide »* et que la Russie est bien décidée à *« ne pas dévier de la voie de la démocratie et de la paix »*.

Lire pages 2 et 18



L'affaire de la Française des jeux embarrasse l'Elysée

L'enquête sur des détournements de fonds met en cause un ex-conseiller de M. Mitterrand

C'EST la nouvelle « affaire » dont bruit le Tout-Paris politique, judiciaire et policier, avec un refrain insistant : le dossier de la Française des jeux (FDJ) va-t-il remonter jusqu'à la présidence de la République ? En l'état de l'instruction conduite à Nanterre par Isabelle Orsini, il est en tout cas certain que Gérard Colé, ancien PDG de la FDJ et ex-conseiller en communication de François Mitterrand, est mis en cause dans un système de détournement de fonds transitant par la Suisse dans lequel un ancien député gaulliste reconverti dans les affaires, Henri Modiano – aujourd'hui introuvable –, jouait un rôle essentiel.

De plus, dans ses déclarations au juge d'instruction qui l'a mis en examen le 21 décembre 1994, M. Colé s'est parfois retranché derrière l'Elysée en affirmant avoir reçu des salaires occultes, versés par une société de communication, sur les conseils de la présidence de la République. Le dossier d'instruction contient également une lettre qu'il adressa à Michel Charasse, alors ministre du budget et aujourd'hui conseiller de M. Mitterrand, et où il évoque une intervention du président en sa faveur à propos d'ennuis fiscaux. Si, aujourd'hui, M. Charasse affirme ne pas se souvenir de cette lettre, il est en revanche établi que M. Colé a bénéficié en 1991 de l'appui de Bernard Tapie auprès d'une filiale du Crédit lyonnais afin d'obtenir une *« avance sans garantie »* de 1 million de francs.

M. Colé se refuse à toute déclaration, tandis que le juge d'instruction attend le retour de commissions rogatoires internationales pour identifier les véritables bénéficiaires des fonds détournés. Elle espère notamment la levée du secret bancaire sur le compte ouvert par M. Modiano à la Krediet Bank de Lugano (Suisse), à laquelle s'est opposé ce dernier devant la justice helvétique. Ouvert au nom d'une énigmatique société Bikis, ce compte aurait vu transiter des sommes importantes.

Lire page 12

L'art magdalénien renouvelé à la Combe d'Arc

OURS, CHEVAUX, FÉLINS, rhinocéros, hiboux, cerfs, mammouths : trois cents animaux dormaient sur les murs d'une grotte ardéchoise depuis vingt mille ans. Ils ont été débusqués, le soir de Noël 1994, par trois amateurs de spéléologie. L'événement est de taille puisque la qualité des œuvres découvertes, leur originalité, leur nombre, placent d'emblée le site de la Combe d'Arc aux côtés des plus grands sanctuaires de la préhistoire : Lascaux, Niaux ou Font-de-Gaume. D'autant que les réflexes professionnels de l'un des découvreurs, Jean-Marie Chauvet, agent de surveillance au service régional de l'archéologie, ont permis de sauvegarder totalement l'environnement des peintures.

C'est donc une grotte particulièrement riche, close depuis plusieurs milliers d'années, que vont pouvoir étudier des escouades de préhistoriens, et d'abord Jean Clottes, conservateur des grottes ornées de France. On sait que les artistes magdaléniens avaient mis au point un attirail relativement sophistiqué : assortissement de fusains, de pigments divers, d'ocres cuits, de pinceaux de poils, d'éponges de fourrures et même de pochoirs. Mais les trouvailles sont rares dans ce domaine. Ici les vestiges semblent nombreux.

Plus intéressantes encore, les peintures murales ne vont-elles pas modifier les théories établies par André Leroi-Gourhan, il y a une trentaine d'années ? Après l'analyse systématique de plusieurs sites, le grand préhistorien avait démontré que ces scènes primitives ne correspondaient pas à de simples rites liés à la chasse, comme on le croyait communément. L'art préhistorique était, pensait-il, la manifestation d'un système de croyances beaucoup plus élaboré, reflet des préoccupations religieuses et symboliques des hommes du paléolithique. Il avait dénombré des styles différents, étudié la lente maturation artistique, depuis les premières statuettes féminines, en os ou en ivoire (entre 29 000 et 21 000 ans avant notre ère) jusqu'à l'explosion de la civilisation magdalénienne, vers 18 000, dont Lascaux et, aujourd'hui, la grotte de la Combe d'Arc sont des exemples significatifs.

Tous les ingrédients semblent réunis, en Ardèche, pour confirmer ou modifier le sytème élaboré par Leroi-Gourhan. S'il est beaucoup trop tôt pour tirer dès maintenant des conclusions sérieuses, on sait déjà que les associations animales et leur disposition spatiale sur lesquelles il s'appuyait n'existent pas ici. La Combe d'Arc livrera peut-être d'autres clés. Reste, et c'est là l'essentiel pour beaucoup, le geste de ces hommes, geste artistique quasi parfait qui, même s'il n'est pas gratuit, nous montre que depuis vingt mille ans la notion de progrès n'existe pas dans le domaine artistique. Et que cet art d'un autre âge est toujours singulièrement présent.

Emmanuel de Roux

Lire page 24

La résistance obstinée des Etats-nations

ON PEUT ÊTRE d'une intelligence et d'une culture fascinantes et se tromper : ainsi d'Alexandre Kojève, éminence grise, après la guerre, de deux Républiques et de l'Europe naissante, lorsqu'il reprit, avant son émule américain Francis Fukuyama, la fameuse thèse de Hegel sur la fin de l'Histoire. Bouleversé d'avoir vu *« l'empereur sur son cheval »* au retour de la bataille d'Iéna, l'auteur de la *Phénoménologie de l'esprit* avait décrété que la victoire de Napoléon, et avec lui des idées de 1789, annonçait l'avènement d'un Etat homogène et universel.

Aux yeux de Kojève, Hegel n'avait fait qu'anticiper un peu. Staline prolongeait Napoléon, les Etats-nations allaient disparaître au profit d'empires voués tôt ou tard à fusionner. Les faits lui ont d'abord donné raison. Deux superpuissances s'étaient partagé le monde jusqu'à récupérer, chacune à sa manière, une bonne partie de l'héritage colonial. L'Europe occidentale se dotait de structures communautaires. La chute du rideau de fer a eu beau contredire le paradoxal *« stalinisme »* du philosophe, elle a conforté, en un sens, sa vision unificatrice : à preuve la récente décision des cent vingt pays du GATT de procéder à un abaissement spectaculaire de leurs barrières douanières.

Convertis à la démocratie et au marché, les ex-satellites de l'URSS sonnent avec vigueur à la porte de l'Union européenne et de l'OTAN. Peu importe que la dureté du capitalisme réel ait souvent abouti à rendre aux ex-communistes une partie du pouvoir que leur avait fait perdre celle du *« socialisme réel »* : la plupart des apparatchiks ont trouvé leurs marques dans le système libéral, y compris dans sa branche mafieuse.

La Chine et le Vietnam s'emploient à réconcilier Marx et Adam Smith. Cuba est redevenue le *« bordel pour Américains »* – l'expression est d'Arthur Schlesinger Jr., le biographe officiel de John Kennedy (*Les Mille Jours de Kennedy*, Denoël, 1966) – qu'elle était avant Fidel.

Il n'empêche qu'à la tendance à l'unification du village planétaire engendrée par la mondialisation des échanges fait pièce le réveil des égoïsmes sacrés. La frilosité règne au sein de l'Union européenne. L'*Economist* de Londres consacre un éditorial de tête au *« gentil nouveau nationalisme »* du Japon. La Chine s'arme à outrance. Les Israéliens menacent d'empêcher eux-mêmes l'Iran de se procurer des armes nucléaires. Etc, etc.

André Fontaine

Lire la suite page 18

Le PS en désordre



Henri Emmanuelli

LE PREMIER SECRÉTAIRE du Parti socialiste a annoncé, mercredi 18 janvier, sa candidature à l'élection présidentielle. La démarche d'Henri Emmanuelli a été enregistrée, en même temps que celles, identiques, de Lionel Jospin et de Jack Lang, par les organes compétents du PS. Celui-ci se trouve donc, à l'ouverture de sa procédure interne de désignation, en présence de trois prétendants, mais tous trois n'ont pas le même statut.

C'est contre M. Jospin, qui s'était déclaré au début du mois, que M. Emmanuelli, avec le soutien de Laurent Fabius, se met sur les rangs, afin que la direction en place conserve la maîtrise du parti après l'élection présidentielle.

M. Lang, qui se réfère aux sondages pour estimer que sa candidature est la meilleure possible, espérait pouvoir compter sur l'appui de M. Fabius. Son engagement relève davantage d'une tentative faite par acquit de conscience – il ne sera pas dit que les objections formulées contre lui l'auront intimidé – que d'une entreprise solidement étayée. Privé des forces fabiusiennes et opposé au premier secrétaire, l'ancien ministre de la culture et de l'éducation nationale fait un pari aventureux.

Reste M. Jospin, contre lequel la candidature de M. Emmanuelli est directement tournée et qui fait valoir que celle-ci n'a pas d'autre justification que le comportement de Bernard Tapie et de ses amis de Radical. Ce sont eux, en effet, qui refusent de soutenir l'ancien ministre de l'éducation nationale et qui ont encouragé, notamment, Bernard Kouchner à se mettre sur les rangs.

Lire pages 7 et 18

ESPOIRS DÉÇUS Boris Eltsine a endossé mercredi 18 janvier la responsabilité des opérations en Tchétchénie en affirmant contrôler « strictement les structures armées russes », et il a exclu toute négociation avec le président tchétchène Djokhar Doudaev. ● Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher estime lui aussi que M. Eltsine « contrôle la situation » et qu'il peut toujours compter sur le soutien de l'administration Clinton « parce qu'il est le président élu de la Russie ». Mais il faut qu'« un processus de réconciliation s'engage ». ● En Tchétchénie, les bombardements aériens russes se sont intensifiés sur Grozny, la capitale de la petite République indépendantiste du Caucase, au moment où était censé entrer en vigueur un cessez-le-feu négocié entre le premier ministre russe Viktor Tchenomyrdine et les représentants du président Doudaev.

M. Eltsine réaffirme son refus de négocier avec le président tchétchène

Le président russe assure « contrôler strictement les structures armées russes ». En Tchétchénie, les bombardements aériens se sont intensifiés sur Grozny au moment où un cessez-le-feu était envisagé

MOSCOU
de notre correspondante

M. Eltsine a fait voler en éclats, mercredi 18 janvier, à la fois les mythes nourris, en Russie comme en Occident, pour éviter de lui faire porter la responsabilité de la guerre en Tchétchénie, et les faibles espoirs d'un cessez-le-feu apparus la veille. Alors que la violence des bombardements sur Grozny connaissait une escalade sans précédent, le président russe a affirmé *« contrôler strictement les structures armées russes »*. Les doutes sur la façon dont M. Eltsine contrôlerait ses « ministères de force » et serait informé par eux s'étaient renforcés, il y a deux semaines, quand le président avait annoncé avoir ordonné un arrêt des bombardements russes sur la capitale tchétchène, lesquels n'avaient pas cessé pour autant.

Mercredi, M. Eltsine a ajouté qu'il était *« informé tous les jours – tous les jours,* a-t-il répété – *de la situation »*, soulignant que *« rien de sérieux ne se passe en Tchétchénie sans moi »*. Dans sa déclaration à la presse au Kremlin, à l'occasion d'une remise de lettres de créance d'ambassadeurs, M. Eltsine a également affirmé : *« Nous ne voulons pas négocier avec Doudaev, qui a organisé le génocide de son propre peuple. »* Une telle déclaration, devant les caméras de télévision, est le contraire d'un prélude à une désescalade, pourtant annoncée depuis une semaine à Moscou comme imminente. La violence de l'intervention russe en Tchétchénie a en effet convaincu ses habitants, même ceux qui se déclaraient au départ hostiles au président Djokhar Doudaev ou à son indépendantisme intransigeant, que c'est M. Eltsine qui a décidé d'exterminer, autant que faire se peut, le peuple tchétchène.

« ÉLECTIONS LIBRES »

Au même moment, à Genève, le ministre des affaires étrangères russe, Andreï Kozyrev, semblait convaincre Warren Christopher que les *« élections libres »* promises aux Tchétchènes étaient un signe du retour à la raison de M. Eltsine, après un moment malheureux durant lequel le président aurait cédé aux pressions funestes de son entourage. Le projet de tenir des élections libres en Tchétchénie, aussi irréaliste qu'il soit, était pourtant explicitement formulé dès le début de l'offensive en Tchétchénie, par ce même « entourage » – les « ministères de force » que l'on voudrait désormais faire passer pour plus « conservateurs » et « faucons » que ce dernier. Mais M. Eltsine a levé lui-même les équivoques.

C'était pourtant sur *« instruction du président »* que son premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, avait proposé, dimanche, des négociations avant de rencontrer à Moscou deux représentants de M. Doudaev. Ces derniers avaient même cru comprendre qu'un *« accord de principe »* était acquis pour faire cesser, dès mercredi, les tirs aux armes lourdes. Mais, selon un scénario désormais classique, le communiqué russe officiel faisant suite à cette rencontre revenait sur les ouvertures auparavant suggérées (*Le Monde* du 19 janvier), expliquant qu'il ne pouvait être question de cessez-le-feu sans *« désarmement des bandes illégales armées »*.

Mercredi soir, Moscou annonçait avoir envoyé un message radio aux Tchétchènes, affirmant que les deux envoyés de leur président *« n'ont entrepris aucun effort pour se rendre à Grozny »* afin de transmettre les propositions de trêve, *« démontrant ainsi qu'ils n'ont aucun pouvoir sur les combattants »*. Une telle raison de refuser tout cessez-le-feu avait d'ailleurs été donnée par avance dans les couloirs du Kremlin, où l'on affirmait dès mardi que *« Doudaev lui-même ne contrôle rien »* et que *« de toute façon, les mercenaires étrangers en Tchétchénie n'accepteront jamais un cessez-le-feu »*.

LES SILENCES DE LA TÉLÉVISION

Les téléspectateurs russes n'ont pas eu le droit de connaître la version de ces événements donnée par Sergueï Kovalev, le délégué aux droits de l'homme de M. Eltsine, qui tente sans succès, depuis des semaines, de lancer un processus de négociation. L'interview qu'il a donnée mercredi soir en Ingouchie, aux portes de la Tchétchénie, d'où il tentait en vain, en présence des deux représentants du président tchétchène, de joindre les responsables militaires russes dans la région, n'a pas été diffusée par la télévision russe, qui l'avait pourtant annoncée dans son bulletin de la soirée. Le ministre de l'information tchétchène, Movladi Oudougov, a de son côté accusé Moscou, selon un témoin cité par l'AFP, de *« torpiller le processus de paix »*.

Les télévisions russes n'ont guère fait état non plus, mercredi, de l'intensification des attaques aériennes sur Grozny. Depuis mercredi matin, un nombre croissant d'avions d'attaque Sukhoï-24 lâchent des bombes sur le centre-ville. Selon des agences de presse étrangères, les Tchétchènes ont réussi à contre-attaquer dans cette zone, comme ailleurs dans une ville à moitié détruite et sans fronts bien délimités, où de petits groupes mobiles de combattants feraient un nombre croissant de prisonniers russes qui n'hésitent pas à se rendre. D'où sans doute le nouveau recours à l'aviation sur le centre-ville que les blindés n'avaient pas réussi, mercredi, à occuper totalement. Cette zone a aussi été la cible de bombardements d'artillerie incessants. Les détonations étaient entendues à des dizaines de kilomètres à la ronde, et les vitres tremblaient à 20 kilomètres de là, selon une envoyée spéciale de l'AFP.

Beaucoup de femmes, d'enfants et de vieillards, le plus souvent russes, se trouvent toujours à Grozny – ville qui est désormais en ruine, privée d'eau, d'électricité et de tout moyen de soigner les blessés, la violence des tirs empêchant toute aide humanitaire. *« Rien de sérieux »*, sans doute, selon Boris Eltsine.

Sophie Shihab

Les combattants indépendantistes au-delà de la peur

NAZRAN
de notre envoyé spécial

Alors que l'artillerie russe poursuit un pilonnage extraordinairement destructeur de Grozny, les combats de rue pour la prise de contrôle des derniers endroits stratégiques de la ville se sont, une nouvelle fois, heurtés à la résistance tchétchène. L'assaut donné contre la présidence a été un échec. Par deux fois, des unités russes ont essayé, sans succès, d'entrer dans le palais présidentiel. La grande place centrale, où se trouvent à la fois le Parlement, la présidence, les immeubles du MVB (ministère de l'intérieur) et du FSK (l'ex-KGB), et l'hôtel Kavkaz, est la principale ligne de front : *« Ça tire dans tous les sens. Les obus pleuvent. Les soldats tombent. »*

Cinq cents nouveaux cadavres jonchent le sol du centre-ville depuis lundi, estime Patrick Chauvel, le reporter-photographe de l'agence Sygma, qui accompagne les combattants tchétchènes et dort avec eux dans l'un des abris antiatomiques du Parlement. Selon le journaliste, les Tchétchènes auraient repris lundi le contrôle des immeubles du MVB et du FSK, situés sur la place, au nord-ouest de la présidence. Les deux édifices, très élevés, avaient constitué la semaine précédente un important poste de tir des unités russes. Celles-ci seraient désormais cantonnées sur le marché, juste en face du palais présidentiel, et certaines troupes avanceraient à l'est de la place en essayant de faire tomber l'hôtel Kavkaz et le Parlement, derniers remparts, avant le palais, détenus par les Tchétchènes. L'objectif était, outre la prise du bâtiment présidentiel, celle du poste Most, situé juste à côté, ce qui ouvrirait l'accès aux quartiers sud de la ville. D'autres unités venant du sud-est s'avanceraient aussi vers cette zone en empruntant l'une des grandes avenues débouchant sur la place Menudka.

Par ailleurs, toujours selon Patrick Chauvel, dix-neuf chars et trois cents soldats russes environ seraient encerclés près de la gare depuis mardi par des Tchétchènes qui les bombardent à coups de mortiers de 120 millimètres. Les combats se déroulent avec, au milieu du champ de tir, deux immenses cuves, l'une remplie de pétrole et l'autre d'un gaz hautement explosif utilisé dans l'aviation. Cette dernière, en prenant feu, pourrait se transformer en une gigantesque bombe au milieu de la ville. *« Les Russes et les Tchétchènes le savent et ils essaient de l'éviter... »*, raconte le photographe.

CHANSONS CODÉES

Plus que jamais, malgré les bombes sur la ville, cette guerre se joue *« rue par rue, immeuble par immeuble, pièce par pièce »*, et les résistants tchétchènes disposent de l'avantage de connaître la ville et ses égouts, qu'ils empruntent pour traverser les quartiers ou se protéger des obus. Certains économisent des munitions pour tuer l'ennemi au sabre par surprise, derrière une porte d'appartement, d'autres projettent des soldats à travers les fenêtres. Des combattants, qu'on estime à deux mille et qui défendent le centre-ville, n'ont pas de radio. Des garçons de douze ans portant de petits sacs à dos jouent les courriers entre les lignes de front. Les miliciens chantent aussi des chansons codées.

La nuit, autour de la présidence, quand les bombes se taisent, une rumeur s'élève entre les ruines : *« Allahou Akbar, Allahou Akbar »*, d'abord à voix basse puis de plus en plus fort. *« Ça résonne dans les immeubles, dans toutes les planques,* raconte Patrick Chauvel. *J'imagine le jeune Russe qu'on a mis en première ligne, il est sout seul, il va passer la nuit au milieu des gravats. Dans la journée, il a perdu ses copains. Il n'a rien à manger, il fait froid, il entend ça... »*

Paradoxalement, la durée de l'état de siège et la montée en puissance des bombardements, loin de déstabiliser les forces tchétchènes, ont contribué à forger, sinon à renforcer, une psychologie de *« têtes brûlées »* : *« Plus les Russes bombardent cette ville, plus les survivants deviennent monstrueux. Ils ont admis l'idée qu'ils vont mourir. C'est d'ailleurs la réalité. Tu es avec quelqu'un, tu lui parles, il meurt tout de suite après,* explique Patrick Chauvel. *Les Russes ont peur, ils ont encore des réflexes de survie. Les Tchétchènes, eux, les ont complètement perdus. »*

Portés par la force du désespoir teinté d'un certain fatalisme face à la mort, une solide expérience acquise autrefois au sein de l'armée russe, où ils étaient réputés pour leur combativité, les miliciens tchétchènes chantent le soir l'*Adjaku*, la prière qui protège contre le malheur, se font des coups en imitant, par un grand chuintement, le sifflement d'un obus – ce qui provoque en général un repli vers les abris – ou écoutent en rigolant les radios russes qu'ils ont prises sur les chars. *« Souvent, les Russes sont bourrés, ça s'entend à leur voix. »*

Certains entretiennent la rumeur selon laquelle *« il faut tenir encore quatre jours, car dans quatre jours, à Moscou, il y aura un coup d'Etat »*. D'autres s'en prennent à Doudaev, rapporte Patrick Chauvel, *« en lui reprochant d'avoir affaibli le pays au cours des années passées, y compris sur le plan de l'équipement militaire »*. *« Pour l'instant, il est notre drapeau,* aurait dit un combattant, *mais après la guerre, il devra rendre des comptes. On ne veut pas se retrouver comme au Liban, où la guerre a duré des années tout simplement parce que l'armée est inexistante. »* En revanche, le chef d'état-major tchétchène Maskhadov jouirait d'une aura et d'une légitimité inaltérables.

CORPS MUTILÉS

Deux hommes en civil sont venus un jour près du Parlement avec 200 000 dollars dans les poches, prêts à acheter des stingers américains et des missiles antiaériens portables. Dans un des points de secours du centre-ville, un chirurgien opère sans antalgiques, les ongles incrustés de sang, en se lavant les mains avec du thé. Un soldat serre la tête du blessé contre son ventre pour l'empêcher de crier. Une infirmière prépare une décoction d'herbes macérées. Plus loin, sur l'avenue Stara Promychlevskoe Chaussée, des corps mutilés, des visages sans corps et des expressions de jeunes gens, effrayés. *« Les Tchétchènes tirent sur les chiens qui dévorent les morts »*, raconte Patrick Chauvel. A cinq mètres d'un char, une jambe est accrochée à un fil de pylône électrique. La botte est encore chaussée au pied et la jambe se balance au gré du vent. Mercredi, Alfred Yaghobzadeh, un photographe iranien vivant en France, a été blessé au ventre par un éclat d'obus.

Dominique Le Guilledoux

Washington n'envisage pas pour l'instant de réviser sa politique à l'égard de Moscou

A Genève, MM. Christopher et Kozyrev ont insisté sur l'importance du maintien du « partenariat » américano-russe

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Les Etats-Unis veulent croire que l'affaire tchétchène n'est qu'un incident de parcours, *« horrible et tragique »*, certes, mais qui, sauf à se prolonger, ne devrait pas ébranler le *« partenariat »* que Moscou et Washington ont forgé depuis la fin de la guerre froide.

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, ne l'a pas dit aussi clairement. Mais, à sa manière, feutrée, c'est bien ainsi qu'il a conclu, mercredi 18 janvier à Genève, deux jours d'intenses conversations avec son homologue russe, Andreï Kozyrev. En somme, il a laissé entendre que la destruction par l'armée russe d'une capitale provinciale de la Fédération de Russie n'avait pas conduit Washington à procéder à un « aggiornamento » de sa politique à l'égard de Moscou ou de Boris Eltsine : le président russe *« est toujours aux commandes »*, c'est lui qui *« contrôle la situation »*, a dit le secrétaire d'Etat ; l'administration Clinton le soutient toujours *« parce qu'il est le président élu de la Russie »*, et parce qu'il s'est montré *« le plus démocrate des hauts dirigeants russes »*.

Alors, pour déplaisante qu'elle soit, la guerre en Tchétchénie, si elle devait s'arrêter maintenant, ne conduira pas les Etats-Unis *« à tourner le dos à leur relation avec la Russie »* ou à la *« remettre en cause »*. On repartira comme « avant », pour peu que Moscou satisfasse certaines conditions énumérées par M. Christopher. *« Les combats doivent prendre fin »* en Tchétchénie, a-t-il expliqué, et *« un processus de réconciliation doit être engagé »*, sans quoi une épouvante guérilla succédera à la bataille de Grozny.

ASSURANCES

En attendant, *« les prochaines semaines seront déterminantes »* pour juger de la bonne volonté du gouvernement russe, estiment les Etats-Unis : outre mettre fin aux bombardements, le Kremlin doit laisser les organisations d'assistance humanitaire se rendre en Tchétchénie ; enfin, la presse russe et la Douma (le Parlement) doivent rester libres de demander des comptes aux autorités. Le secrétaire d'Etat a réitéré la position de principe de l'administration : *« La situation en Tchétchénie est tragique et, si les Etats-Unis soutiennent pleinement le maintien de l'intégrité territoriale russe »*, ils jugent que le coût humain et économique de la guerre est trop élevé.

M. Christopher s'est déclaré *« encouragé »* par les assurances que M. Kozyrev lui a fournies à cet égard, affirmant que le Kremlin comptait *« organiser des élections libres en Tchétchénie »* pour trouver *« une solution* [à la crise] *en conformité avec la constitution de la Fédération de Russie »*. Le ministre russe aurait donné son accord pour que des *« observateurs internationaux »* se rendent sur place *« dans un avenir proche »* ; sans doute s'agira-t-il de délégués de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, qui a succédé à la CSCE.



La poursuite des bombardements remettrait tout en question. Le rouble continuera à chuter, les investisseurs étrangers fuiront la Russie, la politique de réduction du déficit budgétaire sera réduite à néant par l'effort de guerre, l'inflation repartira de plus belle, les réformateurs déserteront le camp de M. Eltsine et l'image de la Russie sera un peu plus entamée encore. Si telle devait être la situation, a averti M. Christopher, l'administration se retrouverait dans une posture difficile : malgré son désir de poursuivre son assistance financière à la Russie, elle n'aurait aucune chance d'obtenir l'accord du Congrès ; et, bien que souhaitant se rendre à Moscou en mai pour un sommet qui coïncidera avec le cinquantième anniversaire de la victoire des Alliés sur les nazis, M. Clinton pourrait devoir y renoncer.

S'il a refusé d'admettre qu'une révision de la politique russe de l'administration s'imposait, ou de reconnaître que M. Eltsine s'était, ces derniers mois, aligné sur les thèses des ultra-nationalistes, le secrétaire d'Etat a, toutefois, susurré – très discrètement – que le président russe devait *« renouer »* avec les réformateurs... Ce qui était une façon de reconnaître que M. Eltsine, à l'intérieur comme à l'extérieur, avait abandonné la voie dite des réformes, mais pas de manière suffisamment définitive pour justifier un revirement de la politique des Etats-Unis.

M. Kozyrev en aurait convenu lors d'un dîner mardi soir, en tête à tête avec M. Christopher. Les deux hommes, qui se voyaient pour la première fois depuis la crise tchétchène, avaient décidé de se passer d'interprètes et de preneurs de notes. Selon des sources américaines, le ministre russe a indiqué que M. Eltsine allait s'attacher à reconquérir la confiance des réformateurs et à reconstituer la coalition de démocrates qui l'avait porté au pouvoir.

« MATURITÉ »

Lors de la conférence commune à l'issue de leur dizaine d'heures d'entretiens, M. Kozyrev a écouté son hôte avec philosophie. Que les deux parties puissent aborder si librement les problèmes les plus divers, y compris ceux touchant à la politique intérieure russe, est la preuve, a-t-il dit, de la *« maturité »* de leur *« partenariat »*. Il a assuré son interlocuteur de la volonté de la Russie de poursuivre les réformes. Pour autant, les deux hommes ne semblent guère avoir progressé sur le deuxième grand sujet qu'ils ont abordé : l'opposition continue de Moscou à l'élargissement de l'OTAN aux pays d'Europe de l'Est. M. Christopher s'en est entretenu mercredi soir à Genève lors d'un dîner avec Willy Claes, le secrétaire général de l'OTAN, et entend en débattre à nouveau avec M. Kozyrev.

Alain Frachon

M. Delors quitte la Commission européenne après dix ans de présidence

Les profondes mutations de l'Union doivent énormément à celui qui passe aujourd'hui le relais

Jacques Delors devait s'exprimer, jeudi 19 janvier, devant le Parlement européen à Strasbourg, pour la dernière fois comme président de la Commission de Bruxelles. En dix ans, il a contribué à la transformation par étapes de la « Communauté » issue du traité de Rome en une « Union » européenne, que le traité de Maastricht prévoit de doter d'une monnaie unique avant la fin du siècle. Il sera remplacé, à partir du 23 janvier, par le Luxembourgeois Jacques Santer, qui a reçu mercredi à Strasbourg l'investiture du Parlement européen.

Une méthode caractéristique : une politique progressive au service d'objectifs ambitieux

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Jacques Delors possède une intelligence pratique, orientée davantage vers l'action que vers la spéculation. C'est cet atout, rare chez les dirigeants français, que durant ses trois mandats à la tête de la Commission (1985-88, 1989-92, 1993-94), il a mis au service d'une idée simple, celle de « *l'Europe de la nécessité* ».

Il se présente volontiers comme un militant des droits sociaux, mais on l'entend plus rarement se proclamer militant européen. C'est que sa conviction européenne, aussi forte soit-elle, relève moins de l'émotion que de la raison : dans une économie mondialisée, constituée en blocs, la seule manière pour nos vieux pays de préserver prospérité et influence est de rassembler leurs forces. Ce sera « *l'Europe ou le déclin* », a-t-il cent fois averti.

Cette priorité géopolitique domine tout, y compris ses choix de politique intérieure, tant est vif son sentiment qu'il n'y a pas d'alternative, que l'action collective est désormais le seul moyen, pour les Français comme pour leurs voisins, d'atteindre leurs objectifs nationaux. Elle l'a conduit, en 1983, à conseiller à François Mitterrand de choisir la rigueur afin de ne pas devoir quitter le système monétaire européen (SME), et à s'accommoder ensuite, une fois à Bruxelles, d'une Communauté largement influencée par les thèses libérales.

L'ŒUVRE DU GRAND MARCHÉ

Il est alors amené à reprendre l'oeuvre des « pères fondateurs », interrompue par la crise économique ainsi que par les conflits budgétaires, qui suivirent l'adhésion de la Grande-Bretagne en 1973, autrement dit à achever la mise en oeuvre du traité de Rome. Pour permettre à nos entreprises de s'épanouir, de faire face à la concurrence américaine et asiatique, il fallait, au-delà de l'Union douanière existante, supprimer les barrières qui freinaient encore les échanges de biens, de personnes, de services, de capitaux (les « *quatre libertés* »). Ce fut, en 1985, le programme du Grand Marché de 1993 et, pour l'exécuter, l'« *Acte unique européen* », approuvé par les chefs d'Etat et de gouvernement, à Luxembourg, en décembre 1985.

L'Acte unique, souvent accueilli comme timide, comportait pourtant une réforme majeure : rejetant la règle paralysante de l'unanimité, il prévoyait que l'essentiel des directives d'harmonisation nécessaires pour décloisonner le territoire des Douze serait adopté à la majorité qualifiée. Favorisée par une conjoncture meilleure, cette tentative de relance de la construction européenne réussit.

Un succès qui dut beaucoup à « *la méthode Delors* ». Les acteurs économiques – patrons, syndicats, administrations –, échandés par les défaillances passées, se montraient sceptiques. Le président de la Commission parvint à les mobiliser sur la base d'un calendrier, avec des repères, des rendez-vous, une grille de lecture.

Cependant, les Etats membres s'étaient ralliés à la nécessité du marché unique, et le débat porta moins sur le coeur de l'entreprise que sur ses modalités et sur les mesures d'accompagnement (politique de la recherche, de l'environnement, coopération monétaire, etc.).

En revanche, les dirigeants des « grands » pays de la Communauté se montrèrent plus réticents lorsqu'il fut question de l'effort de solidarité à consentir pour permettre aux moins nantis des Douze (ce qu'on appelle depuis les « pays de la cohésion », à savoir l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, le Portugal) de supporter les contraintes du Grand Marché. En février 1988, au conseil européen de Bruxelles, Jacques Delors réussit à imposer, pour la période 1989-93, une forte progression du budget de la Communauté, suffisante pour permettre à la fois le maintien des dépenses agricoles et le doublement des fonds structurels, lesquels profitent prioritairement aux « *pays de la cohésion* ».

Il répéta le même tour de force à Edimbourg, en décembre 1992, obtenant à nouveau des Douze l'engagement de doubler les aides fournies par les fonds structurels aux « *pays de la cohésion* » au cours de la période 1994-99 et de maintenir le niveau du soutien à l'agriculture.

La logique du marché unique réclame la stabilité des changes, et celle-ci n'était que partiellement assurée par le système monétaire européen (SME). C'est ainsi que réapparut, en 1988, l'idée de créer une Union économique et monétaire (UEM). M. Delors fut chargé de préparer l'opération. Le traité de Maastricht, conclu en décembre 1991, reprend pour l'essentiel le projet qui avait été mis au point par le comité composé des gouverneurs de banques centrales et de quelques experts qu'il avait présidé à cette fin.

LES ANNÉES TRIOMPHANTES

On y retrouve les ingrédients habituels de la méthode delorienne : la réforme décidée est ambitieuse, mais elle sera menée de façon progressive. La convergence des politiques économiques conduira, en trois étapes et normalement avant la fin du siècle, à la monnaie unique. L'UEM apparaît comme le complément naturel, presque indispensable, du marché unique. Mais la monnaie étant au coeur de la souveraineté, l'intrusion du processus d'intégration dans le domaine sensible du politique est spectaculaire. Jacques Delors, maître d'oeuvre de l'entreprise, devint l'ennemi public de ceux qui entendaient limiter la construction européenne à une stricte coopération économique.

Durant ces années 89-90, ils devront taire leur hostilité. La cote de la Communauté, de la Commission, de son président, est au zénith. Les affaires marchent, les régimes communistes s'effondrent, Jacques Delors, avant quiquonque, a compris que la réunification de l'Allemagne était imminente et l'a appuyée sans restriction, accroissant son crédit à Bonn. On s'en aperçut lors des « sommets » du G 7 – qui réunit les sept principaux pays industrialisés plus la Communauté – : les Américains, eux-mêmes, commencaient à s'intéresser au marché unique (forteresse Europe !), à la Commission et à son président français. Au point de confier à Bruxelles, lors du sommet de l'Arche de la Défense, en juillet 1989, la coordination de l'aide occidentale, d'abord à la Pologne et à la Hongrie, ensuite, à l'ensemble des pays d'Europe centrale.

Pourquoi ne pas prendre en compte cette reconnaissance internationale dans l'organisation communautaire ? En 1990, dans une lettre célèbre à leurs partenaires du Conseil européen, François Mitterrand et Helmut Kohl plaidèrent pour la mise en place d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Dans l'euphorie générale et alors que la perspective de la réunification allemande invitait à resserrer les liens politiques entre les Etats membres, l'idée fut retenue. Il fut entendu que le nouveau traité en gestation, celui de Maastricht, comporterait, à côté de l'UEM, une partie axée sur la politique étrangère et la sécurité.

LE REFLUX

Nous sommes en 1991, le début des années difficiles. La guerre du Golfe a ramené la crise économique et l'Europe se montre impuissante à empêcher le conflit yougoslave. Jacques Delors se trouve en désaccord avec la majorité des gouvernements sur la manière de donner corps à cette politique étrangère commune. Il lui appliquerait volontiers les mécanismes communautaires, avec la Commission au centre du dispositif... Les Douze refusent, entendant garder les « *actions communes* » éventuellement entreprises, sous leur étroit contrôle. Le traité de Maastricht reflète cette réaction de prudence. La controverse n'est pas close, dans la mesure où, privée de moyens, la PESC n'est toujours pas sortie des limbes.

Durant la phase de contestation du traité de Maastricht (référendums danois de juin 1992 et mai 1993, français de septembre 1992), la Commission et son président adoptent un profil bas. Les Etats membres, tournant le dos à leur intention initiale, choisissent-ils d'engager les négociations d'élargissement sans attendre d'avoir réformé leurs institutions ? Le président de la Commission se tait, laissant faire ce qu'il considère pourtant comme une dangereuse fuite en avant.

Il a néanmoins, avec sa Commission, fait adopter, en juin 1992, l'indispensable réforme de la politique agricole commune (PAC). Les paysans français la critiquent. La Coordination rurale, fer de lance de cette révolte contre Bruxelles, les invite à rejeter le traité de Maastricht, et les pancartes qu'exposent ses adhérents dans les champs de l'Hexagone vouent Delors aux gémonies. Deux ans et demi plus tard, les résultats de la réforme sont généralement perçus comme satisfaisants.

Le GATT, avec ses chapitres agricole et culturel, fait lui aussi tanguer la barque communautaire. M. Delors s'y montre mal à l'aise. Il y a des intérêts français que les gouvernements qui se succèdent à Paris (ceux de Pierre Bérégovoy et d'Edouard Balladur), empêtrés dans les surenchères électorales, défendent avec une agressivité qui entraîne la France et l'Europe au bord de la crise. Jacques Delors, à qui les Anglais, déchaînés, reprochent sa partialité, se montre timide. L'engagement et le professionnalisme de l'équipe de négociation conduite par Alain Juppé, ainsi que la compréhension dont fait preuve alors le gouvernement de Bonn, permettent d'éviter le pire.

Après la crise monétaire d'août 1993, surmontée elle aussi de justesse, la Commission et son président reprirent du poil de la bête. Le Livre blanc sur la croissance, l'emploi et la compétitivité contribuera-t-il, d'une manière efficace, à la lutte contre le chômage et à la relance de l'activité dans l'Union ? L'avenir le dira.

LE DÉFI DE L'EMPLOI

Mais l'exercice a montré, dans des circonstances difficiles, la capacité d'acharnement, d'obstination, de Jacques Delors pour faire face à un nouveau défi, en l'occurrence celui de l'emploi. La Commission n'est pas la mieux placée pour opérer sur ce terrain sensible, mais elle se serait discréditée si elle n'était pas parvenue à se mobiliser, et à mobiliser les Etats membres, pour tenir compte de ce qui est aujourd'hui la principale préoccupation de l'opinion. Delors l'a compris.

La PAC réformée, l'Uruguay Round conclu, le programme d'UEM ayant retrouvé sa crédibilité, la politique d'élargissemnt à l'Est amorcée, Jacques Delors rend son tablier avec le sentiment du devoir accompli. A entendre, hier à Essen, les chefs d'Etat et de gouvernement, aujourd'hui à Strasbourg les députés européens, lui rendre hommage, c'est un sentiment partagé. Le nouveau cycle de croissance qui a débuté en 1994 facilitera, demain, la tâche de l'Union et de ses dirigeants. L'enseignement des « années Delors », à méditer à la veille du débat sur la réforme des institutions, reste que la Commission, par son droit d'initiative, demeure l'élément vital, irremplaçable, de la construction européenne. Ce qui la sert est utile à celle-ci, ce qui l'affaiblit ne peut que nuire.

Philippe Lemaitre

Les grandes étapes

● **« L'objectif 1993 »** : une semaine à peine après son installation à Bruxelles, le 14 janvier 1985, Jacques Delors lance son fameux « objectif 1993 ». Il s'agit de supprimer toutes les frontières à l'intérieur de la Communauté européenne pour le 31 décembre 1992.

● **« L'Acte unique »**, adopté en décembre 1985, est un amendement au traité de Rome par lequel les Douze entérinent cet objectif du grand marché. Objectif atteint : de très nombreuses directives sont adoptées pour harmoniser les législations et le marché unique devient réalité au 1er janvier 1993.

● **Le « paquet Delors »** : en février 1988, après de très difficiles négociations, les Douze adoptent les propositions de Jacques Delors sur la limitation des dépenses agricoles, l'aide aux régions défavorisées et la réforme du budget de la Communauté.

● **L'union monétaire** : en juin 1988, à Hanovre, les Douze lui confient la présidence d'un comité chargé d'étudier « *les étapes concrètes devant mener à l'union économique et monétaire* ». Ces travaux sont largement repris dans le traité de Maastricht, négocié en 1991 et signé par les Douze le 10 décembre de cette année.

● **Le traité de l'Union** : au terme de procédures de ratification parfois difficiles, le traité de Maastricht entre en vigueur début 1994. Il prévoit le calendrier des étapes devant conduire à la monnaie unique, et jette les bases de l'union politique européenne, qui doit faire l'objet d'une nouvelle négociation entre les pays membres (au nombre de quinze désormais) en 1996.

M. Berlusconi soutiendrait sous conditions le nouveau gouvernement

ROME
correspondance

« *Au revoir et bon travail, moi je viens de perdre le mien...* », a lancé Silvio Berlusconi, en sortant du palais Chigi, le siège du gouvernement, mercredi 18 janvier, devant quelques centaines de personnes venues l'acclamer. Dans la soirée, l'ancien président du conseil repartait à l'attaque. Contrairement à ce qu'il avait annoncé après la désignation de Lamberto Dini, mardi soir, pour former le nouveau gouvernement, il s'est déclaré prêt à soutenir son successeur, mais à deux conditions bien précises : la première, qu'il s'engage publiquement avec le chef de l'Etat à fixer une date pour la conclusion de son mandat afin d'organiser au plus vite des élections législatives anticipées. La seconde, de confirmer dans leur poste les secrétaires d'Etat du gouvernement sortant.

Réponse immédiate de Lamberto Dini : la durée de son exécutif est liée à la réalisation de son programme. L'affaire de quelques mois, a-t-il. Quant aux secrétaires d'Etat, il étudie la question. Cette relative ouverture suffira-t-elle à lui assurer le soutien des députés de la droite ? La réponse, au-delà des petites phrases assassines et des gestes belliqueux de ces jours-ci, ne viendra probablement qu'au début de la semaine prochaine, quand le « gouvernement des techniciens » se présentera devant la chambre des députés pour demander la confiance.

INCERTITUDES

Pour l'instant, toute prévision est impossible. Si *Forza Italia*, le mouvement berlusconien, semble envisager un éventuel ralliement, les autres composantes de l'ancienne majorité – le parti d'extrême droite Alliance nationale et les chrétiens démocrates – annoncent qu'elles voteront contre. Dans les rangs de l'ex-opposition de centre-gauche, en revanche, il ne devrait pas y avoir de problème pour Lamberto Dini. Progressistes, populaires et autres centristes confirment leur soutien.

Reste *Rifondazione Comunista*, décidée à voter contre, malgré le débat interne sur la question. Il est vrai que ce parti devient déterminant avec ses trente-neuf députés, d'autant plus que l'incertitude règne du côté de la Ligue du Nord. Umberto Bossi, qui a provoqué le départ de Berlusconi en abandonnant la coalition et en déposant une motion de censure, continue en effet de perdre des hommes. Une bonne quinzaine de parlementaires seraient prêts à voter contre le nouveau gouvernement, voire à quitter la Ligue, comme l'ont déjà fait d'autres de leurs collègues. Mais sur toute la situation politique plane un doute exprimé par le député du PDS, Fabio Mussi : « *Les conditions posées par Berlusconi, comme la confirmation des secrétaires d'Etat, ressemblent fortement à une ruse pour fragiliser la position de Lamberto Dini, certainement pas pour l'aider.* »

Salvatore Aloise

Le Parlement de Strasbourg accorde une large confiance à l'équipe de M. Santer

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

La nouvelle Commission de l'Union européenne, présidée par le Luxembourgeois Jacques Santer, a obtenu, mercredi 18 janvier, à une large majorité, l'investiture du Parlement européen. Réunie au grand complet en séance plénière à Strasbourg, la Haute Assemblée lui a accordé sa confiance par 416 voix contre 103 et 59 abstentions.

Les principaux groupes de l'hémicycle – socialistes, démocrates-chrétiens et conservateurs, libéraux, les représentants du RPR et de Forza Italia – ont voté massivement en sa faveur. Verts, radicaux, communistes français et extrême-droite ont voté contre. Les villiéristes et les communistes espagnols se sont abstenus.

« *Ce résultat laisserait rêveurs nombre de gouvernements en Europe* », a déclaré M. Santer à l'issue du scrutin. En juillet dernier, l'Assemblée n'avait approuvée qu'à une faible majorité sa nomination à la tête de l'exécutif communautaire.

NOUVELLE LÉGITIMITÉ

Ce vote d'investiture était un peu sa revanche. « *Pour la première fois, la Commission peut se vanter d'une légitimité démocratique et parlementaire* », s'est félicité le successeur de Jacques Delors, qui prendra ses fonctions officiellement le 23 janvier à Bruxelles dès que le conseil des ministres de l'Union aura donné à son tour son *imprimatur*.

Au cours d'une conférence de presse conjointe, le président de l'Assemblée, le social-démocrate allemand Klaus Haensch, a estimé que le Parlement et la Commission sortaient tous deux renforcés de la nouvelle procédure d'investiture qui avait permis « *une large information de l'opinion publique* » et de créer les conditions d'une « *coopération critique et réaliste* ».

L'Assemblée a utilisé cette nouvelle procédure pour faire entendre sa voix. Jusqu'au bout, M. Santer aura dû défendre son commissaire à l'environnement, la Danoise Ritt Bjerregaard, accusée d'avoir déclaré dans une interview à un journal danois que l'Assemblée de Strasbourg « *n'était pas un vrai parlement* », et qui s'est défendue d'avoir été mal interprétée. Jean-Louis Bourlanges (français, UDF) et le néerlandais Gijs de Vries, président du groupe libéral européen, ont mené une dernière escarmouche en séance pour exiger des excuses publiques.

M. Santer ne courait plus aucun risque depuis que le Parti des socialistes européens (PSE) avait décidé, dans la nuit de mardi à mercredi, d'apporter son soutien à la Commission. Premier groupe de l'Assemblée en nombre de députés, le PSE s'est engagé à exercer une « *surveillance sévère* » en rappelant que l'hémicycle avait toujours la possibilité de recourir à la motion de censure.

APPUI DES DÉMOCRATES CHRÉTIENS

Mais il a joint sans réelles difficultés ses voix à celles des amis politiques du président, les élus des formations démocrates-chrétiennes et de centre droit, la deuxième force de ce Parlement. Du côté français, l'opposition est venue surtout des élus de la liste Tapie et des deux extrêmes de l'échiquier politique, les communistes et le Front national. Au total, vingt-neuf Français sur quatre-vingt-sept n'ont pas voté l'investiture tandis que quatre d'entre eux ont préféré s'abstenir.

Marcel Scotto

Un officier américain et son fils ont été enlevés en Turquie

ISTANBUL
de notre correspondante

Un interlocuteur se réclamant d'un groupe inconnu, « Les combattants de la liberté libanais » a revendiqué mercredi 18 janvier l'enlèvement du Lieutenant colonel Mike Couillard, un officier de l'armée de l'air américaine basé à Ankara, et de son fils Matthew. Le mystérieux interlocuteur a déclaré que les deux otages seraient exécutés dans les 48 heures si Ali Dirani, le dirigeant d'un groupe pro-iranien, proche du Hezbollah, emprisonné en Israël depuis 1994, n'était pas libéré.

« *Pour l'instant nous essayons d'évaluer ces revendications. Nous voulons vérifier si elles sont sérieuses ou s'il s'agit d'un canular. Les recherches se poursuivent dans les montagnes de Kartalkaya,* » a déclaré un porte-parole de l'ambassade américaine à Ankara.

L'officier américain, âgé de trente-sept ans, et son fils, âgé de dix ans, avaient été porté disparus dimanche 15 janvier dans la station de sports d'hiver de Kartalkaya, une destination populaire située dans la province de Bolu, entre Ankara et Istanbul. Selon la presse turque, l'alerte aurait été donnée par le fils aîné du lieutenant-colonel Couillard, Mark, âgé de treize ans.

L'enlèvement a été revendiqué par trois appels téléphoniques à l'agence de presse anatolienne et un appel à la chaîne de télévision Show TV, par un homme parlant le turc avec un accent étranger.

Mustafa al-Dirani, également connu sous le nom de Abu Ali, serait le dirigeant du groupe qui avait enlevé le pilote israélien Ron Arad, dont l'avion avait été descendu au Liban-sud en 1986. Un commando israélien avait capturé Dirani dans la vallée de la Bekaa au Liban en mai 1994.

Nicole Pope

Le gouvernement algérien rejette la « plate-forme » de l'opposition

La déclaration de Rome est qualifiée de « grand amalgame »

Le gouvernement algérien a condamné, mercredi 18 janvier, la récente *« offre de paix »* lancée après leur réunion de Rome par les principaux partis d'opposition (FLN, Front des forces socialistes et ex-FIS). *« Le contrat de Rome,* a déclaré le porte-parole du gouvernement, *n'est pas celui attendu par l'Algérie. »*

LES DISCUSSIONS ont-elles été particulièrement vives ? En tout cas, elles ont été longues : il aura fallu cinq jours aux dirigeants algériens pour réagir – négativement – à l'*« offre de paix »* lancée, la semaine dernière, à Rome, par les principaux partis de l'opposition, parmi lesquels le FLN, le Front des forces socialistes (FFS), et une partie de la mouvance islamiste, dont l'ex-Front islamique du salut (FIS). *« Le contrat de Rome n'est pas celui attendu par l'Algérie. Quant au grand amalgame qu'on a voulu introduire dans ce prétendu contrat, nous le rejetons globalement et dans le détail »*, a affirmé, mercredi 18 janvier, à Alger, le porte-parole du gouvernement, Ahmed Attaf.

Cette fin de non-recevoir n'a rien de surprenant. Dès la première rencontre des « séminaristes romains », en novembre, la plupart des journaux proches du pouvoir avaient donné le signal de la curée. Le quotidien pro-gouvernemental *El Moudjahid* n'avait pas hésité à traiter de *« charognards »* les organisateurs de cette rencontre, dont le crime principal était, semble-t-il, de s'être réunis à l'étranger.

Dans des termes à peine plus délicats, la présidence de l'Etat avait fait savoir, avant même l'ouverture de la seconde rencontre romaine, le 8 janvier, qu'elle considérait cette initiative comme *« une tentative de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Algérie »*.

D'aucuns jugeront l'argument un peu court. Mais y en a-t-il d'autres ? Le pouvoir, qui a lui-même esquissé, dès la fin de 1993, un *« dialogue »* en catimini avec les dirigeants emprisonnés de l'ex-FIS, ne peut guère reprocher aux partis de l'opposition d'avoir – au vu et au su de tous, cette fois – tenté de faire de même.

« SANT'EGIDIO VEUT ME TUER »

Soucieux de ne pas perdre la face, le gouvernement, à défaut de véritable politique, s'est fixé une attitude : ignorer ce *« non-événement »* que représentent, à ses yeux, les propositions de l'opposition. M. Attaf a ainsi préféré évoquer les préparatifs de l'élection présidentielle, officiellement prévue avant la fin de l'année, et au sujet de laquelle *« un dialogue avec les partis légaux »* – autrement dit, sans l'ex-FIS – sera *« prochainement »* ouvert.

Le même jour, deux associations de femmes, l'Association indépendante pour le triomphe des droits des femmes (AITDF), présidée par Khalida Messaoudi, et l'Association de soutien et de solidarité aux familles des victimes du terrorisme (ASSFVT), présidée par Leila Chikhi, ont, dans un appel intitulé *« Sant'Egidio veut me tuer »*, invité les organisations *« engagées dans le combat contre le projet intégriste totalitaire assassin »* à se réunir, à une date non précisée, pour élaborer un *« cahier noir de tous les crimes intégristes »*.

Par ailleurs, l'armée, dont les exactions ont été dénoncées à plusieurs reprises a été – fait nouveau – prise pour cible par le très officiel Observatoire national des droits de l'Homme (ONDH), qui a affirmé, en début de semaine, avoir recensé plus de 300 cas de violations de ces droits, imputables aux forces de sécurité.

« Le ministre de la justice a demandé à nos ambassadeurs (...) d'inviter les organisations internationales s'occupant des droits de l'homme à venir constater, de visu, la situation dans notre pays, a déclaré M. Attaf. *L'Etat de droit ne peut pas se permettre d'enfreindre le droit qu'il veut consacrer »*. Manière, peut-être, de répondre à la *« plate-forme »* de Rome, où étaient explicitement dénoncés l'usage de la torture et des exécutions sommaires...

Catherine Simon

■ **Le GIA aurait menacé d'assassiner le premier ministre belge,** Jean-Luc Dehaene, pour inciter tous les chefs de gouvernement de l'Union européenne à rompre *« toutes relations diplomatiques et commerciales »* avec Alger. Dans des lettres adressées à deux journaux belges, *La Libre Belgique* et *Le Soir*, qui les ont révélées mercredi 18 janvier, un correspondant anonyme se réclamant du Groupe islamique armé (GIA), annonçait qu'une bombe avait été placée sous la voiture du premier ministre. Les services de sécurité ont inspecté la voiture sans rien y trouver. – *(AFP.)*

La gestion des secours aux sinistrés de Kobé est vivement critiquée

Le dernier bilan du séisme au Japon dépasse les 3 000 morts

Trois jours après le tremblement de terre qui a secoué la région de Kobé-Osaka, les autorités commencent seulement à prendre la mesure de la catastrophe. Misère humaine, défaillances techniques et carences des secours apparaissent aujourd'hui au grand jour. Et la facture sera lourde.

TOKYO
de notre correspondant

Plus de trois mille morts et sept cents disparus : tel est le bilan, encore provisoire, du séisme du 17 janvier. On dénombre en outre plus de quinze mille blessés, et deux cent quarante mille personnes sont sans abri. Dans le seul arrondissement de Nagata, à Kobé, l'un des plus touchés, deux cents personnes sont encore ensevelies.

Le gouvernement a arrêté une enveloppe de 10 milliards de yens (530 millions de francs) qui seront versés à titre de condoléances aux familles des disparus. Quarante mille nouveaux soldats et policiers devraient être déployés dans les zones sinistrées, et la construction de logements provisoires commencera dans quelques jours. Le Japon a, en outre, accepté la proposition de la Suisse d'envoyer des chiens dressés pour détecter la présence de victimes sous les décombres.

LE FROID ET LA FAIM

A la polémique sur les normes de sécurité, les dégâts survenus à Kobé ayant démontré qu'elles étaient insuffisantes et que les experts avaient nourri dans l'opinion publique une confiance infondée en la technique, se sont ajoutées les critiques de plus en plus vives sur la gestion de cette catastrophe, notamment la lenteur et les carences des opérations de sauvetage. Le maire de Yokohama a exprimé son *« indignation »* et dénoncé *« l'incapacité dont a fait preuve le gouvernement »*. Dans la seconde puissance économique du monde, le froid, la faim et la soif sont le lot de plus d'un million d'habitants des zones sinistrées qui, cinquante heures après la catastrophe, n'ont plus ni gaz, ni électricité, ni eau, ni toit. Le déblaiement des décombres sous lesquels sont encore prisonnières des victimes semble, en outre, mal coordonné entre l'armée et les pompiers.

Dans un éditorial au ton inhabituellement vigoureux, le quotidien des milieux d'affaires *Nihon Keizai* écrit : *« Les sinistrés sont dans un monde à part, isolés dans un pays d'abondance. »* Le journal reproche aux autorités de ne pas avoir mis en oeuvre des moyens plus efficaces, tels que des hélicoptères de l'armée. La plupart des victimes ignorent ce qu'elles peuvent faire et espérer. Les embouteillages monstrueux sur les seules routes praticables entre Kobé et Osaka sont dus, estime le *Nihon Keizai*, au manque d'information, beaucoup de parents cherchant à se rendre à Kobé pour savoir ce qu'il est advenu de leur famille. Résultat : il faut plus de cinq heures aux camions apportant des secours pour parcourir une trentaine de kilomètres.

Le gouvernement a poliment décliné la plupart des offres d'aide qui lui ont été adressées par les gouvernements étrangers. Mais sa gestion de la catastrophe suscite de plus en plus de critiques. Il semble que les autorités aient pris conscience avec retard de l'ampleur du sinistre et qu'en dépit des moyens financiers et techniques dont dispose le pays l'administration ait été prise de court : une fois de plus, face à une situation exceptionnelle, les pesanteurs de la bureaucratie japonaise et d'un gouvernement fortement centralisé se font sentir.

ENTRAIDE PRIVÉE

Des actions d'entraide privées ont commencé à se mettre en place. Aux secours bénévoles qui se multiplient, dont ceux des missions étrangères de Paris qui se trouvent de longue date à Kobé, s'ajoutent les donations de journaux, tels que l'*Asahi* ou le *Yomiuri* (100 millions de yens chacun, soit plus de 5 millions de francs). Le patronat a demandé aux entreprises de mettre leurs hélicoptères au service des secours, et des cargaisons d'eau minérale et de nouilles instantanées ont été envoyées par des fabricants.

Les conséquences économiques du séisme qui a frappé la seconde plus importante région du Japon seront lourdes. La maison de titres Morgan Stanley a estimé le coût des dommages du séisme entre 4 500 et 6 000 milliards de yens (230 à 320 milliards de francs). Les besoins en financement nécessaires à la reconstruction auraient déjà orienté les taux d'intérêt à la hausse, et la Banque du Japon aurait injecté 300 milliards de yens sur le marché des titres (1,6 milliard de francs).

Philippe Pons

L'économie américaine menacée par les surenchères politiques

Les projets des républicains risquent plus de freiner la croissance que la hausse des taux d'intérêt souhaitée par la Réserve fédérale

WASHINGTON
de notre correspondant

L'économie américaine se porte bien, si bien même qu'elle inquiète les économistes. Ceux-ci, à force de se prémunir contre les aléas qui menacent la croissance, préconisent des remèdes de cheval qui pourraient bien... créer la maladie. S'ajoutent à cela les surenchères politiques, exacerbées par la cohabitation entre l'administration démocrate et un Congrès dominé par les républicains, ainsi que par la perspective de l'élection présidentielle de 1996.

A première vue, le tableau de bord de l'économie américaine ne manifeste aucun symptôme inquiétant, au contraire : la croissance économique a atteint 4 % en 1994, la production industrielle a augmenté de 5,4 %, le chômage a été ramené à un niveau historiquement bas (5,4 % de la population active), l'inflation semble correctement maîtrisée (2,7 % l'année dernière), le déficit du budget, quoique fort, a été sensiblement réduit ; enfin, la consommation est soutenue.

Autant d'indices qui tendent à montrer que les Américains ont confiance dans l'avenir et que l'économie tourne à pleine capacité. Pourtant, la plupart des experts aboutissent à ce constat : cela va tellement bien que la situation ne peut que se dégrader ! En tête de ces pythies économiques, la Réserve fédérale américaine. Depuis des mois, les responsables de la Fed affirment que ce rythme de croissance forte, accompagné d'un taux d'utilisation des capacités industrielles proche du maximum et d'une situation du marché du travail qui s'apparente au plein emploi, atteint les limites de la « surchauffe » économique.

A laisser la machine s'emballer davantage, affirment-ils, on risque de déclencher des phénomènes pervers, comme une relance de l'inflation, qui peut elle-même annoncer une dégradation de l'emploi, voire un début de récession. A six reprises en 1994, la Fed a donc appuyé sur le frein en relevant les taux d'intérêt, lesquels sont passés de 3 % à 5,5 %. Apparemment, ce tour de vis n'a pas été suffisant pour ralentir de façon significative l'activité. Faut-il encore relever le loyer de l'argent ? Le pouvoir politique y est *a priori* hostile, en raison des risques politiques que comporte une telle stratégie. Avant les élections de novembre 1994, la Maison Blanche n'avait pas caché qu'elle n'approuvait pas le relèvement des taux courts préconisé par la Fed. Celle-ci avait tenu bon, réaffirmant au passage son indépendance et sa crédibilité.

L'enjeu est encore plus significatif aujourd'hui, dans la mesure où c'est peu avant l'élection présidentielle de 1996 que les effets de la politique restrictive des taux suivie en 1994 se feront sentir avec acuité.

La « middle class », oubliée de la croissance

C'est là la vraie maladie de l'économie américaine : la classe moyenne, réservoir électoral de toutes les formations politiques, ne profite pas du boom de la croissance. Son pouvoir d'achat stagne, quand il ne se détériore pas. Comme la grande majorité des Américains a le « sentiment » d'appartenir à la *middle class*, l'enjeu est d'importance. A la fois pour Bill Clinton (échaudé par sa défaite électorale de novembre), et pour les responsables du *Grand Old Party*, désireux d'étendre, du Congrès à la Maison Blanche, leur « révolution conservatrice ».

Les électeurs n'ont déjà pas su gré à Bill Clinton des bons résultats de l'économie lors des élections ; en 1996, une dégradation sensible du pouvoir d'achat et de la situation de l'emploi lui serait à coup sûr fatale. Alan Greenspan, le président de la Fed, pour qui la croissance économique doit être ramenée à 2,5 % afin d'écarter tout danger inflationniste, risque donc de jouer à l'apprenti sorcier.

Bien des économistes sont sceptiques quant à la possibilité de réussir un *soft landing*, un « atterrissage en douceur », de l'économie. Estimant imprudent de se fonder sur la poursuite de la croissance pour justifier un nouveau durcissement de la politique monétaire, ils conseillent donc à la Fed de résister à l'idée d'une septième remontée des taux d'intérêt fin janvier. Ils soulignent le tassement de la consommation qui s'est manifesté en décembre : les ventes au détail ont baissé, de façon surprenante, de 0,2 %. D'autres experts, de plus en plus soutenus par les responsables du Parti républicain, n'hésitent pas à défendre la thèse, a priori iconoclaste, selon laquelle la structure de l'économie américaine est parfaitement capable de supporter une croissance supérieure à 4 %, pendant de nombreuses années.

« CHÔMEURS DÉCOURAGÉS »

Ils contestent également qu'avec un taux de chômage de 5,4 % l'économie serait proche du plein-emploi. Ces partisans d'une croissance forte soulignent le nombre important de *« chômeurs découragés »* qui, avec la sophistication croissante du marché du travail, sont pénalisés par l'insuffisance de leur formation, et cessent, d'eux-mêmes, de rechercher une activité régulière. Combien sont-ils, ces laissés-pour-compte du progrès technologique, nombreux notamment dans la communauté noire ? Certains experts avancent le chiffre de 1 million, d'autres assurent que le vrai taux de chômage est proche de 10 %. Leur situation est caractéristique d'une économie « à deux vitesses », où la masse globale du revenu disponible est distribuée de façon de plus en plus inégalitaire.

Quelles solutions proposer aux Américains avant l'échéance de 1996, en particulier à ceux qui appartiennent à la *middle class* ? Comment répondre à la frustration de cette classe moyenne *(lire ci-contre)* ? Les réponses n'ont pas tardé, « généreuses », souvent démagogiques, inquiétantes enfin pour le déficit du budget de l'Etat.

Connaissant les promesses électorales des républicains (le *« contrat avec l'Amérique »*), Bill Clinton a voulu prendre de vitesse la nouvelle majorité en annonçant des allègements fiscaux à hauteur de 60 milliards de dollars sur cinq ans. Le *Grand Old Party*, de son côté, a présenté son ambitieux programme de réduction d'impôts et d'économies budgétaires dont le coût donne lieu, depuis plusieurs semaines, à une incessante et stérile bataille de chiffres entre le Trésor et les responsables républicains. Les « cadeaux fiscaux » du *« contrat avec l'Amérique »* devraient atteindre quelque 205 milliards de dollars sur cinq ans, ses effets cumulés dépassant 720 milliards en 2005, estime l'administration démocrate.

États-Unis : une conjoncture exceptionnellement favorable

CHÔMAGE – en % de la population active

1990	91	92	93	94*	95**
5,4	6,6	7,3	6,7	6,1	5,6

PRIX – en % par rapport à l'année précédente

1990	91	92	93	94*	95**
4,3	3,8	2,8	2,2	2	2,5

PIB – en % par rapport à l'année précédente

1990	91	92	93	94*	95**
1,2	–0,6	2,3	3,1	3,9	3,1

* estimation ** prévision — Source : OCDE

La croissance reste forte, sans accélération notable de l'inflation. Le niveau élevé d'activité a ramené le chômage officiel à 5,6 % de la population active.

RÉDUIRE LES DÉPENSES

La réduction des dépenses budgétaires fait l'objet d'une polémique semblable. Les républicains ne veulent pas toucher au budget militaire (leurs propositions visent plutôt à l'augmenter) et, pour des raisons électorales évidentes, ils ne peuvent pas tailler dans les dépenses de sécurité sociale. Bref, ils semblent condamnés à réduire globalement le reste des dépenses de quelque 30 % ! Les premières visées seront les programmes dits « libéraux » chers aux démocrates, comme l'aide sociale.

Mais remettre en question les subventions en faveur des pauvres ne constitue pas la panacée fiscale. Le *Wall Street Journal* notait récemment que l'ensemble des actions de l'Etat en faveur des classes sociales les plus défavorisées, y compris le fameux Medicaid (prise en charge des soins des plus démunis), ne dépasse pas 20 % du budget fédéral. Pour aller au-delà, les républicains vont devoir prendre des décisions impopulaires, envisager de rogner les dépenses du très dispendieux Medicare (les frais médicaux des plus de 65 ans), voire diminuer les subventions destinées aux agriculteurs, aux petites entreprises et aux anciens combattants.... Or, par conviction politique tout autant que par souci de répondre aux accusations d'irresponsabilité financière, ils ont l'intention de faire adopter par le Congrès un amendement constitutionnel imposant l'équilibre budgétaire avant 2002.

Bien qu'encore incertain sur le plan parlementaire, un tel projet tient de la gageure sur le plan économique. Le simple effet mécanique des exemptions fiscales annoncées par les républicains ferait bondir le déficit. « Stabilisé » à 176 milliards de dollars en 1994, le déficit promettait déjà de reprendre une courbe ascendante en raison de l'explosion des dépenses sociales. Le *New York Times* estimait il y a quelques jours que l'addition des promesses fiscales du *« contrat avec l'Amérique »* et de l'amendement sur l'équilibre des finances publiques nécessiterait une réduction du budget fédéral de plus de 1 000 milliards de dollars en sept ans. Le pire n'étant pas sûr, il est probable que certaines promesses vont s'égarer sur le chemin de l'élection présidentielle.

CONTRADICTIONS

La plupart des économistes, en revanche, sont d'accord sur ce constat : la raison d'être de cet amendement constitutionnel est nettement plus politique que fiscale... De son côté, Bill Clinton s'efforce de garder l'initiative : il propose d'augmenter le salaire minimum, une mesure qui bénéficierait à 4 millions d'Américains. Et qui risquerait de coûter leur emploi à plusieurs dizaines de milliers d'autres, affirment les républicains.

La nouvelle majorité dispose aujourd'hui de pouvoirs étendus pour imposer la direction de son choix à l'économie américaine. Mais elle doit d'abord résoudre quelques contradictions. La moindre n'est pas de vouloir réduire la pression fiscale et donc de stimuler l'activité économique, au moment où la Fed souhaite ralentir la croissance. L'économie américaine apparait donc aujourd'hui à la croisée des chemins, avec des directions qui seront bien différentes selon les décisions que prendront les responsables des pouvoirs politique et économique. Le bon choix se situe probablement entre les exigences de la rigueur et du calendrier électoral. Le seul risque, évidemment, est de tuer la « poule aux oeufs d'or ». C'est-à-dire la croissance économique.

Laurent Zecchini

cours aux sinistré
ement critiquée
Japon dépasse les 5 300 morts

politiques

3617 POLITISCOP

Des centaines de « juifs-musulmans » ont immigré en Israël

Paradoxe de la loi du retour, ces « falachas sunnites » peuvent justifier d'un grand-parent juif

Plus d'un millier de personnes ont récemment immigré en Israël grâce à l'Agence juive. A la surprise générale, il s'est avéré qu'une bonne partie d'entre elles étaient des musulmans. Cette affaire suscite une vive polémique car elle met en cause l'un des textes fondateurs de l'Etat hébreu, la loi du retour. Le grand rabbinat réclame une meilleure sélection. La censure israélienne interdit de nommer leur point de départ.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Des immigrés musulmans aidés financièrement par l'Agence juive pour s'installer en Israël ? Des centaines de disciples du prophète gracieusement transportés à Jérusalem, *« capitale éternelle du peuple juif »*, grâce à la sacro-sainte loi du retour ? Aussi surprenante soit-elle, cette nouvelle a déclenché de furieux débats dans les cercles politiques et religieux du pays.

En quelques semaines, ce sont plus d'un millier de personnes, originaires d'une région du Proche-Orient actuellement sous protection internationale, qui sont arrivées sur le territoire de l'Etat hébreu. Parce que l'exode vers la Terre promise de ces nouveaux *« falashas sunnites »*, comme dit une gazette, n'est pas terminé, la censure israélienne interdit de nommer leur point de départ.

« Grotesque spectacle », écrivait néanmoins, ce week-end, dans *Maariv*, le célèbre juriste-commentateur Moshe Negbi, sans s'appesantir outre-mesure sur le voile islamique des unes et les turbans des autres. *« Insupportable déviation de la loi du retour »*, renchérissent de nombreux commentateurs.

Car c'est au titre de cette loi fondamentale de l'Etat, qui autorise l'immigration et la naturalisation automatique de toute personne pouvant justifier d'au moins un grand-parent juif, que ces anonymes déjà illustres prennent possession, en ce moment, des centres d'intégration israéliens. Convertis de gré ou de force, parfois depuis plusieurs générations, un grand nombre de ces nouveaux arrivants – 40 % selon l'Agence juive, 80 % selon des rabbins originaires de la même communauté, mais immigrés dans les années 50 – vénèrent le prophète.

Curieuse et tragique ironie de l'histoire moderne du sionisme : les Arabes israéliens, qui sont en réalité des Palestiniens restés sur leurs terres lors de la création de l'Etat juif en 1948 (20 % de la population), ne peuvent pas faire venir leurs cousins de la bande de Gaza ou de Cisjordanie, mais l'Agence juive, organisme quasi gouvernemental, recrute des musulmans venus de pays lointains...

LOUANGES À ALLAH

« Rendez-vous compte, fulmine un rabbin orthodoxe, *que lorsque nous sommes allés les accueillir, ces gens, après nous avoir beaucoup remerciés, ont eu le front de sortir leur tapis de prière puis de se tourner vers La Mecque pour louer Allah. »* Comble du cauchemar pour un « homme en noir », le phénomène, aux yeux d'une partie de plus en plus importante de l'opinion publique israélienne, aura au moins le mérite de mettre une fois encore en évidence ce qu'une partie de la presse appelle *« l'inadéquation flagrante »* entre une loi édictée il y a quarante-quatre ans et les exigences de la modernité.

Faut-il amender ou abroger ce texte fondamental du sionisme ? Autant sinon plus que les négociations avec les Palestiniens, la question est devenue, depuis quelques semaines, l'un des sujets les plus « chauds » du débat israélo-israélien. Pour nombre de gens démunis, expliquait récemment Yossi Beilin, vice-ministre des affaires étrangères, *« Israël est économiquement très attractif* (13 000 dollars de PNB par tête d'habitant, soit autant qu'en Espagne). *Voilà pourquoi un nombre croissant de familles de par le monde découvrent ou redécouvrent leur judaïsme... »*

« TROP, C'EST TROP »

Sans doute, l'Etat juif est-il victime de son succès ? Et aussi d'une campagne systématique de promotion de l'*alya* (la « montée » en Israël), menée auprès des diasporas, avec force dépliants ensoleillés et vidéos idylliques, par des organisations juives, nationales ou internationales, liées ou carrément opposées au pouvoir en place.

Aux unes, Israël doit l'arrivée sur son sol, en cinq ans, de plus d'un demi-million de citoyens de l'ex-URSS. Des autres, le gouvernement de M. Itzhak Rabin a hérité plusieurs milliers de colons et d'activistes supplémentaires, recrutés aux Etats-Unis, en France et ailleurs, par des rabbins affiliés à des sectes plus ou moins annexionnistes, comme la puissante « chapelle » Loubavitch.

La faute à qui ? *« A cette damnée loi du retour ! »*, se lamentent les libéraux. Une enquête officielle a établi, cet automne, que près d'un tiers des cinq cent mille « juifs » de l'ex-URSS, en réalité, ne le sont pas.

Pis, se fâchait en octobre Ora Namir, ministre des affaires sociales, *« un tiers des nouveaux immigrants russes sont des vieillards et des infirmes. Un autre tiers est constitué de familles monoparentales démunies de tout. Les jeunes juifs russes,* ajoutait-elle, *s'en vont tranquillement gagner leur vie aux Etats-Unis ou en Allemagne, ils nous envoient leurs parents malades ou démunis et c'est notre Etat, nos caisses d'assurances qui doivent subvenir à leurs besoins. » « Avant de continuer cette politique appauvrissante qui consiste à accorder son aide à tout le monde,* écrivait le journal *Davar*, organe du Parti travailliste au pouvoir, *l'Etat ferait bien de clarifier notre identité collective et notre capacité à offrir une vie meilleure à nos enfants. »* Finie l'imagerie pionnière et partageuse du sionisme. L'Israélien moyen s'est embourgeoisé et, comme tout un chacun, il aspire à prospérer.

« Théodore Hertzl (le père du sionisme) *n'a jamais eu l'intention de résoudre le problème de tous les opprimés de la terre »*, rappelle Moshe Negbi. Même si Ora Namir, Yossi Beilin et les quelques autres responsables qui ont le front de poser publiquement le problème de la loi du retour se sont fait durement rappeler à l'ordre par les défenseurs patentés des mythes fondateurs de l'Etat juif – et d'abord par M. Rabin –, une forte majorité des cinq millions d'Israéliens – les sondages le prouvent – partagent leur point de vue. *« Trop, c'est trop,* entend-on, *les ressources et les frontières de l'Etat ne sont pas extensibles à l'infini. »*

Ironique retour en arrière, lorsque l'on sait que c'est la hiérarchie religieuse qui avait obtenu, par un amendement de 1970, une plus grande ouverture des lois d'immigration aux juifs. Aujourd'hui, le grand rabbinat, par la voix autorisée de son chef ashkénaze, le rabbin Yisraël Lau, soutient l'idée d'une meilleure sélectivité de *l'alya*. L'ère post-sioniste serait-elle sur le point de commencer ?

Patrice Claude

Des responsables iraniens seraient mêlés à un scandale financier

UN SCANDALE financier portant sur plus de 17 milliards de dollars au taux officiel du billet vert (environ 400 millions de dollars sur le marché parallèle) frappe l'administration et le système bancaire, selon *Iran Press Service (IPS)*, un bulletin d'information sur l'Iran publié à Paris.

Le scandale, ajoute *IPS*, est désormais connu sous l'appellation de « Rafiqgate » – amalgame entre l'« Irangate » et une partie du patronyme du président de la toute-puissante et riche Fondation des déshérités, Mohsen Rafiq Doust, dont l'un des proches serait impliqué dans l'affaire.

Le 10 janvier, l'AFP rapportait déjà que le Parlement s'était chargé d'enquêter sur une gigantesque escroquerie à la banque Saderat – nationalisée comme toutes les banques. Le directeur de l'établissement et plusieurs employés sont accusés d'avoir touché, en 1993, quelque 65 milliards de rials (environ 28 millions de dollars), grâce à *« 541 chèques interbancaires fictifs »*. Plusieurs députés, ajoutait l'AFP, ont dénoncé *« la complicité »* dont les escrocs ont pu bénéficier et ont exigé du ministre de l'économie et des finances, Morteza Mohamad-Khan, *« des explications précises et détaillées »*.

Premier à révéler le scandale il y a quelque temps déjà, le quotidien *Salam* s'était vu infliger un démenti formel des autorités de la banque, alors que le gouvernement faisait la sourde oreille, indique *IPS*. Fort de l'enquête ouverte par le Parlement, le journal est récemment revenu à la charge, estimant qu'il *« ne fait aucun doute qu'un détournement de fonds aussi astronomique ne saurait être le fait de deux ou quatre personnes comme les autorités cherchent à le faire croire »*.

M. Na.

Levée de l'immunité accordée aux policiers en Afrique du Sud

JOHANNESBURG. A l'issue du conseil des ministres, mercredi 18 janvier, le gouvernement de Nelson Mandela a annoncé l'annulation de la mesure d'immunité accordée, en avril 1994, par le gouvernement De Klerk à trois mille cinq cents policiers. La découverte fortuite, par le ministre de la justice, Dulla Omar, de ce décret, pris dans le plus grand secret (*Le Monde* daté 15-16 janvier), avait déclenché une violente polémique. Une succession de révélations a mis à mal l'argumentation juridique des défenseurs de l'immunité – censée exclure des crimes de sang –, car elle s'est révélée bénéficier à des policiers impliqués dans des affaires de meurtre. Mais la hiérarchie policière, par la voix du chef démissionnaire de la police, le général Van Der Merwe, a laissé entendre qu'elle considérait la levée de l'immunité comme une rupture du contrat qui avait assuré aux membres des forces de l'ordre une relative impunité en échange de leur neutralité dans la transition démocratique. Déjà, trois des successeurs potentiels du général Van Der Merwe se sont récusés *« pour raisons de santé »* – *(Corresp.)*

Pas de monnaie unique avant 1999, selon M. Lamfalussy

BRUXELLES. *« Il me semble peu probable que nous ayons suffisamment de pays pour former une monnaie unique en 1997 »*, a déclaré le président de l'Institut monétaire européen (IME), M. Alexandre Lamfalussy au cours d'une rencontre qui s'est tenue à Bruxelles cette semaine avec les milieux d'affaire belges. L'échéance de 1999 paraît, en revanche, plus probable, a ajouté le président de l'IME. Le traité de Maastricht prévoit la possibilité de passer à l'Union monétaire en 1997, à condition qu'une majorité d'Etats membres – soit huit sur quinze – remplissent les critères de convergence. A défaut, ce passage se fera en 1999 avec les seuls pays qui respecteront les critères de convergence. M. Lamfalussy tempère ainsi les propos optimistes tenus par M. Mitterrand la veille à Strasbourg (*Le Monde* du 19 janvier).

DÉPÊCHES

■ **ESPAGNE : l'organisation séparatiste basque ETA a revendiqué** l'assassinat par balles de deux policiers, lors d'attentats perpétrés ces dernières semaines au Pays basque espagnol, selon un communiqué publié, mercredi 18 janvier, par le quotidien *Egin*. Un policier national avait été tué, vendredi 13 janvier, à Bilbao (province de Biscaye) lors d'un échange de coups de feu dans des bureaux administratifs et un agent municipal avait été assassiné, le 15 décembre, à Lasarte (province basque de Guipuzcoa). – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE : un parachutiste belge a été condamné à cinq ans de prison pour le meurtre d'un Somalien,** mercredi 18 janvier, par le conseil de guerre réuni à Bruxelles. Filip Dechilly, vingt ans, était accusé d'avoir, le 5 mai 1993, à Kismayo, achevé d'une balle dans la tête un Somalien gravement blessé afin que celui-ci ne rapporte pas aux autorités militaires belges un trafic d'armes dans lequel l'inculpé était compromis. Le parachutiste belge faisait partie d'un détachement de la mission des Nations unies en Somalie. – *(Corresp.)*

■ **ANGOLA : Ricardo de Mello, directeur du bulletin *Imparcial Fax*, a été retrouvé assassiné,** mercredi 18 janvier, à Luanda. Selon ses confrères, son corps qui portait les traces de plusieurs blessures par balles, a été découvert vers 6 heures du matin, sur le palier de son appartement. Créé il y a quelques mois, *Imparcial Fax* a été peu complaisant à l'égard du gouvernement qui dispose du monopole de la presse politique. Plusieurs journalistes affirment que Ricardo de Mello, qui était également membre du Syndicat des journalistes angolais, a été assassiné pour des raisons politiques. – *(Corresp.)*

■ **ÉGYPTE : la paix *« est dans une mauvaise passe »*,** à cause d'Israël, a déclaré, mercredi 18 janvier, le président égyptien, Hosni Moubarak, à l'issue d'un entretien à Paris avec François Mitterrand. Selon une source française, M. Moubarak a évoqué les relations israélo-égyptiennes qui tendent à se dégrader et le contentieux entre les deux pays sur le traité de non-prolifération nucléaire.

■ **BAHREIN : un dignitaire religieux a demandé l'asile en Grande-Bretagne,** mercredi 18 janvier, après avoir été déporté la semaine dernière par le gouvernement de Bahrein. L'arrestation, le 5 décembre, de Cheikh Ali Salmane avait été à l'origine des troubles les plus graves depuis l'indépendance, en 1971, de l'archipel, ancien protectorat britannique. Dans un communiqué publié mercredi, un mouvement d'opposition bahreini, Ahrar el Bahrein, a affirmé que les autorités continuaient d'arrêter les opposants et ont *« saccagé »* deux mosquées chiites. – *(AFP.)*

■ **JÉRICHO : un Palestinien est mort sous la torture,** mercredi 18 janvier, lors de son interrogatoire par la police palestinienne, dans l'enclave autonome de Jéricho. Il avait été appréhendé sous l'accusation de collaboration avec Israël. Selon l'agence de presse palestinienne JMCC, la victime, qui *« portait des traces de violences à la tête et sur le corps »*, a été transportée à l'hôpital de Jéricho par des agents de la Sécurité préventive palestinienne. Hanane Achraoui, qui dirige un groupe palestinien de défenseurs des droits de l'homme, s'est rendue à Jéricho pour obtenir des informations sur cette affaire. – *(AFP.)*

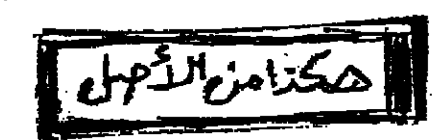
■ **ÉTATS-UNIS : cent quarante et un ans de prison pour avoir tiré sur un minibus** transportant des jeunes juifs intégristes, le 1er mars 1994 à New York : telle est la sentence prononcée contre Rashid Baz, un chauffeur de taxi new-yorkais d'origine libanaise, qui avait tué l'un des passagers et blessé trois autres. La Cour a repoussé les arguments de la défense, qui plaidait la folie passagère d'un homme traumatisé par les années passées dans Beyrouth en guerre. – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : une personne a été kidnappée toutes les six heures** en moyenne en Colombie l'année précédente, selon la fondation « Pays libre », qui a recensé 1 378 victimes d'enlèvement contre rançon en 1994, soit une augmentation de 30 % par rapport à l'an dernier. Cette fondation, créée par d'anciennes victimes d'enlèvements, dénonce aussi le taux d'impunité de ce crime qui dépasserait les 90 %. Enlevé mercredi 18 janvier par la guérilla dans le nord du pays, un ingénieur américain, Edward Grabovski, est la dernière victime étrangère de cette *« épidémie »*. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **CHINE : des négociations sur la propriété intellectuelle** ont recommencé mercredi 18 janvier avec les Etats-Unis à Pékin. Les deux pays tentent d'éviter l'éclatement entre eux d'une guerre commerciale, alors que Washington a fixé un ultimatum pour le 4 février. La Chine a annoncé des représailles, notamment contre les constructeurs automobiles américains. Elle a aussi lancé une campagne mettant en avant ses efforts en matière de lutte contre la piraterie de disques compacts, de logiciels et de cassettes vidéo, qui coûte, selon Washington, un milliard de dollars l'an à ses industries. – *(AFP.)*

■ **CORÉE DU NORD : un premier navire chargé de pétrole fourni à Pyongyang** en vertu d'un accord entre les Etats-Unis et la Corée du Nord est arrivé à destination, mardi 17 janvier, a annoncé Washington. Quelque 50 000 tonnes de pétrole, pour un montant de 4,7 millions de dollars, devraient être livrées par des bateaux battant pavillon chinois ou libérien au départ de Yochon, en Corée du Sud, vers Sunbong, au Nord. Le 21 octobre, les deux pays s'étaient accordés pour refondre le programme nucléaire de Pyongyang, jugé trop proliférant. En contrepartie, le Japon, la Corée du Sud et un consortium de pays non encore déterminés couvriront le coût (4 milliards de dollars) de construction de nouveaux réacteurs. – *(AFP.)*



CONFUSION Henri Emmanuelli et Jack Lang ont déposé, mercredi 18 janvier, leur candidature à la désignation, par les militants, de celui qui représentera la PS à l'élection présidentielle. La candidature de Lionel Jospin a été, elle aussi, formellement enregistrée, le 18 anvier étant la date fixée par la direction pour le dépôt des candidatures.

● **COALITION.** Premier secrétaire du PS depuis juin 1994, après que Michel Rocard eut été mis en minorité par une coalition d'anciens jospinistes, des fabiusiens et de la Gauche socialiste, M. Emmanuelli entend démontrer que la gauche « peut gagner » face à M. Balladur. Sa démarche vise à faire obstacle à celle de M. Jospin pour s'assurer le contrôle du parti.

● **INTERFÉRENCE.** Les ex-radicaux de gauche de Radical ont interféré dans le choix des socialistes en mettant un « veto » sur la candidature de M. Jospin.

M. Emmanuelli tente d'imposer sa candidature au PS

Avec l'aide des dirigeants de Radical, Bernard Tapie et Jean-François Hory, le premier secrétaire du Parti socialiste se fait fort de battre Lionel Jospin lors du vote des militants. Jack Lang se porte lui aussi candidat, au cas où...

« ON VA DONNER *un grand coup de baston.* » Mercredi midi, devant ses alliés de « l'axe majoritaire » réunis secrètement rue de Solférino, Henri Emmanuelli ne s'embarrasse guère de considérations pour faire part de sa décision : il sera candidat. Pour rassembler les socialistes, la gauche, les Français, expliquera-t-il plus tard hors les murs. Pour battre Edouard Balladur, qui vient de signifier aux Français son grand destin. Mais en ces moments de derniers réglages de la machine bringuebalante socialiste, avec les petits mécaniciens fabiusiens, poperénistes et de la Gauche socialiste, les échanges sont moins lyriques.

L'enjeu de l'élection présidentielle, la menace d'un balladurisme galopant, l'attente du « peuple de gauche » ! Foutaises ! Tous ces conspirateurs du mercredi n'ont qu'un dessein : sauver leurs petits meubles, garder les atouts d'un jeu devenu infernal et bien triste pour on ne sait quel banco futur. Guidés par la folie des rancoeurs, tous ces « emmanuellistes » provisoires n'ont plus qu'une obsession : donner *« le coup de baston »* à ce Lionel Jospin qui a eu l'outrecuidance de se rappeler au bon souvenir des socialistes et au mauvais souvenir de leur nouveau premier secrétaire. Des différences de fond, il faudrait tomber bien bas pour les détecter. Simplement, M. Jospin a une tête qui ne leur revient plus. Il faut donc la lui couper !

Depuis le 5 janvier, date où il s'est déclaré, ils n'ont pas ménagé leurs efforts. Jusqu'à s'acoquiner avec Bernard Tapie et son factotum Jean-François Hory, qui s'amusent comme des fous avec ce PS à la dérive. Les voici transformés en aiguilleurs du ciel de la gauche. Lorsqu'en 1992, François Mitterrand avait fait de M. Tapie un ministre de la République, M. Emmanuelli avait été le premier à condamner ce recours *« à un placebo médiatique »*. Lorsque M. Tapie peut lui servir dans ses basses besognes, M. Emmanuelli est moins sourcilleux.

MISE EN SCÈNE

Les deux tireurs de marionnettes socialistes n'avaient pas voulu manquer non plus, mardi soir, au Parlement de Strasbourg, l'intervention en direct de leur collègue et ami député européen Jack Lang, poussé à se déclarer candidat devant les Français, *« sauf si »*, fut-on ensuite prié de comprendre, M. Emmanuelli était candidat. MM. Tapie et Hory étaient derrière le décor de cette mise en scène bien légère. M. Lang a signifié mercredi par écrit sa candidature. Au cas où...

Mais qu'importent les nez rouges, M. Emmanuelli et ses alliés se prennent aujourd'hui très au sérieux et il ne fait pas bon en rire ! *« Moi, je ne suis pas entrée en politique pour la bastonnade »*, osa s'insurger, au cours de ce même singulier partage de midi, Ségolène Royal. Cette deloriste convaincue, bombardée en novembre présidente du conseil national du PS, a eu soudainement le sentiment de se retrouver face à un tribunal populaire. *« Vous allez nous faire repartir dans un congrès de Rennes »*, dénonce-t-elle. Que n'a-t-elle pas dit ? Si elle n'est pas pour M. Emmanuelli, elle est donc contre. Les menaces sur son investiture pour les élections municipales à Niort pleuvent. Avec François Hollande, secrétaire national aux affaires économiques et président du club deloriste Témoin, elle ne songe plus plus qu'à une issue : quitter cette direction d'un parti qui ne se contient plus.

Mais tout est verrouillé. A 16 h 30, au Palais-Bourbon, M. Emmanuelli, semblant ignorer la procédure interne qu'il a lui même initiée, annonce qu'il est candidat non pas à la candidature, mais tout simplement candidat à l'élection présidentielle. La déclaration est courte. Pas de questions. Un applaudissement, celui de Julien Dray, qui veille à tout et sur tous.

« AU SECOURS JAURÈS »

« Au secours Jaurès, ils sont devenus fous ! », s'emporte le maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault. Comme chaque mercredi en fin d'après-midi, le bureau national du parti va commencer. MM. Emmanuelli et Jospin ne sont séparés que de quelques sièges. Réunion tendue. M. Emmanuelli commence par expliquer qu'il n'a pas pris sa décision sans hésitation et reprend son antienne sur le nécessaire rassemblement de la gauche. Mais bien vite, Daniel Percheron, l'homme tout-puissant du Pas-de Calais, intervient. Il rappelle au premier secrétaire du PS qu'il a été élu par le congrès de Liévin pour redresser le parti pour les élections présidentielle et municipales, l'accuse de *« déviance stratégique »* du fait de son alliance avec Radical. *« Radical n'existe pas,* explique-t-il. *La social-démocratie ne passera pas par Tapie et Hory. Si les héritiers de François Mitterrand se tournent vers Tapie, alors, du Panthéon à un hôtel particulier de la rue des Saints-Pères, la totalité du chemin est parcourue »*. *« On ne peut pas rénover la société à partir du Pas-de-Calais,* grince Jean Poperen. *Les rénovateurs peuvent devenir orthodoxes. »*

Mais M. Emmanuelli est secoué. Le rocardien Claude Evin lui explique que sa candidature eût été mieux admise si elle était arrivée au lendemain de la défection de Jacques Delors. Pour Jean-Christophe Cambadélis, *« Lionel Jospin rassemble dans le PS les deux gauches, ceux qui sont pour François Mitterrand et ceux qui l'ont combattu »*.

Mais cette réunion dérape lorsque le maire de Montpellier, Georges Frêche, explique tout de go à M. Emmanuelli qu'*« il n'est pas en situation »*, compte tenu de sa comparution en mars devant le tribunal de Saint-Brieuc dans le cadre de l'affaire Urba. Le premier secrétaire éructe. Lionel Jospin rappellera de quelle solidarité tous les socialistes devront continuer à faire preuve autour de leur ancien trésorier national.

Mais le mal est fait. Les dagues sont à nouveau sorties. Déjà les jospinistes, redoutant les tricheries, réclament une commission pour garantir la bonne exécution du vote des militants du 3 février. *« Nous avons eu des débats fraternels, sereins, un peu passionnés »*, résumait, mercredi soir, le porte-parole, Jean Glavany.

Daniel Carton

Une carte à jouer pour Radical

Radical n'en espérait pas tant. Il n'est plus, désormais, un événement au Parti socialiste sur lequel on ne sollicite son avis, voire son accord. Au moment où on enregistrait la candidature d'Henri Emmanuelli, Bernard Tapie commentait cette nouvelle, pratiquement en *direct.* *« Pour l'instant, il n'a jamais donné de signes de rejet ou de mépris à notre égard »*, indiquait le député des Bouches-du-Rhône. *« Jospin, c'est le contraire,* ajoutait M. Tapie. *Il pense que deux millions et demi de gens qui ont voté pour nous* [aux élections européennes de juin 1994] *sont des gens qui aiment le football et sont irresponsables. Ça, ça ne peut pas faire l'union. »*

De son côté, Jean-François Hory, président de Radical, observait : *« Ça fait deux semaines qu'on nous invite, au PS, à entrer dans les délibérations, soit comme soutien à certains, soit comme repoussoir idéal pour d'autres »*. M. Hory ne souhaite cependant pas enfermer son parti dans la fonction *« d'arbitrage des querelles internes du Parti socialiste »*. Le président de Radical est en effet convaincu que son parti a une carte à jouer pour récupérer une gauche en ruines. Il n'exclut pas que les déchirements du PS permettent, plus tôt que prévu, la création d'une confédération, rassemblant des dissidents socialistes et des radicaux de gauche. Mieux vaut donc, en attendant, se mettre en retrait des querelles fratricides du PS.

« Si nous le voulons, nous pouvons gagner »

LE PREMIER SECRÉTAIRE du PS, Henri Emmanuelli, a annoncé sa candidature *« à l'élection présidentielle »*, mercredi 18 janvier, en ces termes :

« Après avoir entendu Edouard Balladur, s'il me restait un doute, je n'en aurais plus aucun. J'ai décidé d'être candidat à l'élection présidentielle parce que, comme des millions de femmes et d'hommes dans ce pays, je ne me résigne pas à la victoire de la droite, partout annoncée.

» Parce que cette victoire conférerait à la droite un pouvoir politique et économique sans précédent dans notre histoire contemporaine. Parce que je ne me résigne pas à ce que des millions de jeunes aient le sentiment que la société que nous construisons ne leur offre pas une place. Parce que je ne me résigne pas à la montée inexorable de l'exclusion du chômage, de la précarité, à la baisse du pouvoir d'achat, à la lente dissolution du système de protection sociale. Parce que je ne me résigne pas à ce que des millions de femmes et d'hommes n'aient en partage que les difficultés du quotidien sans perspective de mieux-être.

» Je ne me résigne pas à la résignation, face à la régression sociale. Il faut que toutes les femmes et les hommes qui croient que la vie est matière à créer et non pas à subir sachent se rassembler pour faire surgir une nouvelle espérance. C'est difficile, mais c'est possible. Il suffit de créer les conditions de rassemblement de toutes les femmes et de tous les hommes de progrès. Il suffit de créer les conditions de rassemblement de la gauche.

» La réalisation de cette ambition repose sur la capacité des femmes et des hommes de progrès, sur la volonté de toute la gauche, à se rassembler pour la bataille présente comme pour les années à venir. Ce doit être le nouvel horizon de la gauche de mobiliser celles et ceux qui croient à la justice sociale, aux valeurs de la République.

» Je suis candidat au rassemblement de la gauche. Nous pouvons penser, au moment où nous parlons, que ce n'est pas évident, mais, moi, je crois à la volonté et j'appelle toutes celles et ceux qui savent vouloir, qui savent espérer, à se rassembler pour gagner. J'ai la conviction qu'en définitive ce sont les femmes et les hommes qui forgent leur destin et qu'en aucun cas il ne faut se résigner à la fatalité.

» C'est pourquoi j'appelle à ce rassemblement. Si nous le voulons, nous pouvons gagner. Cela dépend de nous. »

Un mitterrandiste au « parler cru »

« JE PRÉFÉRERAI *toujours être une brute de gauche qui marche plutôt qu'un intellectuel parisien anesthésié »*, affirmait, en septembre 1993, Henri Emmanuelli. Ce fidèle de François Mitterrand présente un parcours modèle de militant socialiste. Petit-fils de berger corse, fils de deux militants communistes, tôt orphelin d'un père mort électrocuté dans un accident du travail, il est né le 31 mai 1945 à Eaux-Bonnes (Pyrénées-Atlantiques). Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, il commence toutefois sa carrière à la Compagnie financière de la banque Edmond de Rothschild. M. Emmanuelli fréquente la Convention des institutions républicaines avant de rejoindre le PS en 1971. Après un échec dans le Lot-et-Garonne aux élections législatives de 1973, il est élu député des Landes en mars 1978.

En 1981, ce mitterrandiste au « parler cru » devient secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, puis, en mars 1983, secrétaire d'Etat au budget, poste qu'il conservera jusqu'en mars 1986. Président du conseil général des Landes depuis octobre 1982, il est réélu député en mars 1986 et en juin 1988. Il devient président de l'Assemblée nationale en janvier 1992. Le 11 juillet 1992, au moment de l'ouverture du congrès du PS à Bordeaux, *Le Monde* annonce que l'ancien trésorier national du PS va être mis en examen dans l'affaire Urba.

Un an plus tard, lorsque la chambre d'accusation de Rennes le renvoie en correctionnelle, il démissionne de son mandat de député pour défendre son honneur, mais il sera réélu par ses fidèles électeurs landais. Critique vis-à-vis de la politique économique de Pierre Bérégovoy, hostile à l'amorce d'ouverture en 1988, longtemps engagé contre Laurent Fabius, il appuie la désignation de Michel Rocard, en avril 1993, à la tête du PS. Mais, en juin 1994, après le revers socialiste aux élections européennes, il refait alliance avec le député de Seine-Maritime pour prendre la succession de M. Rocard.

M. N.

Le poids de l'affaire Urba

POURSUIVI dans deux volets de l'affaire Urba, Henri Emmanuelli n'a sans doute pas fini de payer, sur le plan médiatique et judiciaire, son rôle de trésorier du PS de 1988 à 1992, à une époque où le financement occulte des partis politiques était monnaie courante. Même s'il bénéficie d'un non-lieu dans le volet marseillais du dossier Urba-Gracco, le premier secrétaire du PS doit comparaître, à partir du 3 mars, devant le tribunal de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) pour complicité de recel et trafic d'influence dans le volet sarthois de l'affaire Urba.

Instruit en 1992 par le conseiller rennais Renaud Van Ruymbeke, alors que M. Emmanuelli était président de l'Assemblée nationale, ce dossier, relancé par une perquisition fracassante au siège parisien du PS, portait sur le rôle joué par Urba et deux autres bureaux d'étude (la Sages et Bretagne-Loire Equipement) dans le financement des partis de gauche dans la Sarthe. L'affaire avait abouti à l'inculpation de vingt et une personnes.

Malgré des réquisitions de non-lieu du parquet en sa faveur, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes avait renvoyé M. Emmanuelli et seize autres inculpés en correctionnelle pour y être jugés. Pour montrer que cette procédure, contre laquelle il s'était élevé sans relâche, n'affectait ni son honneur ni sa légitimité populaire, M. Emmanuelli, après s'être démis de son mandat de député, avait été confortablement réélu dans son « fief » des Landes. Parallèlement, ses avocats avaient introduit un pourvoi, visant à l'annulation de la procédure, recours rejeté le 8 novembre 1994 par la chambre criminelle de la Cour de cassation.

Peu après son inculpation dans le dossier Urba-Sarthe, M. Emmanuelli avait été mis en examen pour complicité de trafic d'influence, de corruption et de recel dans le volet marseillais de l'affaire Urba. Dans ce dossier, instruit par le président de la chambre d'accusation de Lyon, Henri Blondet, sont poursuivies cinquante-huit personnes, représentants du PS et chefs d'entreprise. Des réquisitions de non-lieu ont été prises récemment en faveur de MM. Emmanuelli et Laignel. La chambre d'accusation de Lyon tranchera lors d'une séance à huis clos prévue le 24 janvier.

Roland-Pierre Paringaux



M. Balladur s'engage à ne pas dissoudre l'Assemblée nationale

Le premier ministre, après sa déclaration officielle de candidature à la présidence de la République, a annoncé qu'il n'entrerait en campagne qu'au cours du mois de février

Les réactions ont été sans surprise après l'annonce officielle par Edouard Balladur qu'il serait candidat lors de l'élection présidentielle. En déplacement en Lorraine, Jacques Chirac a assuré que le premier ministre devrait expliquer en quoi son programme est différent du sien et demander *« un vrai débat »* avec le chef du gouvernement. M. Sarkozy, au journal de 20 heures de TF 1, mercredi, a récusé l'idée d'un débat télévisé, en expliquant : *« Ce qui nous rassemble est plus important que ce qui nous sépare et il faudra bien se retrouver au deuxième tour. »* Jeudi, au micro de RTL, le ministre du budget a ajouté qu'il n'y avait pas besoin de *« pacte de bonne conduite »* car il n'est pas utile de codifier *« ce qui devrait être une évidence »*. En assurant qu'élu il ne dissoudrait pas l'Assemblée nationale, M. Balladur a déjà retiré un argument aux amis de M. Chirac.

Tout a été soigneusement organisé. Edouard Balladur ne pouvant guère compter sur l'effet de surprise de sa déclaration officielle de candidature, le nécessaire a été fait pour que celle-ci soit malgré tout un événement : un « message aux Français » enregistré de telle manière que les chaînes de télévision ont été contraintes de le diffuser intégralement dans leurs journaux de la mi-journée du mercredi 18 janvier ; un long entretien à *Paris-Match*, qui paraît jeudi 19 janvier, entretien accordé dès le samedi 14 ; une interview à Europe 1 jeudi matin ; quelques annonces fortes ajoutées jeudi, comme la promesse d'une réforme profonde du code de procédure pénale et l'engagement de ne pas dissoudre l'Assemblée nationale s'il est élu président de la République.

« J'ai bien l'intention de gouverner jusqu'au bout et de donner la priorité à ma fonction de chef de gouvernement », a assuré le premier ministre à Europe 1. Effectivement, il ne veut pas lancer sa campagne publique trop tôt : les statuts de son association de financement n'ont pas encore été déposés, et donc officiellement il ne peut pas occuper les locaux qui sont déjà réservés. Pour se lancer vraiment dans la bataille, M. Balladur souhaite attendre la seconde quinzaine de février. Il a aussi l'intention de la mener le plus discrètement possible : il devrait se satisfaire de cinq à sept grandes réunions publiques. D'ailleurs, il ne veut pas dépenser trop d'argent, même s'il va lancer une souscription publique. Il est vrai qu'il est persuadé que cette campagne présidentielle sera plus discrète que les précédentes. Mais si lui, dans un premier temps, se veut discret, ses partisans ne vont pas manquer de répondre à tous les arguments des chiraquiens.

Sa position de chef de gouvernement va, il est vrai, considérablement l'aider. Déjà il a annoncé que Nicolas Sarkozy, qui sera le porte-parole du candidat, abandonnera sa fonction de porte-parole du gouvernement – il devrait être remplacé par Philippe Douste-Blazy –, même s'il restera ministre du budget. Nicolas Bazire ne sera plus non plus le directeur de cabinet du premier ministre, responsabilité que devrait assumer l'actuel directeur adjoint, Patrick Suet, pour devenir directeur de la campagne.

Le candidat va tenir dans trois semaines environ une conférence de presse pour présenter son programme, dont il a déjà, fait-il remarquer, présenté les grandes lignes dans les points de vue qu'il a publiés dans *Le Monde*. Dans les deux premiers entretiens qu'il a accordés en tant que candidat, il en dévoile quelques nouveaux aspects. Dans *Paris-Match*, il explique ainsi que si *« les principes fondamentaux de la Ve République doivent demeurer »*, des *« évolutions »* sont *« nécessaires »*. Il évoque ainsi un accroissement des pouvoirs du Parlement, une éventuelle possibilité pour les citoyens de saisir le Conseil constitutionnel, une révision de la durée du mandat présidentiel. A ce sujet, il déclare : *« J'hésite entre le septennat non renouvelable et le quinquennat renouvelable une fois. Je me demande si le septennat non renouvelable, en tout cas pas tout de suite, ne serait pas la solution. C'est un formidable élément de liberté et d'efficacité que de ne pas se représenter. »* La situation actuelle de la justice est, surtout, un des principaux sujets de préoccupation de M. Balladur. A Europe 1, il a déclaré : *« La justice ne doit plus rester (...) un objet de contestation, de polémiques, de discussion, de remise en cause »*, et envisageant une réforme du code de procédure pénale.

Le candidat a aussi pris un engagement qui pèsera lourd dans le débat politique, que ce soit celui de la campagne ou celui qui suivra l'élection présidentielle si M. Balladur la remporte : *« Je n'ai nulle intention de procéder, si je devais être élu, à une dissolution de l'Assemblée nationale. Je n'en vois ni la nécessité, ni l'obligation, ni la justification. »*

Thierry Bréhier

DANS LA PRESSE

L'annonce

LIBÉRATION

« On croyait le voir enfin descendre dans l'arène, et le voilà déjà reparti vers les tribunes, échappant ainsi, entre autres, à Jacques Chirac, qui attendait de l'avoir enfin à sa portée. Et comme on n'est pas près d'avoir un candidat socialiste tenant sur ses deux jambes, question débat il faudra se contenter de simulacres. »
Serge July

LE FIGARO

« L'intérêt du pays exige que l'actuelle majorité ne se déchire pas : ce serait redonner à la gauche les chances que lui a fait perdre la décision de M. Delors. (...) »
Alain Peyrefitte

L'HUMANITÉ

« Il y a du CAC 40 dans cet homme-là ! Les fées des indices de la Bourse et de la Banque de France se sont penchées sur le berceau du petit Édouard Balladur, et depuis, il a beau faire, il a beau polir et repolir, ça se voit. Il est la bourgeoisie faite homme. C'est un avantage dans la vie. Mais ce peut être aussi ce qui le perdra. »
Claude Cabanes

EUROPE 1

« Pour des raisons affectives, personnelles, Jacques Chirac n'est certainement pas celui qu'Édouard Balladur aurait envie de trouver face à lui au second tour. Et, pour les Français, si le choix est entre le RPR et le RPR, et entre les pompidoliens et les pompidoliens, ça paraîtra forcément réducteur. »
Alain Duhamel

Un programme fondé sur le dialogue entre l'Etat et les citoyens

EN ANNONÇANT sa candidature à l'élection présidentielle, mercredi 18 janvier, Edouard Balladur a affirmé qu'il veut *« ressusciter l'espérance »* pour permettre à la France d'aborder dans les meilleures conditions le troisième millénaire. Avant même d'être candidat, le premier ministre avait livré l'essentiel de son programme en contribuant au *« débat d'idées »* par la publication de trois articles dans *Le Monde* à la fin de 1994.

Institutions, politique européenne, politique économique et sociale, tout y est, ou presque. Dans son premier article, intitulé : « Mieux associer les citoyens » (*Le Monde* du 17 novembre), le premier ministre donne même une définition de sa fameuse méthode, au nom de laquelle il a fait marche arrière sur plusieurs projets, qu'il s'agisse du conflit d'Air France ou de la fronde contre le contrat d'insertion professionnelle : *« la méthode de la réforme »* doit reposer *« sur un dialogue constant entre ceux qui décident et les citoyens, afin de convaincre et d'entraîner le plus grand nombre »*. Il a repris ce thème dans sa déclaration de candidature en évoquant la nécessité de *« réformer sans fractures ni ruptures »*.

Le premier article de M. Balladur est aussi un hymne à l'Etat républicain, qui doit être *« plus démocratique »* et dont il faut *« renforcer les fonctions régaliennes »* (défense, justice, sécurité). *« Sans Etat,* écrit-il d'emblée, *la démocratie libérale est une jungle, la nation est livrée sans défense aux désordres de la société internationale. »* Cette affirmation de l'Etat doit s'accompagner d'un supplément de libertés pour les citoyens. Evoquant les modifications à apporter à la Constitution, M. Balladur ne choisit pas entre la réduction du mandat présidentiel à cinq ans et le maintien du septennat, mais non renouvelable. En revanche, il se prononce pour une extension de la pratique du référendum, *« avec la possibilité pour une fraction minoritaire du Parlement de demander, une fois par an, un référendum afin de soumettre au peuple une loi déjà votée »*.

Attaché à l'exercice de son autorité républicaine par un Etat fidèle au concept de laïcité, M. Balladur préconise plusieurs réformes dans le domaine de la justice : alourdissement des amendes pour ceux qui violent le secret de l'instruction ; limitation du recours à la détention provisoire aux récidivistes, *« sauf crimes de sang et trafic de stupéfiants »* ; remplacement de la mise en examen par une procédure accusatoire.

LES « TROIS CERCLES » EUROPÉENS

Dans son deuxième article, intitulé : « Pour un nouveau traité de l'Elysée » (*Le Monde* du 30 novembre), M. Balladur refuse tant le fédéralisme que l'idée des chrétiens-démocrates allemands de constituer des *« noyaux durs »* entre les Etats les mieux intégrés. Il avance la théorie des *« trois cercles »* : *« Le cercle de droit commun, c'est l'Union européenne, avec le marché unique, ses politiques communes et la politique extérieure et de sécurité. »* Un cercle plus large engloberait les pays restant en dehors de l'Union et en attente de leur adhésion, liés à l'Union par des accords de coopération ou des accords économiques. Des *« cercles plus restreints »* permettraient, aussi, *« des coopérations plus approfondies entre un nombre plus limité de pays »*, avec, par exemple, un cercle monétaire ou un cercle militaire.

M. Balladur juge l'élargissement de l'Union *« inéluctable »*, mais il ne souhaite pas qu'elle s'étende *« au-delà des frontières orientales de la Pologne et de la Roumanie, faute de quoi elle serait déséquilibrée, vouée à la paralysie et à l'inefficacité »*. Affirmant que la France est *« le point de passage et le point d'équilibre entre les autres grands Etats de l'Union : l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne »*, M. Balladur met en avant plusieurs objectifs pour éviter qu'elle ne soit *« marginalisée »* par l'élargissement vers le Nord et l'Est, au premier rang desquels il place une renégociation du traité de l'Elysée de 1963 afin de renforcer le couple franco-allemand.

Le troisième article – « La force et la justice » (*Le Monde* du 20 décembre) – donne l'occasion au futur candidat de présenter, autour de ses propositions économiques et sociales, une variante de *« l'exemple français »*, qu'il avait esquissé dans son discours-programme du 8 avril 1993. M. Balladur veut faire de son pays *« un exemple de progrès et d'équité »*. Une formule qu'il a reprise dans sa déclaration du 18 janvier en affirmant sa volonté de *« fortifier le progrès et la justice »*. L'axe central de sa réflexion s'appuie sur la nécessité d'*« amplifier et* [de] *gérer au mieux le retour de la croissance, avec pour horizon une amélioration enfin substantielle de l'emploi, une réforme de notre système social et une efficacité accrue »*. Le premier ministre veut *« mettre un terme à la préférence collective implicite de la société française pour le chômage »* et lui substituer *« un engagement collectif, que la France doit passer avec elle-même au printemps 1995 »*, en faveur de l'emploi.

Plus concrètement, il formule cinq propositions. Pour poursuivre l'allègement des charges sociales sur les plus bas salaires, une réduction des cotisations maladie prendrait la forme d'une franchise annuelle de l'ordre de 4 000 francs, indexée sur l'évolution du SMIC. Elle serait d'abord réservée aux salaires inférieurs à 1,2 fois le SMIC, mais pourrait ensuite être progressivement étendue.

Il propose, aussi, de mieux exploiter les « gisements d'emplois » dans les services, d'accentuer l'effort de formation initiale, de relever la part des emplois à temps partiel de 14 % aujourd'hui à 20 %. M. Balladur propose, aussi, une réforme de la protection sociale, afin d'adapter *« et donc d'affermir »* les mécanismes de solidarité, dès lors que l'équilibre financier de la Sécurité sociale aura été rétabli, au plus tard en 1997.

Fidèle à sa méthode de concertation en vue de la réforme, le premier ministre avance prudemment, en se prononçant pour une *« diversification des recettes du financement de la protection sociale »*, faisant la part à d'autres ressources que le salaire. *« De tels changements ne pourront être envisagés que s'ils se substituent au financement sur le salaire et non pas s'ils s'y ajoutent »*, prévient-il. Plaçant la lutte contre l'exclusion au rang de ses objectifs ambitieux, M. Balladur, soucieux d'impliquer davantage les acteurs économiques et sociaux, souhaite un engagement collectif fort, permettant *« d'offrir à tous les jeunes de moins de vingt ans soit un emploi, soit une formation, soit un stage »*. Resteraient à préciser – ou à négocier – les modalités d'un tel engagement.

Michel Noblecourt

En déplacement en Lorraine
Jacques Chirac oppose le « changement » à la « continuité »

NANCY
de notre envoyé spécial

Depuis la déclaration de candidature d'Edouard Balladur, Jacques Chirac se trouve désormais dans la situation inédite de challenger de son « ami de trente ans ». Derrière la sérénité affichée, on sent poindre l'impatience du candidat à en découdre pour tenter de remonter le handicap mesuré par les sondages.

Histoire de faire comme si de rien n'était, l'ancien président du RPR a ainsi commencé sa tournée en Lorraine, mercredi 18 janvier à 17 heures, en se livrant à l'un de ses exercices favoris dans cette campagne : une longue réunion ouverte à une vingtaine de représentants d'une cible bien précise – en l'occurrence des créateurs d'entreprises – pendant laquelle le candidat écoute plus qu'il ne propose. Il n'empêche : dans les couloirs, son entourage se livrait déjà à une analyse comparée du *« style de réforme qu'incarnent Pasqua-Balladur »* et de *« l'ambition réformatrice symbolisée par Chirac-Juppé-Séguin »*. L'annonce de la candidature de M. Balladur était même qualifiée d'un *« Bonjour tristesse »* par François Baroin, député RPR de l'Aube et porte-parole de M. Chirac. Tout occupé à déjeuner au même moment à la Maison des polytechniciens à Paris avec une trentaine de parlementaires UDF, ce dernier n'avait pas eu le loisir de regarder son ancien ministre à la télévision.

Ce n'est que peu après 19 heures, lors du journal régional de FR 3- Lorraine, que M. Chirac a consenti à commenter brièvement l'événement du jour. *« Chacun voit bien que les choses ne sont pas comme Edouard Balladur et moi-même les avions imaginées il y a deux ans quand j'ai conduit la campagne des élections législatives. Il y a des choses qui évoluent. Il y a des hommes qui changent »*, a affirmé M. Chirac en distinguant *« la continuité »* symbolisée, selon lui, par M. Balladur et *« le changement »* que lui-même veut incarner. *« Je souhaite avoir un vrai débat avec Edouard Balladur »*, a-t-il ajouté.

« UNE PRISON SANS BARREAUX »

Peu après, dans les rues de Nancy, il recevait un premier soutien spontané, mais sans doute jugé embarrassant, celui d'un travailleur immigré menacé d'expulsion et se plaçant dans la situation d'un citoyen qui pourrait participer à l'élection. *« Je voterais pour vous, non pas pour voter contre M. Balladur mais pour voter contre Pasqua »*, s'emportait son interlocuteur au milieu des micros et des caméras. Jaugeant très vite l'utilisation qui pouvait être faite de cette apostrophe, M. Chirac préféra retourner sans plus attendre dans son hôtel et faire venir à lui le groupe de jeunes qu'il devait à l'origine rencontrer dans une brasserie voisine.

Lors du dîner avec ces jeunes, parmi lesquels beaucoup de chômeurs, M. Chirac s'est à nouveau livré à sa campagne d'écoute de ses concitoyens, condamnant tour à tour *« la fumisterie »* des tests de sélection, le service militaire dans sa forme actuelle, *« les idéologues »* et *« les administrations »*. *« Le RMI c'est une prison sans barreaux,* a-t-il notamment assuré. *Le CIP c'était une connerie. Chacun le savait : le premier ministre de l'époque était contre, le ministre du travail était contre, mais quatre hauts fonctionnaires ont réussi à le faire sortir. »*

Le propos était destiné à démontrer qu'il faut *« une autre manière de gouverner, plus républicaine »*. Mais dans cette campagne qui n'oppose pas, comme d'ordinaire, bloc contre bloc, la droite et la gauche le candidat sait aussi qu'il doit mesurer son propos. Devant la curiosité d'une jeune femme qui lui demandait ainsi ce qu'il pensait de M. Balladur *« sur le plan personnel »*, M. Chirac a préféré l'esquive : *« Je vous répondrai succinctement et ceci pour deux raisons. La première parce que j'ai déjà répondu* [à la télévision]. *La deuxième c'est que nous sommes enregistrés. »*

Jean-Louis Saux

La querelle du « SMIC-jeunes »

Jacques Chirac accuse un peu vite quelques hauts fonctionnaires d'avoir été à l'origine du contrat d'insertion professionnelle (CIP). Non que certains d'entre eux n'aient pas milité en ce sens : depuis plus de dix ans, toutes les grandes administrations centrales du ministère des finances sont acquises à l'idée que le salaire minimum est un frein à l'emploi. De nombreux hommes politiques partagent cette conviction, même s'ils n'ont pas toujours eu le courage de l'assumer publiquement.

Les premiers grands débats publics sur la question du « SMIC-jeunes » en témoignent : quand Pierre Bérégovoy s'était prononcé en sa faveur, au printemps 1991, il n'y avait guère eu que le ministre du travail de l'époque, Martine Aubry, pour tenter de polémiquer avec lui et s'opposer au projet. La plate-forme commune du RPR-UDF pour les élections législatives de 1993 ne l'évoque pas, mais suggère, tout de même, la création d'emplois nouveaux *« à contraintes allégées »*.

Dans l'affaire du CIP, c'est le gouvernement actuel qui avait déposé, à l'automne 1993, à l'Assemblée nationale, l'amendement étendant le projet aux bac + 2. Sans qu'aucun ténor de la majorité, sur le moment – pas même M. Chirac –, s'en indigne.

Les autorités corses contestent les chiffres de la criminalité

AJACCIO
de notre correspondant

Lors de l'audience de rentrée du tribunal de grande instance d'Ajaccio, mardi 17 janvier, son président, Philippe Bertrand, s'est employé, chiffres à l'appui, à contredire *« l'un des clichés les plus fréquemment rapportés sur la quasi-impossibilité de résoudre des affaires pénales en Corse »*, soulignant que *« la justice ne peut être recherchée sur la place publique à travers des communiqués, des revendications, des conférences de presse »*. Les plus tenaces de ces clichés sont sûrement, d'une part, l'inefficacité des enquêteurs et, d'autre part – assertion qui revient souvent sur les lèvres de certaines hautes autorités judiciaires de Bastia –, la complaisance dont la population ferait preuve à l'égard des meurtriers.

Comme le souligne, par ailleurs, Toni Casalonga, président du conseil économique de Corse, dans un courrier adressé au *Monde* à la suite de la publication d'un reportage intitulé : « Les nouveaux bandits corses » (*Le Monde* du 3 janvier), sur les 40 homicides de l'année 1994, 17 ont été « résolus », soit près de 43 %, et vingt-sept personnes – auteurs ou complices – placées sous mandat de dépôt. La proportion des affaires résolues avait été, à quelques dixièmes près, la même en 1993 11 pour 26 homicides, et treize personnes écrouées) alors qu'en 1992 un quart seulement des 40 enquêtes ouvertes pour homicides avaient abouti. Cette année-là avait marqué un accroissement très net du nombre de crimes de sang qui, de 22 par an durant la période 1982-1991, étaient passés à 40 plus 27 tentatives, pour retomber, en 1993, à 26, plus 23 tentatives, avant de remonter, en 1994, à 40 plus 22 tentatives.

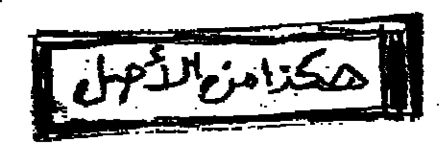
NATIONALISME ET DROIT COMMUN

Les causes de cette augmentation sont diverses, mais, de source bien informée, on évalue à un tiers celles qui touchent – victimes, auteurs et complices – le nouveau « milieu criminogène », nationalo-nationaliste ou avéré tel, dès lors que nombre d'infractions sont facilitées par la persistance de la pratique du racket dit « impôt révolutionnaire », contre lequel s'élèvent, depuis plusieurs mois, trois des quatre mouvements nationalistes publics. Les autres affaires relèvent du droit commun classique : règlements de comptes, rivalités, problèmes passionnels, notamment.

Le nombre des attentats par explosif, dont les liens avec le racket et les crimes de sang sont patents, s'est élevé à 379 en 1994, soit un peu plus qu'en 1993 (365). Il est à noter que 72 d'entre eux (contre 38 durant la même période de 1993) ont été commis en novembre et décembre derniers, alors que le FLNC-Canal historique avait annoncé une trêve. En fait, il est douteux que les organisations clandestines contrôlent la situation. D'ailleurs, un Front populaire corse de libération – le sigle rappelle celui de la première organisation clandestine, née en 1973 – a revendiqué les attentats commis la veille du voyage de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, le 14 janvier.

Les forces de l'ordre, dans l'île, ont un effectif global de 1 700 hommes, dont 700 gendarmes, 400 CRS et gendarmes mobiles, 160 cadres et agents du service régional de police judiciaire, 400 de la police urbaine et 40 des renseignements généraux. Leur action est coordonnée par le préfet de police, Jean-Pierre Lacave, qui dispose d'un bureau – nouvellement créé – de recherches et d'investigations et de deux compagnies d'intervention spécialisées. *« L'amélioration des résultats,* assure-t-on officieusement, *est un problème d'investigations bien plus que d'effectifs. »*

Paul Silvani



La région parisienne dans la galère des transports

III. – Des bouchons très calculés...

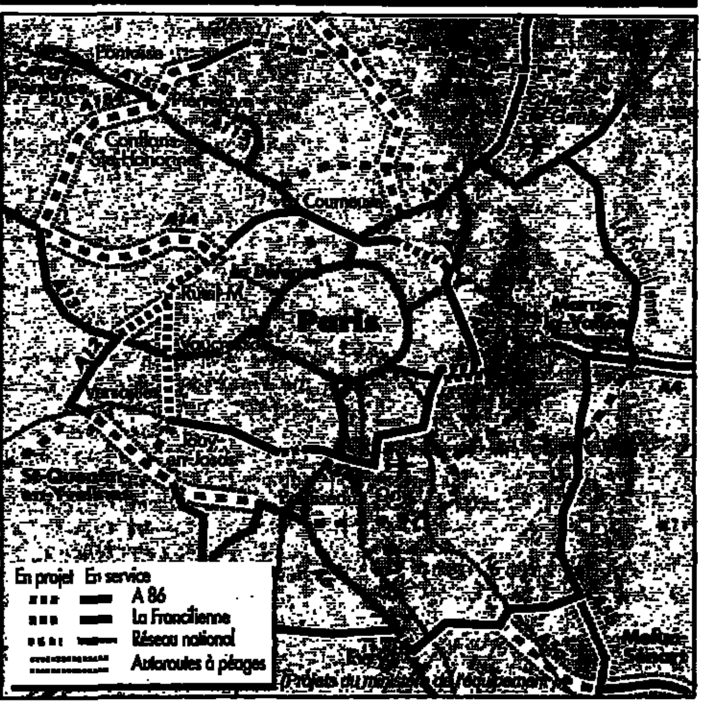
Après avoir étudié les difficultés des transports collectifs en Ile-de-France, à travers l'engorgement des lignes de banlieue et du RER (*Le Monde* des 18 et 19 janvier), nous poursuivons notre série par une enquête sur les projets de routes dans la région. Alors que l'usage de la voiture vers Paris reste stable, ce sont les trajets entre banlieues qui vont exploser dans les prochaines années.

LES FRANCILIENS n'en ont pas fini avec les encombrements. Ils ont supporté 39 millions d'heures de bouchons l'an dernier. Un chiffre qui ne représente que 6 % des 630 millions d'heures qu'ils ont passées au volant, pour se rendre à leur travail ou pour leurs loisirs. Les habitants d'Ile-de-France ne doivent cependant pas attendre d'amélioration spectaculaire dans les prochaines années. Paris restera une ville difficile à atteindre ou à quitter par la route aux heures de pointe : aussi étonnant que cela puisse paraître pour l'automobiliste moyen, c'est le fruit d'une savante réflexion des aménageurs, en particulier de la direction régionale de l'équipement (DRE), qui étudie l'avenir de la région, et en a défini les orientations jusqu'en 2015 dans le schéma directeur de l'Ile-de-France en 1994.

La suppression des difficultés sur les routes menant à Paris aurait un effet immédiat : celui d'inciter de nouveaux habitants de la région à utiliser leur voiture. Les trois enquêtes globales des transports, menées par la DRE en 1976, 1983 et 1991, montrent que les déplacements entre Paris et la couronne restent stables chaque jour, inférieurs à 4 millions dont 1,5 million en voiture, et les aménageurs ne souhaitent pas que ce nombre augmente, car ils veulent préserver la rentabilité des transports collectifs vers Paris, qu'ils jugent d'ailleurs suffisants. Rares seront donc les nouvelles routes à desservir la capitale dans les prochaines années. L'autoroute A 14 entre Orgeval et la Défense, qui doit être mise en service à la fin de 1996, fera d'ailleurs payer au prix fort – 35 francs – le privilège pour les habitants de l'ouest de la région de se rendre sans feu tricolore des Yvelines aux portes de la capitale.

Seule une radiale vers Paris devrait ensuite voir le jour dans les prochaines années. Il s'agit de l'autoroute A 16, au nord de la capitale. Elle devrait relier l'Ile-de-France au tunnel sous la Manche fin 1997. Son premier tronçon, entre Amiens et L'Isle-Adam, a été mis en service en octobre 1994. Le prolongement de cette autoroute soulève une vive émotion chez les élus des communes de Seine-Saint-Denis qu'elle doit traverser. La consultation va se poursuivre sur ce projet, dont les emprises sont réservées depuis une trentaine d'années dans les documents d'urbanisme. Il est probable que le concessionnaire pressenti, puisque cette autoroute sera elle aussi à péage, devra améliorer l'insertion de l'ouvrage dans un environnement très urbanisé. Il restera au ministre de l'équipement à convaincre les élus locaux de l'intérêt de l'A 16 pour leurs communes.

Priorité aux rocades



Le projet de l'A 16 est également présenté comme un moyen d'assurer la liaison entre les rocades franciliennes, sur lesquelles repose l'essentiel de l'accroissement du trafic. La circulation automobile stagne en effet dans Paris et augmente très faiblement entre la capitale et la banlieue, même si elle est souvent saturée. C'est une des raisons qui s'ajoutent aux difficultés économiques pour renvoyer dans les cartons les projets de voiries souterraines autour de la capitale. La chambre de commerce et d'industrie de Paris semble avoir renoncé au doublement par un tunnel de l'A 1 entre Roissy et Paris. Plus question non plus d'un boulevard périphérique souterrain au sud et à l'est de Paris, là où l'ouvrage en surface est saturé. Le conseil général des Hauts-de-Seine a également remis à des jours meilleurs son projet Muse, qui devait relier par un énorme tunnel le nord au sud du département.

La croissance des déplacements en Ile-de-France sera cependant considérable d'ici à 2015. De 155 millions de kilomètres/voyageurs par an en 1990, ils devraient atteindre 233 millions dans vingt ans. Les déplacements des nouveaux habitants ne compteront que pour 20 % dans cette forte augmentation. Le reste sera lié à l'allongement régulier de la « portée » des déplacements : l'amélioration constante des réseaux ne réduit pas seulement les temps de transport, mais offre surtout aux Franciliens la possibilité de parcourir plus de kilomètres, et donc d'élargir le choix des destinations, autant pour leurs emplois que pour leurs loisirs.

RELATIONS ENTRE LES BANLIEUES

En dehors de Paris et de la petite couronne, les besoins de transports exploseront au cours des deux prochaines décennies. Ils justifieront à eux seuls 78 % des opérations nouvelles à engager, indique un document de la DRE. Il sera impossible de tisser un maillage serré de transports collectifs sur l'ensemble de la grande banlieue. *« En dehors de certaines liaisons entre pôles d'emplois et villes nouvelles, seules les routes permettront d'écouler le trafic supplémentaire attendu en banlieue »*, assure Jean Poulit, directeur régional de l'équipement.

La totalité des grandes infrastructures routières inscrites dans le contrat de plan Etat-région cherche donc à améliorer les relations entre banlieues. C'est évidemment le cas de la rocade A 86, dont la partie non concédée devrait être, à l'exception du tunnel de Joinville, achevée en 1998 au terme de ce plan. Les travaux seront alors sans doute largement entamés entre Rueil-Malmaison et Versailles par la société Cofiroute. Elle se prépare à investir 10 milliards de francs dans deux tunnels de 10 et 6 kilomètres de long, au terme de longues années d'enquêtes d'utilité publique. Entre Cergy-Pontoise et Orgeval, le bouclage de la Francilienne, l'autre rocade à l'ouest de la région, sera beaucoup plus difficile à réaliser, malgré différentes procédures de concertation. Elus, associations et techniciens devaient s'affronter une nouvelle fois sur un projet de tracé, jeudi 19 janvier, à la préfecture des Yvelines.

Le refus de nouvelles infrastructures dans les zones urbanisées a été pris en compte par le conseil régional, qui apporte les trois quarts des crédits pour financer les nouvelles routes. Profitant d'un rapport de forces favorable, puisque leurs voix permettent à la majorité relative RPR-UDF de gouverner la région, les écologistes ont imposé une priorité aux investissements dans les transports en commun. Elle devrait se traduire à la fin du contrat de plan par une réduction des crédits pour les routes. Ce choix conduit Christian Leyrit, directeur des routes au ministère de l'équipement, à faire un constat en forme de regret : *« Il restera beaucoup à faire. »*

Les spécialistes de la circulation doivent maintenant convaincre les habitants d'Ile-de-France, que si les routes nouvelles sont immédiatement saturées, ce n'est pas parce qu'elles attirent de nouveaux adeptes de la voiture, mais parce qu'elles répondent à un besoin d'autant plus fort que du retard a été pris dans leur réalisation, un retard de plus en plus difficile à combler. Pour Jean Poulit, les routes nouvelles participeront même à l'amélioration de l'environnement. *« Ces routes devraient offrir aux habitants d'Ile-de-France un choix de destinations qui sera l'expression de la qualité de vie dans la région. L'importance des bouchons n'est jamais qu'un indicateur d'attractivité »*, assure Jean Poulit dans un ultime paradoxe.

Christophe de Chenay
(à suivre)

6,9 milliards de francs d'excédent commercial en novembre

LE COMMERCE extérieur français est plus que jamais florissant. Grâce à un niveau exceptionnellement élevé des exportations (112,4 milliards de francs) et un flux d'importations un peu moins soutenu (105,5 milliards), il a en effet enregistré en novembre 1994 un nouvel excédent de 6,9 milliards de francs, en données corrigées des variations saisonnières. En particulier, les balances agricoles et industrielles ont dégagé des excédents respectivement de 4,7 et de 2,8 milliards de francs, alors que la balance énergétique a été déficitaire de 5,5 milliards. Sur les onze premiers mois de l'année, la balance commerciale française est donc positive de 74,9 milliards de francs, soit un niveau quasi identique à celui constaté pour la période correspondante de l'année antérieure (75,3 milliards de francs). Comme en 1993, l'économie hexagonale pourrait terminer 1994 avec un bilan excellent de son commerce extérieur : un confortable excédent de près de 90 milliards.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **UDF : Charles Millon, président du groupe UDF** et candidat potentiel à l'élection présidentielle, a réagi à la déclaration de candidature d'Edouard Balladur en estimant, mercredi 18 janvier, dans un communiqué, que *« le problème actuel est moins la réconciliation des Français que le rassemblement autour d'un projet de redressement »*. *« En choisissant de faire cette annonce de son bureau à l'hôtel Matignon, a-t-il voulu confirmer que le projet du futur président serait la simple poursuite de la politique menée* (...) *depuis deux ans ? »*, s'interroge M. Millon, qui conclut : *« Si tel est le cas, je suis interrogatif, perplexe et, pourquoi pas le dire, pantois. »*

■ **CDS : Dominique Paillé, député des Deux-Sèvres, refuse la « mascarade »** du conseil politique du CDS prévu le 21 janvier. *« Le CDS se ralliera samedi à Edouard Balladur, sans conditions »*, a-t-il regretté, mercredi 18 janvier, avant de rappeler que François Bayrou, nouvellement élu à la tête du CDS, avait assuré que les démocrates-sociaux poseraient *« des exigences »* au candidat qu'ils soutiendraient. Il y aura *« unanimité de façade »*, a-t-il indiqué, alors que, selon lui, la *« liberté d'expression des élus* (...) *correspondrait mieux à la réalité »*.

■ **SONDAGE : Frédéric de Saint-Sernin (RPR)**, député de la Dordogne, chargé du suivi de l'opinion publique dans l'équipe présidentielle de Jacques Chirac, a saisi le président de la commission des sondages sur *« la parfaite validité »* d'une enquête sur l'élection présidentielle *« réalisée par la Sofres pour TF 1 et RTL entre le 10 et le 12 janvier »*. Dans une lettre adressée à cette instance, le RPR demande *« un avis circonstancié sur la méthodologie de ce sondage »* qui testait plusieurs candidats de la gauche non communiste sous l'appellation générique *« le candidat socialiste »*. M. de Saint-Sernin estime qu'*« une telle présentation fausse la parfaite honnêteté »* de l'enquête.

■ **CANDIDATURE : Raymond Barre ne dévoilera pas**, dimanche 22 janvier à l'émission *« 7/7 »* sur TF 1, dont il est l'invité, ses intentions pour l'élection présidentielle. L'ancien premier ministre l'a affirmé, mardi 17 janvier à Lyon. En attendant, il a mis en garde son auditoire contre *« les promesses qui sécrètent les illusions »*. Selon lui, lors de l'échéance *« décisive »*, il faudra choisir *« entre la facilité, qui conduit à des situations où des mesures encore plus sévères doivent être prises, et l'effort, qui conduira le pays à retrouver une plus grande prospérité et à tenir son rang »*. Parmi les objectifs *« à atteindre avec détermination »* au cours du prochain septennat, M. Barre a insisté sur l'emploi et *« la solidarité nationale contre l'exclusion qui donne lieu à tant de démagogie télévisuelle »*. *(Corresp.)*

PARLEMENT

■ **ENVIRONNEMENT : l'Assemblée nationale a adopté** en seconde lecture, mercredi 18 janvier, le projet de loi relatif au renforcement de la protection de l'environnement, présenté par Michel Barnier. La majorité RPR et UDF a voté pour, les socialistes contre, les députés communistes ne prenant pas part au vote. Les députés ont également rétabli la disposition excluant de l'indemnisation les opérations spéculatives réalisées dans des zones menacées par un risque naturel majeur visées par une expropriation, que les sénateurs avaient supprimée (*Le Monde* du 18 janvier).

■ **OUTRE-MER : le Parlement a définitivement adopté**, mercredi 18 janvier, le projet de loi organique sur la Nouvelle-Calédonie, qui prévoit des adaptations de la loi référendaire de 1988. Le texte de la commission mixte paritaire (CMP), peu différent de celui approuvé par le Sénat, a été voté à l'unanimité.

DÉPÊCHES

■ **SANTÉ : le relèvement des honoraires médicaux** au 1er mars, accepté par le gouvernement sur proposition des caisses d'assurance-maladie et de deux syndicats professionnels, est très diversement accueilli. Jean-Marie Spaeth, secrétaire national de la CFDT, estime que les revalorisations décidées, s'ajoutant à une précédente hausse de 5 F des honoraires en juillet 1994, sont *« tout à fait disproportionnées avec les gains de pouvoir d'achat des autres catégories sociales »*. Pour Claude Pigement, délégué national du PS à la santé, le gouvernement *« préfère maîtriser le vote des médecins que les dépenses de santé »*.

■ **LOGEMENT : 82 maires ont signé l'appel en faveur de la réquisition** lancé à l'initiative de l'association Droit au Logement par 5 maires (*Le Monde* des 15-16 janvier). Il s'agit essentiellement de maires situés plutôt à gauche et, à quelques exceptions près, d'élus de petites ou moyennes communes. Dans le document, les signataires s'engagent *« à recourir dès maintenant »* à leur pouvoir de réquisition.

■ **SYNDICATS : Louis Viannet, secrétaire général de la CGT**, n'a été que légèrement blessé dans l'accident de voiture dont il a été victime mercredi 18 janvier (*Le Monde* du 19 janvier). Il a pu regagner son domicile mercredi en fin de journée, après une brève hospitalisation à l'hôpital Bichat. Jean Gandois, président du CNPF, a téléphoné à l'hôpital pour s'informer de l'état de santé du dirigeant syndical. Si le principe d'une rencontre demeure évidemment acquis, la date d'un nouveau rendez-vous CGT-CNPF n'a pas encore été fixée, en raison de l'incertitude sur le temps nécessaire à M. Viannet pour se rétablir.

Deux démissions à la Fondation pour les études de défense

Deux des industriels actionnaires de la Fondation pour les études de défense (FED), Alain Gomez, PDG de Thomson, et Noël Forgeard, PDG de Matra-défense, ont démissionné, mardi 17 janvier, du conseil d'administration. La FED a été créée par Pierre Joxe, lorsqu'il était ministre de la défense, et elle est actuellement présidée par Thierry de Montbrial. Dirigée par le général Eric de la Maisonneuve et partiellement subventionnée par des industriels de l'armement, la FED est chargée de stimuler la réflexion en matière stratégique. Cependant, la FED fait actuellement l'objet de fréquentes critiques de ses fondateurs. Déjà, en novembre 1994, l'amiral Francis Orsini, qui représentait le ministre de la défense, et François Heisbourg, directeur du développement stratégique de Matra, avaient donné leur démission. Ils ont été remplacés par Alain Lancelot, directeur de l'Institut des études politiques de Paris, et par le général Bernard Norlain, directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale. Lors de la même réunion de la FED qui a approuvé leur départ, MM. Gomez et Forgeard ont été remplacés par Bernard Retat, directeur général à Thomson, et par Jean-Louis Gergorin, délégué auprès du PDG de Matra pour la coordination stratégique.

Le pont de Normandie va réunifier l'économie de la Basse-Seine

Inaugurée le 20 janvier par Edouard Balladur, cette réalisation, prouesse technique hors du commun, pose crûment la question du rapprochement des deux régions normandes

Lancé entre les deux rives de la Seine et reliant la zone industrielle du Havre, au nord, à Honfleur, au sud, le pont de Normandie, qu'Edouard Balladur devait inaugurer vendredi 20 janvier, va permettre une interpénétration plus étroite des économies de la Haute et de la Basse-Normandie, dont beaucoup souhaitent la réunification. Les élus concernés estiment cependant que les autoroutes qui arrivent – ou arriveront – aux extrémités du pont n'irriguent pas toujours comme il le faudrait l'arrière-pays, notamment le pays d'Auge. Une question demeure : cet ouvrage sera-t-il un outil déterminant de l'aménagement du territoire ? La première pierre avait été posée en 1988. Cet ouvrage à haubans, considéré comme une prouesse technique (un tablier de 856 mètres qui surplombe le fleuve à 214 mètres, l'utilisation de matériaux particulièrement adaptés), aura représenté un coût total de 2,7 milliards de francs, les collectivités locales ayant dû apporter leur garantie financière.

CAEN, ROUEN
de nos correspondants

Ils en rêvaient depuis si longtemps... En ce début de 1995, les Havrais ont enfin achevé le « bouclage » complet de l'estuaire de la Seine. Jusqu'en 1959, juste avant l'ouverture du pont de Tancarville, il leur fallait courir jusqu'à Rouen, à quelque 90 kilomètres en amont, pour trouver le premier pont. A 30 kilomètres du Havre, Tancarville avait ouvert la première route directe vers la région parisienne et le sud de la France, une artère indispensable pour la cité maritime. Il ne restait plus alors qu'à relier Honfleur et le Calvados, *« la côte en face »*, comme l'appellent familièrement les Havrais.

C'est en 1972 que le projet d'un ultime franchissement au plus près de la baie de Seine a germé dans les esprits des responsables économiques havrais. Ils imaginaient leur ville et son puissant port comme une capitale des deux rives d'un estuaire en plein boom, à l'image des grandes cités maritimes du nord de l'Europe. Le succès du pont de Tancarville, voie routière que l'Etat concédait à la chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Havre, incita les Havrais à renouveler l'expérience.

8 000 véhicules par jour sont attendus. Mais acceptera-t-on de laisser 32 francs par aller simple ?

Après plus de dix ans de concertation et d'hésitation sur le mode de franchissement (pont ou tunnel), le pont de Honfleur sortait des cartons. L'Etat le concédait à la CCI, qui pouvait réinvestir les bénéfices engrangés par Tancarville, dont le prix du passage, bloqué depuis 1959 (4 francs), décollait brusquement. Estimé à un peu plus de 1 milliard de francs, le projet a bénéficié de l'appui des collectivités territoriales (conseils généraux de la Seine-Maritime, de l'Eure et du Calvados, conseil régional de Haute-Normandie). Le choix d'un ouvrage à haubans, laissant un tirant d'air suffisant pour les navires de haute mer remontant vers Rouen, promet à ce pont une ligne spectaculaire.

La première pierre a été posée en mars 1988 par Jacques Chirac, alors en pleine campagne présidentielle. L'inauguration doit être présidée ce vendredi 20 janvier par Edouard Balladur. Les sept ans de chantier se sont déroulés non sans quelques accrocs. Le financement ne fut bouclé qu'en 1991 avec la constitution d'un groupe de banques conduit par le Crédit local de France. De leur côté, les collectivités furent contraintes par trois fois de porter leur garantie à 1,4 puis 1,8 et enfin à 2,2 milliards de francs pour un pont qui coûtera finalement 2,7 milliards.

Enfin, une enquête de la direction de la concurrence a révélé, en décembre 1994, une probable entente illicite entre les entreprises Bouygues et Campenon-Bernard, pour l'obtention d'un des marchés estimé, à l'origine, à 400 millions de francs. En ouvrant les plis, en août 1988, on a en effet découvert que les réponses séparées des deux « bétonneurs » se chiffraient chacune à 630 millions de francs, l'offre d'un troisième, Fougerolle, étant démesurée.

Les incertitudes havraises portent plus aujourd'hui sur l'impact économique que sur le succès touristique. A n'en pas douter, on se pressera des deux côtés de l'estuaire. Acceptera-t-on pour autant de laisser 32 francs pour un aller simple ? On escompte 8 000 véhicules/jour au rendez-vous. L'autoroute A29, en construction sur la rive droite du fleuve, en provenance d'Amiens et de Saint-Quentin, sera reliée au pont de Normandie par un barreau d'autoroute de 5 kilomètres (800 millions) qui serpente dans la zone industrielle.

Rive gauche, la Basse-Normandie s'interroge. *« Le pont de Normandie, c'est d'abord une volonté de la Haute-Normandie »*, explique sans détour Alain Lambert, sénateur (UC) et maire d'Alençon. *« L'Orne, le Calvados et la Manche n'ont pas pris part au débat avec passion, c'est compréhensible. Si des voies de rabattement ne sont pas construites, les échanges économiques seront faibles. »*

Comme beaucoup, Jean-Marie Girault, sénateur et maire (UDF-PR) de Caen, est très critique sur la jonction sud entre le pont et l'autoroute de Normandie. Cette liaison de 15 kilomètres, opérationnelle au plus tôt en 1997, se raccrochera à l'autoroute, à l'est, dans l'Eure. *« La liaison sud du pont est une catastrophe »*, affirme-t-il, avant d'ajouter : *« Six ans de discussions ! Et maintenant pas d'ouverture avant plusieurs années. La Haute-Normandie, la Basse-Normandie et l'Etat n'ont pas réussi à trouver un terrain d'entente. »*

Député (PS) du Calvados, Louis Mexandeau, ancien ministre, a l'habitude de gloser sur *« cette merveille du monde qui débouche au sud sur un chemin départemental »*. Le tracé met en colère les élus du pays d'Auge : il y a vingt ans, Lisieux est passée à côté de l'autoroute au profit de Deauville. Aujourd'hui, même oubli, indique en substance Yvette Roudy, ancien ministre et maire (PS) de Lisieux, qui reste néanmoins optimiste sur les capacités d'attraction du pays d'Auge.

Autour de son vieux bassin portuaire, Honfleur est partagée. Le pont la regarde et elle regarde le pont. Elle attend sagement. Après les liaisons maritimes au début du siècle avec Le Havre, aujourd'hui disparues, la ville natale d'Eugène Boudin se retrouve *« à un quart d'heure de la grande ville d'en face »*. Deauville, sa voisine, joue la carte de la séduction.

« Le pont apporte 99 % de bon et 1 % d'incertain », estime Anne d'Ornano. Maire de Deauville et président (UDF-PR) du conseil général du Calvados, elle devine *« des bénéfices multipliés par trois. Facteur de rapprochement et d'ouverture, le pont ouvre une porte vers le pays d'Auge, jusque-là freiné par un déficit de communications. Il est aussi la clé du développement de l'aéroport de Deauville-Saint-Gatien »*.

Entre les deux régions, Haute et Basse-Normandie, le rapprochement reste cependant timide. *« Le plus grand port de Normandie était le seul en Europe à ne pas maîtriser ses deux rives. Il lui fallait impérativement se dégager vers un arrière-pays »*, constate René Garrec, président (UDF-PR) du conseil régional de Basse-Normandie, en parlant du Havre. Le maillage peut-il davantage venir des villes ? Le maire de Caen y croit. *« Métropole-Normandie, le réseau de villes Caen-Rouen-Le Havre, est une démarche volontariste qui va obligatoirement profiter du pont. Nous souhaitons mieux nous faire entendre pour bien nous vendre en fonction des vocations propres de chacun. »*

Etienne Banzet et Jean-Jacques Lerosier

Un ouvrage sculpté par le vent

Longueur : 2 141 m - Largeur : 23 m (quatre voies de circulation, une piste cyclable, un couloir piétons)
Hauteur des pylônes : 214 m
Matériaux utilisés : 200 000 tonnes de béton, 5 600 tonnes d'acier,
Construction : de 1988 à 1995
Coût : 2 752 millions de francs
Pour franchir l'estuaire de la Seine sans entraver la navigation, le pont enjambe les 856 mètres du chenal d'un seul tenant à 52 mètres des plus hautes eaux.
Fécamp
Etretat
Amiens
A29
Pont de Normandie
Pont suspendu de Tancarville
A131
Pont de Brotonne
Le Havre
Honfleur
Seine
Deauville
A2
A1
Rouen
Pont-l'Evêque
Hauban constitué d'un câble de plusieurs torons
Amortisseur
Ancrage
Capot
Les pylônes : hauts de 214 m, reprennent les charges qui infléchissent le tablier central
184 haubans hexagonaux gainés de 16,8 cm de diamètre long de 95 à 450 mètres (longueur totale : 42 km)
Aiguille anti-vibration
Tablier métallique composé de 33 voussoirs soudés entre eux
Amortisseur
Echelle de service
Capot aérodynamique pour réduire la prise au vent
Fondations : 28 pieux, sous chaque pylône enfoncés à plus de 50 m
Source AFP
Infographie Le Monde

COMMENTAIRE

TECHNIQUE ET POLITIQUE

Comme les passeurs et les bacs d'hier, les ponts, tunnels ou car-ferries, sont aujourd'hui des instruments destinés à rapprocher les pays et les hommes. Les ingénieurs savent repousser toujours plus loin les limites des technologies et de l'intelligence pour construire des ouvrages plus élégants, plus sûrs et plus confortables. On admire leurs prodiges et l'on a raison.

Malheureusement, les efforts de ceux qui manient l'ordinateur, font les calculs et conduisent les engins de travaux publics sont souvent hypothéqués par les égoïsmes, l'irréalisme ou l'entêtement pesant des responsables politiques. En voilà aujourd'hui l'illustration : le pont de Normandie se veut un lien entre les deux rives du fleuve et un trait d'union entre la Haute- et la Basse-Normandie, mais les deux régions administratives, contre toute logique, continuent depuis plus de deux décennies à refuser de se réunifier. Et la Basse-Seine compte deux ports autonomes, Le Havre et Rouen, administrativement distincts, sans parler de Dieppe, Fécamp et Caen, ce qui confine à l'absurde.

Ce qui choque dans l'Hexagone se répète dans les zones frontalières. La chambre de commerce de Strasbourg engage des travaux très importants sur l'aéroport d'Entzeim pour en faire une plate-forme européenne, mais à quelques kilomètres, en terre allemande, les autorités du Bade-Wurtemberg ont exactement les mêmes idées pour reconvertir une ancienne base de l'OTAN. Bonjour le gâchis de francs, de marks et d'Ecus !

Que dire du tunnel sous la Manche ! Il était destiné à rapprocher le Royaume-Uni du continent, et dans la foulée les économies, les cultures, les citoyens. Mais Londres, jalouse de son insularité, aime toujours autant faire cavalier seul dans l'Union à Quinze.

François Grosrichard

Un symbole et un défi technologiques

MONSTRE DE BÉTON et d'acier. Défi à la pesanteur. Symbole de la technologie triomphante et de l'art des ingénieurs du bâtiment. Construit entre Honfleur et Le Havre, le pont de Normandie, lancé entre ciel et terre, est un peu tout ça. Un monstre qui a réclamé pour son édification 200 000 tonnes de béton et 5 600 tonnes de ferraille. Un défi aux lois de la gravitation avec son gigantesque tablier de 856 mètres de long – un record mondial – qui franchit d'un bond l'estuaire de la Seine. Un symbole du savoir-faire des hommes avec ces deux piliers gigantesques, ouverts comme des compas, grands comme la tour Montparnasse et qui dominent la région du haut de leur 214 mètres.

A voir cet étonnant ensemble, on pense masses, efforts, tensions, poids. Les chiffres alignés pour le pont de Normandie ne sont pas de nature à laisser croire que les ingénieurs des Ponts et Chaussées travaillent dans la dentelle. Surtout lorsqu'ils soulignent que les deux pylônes qui supportent le pont sont puissamment ancrés dans le sous-sol par des « massifs » de béton de 20 000 tonnes chacun. Le poids contre la force, dira-t-on. Et, pourtant, c'est tout le contraire. Car, à y bien regarder, le pont de Normandie est plutôt fils du vent, qui *« lui qui a donné sa taille »*, estime Michel Virlogeux, le concepteur de l'ouvrage.

Comment aurait-il pu en aller autrement lorsque l'on sait, comme le précise Bertrand Deroubaix, lui aussi ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et chef du projet, que *« l'ouvrage a été calculé pour résister à deux fois la vitesse des vents centenaires »* ? 440 kilomètres à l'heure ! Dans ces conditions extrêmes, le pont bougerait de plusieurs dizaines de centimètres dans le sens vertical et horizontal, comme l'ont montré les longues études menées en soufflerie dans les installations de l'Onera à Modane et du Centre scientifique et technique du bâtiment à Nantes. Tel le roseau, il plierait mais ne romprait pas. Une prouesse rendue possible grâce à l'expérience recueillie pendant trente ans de recherches, d'études et de construction sur ce type de pont.

PONTS DE CORDE

Avant, la technique faisait en effet appel pour ses plus grands ouvrages aux ponts suspendus. Le plus célèbre, le Golden Gate (1280 mètres) surplombe la baie de San Francisco en Californie depuis 1937. Il est la traduction d'un principe vieux de centaines d'années utilisé pour la réalisation de certains ponts de corde tendus au-dessus des rivières pour le passage des hommes. Ainsi, pour le Golden Gate, *« On a construit deux énormes piliers de chaque côté desquels ont été tendus, comme des cordes à linge, deux énormes câbles fermement ancrés à leur extrémité dans la roche,* explique Bertrand Deroubaix. *De ces câbles de plus de 1 mètre de diamètre partent des câbles verticaux, plus petits, qui soutiennent le tablier du pont. »*

Cette technique est simple. Mais elle a ses limites, même si les Danois viennent de lancer entre deux îles, près de Copenhague, la construction d'un nouveau pont suspendu de grande dimension, le Grand Belt (1624 mètres), qui devrait être achevé en 1998. Dans ces tailles, ces ponts, qui ont sonné le glas des ponts à poutre et des ponts arche comme le viaduc de Garabit, dû au génial Gustave Eiffel, réclament en effet des ancrages énormes et des câbles porteurs, aux limites de ce que l'on peut faire. Enfin, leur maintenance est délicate, le changement de l'un d'entre eux obligeant à fermer l'ouvrage au trafic pour plusieurs mois. Tous ces « inconvénients » ont conduit les ingénieurs à se lancer dans une autre voie : celle des ponts à haubans, *« plus légers et donc moins coûteux »*, ouverte notamment en France par le pont de Saint-Nazaire (404 mètres). Ces atouts, ils les doivent à leur simplicité : le remplacement des énormes câbles porteurs des ponts supendus par une toile d'araignée faite, dans le cas du pont de Normandie, d'un grand nombre (184) de petits haubans obliques de quelques centimètres de diamètre qui se partagent chacun une partie de la charge. Cette « harpe » fixée aux pylônes porteurs, c'est tout le secret de ces ponts.

Encore faut-il qu'elle ne vibre pas trop sous l'effet des vents et des tempêtes, ce que les ingénieurs de la société Fressynet ont obtenu en installant de puissants amortisseurs à la base de chaque hauban et en équipant cette gigantesque voile de câbles d'une série d'autres câbles, transverses ceux-là, « les aiguilles », destinées à empêcher que l'ensemble prenne trop de liberté. Une technique originale et sans doute *« exportable »*.

LE RÔLE DE L'INFORMATIQUE

De tels résultats n'ont pu s'obtenir qu'au prix de longues études. Canadiens, Japonais, Suisses, Danois et Allemands ont d'ailleurs participé à l'aventure car, curieusement, *« C'est une profession où l'on échange beaucoup, même sur ce qui ne marche pas. »* C'est ainsi que Lafarge, Bouygues et Campenon-Bernard ont concocté la recette d'un béton léger, de grande résistance, imperméable aux embruns et dans la composition duquel entrent de fines particules de silice. C'est ainsi que les concepteurs de l'ouvrage ont imaginé de profiler le tablier du pont en forme d'aile d'avion inversée pour mieux réagir au vent. Des solutions audacieuses derrière lesquelles se cachent des heures de calculs encore impossibles hier.

De fait, *« le véritable développement des ponts suspendus a coïncidé avec celui de l'informatique »*, explique Bertrand Deroubaix. Sans la puissance des grands calculateurs, seuls capables de modéliser le comportement des structures, de prévoir les effets du vent, le pont de Normandie n'aurait été qu'un rêve, et les sceptiques auraient eu beau jeu d'affirmer, mathématiques à l'appui, que ce pont serait aussi fragile que le pont suspendu de Tacoma qu'un vent de seulement 65 kilomètres à l'heure a vrillé et emporté comme fétu de paille en novembre 1940. Les temps ont heureusement changé et les ingénieurs d'aujourd'hui font *« des aller retour permanents entre ce qui est prévu et la manière dont les choses se comportent »*.

Les essais d'une barge stationnée sur la Seine et d'un remorqueur de haute mer, l'*Abeille Languedoc*, qui doivent tirer le pont dans tous les sens avec une force de 100 tonnes en portent témoignage. Mais la sécurité est à ce prix, si le pont de Normandie veut entrer un court instant dans l'histoire avant d'être détrôné demain par un pont à haubans plus grand encore, celui de Tatara (890 mètres), dont les Japonais viennent d'engager la construction.

Jean-François Augereau

■ **ALBUM. L'histoire de la construction** du pont de Normandie, depuis l'ouverture du chantier en 1988, est retracée dans un bel album publié par Le Cherche Midi Editeur. Les photographies sont de Jean Gaumy, le texte de Bertrand Deroubaix, avec une préface de Didier Decoin. 136 p., 280 F.

هكذا من الأصل

la Basse-Seine

du commun,

SOCIÉTÉ

FRANÇAISE DES JEUX L'enquête sur la gestion de la Française des jeux, conduite par le juge d'instruction Isabelle Orsini, met au jour l'existence d'un système de détournement de fonds. Mis en examen le 21 décembre 1994, l'ancien président de la Française des jeux, Gérard Colé, apparaît au centre de ce réseau. ● UNE PARTIE de l'enquête est néanmoins bloquée en Suisse, où Gérard Colé disposait d'un compte dans une banque de Lugano, grâce à la complicité d'un ancien député gaulliste, Henri Modiano, qui s'oppose à la levée du secret bancaire. ● DEVANT LE JUGE D'INSTRUCTION, Gérard Colé a affirmé avoir perçu des salaires occultes sur le conseil de l'Elysée. Une lettre saisie à son domicile et adressée à Michel Charasse, alors ministre du budget, évoque l'éventualité d'une intervention du chef de l'Etat dans cette affaire.

L'affaire Colé met en cause l'entourage du chef de l'Etat

Ancien PDG de la Française des jeux et ex-conseiller en communication de M. Mitterrand
Gérard Colé apparaît au centre d'un réseau de détournement de fonds transitant par la Suisse

A SES AVOCATS, l'ancien président-directeur général de la Française des jeux (FDJ) a recommandé le silence. Aux journalistes qui souhaitent l'interroger, Gérard Colé, qui fut également l'un des conseillers en communication du président de la République, fait répondre qu'il ne souhaite plus communiquer. *« Il ne veut surtout pas mener un jeu hors du palais de justice de Nanterre »*, nous a ainsi déclaré l'un de ses défenseurs, M[e] Patrick Maisonneuve. Mis en examen le 21 décembre 1994 par Isabelle Orsini, juge d'instruction au tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine), pour *« abus de biens sociaux, faux et usage de faux et ingérence »* et placé sous contrôle judiciaire, M. Colé s'en tient donc aux protestations écrites qu'il publia en novembre 1993, en réponse aux graves accusations contenues dans un rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) sur la gestion de la Française des jeux (*Le Monde* du 5 novembre 1993).

« Dans l'exercice de mon mandat d'administrateur-PDG, j'ai fait preuve d'une honnêteté sans faille, écrivait-il alors. *J'ai toujours agi au vu et au su de tous. J'ai amélioré et embelli les biens sociaux confiés à ma gestion, sans en abuser aucunement. »* Poursuivant dans de multiples directions l'enquête des fonctionnaires des finances, le juge d'instruction et les policiers de l'Office central de répression de la grande délinquance financière (OCRGDF) ont montré, depuis, combien ce plaidoyer *pro domo* méritait d'être relativisé. Plus qu'une somme de délits financiers dont l'ampleur est encore difficile à préciser, ce sont en effet les grandes lignes d'un système complexe de détournements que les enquêteurs semblent avoir mis au jour, où apparaissent plusieurs membres de l'entourage personnel de M. Colé, un ancien député gaulliste devenu homme d'affaires à la réputation sulfureuse, quelques comptes *« off shore »*, et jusqu'à certains familiers du chef de l'Etat.

En marge de la dénonciation d'un commissaires aux comptes, qui avait saisi la justice des irrégularités de la gestion de la Française des jeux, l'enquête préliminaire, ordonnée par le parquet de Nanterre dès le 18 octobre 1993, s'était d'ailleurs ouverte sur un parfum de délit d'initiés. La Commission des opérations de Bourse (COB) avait signalé à la justice l'acquisition par une filiale de la FDJ, la Française de finance, de 22 % du capital de la société du Change de la Bourse marseillais, coté sur le second marché, au moment même où une série d'opérations étaient constatées sur ce titre. La COB relevait en outre que le dirigeant de cette société méridionale comptait en même temps parmi les administrateurs de la FDJ. Aujourd'hui, il ne fait plus guère de doute que, dans l'attribution de certains marchés, la gestion de la FDJ fut empreinte de favoritisme, et qu'elle connut à son tour ses « initiés».

La sœur de Gérard Colé, Michèle Blondel, sculpteur et architecte de profession, a ainsi reconnu, au cours de l'enquête, ses interventions auprès de fournisseurs de la Française des jeux (en matériels d'exposition, notamment). En échange de sa présence à leurs côtés, qui leur garantissait l'obtention du marché, elle obtenait de ces sociétés une rémunération occulte au moyen d'importantes surfacturations adressées à la FDJ. Par cette filière, elle semble avoir perçu, en 1992 et 1993, près de 500 000 francs, son frère ratifiant en personne les devis présentés. Aussi a-t-elle également été mise en examen.

UN COMPTE BANCAIRE À LUGANO

De même l'ancienne épouse de Gérard Colé, Catherine Cauquil, dirigeante d'une société de décoration, semble avoir été imposée, en 1990 et 1992, par le PDG de la Française des jeux sur le chantier de l'*« université des détaillants »* du Loto national, à Vitrolles (Bouches-du-Rhône). Le cabinet d'architectes parisien retenu par la FDJ – qui n'était pas le moins-disant – avait, comme par hasard, sollicité le concours de la SARL « Noblesse oblige », dirigée par Catherine Cauquil, et dont les honoraires se sont montés à 1,4 million de francs. Le directeur du marketing de la FDJ, M. Grasset, longtemps réputé proche de Gérard Colé, a admis que la société de décoration fut bien imposée par ce dernier. Les enquêteurs ont, pour leur part, relevé que le prix total des travaux avait finalement atteint 44,7 millions de francs, au lieu des 27,4 millions de francs prévus...

C'est en outre au domicile d'une troisième femme, Dominique Galakhoff, ancienne hôtesse de l'air qui fut la compagne de Gérard Colé, que les policiers ont saisi des documents compromettants pour lui. Des relevés bancaires établissent ainsi que le PDG de la Française des jeux disposait d'une procuration sur un compte numéroté à la Krediet Bank de Lugano, en Suisse, et qu'il y effectua plusieurs retraits en espèces, sans que l'origine de ces fonds fût connue. Ce compte, qui aurait abrité jusqu'à 9 millions de francs au début de l'année 1991 et en a vu transiter bien davantage, a été ouvert par une énigmatique société Bikis dirigée par un homme d'affaires très proche de M. Colé, Henri Modiano. L'ex-PDG du Loto a d'ailleurs reconnu s'être rendu à Lugano à deux reprises, en compagnie de M. Modiano. Mais la commission rogatoire internationale délivrée vers la Suisse le 22 septembre 1994 par le juge Isabelle Orsini afin d'obtenir la levée du secret bancaire sur les mouvements de ce compte est aujourd'hui en panne, la banque et les avocats de M. Modiano ayant intenté des recours devant le tribunal d'instance de Lugano contre l'initiative du magistrat français.

UN ANCIEN DÉPUTÉ INTROUVABLE

C'est d'ailleurs dans cette ville suisse que se serait réfugié M. Modiano, indiquent des sources proches de l'enquête, lorsqu'il est parti précipitamment de Paris, quelques jours après la perquisition effectuée chez Dominique Galakhoff... Ancien député UDR (de 1968 à 1973) du treizième arrondissement de Paris, Henri Modiano, âgé de soixante-trois ans, possède bien une adresse aux Etats-Unis, à Fort Lauderdale (Floride), mais son téléphone y reste muet. Curieusement, le parcours sinueux de cet ancien gaulliste recèle un précédent à cet « exil » précipité. En 1972, poursuivi par la justice pour banqueroute après la faillite de la société qu'il avait créée, France-Elevage, Henri Modiano s'était déjà enfui, s'installant à New York après un séjour de deux ans en Israël qui ne laisse d'intriguer. Dans un rapport transmis au juge d'instruction, les policiers envisagent ses liens avec le Mossad, le service secret de l'Etat hébreu...



Condamné en 1980 à quinze mois de prison avec sursis, M. Modiano eut en outre, à la même période, des ennuis avec le fisc, mais refit brièvement surface en 1984 lorsque, fort de son passé gaulliste, il fonda une « Association pour le soutien de l'action actuelle du président Mitterrand dans le domaine économique » dont nul ne sait quel fut son destin. Devenu, dix ans plus tard, l'ami du conseiller du président, M. Modiano aurait été chargé de développer les « produits » de la FDJ en Russie, dans le cadre du développement international tant souhaité par M. Colé. Des filiales de la FDJ ayant semble-t-il été implantées en Corée sans grande transparence, le juge Isabelle Orsini a d'ailleurs délivré une commission rogatoire internationale à destination de ce pays, ainsi que deux autres aux Etats-Unis.

L'enquête a aussi mis en lumière le passé fiscal, plus récent, de Gérard Colé. Conseiller à la présidence de la République de 1986 à 1989, nommé en juin 1989 par M. Mitterrand à la tête de la FDJ, l'ancien publicitaire semble notamment avoir disposé d'autres sources de revenus, à travers un poste de chargé de mission au groupe Air France et à travers la société de communication Tourism Press Service (TPS), dont il était le gérant. Alors qu'il déclarait au fisc, pour les années 1987, 1988, 1989 et 1990, que cette société était sans activité, l'administration avait pu constater que plusieurs entreprises déclaraient, elles, des paiements au profit de TPS, sur la foi de factures de *« consultation»*.

UNE LETTRE À M. CHARASSE

C'est par exemple le cas du groupe Carat, acheteur d'espaces publicitaires, qui a réglé pour 765 000 francs d'interventions diverses à TPS de 1984 à 1989. Interrogé au cours de l'enquête sur ces « compléments de salaires » dissimulés, M. Colé a indiqué que cette solution lui avait été soufflée à l'Elysée, où l'on était dans l'impossibilité de le rémunérer à sa juste valeur. *« Je n'imagine pas l'Elysée, ni personne à l'Elysée, donner ce genre de conseil »*, nous a déclaré à ce propos, mercredi 18 janvier, Michel Charasse, sénateur et conseiller du chef de l'Etat, ancien ministre du budget, et dont les liens d'amitié avec Gérard Colé sont notoires.

Au domicile personnel de l'ancien président de la FDJ, à Neuilly (Hauts-de-Seine), les policiers ont ainsi découvert la copie d'une lettre manuscrite adressée à M. Charasse, et datée du 22 janvier 1991, dans laquelle M. Colé évoque ses difficultés avec le Trésor. Désignant Pierre Bérégovoy, alors ministre des finances, comme le responsable de ses ennuis – *« Tu m'a dis qu'il inspirait les tracasseries dont je suis l'objet »*, écrivait-il à Michel Charasse –, Gérard Colé relatait un entretien avec M. Mitterrand : *« J'ai parlé au président dimanche, qui a eu l'air étonné et qui a dit que tu allais arranger ça... »* Signalant la découverte de ce courrier dans l'un de leurs rapports au juge Orsini, les policiers de l'OCRGDF ont cru bon d'ajouter que les ennuis fiscaux de M. Colé, dès lors, n'avaient connu aucune suite...

UNE INTERVENTION DE M. TAPIE

« Je n'ai pas le souvenir d'avoir reçu un tel courrier, ni d'y avoir répondu, a indiqué Michel Charasse au *Monde. Je ne me rappelle pas d'intervention en faveur de M. Colé, que je connais bien et que je voyais assez souvent. Mais peut-être, si cette lettre m'est parvenue, a-t-elle été traitée par l'un des membres de mon cabinet : durant mon séjour au ministère, j'ai vu passer 6 000 à 8 000 dossiers... »* L'intervention en sa faveur d'un autre ami fidèle de M. Colé, cette fois auprès d'une banque, paraît en revanche ne pouvoir être niée. L'instruction a montré qu'au début 1991 c'est Bernard Tapie qui a permis au PDG du Loto d'obtenir de la SDBO, filiale du Crédit lyonnais dont les démêlés avec l'impécunieux député des Bouches-du-Rhône sont devenus fameux, une *« avance sans garantie »* de 1 million de francs. Une avance que M. Colé a finalement remboursée sans bonne volonté, s'il faut en croire le témoignage de son ancienne compagne, qui assure aux enquêteurs qu'elle-même fut sollicitée, après leur rupture, pour contribuer à cet effort financier,

Paradoxalement, lors d'une perquisition effectuée au domicile de M. Colé, les policiers ont pourtant découvert plusieurs dizaines de milliers de francs en argent liquide. Démissionné d'office de la présidence de la FDJ au mois de décembre 1993, après que le chef de l'Etat eut finalement consenti à signer un décret en ce sens à la suite de la publication du rapport de l'Inspection des finances, l'ancien conseiller en communication du président a simplement indiqué qu'il s'agissait de sommes prélevées sur les *« fonds secrets »* remises par l'Elysée et Matignon, entre 1988 et 1991. Ce qui revient à dire que Gérard Colé aurait laissé dormir cet argent chez lui, durant au moins trois ans, sans y toucher...

Hervé Gattegno



Les « marges bénéficiaires » de M. Carré

Mis en examen et écroué le 26 octobre 1994, le *designer* Alain Carré a-t-il *« escroqué »* la Française des jeux, comme l'assure Gérard Colé ? En charge, depuis 1988, du marché de l'agencement des 11 000 points de vente du Loto, le groupe Carré est soupçonné d'avoir surfacturé ses prestations, à hauteur de 100 millions de francs. Ses avocats, M[es] Marjorie Armand-Allo et Olivier Schnerb, parlent d'une *« marge bénéficiaire importante mais légale »*, et entendent verser une expertise à l'appui de leurs dires. Dans un rapport cité par *l'Express* du 19 janvier, les policiers écrivent que la FDJ acceptait *« sans discussion préalable de verser 20, voire 40 % d'acomptes à la commande, assurant seule le coût financier de ses avances en trésorerie »*.

Le conflit entre deux magistrats de Perpignan est soumis au Conseil supérieur de la magistrature

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, le palais de justice de Perpignan vit au rythme des différends entre le président du tribunal, Jean-Louis Vuillemin, et le procureur de la République, Louis Bartoloméi. Chargés d'orchestrer à deux voix la vie de leur juridiction, les deux hommes ne se sont pas adressé la parole depuis juin 1993. L'ordre du jour des assemblées générales donne parfois lieu à quelques flottements, certains des rapports communs ne sont pas cosignés, et la notation des fonctionnaires s'effectue au cours de navettes écrites destinées à éviter tout contact entre les deux hommes. *« La dissension*, notait l'inspection des services judiciaires après une visite d'un mois à Perpignan, en novembre 1993, *prend souvent la forme de maladresses (...), d'attitudes ou de comportements personnels ou professionnels volontairement désobligeants ou perçus comme tels, d'incompréhensions mutuelles ou de mesquineries... »*

En dépit de ce climat d'hostilité, le tribunal semble ne pas avoir trop souffert de cette mésentente. *« La situation actuelle de la juridiction se révèle dans l'ensemble relativement satisfaisante »*, constatait dans un second rapport l'inspection des services judiciaires. Agacée par la persistance des *« différends »* entre les deux hommes, elle appelait cependant à *« l'exercice retrouvé d'une justice apaisée et plus soucieuse des intérêts collectifs et généraux que des préséances, des pouvoirs ou des humeurs des responsables de la juridiction »*.

Au vu de ces rapports, la chancellerie décidait le 19 mai 1994 de se lancer dans une procédure rarissime : engager des poursuites disciplinaires conjointes envers les deux chefs de juridiction. Selon la Place Vendôme, c'est la première fois qu'une mésentente entre un président et un procureur est portée devant le Conseil supérieur de la magistrature.

DEUX INCIDENTS DÉTERMINANTS

Parmi les nombreux incidents qui ont émaillé la vie du tribunal, le garde des sceaux en a retenu deux. Le premier a eu lieu en juin 1993 : après le saccage des sépultures juives du cimetière de Perpignan, Louis Bartoloméi avait requis, un vendredi, l'ouverture d'une information judiciaire. En dépit de l'importance de l'affaire, le président avait attendu le lundi pour désigner un juge d'instruction. Le procureur, irrité par cette inertie, avait donc dénoncé dans un communiqué une vacance qui *« laissait les services de police sans directive, dans un vide juridique à un moment crucial des investigations »*. Le président avait immédiatement répliqué en fustigeant une *« polémique artificielle et stérile »*.

LA RÉACTION DE LA CHANCELLERIE

Le second épisode date de 1991, au cours d'une audience *« sensible »* où un ancien bâtonnier comparaissait pour fraude fiscale. Bien que la loi l'oblige à rendre son jugement en présence du procureur, le président avait annoncé la décision de relaxe sans attendre le retour de M. Bartoloméi, qui s'était retiré quelques instants dans son bureau. La rédaction du jugement donnait alors lieu à d'infinis chassés-croisés et à de multiples fureurs : à la demande de M. Vuillemin, le greffier en chef mentionnait malgré tout la présence du procureur, ce qui entraînait la colère de M. Bartoloméi, qui exigeait qu'il soit fait état de l'absence du parquet. Muni du nouveau texte, le greffier en chef repartait alors voir le président, qui refusait de signer le document corrigé, tandis que le procureur constatait qu'un jugement mentionnant la présence fictive du parquet était un faux en écritures publiques.

Plus généralement, la chancellerie accuse le président et le procureur de Perpignan d'avoir manqué aux devoirs de leur charge. Le président et le procureur ont, aux yeux de la Place Vendôme, *« déstabilisé la juridiction au préjudice de la sérénité de la vie judiciaire, de la dignité attachée à la charge et de la crédibilité du service public de la justice »*. *« L'ensemble de ces faits*, conclut le texte, *caractérise un manque de sens des responsabilités particulièrement grave, contraire à la prééminence et au prestige de leurs fonctions. »*

AUX LIMITES DU TOLÉRABLE

Si la lourdeur du climat judiciaire de Perpignan ne fait guère de doutes, l'utilisation des procédures disciplinaires pour mettre fin à une incompatibilité d'humeur soulève un débat de fond. Dans son rapport, l'inspection des services judiciaires se demandait d'ailleurs si une mésentente, même au sommet, relevait de la compétence du CSM. Constatant que ces comportements avaient *« pour auteurs des magistrats par ailleurs de grande qualité, dévoués à leurs fonctions et bien notés »*, elle s'interrogeait sur l'opportunité de *« poursuites aux fins de sanction »*. Estimant cependant que les limites du tolérable étaient *« dépassées »*, elle invitait le garde des sceaux à sévir.

Le Syndicat de la magistrature, qui défend Louis Bartoloméi, ne l'entend pas de cette oreille. Aux yeux du SM, ces poursuites, destinées à éliminer un *« procureur encombrant »* qui mène une politique pénale dynamique, notamment en matière de corruption, illustrent les *« tares »* du système disciplinaire français. *« La procédure devant le CSM est totalement arbitraire*, estime le secrétaire général, Jean-Claude Bouvier. *Louis Bartoloméi a été entendu sans avocat au cours d'auditions-marathons dont l'une s'est prolongée jusqu'à quatre heures. On va jusqu'à lui reprocher des notations rédigées en 1972, alors qu'il était militant du SM et que la répression antisyndicale était très forte ! Quant aux débats et aux délibérés, ils sont secrets. »* Pour leur part, les défenseurs de M. Vuillemin se refusent à toute déclaration.

Anne Chemin

Le CSM

L'organe disciplinaire des magistrats est le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Les magistrats du siège comparaissent devant le CSM-siège, présidé par le premier président de la Cour de cassation, et ceux du parquet devant le CSM-parquet, présidé par le procureur général près la Cour de cassation. Les poursuites sont engagées par le garde des sceaux. Le CSM-siège rend une décision qui s'impose à tous, y compris au gouvernement, alors que le CSM-parquet transmet un avis au garde des sceaux, qui n'est pas tenu de le suivre. Les sanctions vont de la réprimande avec inscription au dossier à la révocation, en passant notamment par le déplacement d'office, l'abaissement d'échelon, la rétrogradation ou la mise à la retraite d'office.

Quatre industriels de travaux publics sont placés en garde à vue à Grenoble

Les enquêteurs cherchent l'origine des fonds qui alimentaient le système Carignon

Les policiers qui enquêtent sur le système de corruption politique mis en place dans l'agglomération grenobloise entendent recueillir les témoignages des patrons des plus grosses sociétés opérant sur les marchés publics passés par la ville de Grenoble, la Communauté de communes de l'agglomération et le conseil général de l'Isère. Quatre de ces dirigeants d'entreprise ont été placés, mardi 17 janvier, en garde à vue.

GRENOBLE
de notre bureau régional

Les déclarations faites par Guy Névache, troisième adjoint au maire de Grenoble, chargé des grands travaux, également premier vice-président de la Communauté, devant le juge Philippe Courroye qui instruit, à Lyon, l'affaire de la privatisation de l'eau de Grenoble, et devant Christian Blaes qui examine, à Grenoble, son dossier, confirment les soupçons qui pèsent sur le financement occulte de l'activité politique de l'ancien ministre de la communication, Alain Carignon, mais aussi d'un certain nombre d'élus de l'agglomération, de droite comme de gauche (*Le Monde* du 10 janvier).

Les trois gérants de l'entreprise Pascal, Joseph-Pascal Suisse, soixante-deux ans, son frère Jean-Claude, cinquante-cinq ans et Jean-Pierre Desroches, cinquante et un ans, mais aussi le représentant à Grenoble de l'entreprise Jean Lefèbvre, filiale de la Lyonnaise des eaux, Jacques Allègre, soixante et un ans, ont été placés, mardi 17 janvier, en garde à vue dans les locaux de la division financière du service régional de police judiciaire (SRPJ), à Grenoble. Ils sont notamment interrogés sur les conditions, très particulières, de passation des marchés avec la ville et la Communauté. Les enquêteurs ont, en effet, pu établir que l'une et l'autre avaient pris l'habitude, depuis une dizaine d'années, de travailler avec un tout petit nombre d'entreprises de travaux publics. Quelques sociétés avaient systématiquement les faveurs des élus grenoblois chargés, au sein de la commission d'appel d'offres, d'ouvrir les enveloppes contenant les propositions de prix émanant des entreprises mises, théoriquement, en concurrence.

> Les magistrats poursuivront « toute recherche délibérée d'un enrichissement personnel, et le mépris affiché de la loi »

Les enquêteurs tentent d'établir que ces sociétés *« chanceuses »* disposaient en réalité de *« clés »*, préalablement négociées avec elles par les responsables de la ville, de la Communauté et du département. Ainsi des contraintes techniques précises, introduites opportunément dans le cahier des charges des appels d'offres, éliminaient-elles systématiquement les entreprises qui ne les maîtrisaient pas, ou qui ne disposaient pas des brevets nécessaires.

C'est ainsi que la société SGREG, filiale du groupe Bouygues, a pu monopoliser le marché du bitume grenoblois entre 1984 et 1989. De la même manière, le groupe SDE Travaux, spécialisé notamment dans la restauration des immeubles, a été très souvent retenu. Son PDG, Paul Crovella, a été mis en examen le 22 décembre. Il est poursuivi pour abus de biens sociaux. En effet, les « facilités » qui étaient accordées aux entreprises opportunément retenues avaient comme contrepartie le versement, par elles, de sommes d'argent ou l'exécution de travaux effectués parfois dans des demeures personnelles. C'est à la suite de l'exécution de ces contrats occultes qu'est « tombé » l'adjoint aux grands travaux de la ville de Grenoble, Guy Névache, qui s'était fait aménager gratuitement une cuisine d'un montant de 126 000 francs dans sa villa de Meylan. Dans son édition du 17 janvier, *Le Dauphiné libéré* rapporte que l'élu a également reconnu avoir reçu une somme de 60 000 francs, en coupures de 500 francs, versée de la main à la main, au mois d'octobre 1994, par le responsable local de l'entreprise Jean Lefèvre.

Les magistrats ont, semble-t-il, décidé de remonter les filières grenobloises de l'« argent sale ». Lors de la séance solennelle d'ouverture de la nouvelle année judiciaire, le procureur de la République, Jean-François Lorans, a rappelé, devant un parterre d'élus, que *« toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire, y compris territorial, qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit, doit en donner avis au parquet »*. Il a précisé que celui-ci poursuivra *« toute recherche délibérée d'un enrichissement personnel, direct ou indirect, et le mépris affiché de la loi. (...) S'il le faut, l'application de la loi sera requise avec fermeté, sans autre état d'âme que la satisfaction d'un difficile devoir accompli et le regret sincère d'avoir à sanctionner des comportements que la légitimité, tirée du suffrage universel, ne peut, en régime démocratique, aucunement justifier»*.

Le parquet ne pouvait pas afficher plus clairement ses intentions.

Claude Francillon

Les élèves de Sciences Po reconduisent leur grève

CONFLIT. A l'Institut d'études politiques de Paris, les négociations entre la direction et les étudiants en grève depuis le 17 janvier, ont échoué, mercredi 18 janvier, dans la soirée. A l'issue d'une assemblée générale houleuse, une majorité de grévistes a décidé la poursuite de l'occupation des locaux après avoir refusé les propositions du médiateur, Jean-Paul Fitoussi, nommé par Alain Lancelot, directeur de l'IEP, pour tenter de mettre fin au conflit. Ce dernier avait accepté de revenir sur sa proposition de remplacer les bourses de l'Institut et de la Fondation par un système de prêts. Il s'était aussi engagé à revoir l'ensemble des aides sociales aux étudiants.

Ceux-ci continuent de demander le rétablissement du montant des bourses tel qu'il était fixé antérieurement – soit 2 millions de francs –. au lieu de la somme de 1,35 million proposée par le médiateur.

La cour d'appel de Fès reprend le procès des commandos islamistes

MAROC. Le procès des commandos islamistes ayant participé à la campagne d'attentats du mois d'août au Maroc a repris, mercredi 18 janvier, devant la cour d'appel de Fès, après une semaine de report (*Le Monde* des 11 et 12 janvier).

La cour a rejeté la requête des avocats français, qui avaient demandé la convocation pour témoignage du ministre d'Etat marocain de l'intérieur, Driss Bassri, et de son homologue algérien, Meziane Cherif, ainsi qu'un supplément d'information à la suite de l'arrestation, ces dernières semaines en Allemagne, du commanditaire présumé de l'attentat contre l'hôtel de Marrakech (deux touristes espagnols tués le 24 août) et de l'un des membres de ce commando. Les avocats français des accusés franco-marocains et franco-algériens ont tenté en vain d'obtenir le renvoi du procès des dix-huit inculpés, dont sept risquent la peine de mort. – (*Corresp.*)

■ **CARLOS : Illitch Ramirez-Sanchez a été mis en examen** dans l'attentat contre le TGV Paris-Marseille, mercredi 18 janvier, par le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière. Cette mise en examen est liée à l'explosion d'une bombe, le 31 décembre 1983, visant le TGV à Tain-l'Hermitage (Drôme), qui avait provoqué la mort de trois personnes.

■ **LOGEMENT : plus d'une dizaine d'organisations syndicales,** politiques ou de défense des droits de l'homme ont constitué, mardi soir 17 janvier, une « coordination logement » dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, en rappelant, dans une lettre adressée au maire de l'arrondissement, que les familles de six immeubles du quartier *« font l'objet d'un avis d'expulsion de la Ville de Paris »*.

Julienne N. demande l'asile au nom du « génocide » tutsi

UN RWANDAIS d'origine tutsie peut-il obtenir le statut de réfugié politique en France au nom du génocide perpétré l'été dernier ? Non, avait répondu la commission de recours des réfugiés (CRR), lundi 16 janvier, parce que les Tutsis du FPR sont aujourd'hui au pouvoir. Après cette décision controversée, la commission examinait mercredi 18 janvier le cas d'une jeune Tutsie exilée en France depuis 1993, et qui avait failli être reconduite à la frontière en pleine période de massacres.

Par deux fois, la voix douce de Julienne N., vingt-cinq ans, s'est cassée : quand elle a été invitée à préciser les sévices qu'elle a subis et lorsque le président de Bresson lui a demandé si aujourd'hui encore elle craignait de retourner au pays. *« Ma famille a été massacrée,* a-t-elle murmuré. *Avec tout ce que j'ai subi depuis 1990, je ne veux plus poser les deux pieds au Rwanda.»*

« COMME SI RIEN NE S'ÉTAIT PASSÉ »

Le 16 juin dernier, la même commission avait rejeté son recours, confirmant la décision prise par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). L'administration avait alors donné un mois à Julienne pour quitter la France. Pourtant, elle n'avait cessé d'expliquer qu'elle avait été licenciée, comme tous les Tutsis, de son entreprise, puis incarcérée pour avoir protesté, et qu'elle avait subi des sévices policiers. Mais, en septembre 1993, son histoire ne convainc pas l'Ofpra. les persécutions contre les Tutsis ne font pas encore la « une » de l'actualité. En juin 1994, alors que les massacres font rage au Rwanda, la décision aberrante de refouler la jeune Rwandaise, révélée par *Libération*, suscite un lourd malaise.

Le président de la commission de recours des réfugiés, Jean-Jacques de Bresson, s'émeut alors, déclarant, dans un entretien au *Monde*, que ce dossier devait être *« repris »*. M. de Bresson évoque même l'application au *« terrible génocide »* rwandais d'une disposition de la convention de Genève rédigée en 1951 à l'intention des juifs d'Europe centrale qui ne supportaient pas l'idée de rentrer en Allemagne. Ce texte prévoit que, même si les risques directs pour leur vie ont cessé, des victimes peuvent refuser de rentrer dans leur pays en invoquant *« des raisons impérieuses tenant à des persécutions antérieures »*.

« Imaginez le retour de Julienne dans son village, a plaidé M[e] Elisabeth Hamot. *Sa rencontre avec d'anciens voisins qui ont massacré sa famille. On ne peut pas, sous prétexte que le FPR a pris le pouvoir, faire comme si rien ne s'était passé»*. Les défenseurs de Julienne N. craignent que la décision de la CRR, mise en délibéré à plusieurs semaines, lui refuse le statut de réfugié, précisément parce qu'elle appartient à l'ethnie tutsie, victime d'un génocide, mais aujourd'hui aux commandes du pays.

ANALYSE SIMPLISTE

Quelques heures plus tôt, la commission avait rejeté le recours de Degaulle N., militant du FPR d'origine tutsie, persécuté par l'ancien gouvernement, au motif qu'il n'aurait plus rien à craindre en cas de retour au pays, depuis l'arrivée de ce parti au pouvoir. Cette décision, rendue par la plus haute formation de la CRR, ne fait pas mention du génocide des Tutsis ni de la disposition de 1951. *« La commission flirte avec le négationnisme »*, a protesté la Cimade, qui fustige l'analyse *« simpliste »* du conflit rwandais qui consisterait à ne donner l'asile qu'aux seuls Hutus. Le même jour, la CRR a en effet accordé le statut de réfugié à Manzi A., un Tutsi qui vivait depuis vingt ans avec une carte d'identité mention « Hutu » pour échapper aux persécutions.

Philippe Bernard

Devant les assises de Lille, cinq meurtres pour une voiture

LILLE,
de notre correspondant

Une dérisoire histoire de voiture gagée. Et, au bout, cinq meurtres, ceux d'un couple et de trois enfants. Le procès devant la cour d'assises du Nord, qui a débuté mercredi 18 janvier, doit durer trois jours. Denis Guédin, tourneur, trente ans, vivant à Quarouble, ancienne cité minière toute proche de la frontière belge, et sa concubine, Sylvie Vancaneghem, vingt-quatre ans, sont poursuivis respectivement pour assassinats avec préméditation et pour complicité d'assassinat.

Au mois d'août 1991, Denis Guédin, passionné de voitures, vend pour la somme de 46 000 francs une Ford Escort à un couple de Wallers-Aremberg, les époux Roucoult, Frédéric, trente-trois ans, et son épouse, Anne-Marie Faehr, vingt-neuf ans. Au moment d'effectuer les démarches administratives, M. et M[me] Roucoult apprennent que le véhicule est gagé et qu'ils ne peuvent obtenir la carte grise. *« Rapportez le véhicule, je vous rendrai l'argent »*, répond Denis Guédin quand son acheteur lui fait part de sa déconvenue. Dans l'après-midi du 5 août, M. et M[me] Roucoult quittent leur domicile. Ils emmènent avec eux leur fille, Elodie, trois ans, et deux de leurs neveux, David, quatorze ans, et Jonathan, cinq ans. Personne ne les reverra vivants.

Le lendemain midi, un promeneur découvre cinq corps ficelés et emballés dans des sacs poubelle dans un bois de l'autre côté de la frontière, à Beloeil en Belgique. Interrogé le lendemain, Denis Guédin confirme avoir vu la famille Roucoult chez lui dans l'après-midi du lundi. Puis, il disparaît avec sa concubine. Ils seront interpellés le 8 août au matin à Blériot-Plage, à proximité du chantier du tunnel sous la Manche. Les investigations ont permis d'établir la préméditation. Ayant acheté entre-temps un véhicule 4 x 4, Denis Guédin n'avait plus d'argent pour rembourser son acheteur. Quatre jours avant le meurtre, il avait fait part à sa compagne de son intention d'éliminer les époux Roucoult. Le matin même du drame, il avait acheté un calibre 22 long rifle, des munitions et un silencieux. Quand les époux Roucoult arriveront, ils tomberont dans un véritable guet-apens.

La première journée du procès a été consacrée à l'examen de la personnalité des deux prévenus. Cadre familial trop strict et trop rigide pour Denis Guédin, aîné d'une famille de quatre enfants. Le père, ancien mineur, a reconnu devant les jurés qu'il pouvait avoir été *« autoritaire et sévère »*. Et tous les témoignages concordent en ce sens : est-ce donc par crainte du père, par refus d'être *« humilié »*, que Denis Guédin a *« plus eu peur des dettes que de tuer »* ?

Pour Sylvie Vancaneghem, cadre familial trop perturbé sinon inexistant : un père alcoolique, des parents divorcés alors qu'elle avait cinq ans, une scolarité difficile du fait d'un retard mental. Sylvie est le plus souvent soumise, se réfugiant dans le mutisme pour se protéger. Les parents Guédin, qui ne comprennent pas le geste de leur fils, reprochent à sa compagne de n'avoir rien dit. Se rendait-elle compte de ce qui se tramait ? Etait-elle capable d'intervenir ? C'est peut-être la seule véritable inconnue dans cette affaire.

Jean-René Lore

Le nouveau paysage des classes prépas pour la rentrée 1995

Le ministère de l'éducation nationale présente une réforme modifiant en profondeur un système en vigueur depuis 1973

IL A FALLU près d'un an aux deux ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur pour achever la réforme des classes préparatoires aux grandes écoles. C'est peu dire que le nouveau dispositif, annoncé dans ses grandes lignes le 10 février 1994 par François Bayrou et François Fillon, était attendu. Prévu pour la prochaine rentrée de septembre 1995, il doit prolonger la réforme des lycées qui entre dans sa phase finale avec la version rénovée du baccalauréat en juin.

A quelques semaines du retrait des dossiers d'inscriptions dans les établissements, un grand nombre d'élèves et de familles commençaient à s'inquiéter du retard pris. Pour répondre à cette attente, le ministère de l'éducation a fini par dévoiler, jeudi 19 janvier, la nouvelle organisation, bien que les derniers textes officiels correspondants ne soient pas encore publiés.

Cette réforme modifie en profondeur un système en vigueur depuis 1973. Elle a nécessité des ajustements incessants entre les principaux intéressés : l'Etat, les enseignants, leurs syndicats ou leurs associations, et surtout les grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce. Ces dernières ont fortement pesé sur la définition du nouveau paysage des prépas, pour une large part dessiné en fonction de leurs exigences. Il en est ainsi de l'affaiblissement relatif de la part des mathématiques comme instrument de sélection des futures « élites », tant dans les sections scientifiques qu'économiques. De même, la nouvelle filière des sciences de l'ingénieur, instituée dès la première année de prépa, devrait proposer une formation pratique et expérimentale plus conforme aux besoins des établissements.

De leur côté, les écoles de commerce et de gestion ont obtenu le passage d'un à deux ans de la préparation à leur concours. Cet allongement leur permet de revendiquer le standard européen à bac + 5.

D'autres modifications ont été introduites, destinées à élargir le champ du recrutement comme des débouchés.

● **Les classes préparatoires littéraires.** La principale innovation concerne l'ouverture, dès 1995, d'un concours d'entrée « lettres et sciences humaines » dans quelques grandes écoles de commerce (HEC, ESSEC, ESCP, ESC Lyon...). Certaines d'entre elles ont par ailleurs déjà accepté des étudiants admissibles dans les écoles normales supérieures, jusque-là principal débouché sélectif des khâgnes. Les instituts d'études politiques et les écoles de journalisme pourraient également accueillir des étudiants de prépas lettres.

● **Les classes économiques et commerciales.** Elles sont composées de trois voies : scientifique (bac S et éventuellement ES option math), économique (bac ES et éventuellement L option math) et technologie (STT). Outre la préparation aux concours des écoles, elles offrent désormais une possibilité de validation partielle du DEUG de sciences économiques à des étudiants qui auront réussi trois épreuves de qualification. Ils devraient pouvoir s'inscrire en licence, maîtrise de sciences et de gestion (MSG), maîtrise d'informatique appliquée à la gestion des entreprises (MIAGE)... Cette ouverture risque fort d'instituer de nouvelles formes de concurrence entre les écoles de commerce – notamment les moins réputées – et certaines filières universitaires.

● **Les classes scientifiques.** La création d'une nouvelle filière de sciences de l'ingénieur (SI) bouleverse fondamentalement l'ordonnancement actuel. A partir d'un bac S indifférencié, trois sections sont proposées pour le premier trimestre de la première année : mathématiques-physiques et sciences de l'ingénieur (MPSI) ; physique-chimie et sciences de l'ingénieur (PCSI) ; physique-technologie et sciences de l'ingénieur (PTSI). Au second trimestre, les élèves choisissent une option en vue de leur orientation dans les quatre filières de seconde année : MP ou PSI pour les étudiants de MPSI ; PC ou PSI pour les étudiants de PCSI ; PT ou PSI pour les étudiants de PTSI.

Avant même que cette réforme ne soit mise en oeuvre, des craintes se sont déjà exprimées sur la persistance d'une « voie royale », essentiellement mathématique. Ce risque, réel, doit être minimisé, estime-t-on au ministère, depuis que la plupart des grandes écoles d'ingénieurs ont pris l'engagement de diversifier leur recrutement. L'Ecole des mines, Centrale mais aussi Polytechnique, réserveraient ainsi une place non négligeable aux élèves en sciences de l'ingénieur.

La répartition des sections dans les lycées s'est largement inspirée des prévisions établies par la Conférence : 30 % pour la section MP, 30 % pour PC, 23 % pour PSI et 17 % pour PT. A la direction des lycées, on souligne par ailleurs que les grands lycées, notamment parisiens, se sont portés candidats à l'accueil de la nouvelle section. La difficulté, y indique-t-on, étant de compenser ces ouvertures par un montant équivalent de fermetures dans les autres sections.

Michel Delberghe

Un nombre d'étudiants en baisse régulière

La réforme des classes préparatoires n'est pas assurée de susciter un regain d'intérêt et une recrudescence de candidatures parmi les futurs bacheliers. Malgré l'augmentation importante des sections et leur diversification géographique, le nombre d'étudiants en classes préparatoires n'a cessé de diminuer, passant de 58 329 en 1991 à 57 120 à la dernière rentrée. Cette baisse est particulièrement nette dans les prépas commerciales. Par ailleurs, les ministères concernés avaient souhaité que cette réforme soit mise en œuvre à coût constant. Si les créations d'emplois d'enseignants seront limitées, malgré le doublement de la scolarité des prépas commerciales, l'équipement de la nouvelle filières des sciences de l'ingénieur est d'ores et déjà évalué à près de 50 millions de francs.

Les médecins entre « techniciens » et « relationnels »

Les généralistes, les psychiatres et les ophtalmologistes fondent leur pratique sur des consultations plus longues et une meilleure écoute des patients que les cardiologues et les chirurgiens, selon une étude de l'ancien CERC

Les différences de revenus entre praticiens varient beaucoup selon la pratique professionnelle. En conséquence, la distinction traditionnelle entre médecins généralistes et médecins spécialistes semble moins pertinente. L'ex-CERC distingue les praticiens dont le métier se fonde sur la consultation et l'écoute. Parmi eux figurent notamment les généralistes ou les psychiatres, dont les revenus évoluent assez régulièrement tout au long de leur carrière. L'autre catégorie recouvre les médecins pratiquant des actes plus techniques, tels que les chirurgiens et les cardiologues. Ceux-ci voient leurs revenus stagner en seconde partie de carrière sans qu'une activité salariée complémentaire compense cette baisse. Toutefois, ils arrivent à se constituer un capital professionnel non négligeable lorsqu'ils parviennent en fin de carrière.

LA DISTINCTION entre médecins généralistes et médecins spécialistes n'est sans doute plus totalement adaptée à la réalité du monde médical. Selon une étude réalisée par l'ancien Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC), avant sa suppression par le gouvernement, et publiée par le ministère des affaires sociales, les clivages s'effectuent plus nettement autour de la pratique professionnelle des praticiens. Ces recherches, menées en 1991 auprès de 1 400 médecins conventionnés exerçant depuis plus d'un an, font apparaître deux groupes distincts parmi les 110 000 médecins libéraux français : ceux qui fondent leur pratique sur la consultation et l'écoute et ceux dont l'activité est plus *« technique »*.

Dans le premier groupe, dont la pratique est fortement *« relationnelle »*, on retrouve les généralistes et les psychiatres, mais aussi une bonne fraction des ophtalmologistes. Les dermatologues et les pédiatres en font sans doute partie, estiment les experts chargés de l'étude, bien que leur enquête n'ait pas porté sur ces spécialités. Fortement féminisée, cette première entité se caractérise par des consultations plus longues, des capitaux engagés moins importants, et une installation intervenant en général immédiatement après l'achèvement des études. *« Tous ces facteurs contribuent à un moindre niveau de revenus »*, indique le rapport.

Le deuxième groupe rassemble des praticiens dont la médecine est beaucoup plus *« technique »*, axée sur l'intervention chirurgicale ou l'exploration fonctionnelle. Les chirurgiens, les cardiologues et les ophtamologistes spécialisés dans les actes de chirurgie en font partie. Ceux-ci, avant de *« visser leur plaque »*, font précéder leur installation de plusieurs années d'exercice hospitalier, ce qui leur permet de se constituer une clientèle et un bon réseau de relations parmi leurs confrères. Si leur activité est tout de suite soutenue, la seconde moitié de leur carrière – plus courte, du fait d'une installation tardive, vers trente-quatre ans en moyenne – se traduit par une certaine stagnation de leurs ressources, que l'apport de revenus salariés ne permet pas de compenser totalement.

En 1991, le revenu annuel des médecins libéraux atteignait 322 000 francs en moyenne pour les généralistes, contre 500 000 francs pour les cardiologues, 748 000 francs pour les chirurgiens, 467 000 francs pour les ophtamologistes et 313 000 francs pour les psychiatres. Ces chiffres sont toutefois difficiles à interpréter, dans la mesure où l'éventail des revenus est très large au sein d'une même catégorie de praticiens.

Selon le CERC, la comparaison avec les salaires des cadres supérieurs doit être relativisée car, à la différence du salarié, le praticien a vocation à se constituer un capital professionnel et exerce moins longtemps. En fin de carrière, ce capital est évalué à 600 000 francs pour les généralistes, 800 000 francs pour les cardiologues, 1 million de francs pour les ophtamologistes et 1,5 million de francs pour les chirurgiens.

Le CERC indique également que les médecins travaillent autant, voire plus longtemps que les cadres supérieurs : environ cinquante heures par semaine. Les chirurgiens déclarent travailler dix heures de plus, notamment du fait des astreintes. L'exercice en cabinet de groupe, très répandu dans les disciplines techniques, réclamant un équipement onéreux, s'étend à l'ensemble du corps médical et concerne 37 % des généralistes et 24 % des psychiatres.

Cette forme d'organisation efficace semble participer à l'amélioration des revenus. *« Les incontestables économies de moyens s'accompagnent d'un plus haut niveau d'équipement, d'un recours plus grand au personnel salarié, d'un moindre engagement du conjoint »*, souligne le rapport.

Michèle Aulagnon

★ ***Le revenu des médecins libéraux et ses déterminants.*** **SESI. La Documentation française.**

Proportion des médecins combinant activité libérale et activité salariée

en pourcentage

Généralistes
Dermatologues
Chirurgiens
Ophtalmologues
Gynécologues
Pédiatres
Cardiologues
Psychiatres

0 5 10 15 20 25 30 35 40 45 50

Source : CNAM 1991.

Les généralistes consacrent peu de temps à une éventuelle activité salariée. Ils sont souvent aidés par leur conjoint, qui n'est que rarement rémunéré.

Le hamburger n'a pas encore détrôné le jambon-beurre

POUR LE REPAS sur le pouce, le hamburger n'a pas encore détrôné le sandwich. En France, le fast-food n'a jamais tout à fait réussi à coïncider avec l'objectif de cette formule apparue à la fin des années 70 dans l'Hexagone. Chez Quick, Burger King ou McDonald's, le consommateur français, plus souvent accompagné que seul, ne se laisse pas brusquer. Ici, manger c'est sacré.

« Malgré son nom, le fast-food répond à une clientèle qui s'accorde une certaine durée pour manger, mais qui fuit les conventions du repas traditionnel au restaurant », résume le Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie). Le hamburger, en effet, détient une *« connotation festive, qui le destine le plus souvent aux repas de loisirs »*. Appréciant d'être libre d'aller et venir, de ne pas dépendre d'un serveur... et de manger avec ses doigts, la clientèle française de la restauration rapide est particulièrement présente durant le week-end et en soirée.

Entre copains pour un repas rapide avant la séance de cinéma du samedi soir, en famille les mercredi et samedi midi (ou le vendredi soir avec les derniers tickets restaurant) : 25 % des repas fast-food sont consommés en soirée ou durant le week-end. *« En fait, ces repas s'apparentent beaucoup à ceux pris dans les cafétérias ou les self-services*, résume Pascale Hébel, auteur du rapport. *On s'installe pour 38 minutes en moyenne, soit aussi longtemps que dans un restaurant d'entreprise, et davantage que dans un restaurant universitaire. »*

UN RITUEL MINIMAL

Si la vente à emporter fait moins d'adeptes qu'ailleurs – elle ne représente que 40 % des ventes chez Quick, 50 % chez McDonald's, – c'est que *« le Français prend son repas à cœur*, constate Pascal Eisnitz, le directeur en France de KFC *(Kentucky fried chicken). Ce moment reste sacré, et pour lui on arrête toute activité, même si c'est seulement pendant un quart d'heure »*. Certes, on constate chez McDonald's une forte poussée des ventes à emporter, qui ne représentaient que 30 % des achats il y a cinq ans, mais les modes de vie semblent évoluer lentement.

« On a sans doute parlé un peu trop rapidement de grignotage et de déstructuration des repas, commente le sociologue Claude Fischler, chargé de recherche au CNRS. *Contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis, il y a en France un rituel minimal, un temps spécifique pour l'alimentation »*, dont témoignent d'ailleurs les « pointes » horaires très traditionnelles (12 h-14 h, 19 h 30-21 h 30) que connaissent les fast-foods. *« Sans doute est-ce parce que la nourriture est liée chez nous à la notion de plaisir, de convivialité*, ajoute M. Fischler, *et non à celle de santé, comme dans les pays scandinaves ou en Grande-Bretagne. »*

Pas question de ne proposer que des comptoirs où l'on s'accoude pour manger debout. En Angleterre ou en Allemagne, les restaurants *Kentucky fried chicken* (KFC) n'offrent qu'une trentaine de places assises, contre 110 à 250 dans les quatre KFC français. *« Du coup, les fast-foods doivent être plus spacieux et décorés avec plus de soin, ce qui se répercute nécessairement sur le prix des hamburgers, deux fois plus élevé qu'aux Etats-Unis »*, reconnaît Pascal Eisnitz.

Toutes les chaînes de restauration rapide déclinent leur offre en France sur un mode « convivial », proposant des repas plus complets avec un grand choix de desserts, des menus de groupe, des espaces de jeux et des gadgets pour les enfants. *« Partout dans le monde, McDonald's se présente comme le restaurant de la famille*, explique Jean-Pierre Petit, directeur marketing du géant américain dans l'Hexagone. *Mais le concept est radicalisé sur le marché français. »*

Pour le grignotage utilitaire du midi, sandwiches, viennoiseries, quiches, parts de pizza feront donc l'affaire. *« Tout simplement parce qu'il est beaucoup plus facile de manger un sandwich dans la rue, tout en continuant à faire ses courses, qu'un hamburger qui vous dégouline toujours dessus »*, souligne Bernard Vaillant, directeur général de Pomme de pain.

Du coup, selon Pascale Hébel, *« le fast-food n'a pas gagné en France autant de terrain qu'on aurait pu s'y attendre »*. Malgré la progression régulière des fast-foods en nombre de repas servis, les Français de quinze ans et plus ne seraient ainsi que 5 % à consommer des hamburgers dans la semaine. Les chaînes de sandwicheries-viennoiseries (Pomme de pain, La brioche dorée, La croissanterie...), qui jouent la carte de la restauration rapide « à la française », n'ont pas encore perdu la bataille du midi pressé.

Pascale Krémer

★ **« La restauration hors foyer en 1994 », Credoc (rapport numéro 154).**

Le « Saint-Exupéry » vieillit mal

ON LE VOIT souvent circuler en piteux état, froissé, chiffonné, moitié déchiré, recomposé au scotch. Lancé fin 1993 avec des couleurs vives et gaies, avec des petits dessins façon BD, et un format de coupure de Monopoly, le billet de 50 francs à l'effigie de Saint-Exupéry prend vite de l'âge. Le dernier-né de la Banque de France avait pourtant donné un sacré coup de vieux à ses aînés de 100 et de 200 francs lorsqu'il avait remplacé le « Quentin de la Tour ».

Mais voilà, le « Saint-Ex », qui devait être le fer de lance d'une nouvelle génération fiduciaire, manque de tenue. Elaboré par les plus grands experts pendant trois ans, son coût de fabrication atteint un franc contre vingt à trente centimes pour un dollar (certes très aisément contrefait...).

Dans l'espoir qu'il soit plus costaud que son prédécesseur, la Banque de France en a augmenté le grammage. Mais en vain. Point de progrès notable, *« au contraire »* soulignent aujourd'hui plusieurs grandes banques, qui reconnaissent que le huitième billet français de 50 francs *« prend rapidement un aspect très sale »*.

C'est que les consommateurs semblent faire preuve envers lui de bien peu d'égards. Plus petit, harmonisation européenne oblige, que les autres billets – il ne fait que 12,3 centimètres de long, contre 14 centimètres pour le billet de 20 francs, et 16 pour celui de 100 francs – le Saint-Exupéry est souvent glissé en boule, dans la poche, comme une vulgaire pièce de monnaie.

CHANGEMENT DE MAINS

Sa faible valeur faciale l'amène à passer rapidement de main en main, ce qui réduit d'autant sa durée de vie. En moyenne, indique-t-on à la Banque de France, la coupure de 50 francs circule durant un an et trois mois, contre presque deux ans pour les billets de 100 francs et neuf ans pour les billets de 500 francs. Contrairement aux autres billets, il n'entre pas dans le circuit des distributeurs automatiques et n'est donc pas recyclé par ce biais.

Enfin, le « Saint-Ex » est victime de sa propre sophistication : pour que cette nouvelle coupure soit totalement infalsifiable, une bande réfléchissante a été prévue qui rend difficile la photocopie. Mais cette bande argentée, posée par thermocollage, nécessite l'utilisation d'un papier légèrement poreux. Le billet le plus sûr du monde est, aussi, de constitution fragile.

P. Kr

Les accidents domestiques tuent 12 000 personnes âgées chaque année

AVEC 12 000 DÉCÈS par an, les accidents domestiques dont sont victimes les personnes âgées provoquent plus de décès que l'ensemble des accidents de la route (9 000 morts). Un tel constat a incité, pour la première fois, le ministère de l'économie à lancer une campagne de prévention à destination des personnes âgées.

« Les pouvoirs publics sont confrontés à un double phénomène, souligne Christine Duval, responsable au ministère des affaires sociales de la mise en place d'un système européen de surveillance des accidents dans la vie quotidienne baptisé Ehlass (European Home and Leisure Surveillance System). *Les personnes âgées sont relativement épargnées par les accidents domestiques mais, lorsqu'elles en sont victimes, les conséquences sur le plan médical et sur leur vie future sont très lourdes. »*

Une enquête révèle que deux accidents domestiques sur trois subis par les plus de 65 ans sont des chutes ; que celles-ci touchent principalement les femmes et interviennent surtout dans les maisons, *« lieu de tous les dangers »*, selon Christine Duval. Les fractures en sont la conséquence la plus visible.

Le coût économique de ce type d'accident est élevé pour la collectivité. Selon la commission de sécurité des consommateurs (CSC), 50 % des victimes de chute sont hospitalisées, souvent pour une longue durée. 40 % d'entre elles sont ensuite placées en institution spécialisée.

« Toute mise en garde, même en mettant l'accent sur la maladresse ou l'inattention, est perçue comme infantilisante. Elle est donc rejetée. »

Les conséquences humaines sont encore plus dramatiques : 25 % des victimes décèdent dans l'année qui suit l'accident, indique la CSC. Pour les autres, la chute accélère parfois l'entrée dans la dépendance et l'isolement. Après une première défaillance, les risques d'une nouvelle chute sont multipliés par vingt, et il arrive que les victimes, traumatisées, ne sortent plus de chez elles, surtout lorsqu'elles vivent seules. La crainte d'une récidive s'ajoute à l'isolement, leur état de santé se détériore, et la solution d'un placement en institution finit par s'imposer.

« Il est important de faire un effort d'information à destination des 8,5 millions des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, insiste Dominique Mousset, de la Fondation Gaz de France, qui organise des actions de mécénat sur ce dossier. *Manifestement, les campagnes de prévention sont insuffisantes. »*

Or s'adresser aux personnes âgées, surtout pour leur parler des accidents domestiques, est un exercice délicat. *« Les retraités, pas plus que les autres catégories de Français, n'apprécient qu'on leur renvoie une image d'eux-mêmes négative, dévalorisante*, explique René Poujol, rédacteur en chef de la revue *Notre temps. Or toute mise en garde contre les accidents domestiques, même en mettant l'accent sur la maladresse ou l'inattention, est perçue comme infantilisante. Elle est donc rejetée »*. Cette publication a donc cherché à contourner le problème. Elle en a conclu que le seul biais pour faire passer un message de prévention des accidents domestiques et du vieillissement pathologique est de s'adresser aux *« jeunes retraités »* (les 60-65 ans) en les aidant à faire face aux problèmes de leurs parents plus âgés.

Michèle Aulagnon

DISPARITIONS

Roger Portal

Un homme de gauche convaincu

ROGER PORTAL, historien, est mort le 30 décembre à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il alliait une grande simplicité à des fonctions éminentes dans l'Université française : il en avait franchi tous les grades et n'en était pas peu fier, lui ce fils du peuple d'Auvergne, ce qui incarnait notre devise républicaine.

Homme de gauche convaincu, il avait consacré ses recherches à l'étude de la Russie et avait été un des tout premiers universitaires à lui consacrer une thèse d'histoire, sur *l'Oural au dix-huitième siècle, étude économique et sociale*, avant d'écrire un *Pierre le Grand* (1961). Ses cours à la Sorbonne, d'une lumineuse clarté, exprimaient une haute connaissance des pays de l'Est, de l'URSS surtout, qu'il aimait, bien qu'il ne fût pas communiste, mais compagnon de route comme on disait.

Il fut longtemps président à la fois de France-URSS et de l'Institut d'études slaves, ce qui dit bien que chacun reconnaissait son esprit de tolérance. Plus encore que de son œuvre, il avait l'orgueil d'avoir nourri la plupart des spécialistes de la Russie, de l'URSS, des pays de l'Est, réunissant autour de lui des chercheurs aussi différents que François-Xavier Coquin et Michael Confino, Alain Besançon et René Girault, Hélène Carrère d'Encausse et J.-L. Van Regenmorter, A. Terminassian et Moshe Lewin, C. Mouradian et S. Blanc, Charles Urjewicz, C. Gervais, et tant d'autres.

Fernand Braudel, qui admirait *« le style de Portal »*, lui avait confié le livre sur *les Slaves* dans sa collection chez Colin, puis, avec Basile Kerblay et Alexandre Bennigsen, la création d'une revue, *Les Cahiers du monde russe et soviétique*, à l'Ecole des hautes études.

Marc Ferro

Adolf Butenandt

Le Nobel de la chimie hormonale

Le Prix Nobel de chimie allemand Adolf Butenandt, dont les travaux ont permis la mise au point de la pilule contraceptive, est décédé mercredi 18 janvier, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, a annoncé l'Institut de recherche Max-Planck à Munich. Ses travaux sur les hormones lui avaient valu, en 1939, le prix Nobel, conjointement avec le Tchèque Leopold Ruzicka. Mais, en raison de la situation politique, il avait été obligé de refuser ce prix, qui lui avait finalement été décerné en 1949.

M. Butenandt a isolé en 1929 l'hormone femelle œstrogène, puis l'hormone mâle androstérone, et enfin celle de la grossesse, la progestérone. Ces découvertes ont ouvert la voie à la mise au point de la pilule contraceptive, inventée en 1956 par les Américains Gregory Pincus et John Rock. Il était également considéré comme l'un des pères de la biologie moléculaire, ainsi que de la lutte moderne contre les insectes. Il avait en effet isolé pour la première fois, en 1959, une hormone de papillon, une phéromone qui joue un rôle important dans la transmission des informations chez les insectes, aujourd'hui couramment utilisée comme insecticide.

■ **WILHELM HAFERKAMP**, ancien vice-président allemand de la Commission européenne, est mort, mardi 17 janvier, à Bruxelles des suites d'une leucémie à l'âge de 71 ans, a annoncé mercredi la Confédération des syndicats allemands DGB, dont il avait été l'un des dirigeants. Entré à la Commission européenne en 1967, il en était devenu le vice-président en 1970. Membre du Parti social-démocrate (SPD), il fut aussi député régional dans le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie entre 1958 et 1966.

AGENDA OFFICIEL

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Vendredi 20 janvier :

– 12 heures : le président de la République inaugure le Musée Maillol.

PREMIER MINISTRE

Vendredi 20 janvier :

Déplacement à Rouen et inauguration du pont de Normandie reliant le Calvados à la Seine-Maritime.

NOMINATIONS

PRÉFETS

Ont été nommés préfets, chargés d'une mission de service relevant du gouvernement, lors du conseil des ministres du mercredi 18 janvier : Pierre-Etienne Bisch, Henri-Michel Comet, Béatrice Marre et Patrice Molle.

[Né le 19 octobre 1951, à Lorrach (R.F.A.), ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, Pierre-Etienne Bisch a été directeur du cabinet du préfet des Côtes-du-Nord, en 1978, puis du Pas-de-Calais, en 1982. Conseiller au tribunal administratif de Nice, de 1984 à 1987, sous-directeur du contentieux au ministère de l'industrie, en 1988, sous-directeur aux collectivités locales, au ministère de l'intérieur, en 1991, il est conseiller technique auprès de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire depuis avril 1993.]

[Né le 2 février 1957, à Sidi-Abdallah (Tunisie), ancien élève de l'ENA, Henri-Michel Comet a été directeur de cabinet du préfet de la Drôme, en 1982, puis des Alpes-Maritimes. Chargé de mission au cabinet de Jacques Chirac, premier ministre, de 1986 à 1988, secrétaire général pour les affaires régionales à la préfecture de Lorraine, de 1991 à 1993, Henri-Michel Comet est conseiller technique auprès d'Edouard Balladur, premier ministre, depuis avril 1993.]

[Née le 2 avril 1952, à Paris, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, Béatrice Marre est déléguée générale au Parti socialiste de 1979 à 1981. Chargée de mission auprès de Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, sous-préfet du Gard en 1984, Béatrice Marre entre à l'Elysée en 1987 comme conseiller technique. Elle est, depuis juin 1988, chef de cabinet de François Mitterrand.]

[Né le 14 août 1949 à Orléans (Loiret), ancien élève de l'Ecole supérieure militaire de Saint-Cyr, Patrice Molle est officier de 1972 à 1983, puis directeur de cabinet du préfet de l'Aisne, et sous-préfet d'Ambert (Puy-de-Dôme), de 1984 à 1986, détaché à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), de 1986 à 1989. Secrétaire général de la préfecture de la Drôme de 1989 à 1992, Patrice Molle est actuellement chef du cabinet civil de François Léotard, ministre de la défense.]

POLICE

YVES BERTRAND a été nommé à la tête de la direction centrale des renseignements généraux, mercredi 18 janvier, lors du conseil des ministres, sur proposition du ministre de l'intérieur, Charles Pasqua. Jusqu'alors chef du service central des RG, récemment transformé en direction centrale (*Le Monde* du 19 janvier), il assure ainsi la continuité de cette police de renseignement dont il connaît tous les arcanes pour y avoir effectué l'essentiel de sa carrière à la direction centrale des RG, passant des « mouvements révolutionnaires » aux « affaires politiques ». Sous sa houlette, les RG se sont orientés ces dernières années vers des secteurs nouveaux comme la surveillance des « violences urbaines ».

[Né le 25 janvier 1944 à Grasse (Alpes-Maritimes), commissaire en 1968, M. Bertrand a d'abord été en poste aux renseignements généraux de Montmorency (Val-d'Oise), puis de Lorient (Morbihan). De 1973 à 1983, il a été affecté à la direction centrale des RG. Après un transit par la police de l'air et des frontières (PAF) jusqu'en juin 1986, il a rejoint la DCRG, où il a successivement été chef d'état-major, sous-directeur des affaires administratives et, en octobre 1989, directeur central adjoint. Depuis mars 1992, M. Bertrand était le chef du service central des RG.]

MICHEL GAUDIN est devenu, à l'occasion du même conseil des ministres, directeur de la direction de l'administration de la police nationale, qui a été créée, par décret publié au *Journal officiel* du 17 janvier, pour remplacer la direction de la logistique et la direction du personnel et de la formation de la police. Il était jusqu'alors à la tête de cette dernière direction.

[Né le 9 août 1948 à Cosne-sur-Loire (Nièvre), M. Gaudin est diplômé d'études supérieures de droit public et de sciences politiques, ancien élève de l'ENA. Directeur de cabinet du préfet d'Indre-et-Loire en 1982, sous-préfet d'Aubusson (Creuse) en 1983, il est secrétaire général de la préfecture du Loir-et-Cher en 1985. Directeur général adjoint des services départementaux des Hauts-de-Seine en février 1988, puis directeur en juin 1991, il a dirigé parallèlement, à partir de juin 1993, le cabinet de Charles Pasqua, président du conseil général de ce département. Depuis le 3 novembre 1993, M. Gaudin était directeur du personnel et de la formation de la police.]

GOUVERNEMENT

JEAN CADET a été nommé, lors du conseil des ministres du mercredi 17 janvier, sur proposition du premier ministre, Edouard Balladur, secrétaire général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (SGCI), en remplacement d'Yves Thibault de Silguy, devenu commissaire européen.

[Né le 15 octobre 1942, diplômé de l'IEP, ancien élève de l'ENA, officier de l'ordre national du Mérite, Jean Cadet a été premier conseiller à Abidjan et à Bonn, puis représentant permanent adjoint de la France auprès des Communautés européennes à Bruxelles. Depuis juillet 1992, il était ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Athènes.]

AVIATION CIVILE

PIERRE GRAFF, directeur adjoint du cabinet du ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, Bernard Bosson, a été nommé, mercredi 18 janvier à l'occasion du conseil des ministres, directeur général de l'aviation civile (DGAC), en remplacement de Michel Scheller. M. Graff devra poursuivre la réorganisation de la DGAC et intervenir sur le dossier de la construction aéronautique.

[Né le 11 novembre 1947, Pierre Graff est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées. Il débute sa carrière, en 1973, dans l'administration de l'équipement, en occupant différents postes à des directions départementales (Ardennes, Calvados, Nord, Loire-Atlantique). De 1986 à 1987, il est conseiller technique au cabinet de Pierre Méhaignerie, alors ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'aménagement du territoire, avant de devenir directeur et délégué interministériel à la sécurité routière en 1988. En 1990, il devient directeur de la direction départementale de l'équipement de l'Essonne puis, en 1993, directeur adjoint du cabinet du ministre de l'équipement, des transports et du tourisme.]

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Le docteur Pierre-Louis TEXIER
et Mme née Sophie LAROCHE,
Agathe et Paul,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Henri,

le 28 décembre 1994.

20, rue Linné,
75005 Paris.

Marie-Pierre SUBTIL-SAINT-EXUPÉRY
et Patrick de SAINT-EXUPÉRY
sont heureux d'annoncer la naissance de

Louise,

le 17 janvier 1995, à Paris.

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire,

Anne-Charlotte.

Jean-Pierre, Anne-Marie, Anne-Elise et Anne-Laurence.

– Bon anniversaire,

Edouard,

tes parents,

François et Lily GUILBERT.

Décès

– Martine Konorski
et Patrick Boccard,
Roxanne et Noé,
ont la tristesse de faire part du décès de

Théo BOCCARD,

né le 9 janvier 1995, décédé le 11 janvier.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

11, rue Thibaud,
75014 Paris.

– Ses amis,
Le personnel,
Les professeurs,
Et les stagiaires de la délégation première couronne du Centre national de la fonction publique territoriale des CUREM de Paris-IX-Dauphine et de Paris-XII-Val-de-Marne,
sont dans la peine de faire part du décès de

Richard de CLERMONT,
enseignant dans ces établissements.

Un service religieux sera célébré le mercredi 25 janvier 1995, à 9 heures, en l'église du Bon-Pasteur, 177, rue de Charonne, Paris-11e.

CNFPT première couronne,
179, rue de Charonne,
75011 Paris.

Mme Henriette Bousquet,
son épouse,
M. et Mme Jean-Marie Bousquet,
ses enfants,
M. et Mme Guillaume Rosenwald
et leurs enfants,
Mlle Isabelle Bousquet,
M. Franck Bousquet,
ses petits enfants
et arrière-petits-enfants,
Les familles Delrieu, Flottes, Panaye et Teyssere,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BOUSQUET,
chevalier de la Légion d'honneur,
ordre national du Mérite,
ancien maire de Millau 1944-1947,
trésorier-payeur général honoraire,

survenu le 17 janvier 1995, dans sa quatre-vingt-septième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Carmaux (Tarn), le vendredi 20 janvier, à 11 heures.

7, rue Sextius-Michel,
75015 Paris.

– Barbara Cipel,
son épouse,
David, Damien et Adrien,
ses fils,
Wolf Cipel,
son père,
Odette et Antoine Garrido,
Louis et Christine Cipel,
Patrick et Maryse Dreyfus,
Michèle et Yves Fourcade,
Nicolas et Sonia Dreyfus,
ses sœurs, frère, beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces,
Suzanne et Gilbert Dreyfus,
ses beaux-parents,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa cinquantième année, de

Daniel CIPEL,
ingénieur IDN 69
(Ecole centrale de Lille) CHEBAP,
directeur régional
Grand Rouen Littoral de Quille.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Paris.

3, rue Socrate,
76000 Rouen.

– La fédération du Parti socialiste du Tarn,
La section socialiste de Lisle-sur-Tarn (Tarn),
ont le regret de faire part du décès de

Mme Marguerite ECKERT,
petite-fille d'Eugène Pottier,
auteur de *l'Internationale*,
ancienne député suppléante
au Grand Conseil de Tunisie,
membre du bureau fédéral
du Parti socialiste de Tunisie,

à l'âge de quatre-vingt-onze ans, le 16 janvier 1995.

« ... Le soleil brillera toujours. »
Eugène Pottier.

– Mme Mary Leroux
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques LEROUX,
hémophile
contaminé par le virus du sida.

Les obsèques auront lieu le vendredi 20 janvier 1995, à 15 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas.

Des dons peuvent être envoyés à l'association DEFIS, hôpital Necker.

51, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

– Yvonne Messer,
son épouse,
Simone et Nicolas Topaloff,
Jacques et Huguette Messer,
ses enfants,
Sylvie Topaloff
et son époux Alain Finkielkraut,
Michel et Virginie Topaloff,
Corinne, Stéphane, Valérie
et Gilles Messer,
ses petits-enfants,
Anna, Clara, Thomas, Alice, Lucie et Gabriel,
ses arrière-petits-enfants,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Simon MESSER,

survenu le 18 janvier 1995.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux, le vendredi 20 janvier, à 8 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

134, boulevard Brune,
75014 Paris.

– M. Pierre Eelsen,
président du conseil d'administration du Centre national d'enseignement à distance,
M. Michel Moreau,
recteur d'académie, directeur général du Centre national d'enseignement à distance,
Et l'ensemble du personnel du Centre national d'enseignement à distance,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Christian, Henri PLESSIS,
proviseur,
directeur de l'Institut CNED de Toulouse,
officier dans l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
croix de la valeur militaire,

survenu à Toulouse le 15 janvier 1995.

L'incinération a eu lieu au crématorium de Toulouse, le 18 janvier 1995.

CNED, direction générale,
bâtiment Asterama 2, BP 300,
86960 Futuroscope Cedex.
CNED, Institut de Toulouse,
3, allée Antonio-Machado,
31051 Toulouse Cedex.

– Montivilliers (Seine-Maritime).
Mme Robert Tourres,
son épouse,
M. et Mme Laurent Tourres,
ses enfants,
Guillaume et Clotilde,
ses petits-enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Robert TOURRES,
notaire honoraire,

survenu le 12 janvier 1995, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, en l'église de Montivilliers, suivie de son inhumation au cimetière de Graville, au pied de la Vierge noire.

« Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra. »
Jean, XI, 25.

5, rue Girot,
76290 Montivilliers.
174, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

Remerciements

– Mme Christiane Lazard,
Jean-Marc, Sébastien,
Et toute la famille,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

M. Gérard LAZARD,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont partagé leur chagrin.

– Les missionnaires d'Afrique, Pères blancs, et les familles des quatre tués à Tizi-Ouzou, remercient toutes les personnes qui ont envoyé un témoignage de sympathie et celles qui ont participé aux célébrations.

Service religieux

– Les prières de l'année à la mémoire de

M. Maurice LEMALET,

seront prononcées le vendredi 20 janvier, à 8 h 30 au cimetière du Montparnasse, où l'on se réunira à la porte principale.

De la part de
Martine Lemalet-Philippe
et Nicolas Philippe,
Jacques-Antoine et Mathieu,
Evelyne Lemalet-Sillam
et Marc Sillam,
Julie.

Ils rappellent à votre souvenir la mémoire de son épouse,

Hélène LEMALET,
née Kerss,

décédée le 17 octobre 1980.

Anniversaires

– Aix-en-Provence. Montpellier. Marseille.

Le 19 janvier 1984, disparaissait notre très aimé

Barthélemy FLEXAS,
agrégé de l'université.

L'oubli, ou l'accoutumance, jamais.

– Voici cinq ans,

Lucienne,

nous quittait.

Lumière elle a été, lumière elle restera.

Maurice Grégoire et ses enfants.

« Qu'il était bleu, le ciel, et grand l'espoir. »

Quand le 20 janvier 1992 disparaissait en pleine jeunesse, dans la catastrophe aérienne du mont Sainte-Odile,

Pierre MELLET.

« Quand s'éteignent les lumières, nos cœurs n'oublient pas. »

– Le 20 janvier 1994, soudain par un beau soir, l'univers s'effondra.

Patrice,

on t'aime,

René et Thérèse Coustals.

« Labesque » Loubéjac,
82130 L'Honor-de-Cos.

– Il y a un an, le 19 janvier 1994,

Mireille SIMONI-ABBAT,

nous quittait.

Elle est dans nos cœurs.

Souvenirs

– A la mémoire de

Ephraïm RABINOVITCH,
né le 8 mars 1890, à Pensa,

Emma RABINOVITCH,
née Wolf, son épouse,
née le 4 septembre 1892, à Lodz,

déportés par le convoi n° 40 vers Auschwitz,

et de leurs deux enfants,

Noémie RABINOVITCH,
née le 15 mars 1923, à Riga,

Jacques RABINOVITCH,
né le 4 décembre 1925, à Haïfa,

déportés par le convoi n° 14 vers Auschwitz.

Ils furent arrêtés aux Ventes, dans l'Eure, au début de l'été 1942.

Les enfants de Myriam Bouveris,
leur fille et sœur :
Lélia Picabia-Berest,
Jacques Bouveris,
Nicole Bouveris,
et ses petits-enfants,
Mia, Isabel, Marion, Anne, Claire, Hélène, Agnès, Guillaume,
qui n'oublient pas.

19, rue du Lycée,
92330 Sceaux.

Communications diverses

– Pour la restauration, la restitution et la création de broderie et de tapisserie,

Philippe CÉCILE

a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son atelier, 47-49, avenue du Docteur-Arnold-Netter, Paris-12e.
Ouvert du lundi au vendredi, de 14 heures à 19 heures. Renseignements au 44-67-92-02.

– Le Comité pour sauver l'enfant à naître s'associe à la Marche pour le droit à la vie organisée par l'Union pour la vie, le dimanche 22 janvier 1995, à 14 heures, de la place de l'Opéra à la place Denfert-Rochereau. Arrivée vers 16 heures. Comité pour sauver l'enfant à naître, BP 5-94121 Fontenay-sous-Bois, Cedex. Tél. : (1) 43-44-99-22.

Thèses

– Fabien Blanchot soutiendra, en vue de l'obtention en sciences de gestion du diplôme de docteur de l'université de Bourgogne, sa thèse ayant pour thème : « Le partenariat interentreprises : caractérisation, déterminants de son choix et de ses principaux supports juridiques », dirigée par M. le professeur Bernard de Montmorillon, le vendredi 20 janvier 1995, à 11 h 30, salle du conseil de Droit, 4, boulevard Gabriel, à Dijon.

Les mille et une vies de l'« Achille-Lauro »

IL mériterait bien une rapide épitaphe – *« né sous les bombes, mort dans les flammes »* – l'*Achille-Lauro*, ce maudit paquebot, maintenant qu'il repose par 5 000 mètres de fond, dans l'océan Indien. Elle ferait bel effet, en lettres d'or sur sa coque rouillée. Ce serait comme un dernier hommage avant l'oubli des abysses, un mot de passe pour l'éternité.

A-t-il voulu sombrer ainsi ? Ses anciens matelots, gens de mer et de croyances, y voient une ultime élégance. Pareil seigneur, qui a si longtemps défié la scoumoune du long court, ne pouvait finir comme un rafiot hors d'âge, à Taïwan ou au Pakistan, dans les chantiers où les carcasses sont désossées et bradées jusqu'au dernier écrou. Il lui fallait une sortie de scène à sa mesure, superbe et tragique, avant le grand plongeon, le 2 décembre 1994, au large de la Somalie.

A la manière de ces aventuriers qui s'éclipsent torse bombé au soir d'une riche existence, ce navire a tout vu, tout connu. Il a eu mille et une vies aventures et deux vies principales : une néerlandaise, sous le nom de *Willem-Ruys* (1946-1965) ; l'autre italienne, sous le nom d'*Achille-Lauro* (1965-1994). Des vies entre chance et malchance, entre douceur et violence. N'a-t-il pas survécu à l'occupation allemande, aux bombardements alliés, à deux incendies, à trois collisions, sans oublier la prise d'otages de 1985, effectuée par un commando palestinien ? Il a traversé les époques et les mers du Sud, mouillé à Marseille, Bali et Panama. On lui a consacré un film, des livres, un opéra. Il a transporté des anonymes vers les antipodes, accueilli des messieurs à cigare et des dames en robe longue, le président indonésien et la reine de Siam...

CE parcours hors norme débute en janvier 1939, sur les chantiers navals de Flessingue (Pays-Bas), à l'embouchure de l'Escaut. La compagnie Rotterdam Lloyd fait construire un nouveau navire, mieux équipé que ceux de ses concurrents. Il devra être prêt à l'été 1941, pour un voyage inaugural vers Batavia (Djakarta). Sa coque, longue de 192 mètres, se dresse devant le port. Elle semble veiller sur les maisons d'ouvriers. Pour les habitants, il est *« le bateau »*, celui qui fait travailler les pères et vivre les familles. *« De longues journées, à trois sous de l'heure »*, se rappelle Kees Weele, qui était alors apprenti, préposé au serrage des boulons. Au matin du 10 mai 1939, lorsque pleuvent les premières bombes, *« le bateau »* n'est encore qu'un squelette de ferraille allongé sur de lourdes poutres en bois.

Les maisons s'écroulent, les Allemands investissent la ville mais lui, cible désignée, demeure intact, fier comme une cathédrale. L'occupant voudrait le transformer en vaisseau de guerre. Peine perdue : les ouvriers font tout pour les ralentir. Plusieurs secteurs du navire échappent au contrôle allemand. Des éléments mécaniques, jugés indispensables, sont évacués vers les caves et les granges environnantes.

EN 1944, Flessingue est un lieu stratégique pour les alliés. La libération de la ville ouvrirait la voie fluviale jusqu'à Anvers. L'aviation britannique décide donc de bombarder *les digues qui retiennent la mer du* Nord. L'eau envahit les rues, contraignant à l'exode les derniers habitants. Dans la débâcle, les Allemands tentent de faire sauter le navire en chantier, mais leurs bombes sont désamorcées à temps par un résistant. Si Flessingue n'est plus qu'une Venise de ruines et de détresse, *« le bateau »*, *« son bateau »*, est indemne.

Le 1er juillet 1946, à 16 h 2, une bouteille de champagne s'écrase contre la coque du miraculé. Il s'appellera *Willem-Ruys*, en hommage à un responsable de la Rotterdam Lloyd exécuté par l'ennemi. C'est sous ce nom qu'il va voguer vers l'Orient, le 2 décembre 1947, avec 881 passagers et 471 membres d'équipage. Gibraltar, Suez, Singapour, Batavia... D'escale en escale, il deviendra l'orgueil de la flotte nationale.

Ce n'est pourtant pas un paquebot de croisière. Sa vocation est de conduire des passagers à l'autre bout du monde, essentiellement des Anglais et des Néerlandais. L'aviation n'étant guère développée, il n'a, en fait, qu'un seul concurrent : l'*Oranje*, un navire de la compagnie Nederland Line. Or l'*Oranje* vient d'Amsterdam, la ville fantasque, et le *Willem-Ruys* représente Rotterdam, la besogneuse. De quoi déplacer sous toutes les latitudes ce clochemerle portuaire...

A défaut d'être luxueux, le *Willem-Ruys* est d'un confort bourgeois, un rien *british*. Il brille de toutes ses dorures, il sent le neuf, les boiseries et les parquets cirés. Il offre, aussi, des prestations de qualité : quatres classes, une piscine, une garderie, une salle de bal, une bibliothèque, des bars, un orchestre, une aire de jeu... En première classe, les serveurs javanais proposent du perdreau braisé en choucroute, des spaghettis sautés à la sicilienne et les meilleurs vins français. Autour de la piscine, sont organisés des défilés de mode. Les élégantes, sur leur chaise longue en bois, sont coiffées à la mode parisienne, chignon et foulard blanc. L'après-midi, elles apprécient volontiers un thé de Ceylan, sous la véranda, avant de s'essayer au bridge ou au mini-tennis.

Les marins disent qu'il avait une âme. Ils ne savent trop pourquoi. Ces choses-là ne s'offrent qu'à mots complices, entre rêveurs d'horizons

La compagnie a engagé un jeune moniteur de sport, Will Van Zutphen. Il va rester douze ans à bord et connaître l'âge d'or du *Willem-Ruys* : *« Des moments inoubliables ! Etant chargé de l'animation, j'ai même lancé un spectacle :* Le Cheval marin noir. *En français, ça sonnait mieux... Des numéros en tout genre : danses, chansons, acrobaties... J'avais le meilleur job ! Je faisais du sport, je côtoyais de belles femmes, je rencontrais des gens importants : un cousin du roi de Thaïlande, un fils Rockefeller, un sultan richissime, marié à une Allemande... C'était un bateau de ligne avec les avantages d'un bateau de croisière. »* Le *Willem-Ruys* est alors à son apogée. Il accueille des conférences et des séminaires, donne des bals, des soirées de gala. Achmed Soekarno, premier président indonésien, passe une journée à bord, le 1er avril 1950.

En coulisse, s'active le petit peuple des garçons de cabines, des cuisiniers, des employés en tout genre. Les femmes sont peu nombreuses. Juste une demi-douzaine d'hôtesses, logées dans un secteur surnommé le « harem ». Les mécanos, eux, transpirent dans les trois salles des machines. Le *Willem-Ruys* est une mécanique d'exception, la Rolls du grand large. *« Nous devions être là en permanence, car les pistons avaient tendance à chauffer, ce qui pouvait provoquer un incendie »*, assure Marines Van Ness, qui était alors le benjamin de l'équipe technique. Pour tous ces marins, chaque escale à Tandjong Priok, le port de Djakarta, est une apothéose. Ils écument les bars de Kampong Kotja, le quartier chaud. Les filles y sont dociles et la bière toujours fraîche. Le lendemain, sur les marchés, ils achèteront des épices et mille babioles.

Le *Willem-Ruys* est différent des autres paquebots. *« Il a une âme »*, confient les matelots. Ils ne savent trop pourquoi. Ou ne veulent pas le dire. Question de sensations. D'amour, peut-être. Ces choses-là ne s'offrent qu'à mots complices, entre rêveurs d'horizons, parce que les autres, les terriens, sont si solidement amarrés à leurs vérités qu'ils ne sauraient comprendre la communion d'un navire et de ses disciples.

A entendre les marins, ce bateau-là aurait donc une *« âme »*, mais aussi une veine de tous les diables. Le 5 janvier 1953, au large de Port Soudan, il croise l'*Oranje*. Collision inévitable ! *« L'*Oranje *est fautif »*, tranchera la justice maritime. Certains y verront tout de même la marque d'une suprématie : le *Willem-Ruys*, béni des dieux, est le moins endommagé. Il n'y a guère que l'histoire pour le détourner de son chemin de gloire. En 1957, les relations entre les Pays-Bas et l'Indonésie sont si tendues qu'il renonce au terminus de Tandjong Priok. Les serveurs indonésiens ont été remerciés. Rénové en 1959 (une seconde piscine, un cinéma, 300 places supplémentaires...), il va se lancer dans les tours du monde en neuf semaines et transporter notamment des Hollandais vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande, terres de pionniers. *« Il a changé la vie de milliers de gens »*, souligne Biem Lap, ancien conservateur du Musée maritime de Rotterdam.

SYDNEY n'est pas Djakarta, mais l'accueil y est tout aussi chaleureux. La venue du *Willem-Ruys* est toujours un événement pour la communauté batave en exil. On vient de loin, en famille, saluer cet ami fidèle qui apporte des nouvelles d'Occident. Certains malades montent à bord pour se faire soigner. D'autres veulent y vivre leurs derniers instants, avec l'ultime satisfaction de *« mourir sur un morceau de Hollande »*.

Patriote, il entretient sa légende, *soigne sa convivialité* raffinée, ses manières du meilleur monde. Les officiers sont en uniforme noir dans l'hémisphère nord, en blanc sous les tropiques. Chaque soir, ils dînent avec des VIP. Ordre du capitaine : ils doivent connaître les noms de ces gens très importants, avoir un mot gentil pour Monsieur, un compliment pour Madame. Dans le Pacifique, le navire s'accorde parfois une halte devant Pitcairn, l'île des mutinés du *Bounty*, afin de distribuer des médicaments à la population.

En ce début des années 60, le *Willem-Ruys* est une sorte de principauté flottante, avec ses intrigues, ses joies, ses personnages hors du commun. Il y a Jim Groeneweg, le médecin : épris d'une hôtesse, il finira par l'épouser. Il y a Tom, l'homme à tout faire, chargé d'évacuer discrètement (aux heures de repas) les corps des personnes décédées. Les obsèques ont toujours lieu à l'aube, en présence des officiers et des proches du défunt. Le cercueil est ensuite jeté à l'eau. Il y a aussi d'étonnants passagers, comme ce diplomate que l'on vit danser sur les tables, un soir d'ivresse ; ou cet aventurier qui se présenta avec sa jeep à Port Saïd. *« Il venait du Swaziland par la route et voulait aller au Viet-nam !* raconte le docteur Groeneweg. *Nous l'avons pris en stop ! »*

En 1963, pourtant, la Rotterdam Lloyd renonce à ces tours du monde. Les coûts sont trop élevés, la concurrence de l'avion s'annonce trop rude. Autant vendre le *Willem-Ruys*. Le 14 janvier 1964, dans l'océan Indien, le capitaine Van der Heuvel apprend la nouvelle par radio : *« Il est vendu ! »* Un armateur italien a raflé la mise : Achille Lauro, âgé de soixante-dix-huit ans, patriarche à la mode de Naples, excessif et attachant, costumes clairs et lunettes noires. Son parcours est un roman, des pages à savourer par beau temps et mer d'huile, entre Capri et Ischia.

Né en 1887 à *Piano di Sorrento*, cinquième d'une famille de six enfants, il débute comme mousse à l'âge de treize ans, sur une embarcation de la flottille paternelle. Ses deux frères aînés étant morts au large, le *padre* l'a prévenu : *« La mer est une criminelle, je préférerais te tuer de mes mains. »* A en croire la légende, il aurait répliqué, front haut et regard droit : *« Si je renonçais, mes frères viendraient me tirer par les pieds, la nuit. »* Et il s'en est allé, pour de longs voyages, quelques zones d'ombre et une balle dans le pied. Dieu seul sait où, quand et pourquoi... Toujours est-il qu'il boitera toute sa vie.

A vingt ans, à la disparition de son père, le *flibustier est promu* chef du clan. Il s'enrichit après la Grande Guerre, en acquérant de vieux navires américains qu'il relance en Méditerranée. En 1936, il décroche l'exclusivité des transports de passagers vers les territoires italiens d'Afrique. Plus tard, en 1945, on le suspectera d'accointances avec Mussolini. Il sera incarcéré pendant vingt-deux mois pour avoir hébergé l'épouse de Goering dans l'une de ses villas.

NAPLES se moque de ces dérives. Peu lui importe que le Nord juge ce Lauro *« folklorique »*, le personnage est à sa mesure. Elle apprécie ses colères, ses passions, son verbe rugueux, sa manière de diriger le parti monarchiste. N'est-il pas, déjà, roi de la ville et de ses exubérances ? Elu maire en 1952, député en 1963, il possède un journal, le club de football local et la plus puissante flotte d'Italie. La cité, respectueuse, lui donne volontiers du *« Commandante »* ou du *« don Achille »*. Il en glousse d'aise, lui qui aime être aimé. Les jours d'élection, il distribue d'ailleurs des pâtes aux indigents et un soulier gauche aux mal-chaussés ; le droit arrivera le lendemain, en cas de succès.

C'est donc ce papy populiste, vaillant comme un moussaillon de Sorrente, qui acquiert le *Willem-Ruys*. Aux Pays-Bas, la nouvelle provoque une tempête. *« Le bateau »* de Flessingue ! Les lignes d'Orient ! Djakarta, Sydney, Sukarno... L'Histoire ! La Rotterdam Lloyd se défend de brader le patrimoine national. Les matelots, eux, s'interrogent : *« Les Italiens sauront-ils l'entretenir ? Et l'aimer ? Et préserver son âme ? »* Vue des Pays-Bas, Naples est une garce bien trop volage pour mériter ce noble vaisseau. Mais les compagnies sont à fond de cale, et le vaillant Achille ne regarde pas à la dépense. Il va même s'offrir l'*Oranje*, auquel il donnera le nom de son épouse, Angelina Lauro.

Le 22 décembre 1964, à 8 heures, le *Willem-Ruys* accoste une dernière fois sous ce nom à Rotterdam. Il en repartira le 7 janvier 1965. Cap au sud, vers l'Italie. Caprice du monarque napolitain : il a été rebaptisé *Achille-Lauro*. Une autre vie commence.

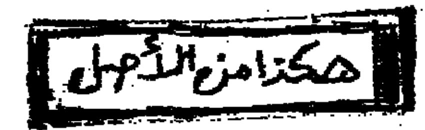
Philippe Broussard

La vie heureuse d'un grand Paquebot. 1er Episode

Nicolas Vial

Rendu célèbre par une prise d'otages en 1985, l'« Achille-Lauro » a sombré au large de la Somalie, le 2 décembre 1994. Né sous les bombes aux Pays-Bas au début de la guerre, il est mort dans les flammes. Ce paquebot s'appelait, à l'origine, le « Willem-Ruys ». Voici le premier volet de notre enquête.

Demain : Les mille et un malheurs de l'« Achille-Lauro ».



هكذا من الأصل

Le spermatozoïde, la loi et la mort

par Philippe Douste-Blazy

L'HISTOIRE de la biologie, de la médecine et du droit retiendra peut-être qu'en juin 1994, peu avant la promulgation tant attendue des lois sur la bioéthique, le premier bébé issu, en France, d'une micro-injection de spermatozoïde voyait le jour à l'hôpital américain de Neuilly. Les enjeux, encore trop méconnus, sont ici considérables. Avec la micro-injection de spermatozoïde, des hommes atteints d'une stérilité majeure d'origine génétique et qui n'auraient jamais pu, sans cette technique, avoir de descendance biologique, vont demain pouvoir procréer. Paradoxalement, le risque existe donc d'une propagation sur une large échelle de la stérilité masculine.

Faut-il pour autant renoncer à cette technique ? Depuis quelques mois le débat ne cesse de gagner en intensité dans les milieux médicaux et scientifiques spécialisés. Cette technique nouvelle, généralement identifiée par son sigle anglais (ICSI pour *intracytoplasmic sperm injection*) consiste à introduire mécaniquement un spermatozoïde au sein du cytoplasme de l'ovule. Doit-elle être à son tour encadrée ? Si oui, de quelle manière ? Le droit est-il, une fois de plus, mis devant le fait accompli par la technique ? A cette dernière question, je peux répondre sans détours. S'il est vrai que les lois de bioéthique n'ont pas expressément mentionné cette technique, ce n'est pas l'effet de l'inadvertance ou de la pusillanimité du législateur. C'est que tel n'est pas leur objet.

La loi n'a pas à courir après la science. Chacun sait que la partie ici est trop inégale, puisque toujours perdue. Il appartient bien, en revanche, à la loi de poser des principes généraux, de permettre l'encadrement et le contrôle des techniques qu'elle autorise. Elle doit aussi, au nom de l'intérêt général, dire jusqu'où peuvent aller les pratiques médicales. Aussi serait-il prématuré de prétendre qu'une technique récente, fût-elle de grande portée comme l'ICSI, pourrait avoir pour effet de lézarder un édifice législatif à peine achevé.

La micro-injection de spermatozoïde dans l'ovule représente l'aboutissement le plus récent – mais non l'aboutissement ultime – des techniques médicales d'assistance à la procréation. On peut schématiquement distinguer trois étapes dans l'évolution de cette discipline. Il y eut d'abord l'insémination artificielle avec le sperme d'un donneur, puis la fécondation *in vitro*. Dans les deux cas il s'agissait de médicaliser la procréation pour traiter la stérilité, sans toutefois modifier le processus de fécondation de l'ovule par le spermatozoïde.

Tout dernièrement – et ce pas est décisif – plusieurs équipes ont réussi à injecter mécaniquement des spermatozoïdes sous la zone pellucide, membrane qui entoure l'ovule. On ne touchait encore qu'à la périphérie de la cellule sexuelle féminine. C'est cette dernière barrière qui vient d'être franchie.

Avec la micro-injection, c'est au cœur même de l'ovule, dans le cytoplasme de cette cellule, que le spermatozoïde est mécaniquement introduit par le biologiste ou le médecin. Il s'agit indiscutablement d'une véritable mutation, d'un saut considérable, technique autant que symbolique. C'est pourquoi certains y ont vu la transgression d'un tabou, une médicalisation des mécanismes intimes de la fécondation humaine risquant d'ouvrir la voie à des manipulations dont nul ne peut prévoir l'issue. Certains ont même parlé à cette occasion de *« viol gamétique »* (*Le Monde* daté 26-27 juin 1994).

Il me paraît essentiel que les pouvoirs publics, par la voie du ministre de la santé, prennent clairement leurs responsabilités et se fassent entendre dans ce débat, dans le cadre de la loi voulue par la représentation nationale. En dehors de toute intention polémique l'ICSI me paraît appeler plusieurs questions fondamentales.

Quels sont les risques ? L'ICSI permet de féconder un ovule avec un spermatozoïde naturellement « infécondant ». Il convient donc de s'assurer qu'aucune malformation de l'enfant résultant d'un défaut de sélection du spermatozoïde n'ayant pas franchi naturellement les barrières naturelles de l'ovule ne soit à craindre. De même faut-il veiller à ce qu'aucune contamination par l'introduction d'éléments étrangers, notamment viraux, ne puisse se produire. Il n'appartient certes pas au ministre de la santé de se prononcer sur la matérialité de ces risques. Je réclame en revanche que le temps de la réflexion soit pris. En dehors de tout sentiment d'urgence, afin de disposer du plus grand nombre possible de données scientifiques incontestables. Le temps en somme qu'un consensus raisonnable se forme dans la communauté scientifique et médicale.

Quelles doivent être les indications ? Les lois de bioéthique ont posé un principe fondamental : les indications de l'assistance médicale à la procréation doivent rester de nature thérapeutique – le traitement de la stérilité et de l'infertilité – et n'être en aucun cas des choix de pure convenance sociale ou personnelle. J'exclus donc que l'ICSI puisse permettre, par exemple, de choisir le sexe de l'enfant attendu. La loi interdit d'autre part toute dérive eugénique. La pratique du diagnostic pré-implantatoire sur l'embryon a ainsi été exactement encadrée. Si l'ICSI devait un jour servir à sélectionner génétiquement le spermatozoïde à injecter dans l'ovule, des règles de même nature devraient être adoptées.

En matière de micro-injection, il faut prendre le temps de la réflexion pour qu'un consensus raisonnable se forme

Dans un avis récent , la commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction a rappelé que le recours à l'ICSI ne pouvait être envisagé qu'en cas d'échec ou d'impossibilité de la fécondation *in vitro* classique. Ces conclusions me paraissent sages.

Quelles règles éthiques ? Les lois de bioéthique nous fournissent ici encore des principes essentiels : il s'agit notamment de l'impératif pour les médecins de l'information des couples demandeurs ; ces derniers doivent pouvoir formuler leur choix en pleine connaissance des risques encourus. Les médecins se doivent de veiller à la qualité de cette information.

Quelles équipes pourront mettre en œuvre l'ICSI et comment seront-elles contrôlées ? Cette technique de pointe ne peut être pratiquée que dans des conditions de sécurité très rigoureuses et par des équipes hautement expérimentées. Aussi une autorisation spécifique me paraît être la meilleure des solutions. La loi le permet. Ces autorisations ne devront être accordées que sur des bases scientifiques incontestables, les équipes et les centres retenus étant régulièrement contrôlés afin qu'aucune dérive ne se produise.

Les techniques les plus récentes changent la nature de l'assistance médicale à la procréation. L'ICSI n'est que l'une d'entre elles. Demain, d'autres avancées soulèveront des controverses identiques. C'est déjà le cas depuis quelques jours avec les observations expérimentales effectuées par une équipe française concernant la congélation des embryons.

Il est temps, il faut que le débat le plus large s'engage, et pas uniquement dans la communauté scientifique et médicale. Ces sujets concernent chaque citoyen. Dans le même temps, les pouvoirs publics doivent savoir prendre leurs responsabilités.

Il nous appartient de faire en sorte que cet ensemble de nouvelles techniques puisse apporter une réponse à des hommes et des femmes qui souffrent, sans pour autant que l'humanité soit, comme l'écrivait Jean-Paul Sartre à propos de l'atome, *« mise en possession de sa propre mort »*.

***Philippe Douste-Blazy** est ministre délégué à la santé.*

Que l'Europe n'oublie pas les Kurdes ! *par Harlem Désir*

HUIT députés dans le prétoire, un procureur qui requiert la mort et un tribunal composé de militaires. Cette parodie de justice où comparaissaient des élus du peuple, non pour corruption, abus de biens sociaux ou trafic d'influence mais pour des activités liées à l'exercice de leur mandat, se déroulait il y a un mois dans la capitale d'un pays membre du Conseil de l'Europe et signataire de la convention européenne des droits de l'homme, Ankara. Motif des comparutions de Leyla Zana et de ses sept collègues de la Grande Assemblée nationale de Turquie : avoir défendu, dans l'enceinte du Parlement et devant les Nations unies, le Parlement européen et la presse internationale, les droits des Kurdes de Turquie.

Le comble est qu'en prononçant des peines allant de trois ans et demi à quinze ans de prison, la cour de sûreté de l'Etat d'Ankara pensait sans doute se donner des allures modérées aux yeux de l'étranger.

Apparemment c'est raté. Non seulement de fortes protestations internationales se sont fait entendre, mais, pour la première fois, l'Europe vient de refuser la signature d'un important accord d'union douanière avec la Turquie. Pourtant, le plus dur reste à faire ; pour sauver les députés Kurdes ; pour mettre fin à un conflit qui a fait plus de 16 000 morts en dix ans ; pour obtenir le respect de la vie démocratique et la protection des droits des minorités.

L'armée a obtenu les pleins pouvoirs administratifs, civils et militaires sur le sud-est du pays. Elle affirme avoir abattu plus de 3 700 combattants kurdes depuis le début de 1994. L'Association turque des droits de l'homme relève surtout que des centaines d'instituteurs, de journalistes, d'avocats sont portés disparus ou ont été assassinés par des escadrons de la mort, que plus de 1 400 villages ou hameaux ont été évacués ou détruits, et plus de deux millions de personnes déplacées. Le ministre turc des droits de l'homme, Azimet Koyluoglu, dénonçait lui-même, il y a quelques semaines, le *« terrorisme d'Etat »* et les villages brûlés par l'armée (*Le Monde* du 13 octobre 1994).

Pendant le procès, les familles des députés portaient au revers de leur veste la photo d'un de leurs avocats, Faik Candan, disparu quelques jours auparavant. Il a été retrouvé depuis, mais mort, le corps criblé de balles. Le procureur de la cour de sûreté de l'Etat a fait appel et demande de nouveau, *« dans l'intérêt de la loi »*, la mort pour les députés kurdes. Sous le gouvernement en apparence plein de bonnes manières de Mme Tansu Ciller, le pouvoir civil laisse l'armée faire régner la terreur sur les Kurdes et les défenseurs des droits de l'homme.

Le pouvoir civil turc laisse l'armée faire régner la terreur

Une fois enfermés ou éliminés les partisans du dialogue et de la reconnaissance de l'identité kurde dans le respect des frontières de la Turquie, que restera-t-il à ceux qui ne se résigneront pas au mépris de leurs droits ? Ils seront coincés entre la lutte armée du PKK et le Parti islamiste *« de la prospérité »* en plein essor. Un ministre israélien reconnaissait récemment que son pays avait commis une grave erreur en favorisant, il y a quelques années, l'éclosion du Hamas sous prétexte d'affaiblir l'OLP dans les territoires occupés...

Il est temps de cesser de considérer que l'appartenance à l'Alliance atlantique vaut solde de tout compte en matière de droits de l'homme. Les Américains eux-mêmes l'ont admis en prenant quelques mesures de rétorsion financière envers leur fidèle allié. Le 20 janvier, une réunion du bureau du Conseil de l'Europe doit statuer sur la validité des mandats de la délégation turque à l'Assemblée parlementaire de l'organisation continentale. Le Conseil de l'Europe doit agir à son tour et suspendre la Turquie tant qu'elle ne libère pas les députés emprisonnés et méprise les droits de ses citoyens kurdes. Dans les conditions actuelles, la délégation turque n'est pas représentative de l'ensemble de la population du pays, et l'application des statuts du Conseil devrait entraîner sa suspension sans délais. Ankara a pu trop facilement jouer des appétits commerciaux des uns et des autres pour échapper jusqu'à ce jour à toute sanction de cette institution. En reportant la signature de l'accord d'union douanière, l'Union européenne, elle, vient de faire un pas dans cette direction.

Une partie de la Turquie regarde vers l'Europe, tandis que l'autre est tournée vers l'Asie centrale et ses régimes despotiques. Pour les Kurdes du Parti de la démocratie, beaucoup dépendra du réveil ou non de l'opposition intérieure et de sa détermination à ne pas laisser l'aile dure du régime entraîner le pays vers une impasse qui lui fermerait définitivement les portes de l'Europe.

L'Union européenne, de son côté, devrait sortir de l'ambiguïté et s'engager clairement et franchement en faveur d'une entrée rapide de la Turquie en son sein. Elle montrerait ainsi qu'elle ne se bâtit pas sur d'implicites bases raciales ou religieuses, mais bien sur des principes politiques universels. Sa position serait bien plus forte pour exiger en retour que soit remplie la seule condition sur laquelle il n'est pas concevable de transiger : le respect des libertés démocratiques et des droits de l'homme.

Nous le savons déjà, les spécialistes des chancelleries vont aller répétant qu'une campagne de sanctions contre la Turquie risque de la froisser et d'aggraver davantage encore la situation. Les mêmes nous conseillaient hier de ne pas prendre le risque de fâcher le roi en parlant trop fort d'Abraham Serfaty, prisonnier au Maroc, et nous expliquaient que les sanctions économiques étaient inefficaces contre l'apartheid en Afrique du Sud. Aujourd'hui, Leyla Zana est malade et ne peut se soigner . Elle et ses compagnons sont en danger. Leur cause est juste, pour les Kurdes, pour l'avenir de la Turquie et pour la paix dans cette région. Nous prononcerons leurs noms aussi longtemps qu'ils ne retrouveront pas la liberté.

***Harlem Désir** est ancien président de SOS-Racisme. Il était présent, en tant qu'observateur international, lors de l'audience du 8 décembre 1994 devant la Cour de sûreté de l'Etat d'Ankara, aux côtés des autres signataires de ce texte : Me Michel Blum, président d'honneur de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) ; Me Christian Charrière Bournazel, avocat ; Antoinette Fouque, député au Parlement européen ; Me Daniel Jacoby, président de la FIDH ; Ségolène Royal, député socialiste des Deux-Sèvres.*

AU COURRIER DU MONDE

TCHÉTCHÈNES ET ALLEMANDS

Dans *Le Monde* du 4 janvier, Mme Marie Bennigsen-Broxup a affirmé que les Tchétchènes avaient été *« accusés en bloc de collaboration avec les Allemands, accusation absurde* [dit-elle] *car les divisions nazies ne sont jamais arrivées jusqu'à eux »*.

J'ai effectué en 1942 des écoutes quotidiennes des radios allemandes et soviétiques, et je possède la série complète des communiqués militaires de l'OKW (Oberkommando des Wehrmacht) et de l'état-major de Moscou.

Je peux vous indiquer que les Allemands (avec à leur tête la 1re armée blindée de von Kleist) sont parvenus en Tchétchénie dès le mois d'août 1942, que Moscou a parlé pratiquement tous les jours, du 27 août 1942 au 4 janvier 1943 de combats dans le secteur de Mazdok (ville reprise par les Russes le 3 janvier 1943), au nord-ouest de Grozny, puis, du 27 octobre au début janvier, dans le secteur de Naltchik, en Ossétie.

Les Allemands ont annoncé le 7 octobre 1942 la prise de Malgobek, centre pétrolier proche de Grozny, dont les raffineries de pétrole ont été bombardées les 11 et 13 octobre. L'OKW a annoncé le 2 novembre la prise d'Alagir, et les Allemands sont parvenus le 3 novembre à 15 kilomètres de Vladikavkaz (alors Ordjonikidze), bloquant la route militaire d'Ossétie. La contre-attaque soviétique a commencé là le 6 novembre.

Les actualités allemandes (Deutsche Wochenschau) ont montré à cette époque le bon accueil réservé par les Tchétchènes à la Wehrmacht. Le 6 septembre, la radio de Moscou a rendu compte d'un grand meeting à Tiflis et de la *« résolution des peuples caucasiens et géorgiens de combattre jusqu'au bout contre l'envahisseur allemand »*.

Cette bataille sur le front du Terek a duré du 24 août 1942 au 10 janvier 1943 environ, en plein pays Tchétchène que les Allemands ont occupé, en partie au moins, pendant quatre mois.

Philippe Devillers
Neuilly-sur-Seine

SI SAINT PAUL REVENAIT...

... il n'y a pas de doute : il serait limogé. Comme Mgr Gaillot.

Dans l'Epitre aux Galates, où il ne mâche pas ses mots (*« Imbéciles de Galates »*, leur écrit-il aimablement !), il se vante d'avoir remis publiquement saint Pierre au pas en l'accusant de lâcheté – rien que ça ! – devant les exigences de la bonne nouvelle.

Allez-y voir, c'est au chapitre II, versets 11 et 18 ; ça vaut le détour. On a appelé cela *« l'incident d'Antioche »*.

Imaginerait-on aujourd'hui un cardinal-archevêque, de Paris par exemple (pas l'actuel, évidemment !) interpellant ainsi le pape et l'accusant publiquement de manquer à ses obligations ?

Il serait tout de suite démissionné. Comme Mgr Gaillot, qui n'en a pourtant pas fait tant. Mais qui, aux yeux de beaucoup, en a quand même fait trop. C'est gênant pour tant d'autres qui n'en font pas assez ! (...)

Vous êtes maintenant, monseigneur, le plus célèbre des exclus, le premier d'entre eux. Vous pouvez être, encore mieux qu'avant, leur porte-parole car vous serez plus libre dans vos interventions.

Ceux qui ne mettent jamais les pieds à l'église, mais aussi ceux qui, dans l'Eglise, ont souffert et souffrent encore de l'injustice (j'en connais et vous en connaissez !), tous ceux-là mettront en vous leur espoir d'être un peu entendus.

Evidemment, on aurait aimé que vos « frères » dans l'épiscopat vous soutiennent et empêchent cette mauvaise action !

Il faut tout de même reconnaître que quelques-uns d'entre eux ont sauvé l'honneur en prenant courageusement position en votre faveur.

C'est une consolation de savoir qu'il y a des évêques qui entendent se comporter en vrais successeurs des apôtres et non comme de simples préfets du Vatican.

Jean-Claude Gourvès
Quimper

Le Monde

Boris, Viktor et Andreï

S'IL n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre, alors Warren Christopher est gravement atteint. Pratiquement au moment même où, à Moscou, Boris Eltsine affirmait qu'il n'était pas question pour lui de négocier avec les dirigeants tchétchènes, le secrétaire d'Etat américain confiait, à Genève, que les Russes avaient compris le message envoyé par les Occidentaux et les leçons à tirer de la guerre en Tchétchénie. L'apparente candeur du responsable de la diplomatie américaine n'aurait donc d'égal que la duplicité des dirigeants russes qui multiplient les leurres en direction des Occidentaux depuis le début de leur intervention en Tchétchénie.

A Moscou, le partage des rôles semble maintenant parfaitement au point. Boris (Eltsine) tape du poing sur la table, continue de scander qu'il faut en finir avec les bandits tchétchènes, fait donner la troupe et espère ainsi, en jouant sur les instincts les plus nationalistes du peuple russe, ressouder, autour de lui, une nation qui se délite et redorer un blason de plus en plus terni.

Viktor (Tchernomyrdine), le premier ministre, joue sur un registre plus nuancé. C'est l'homme du dialogue, qui parle de négociation sans toutefois jamais proposer de véritable alternative aux Tchétchènes, sinon de déposer les armes et d'attendre que s'instaure la *« pax russica »*. Dans certaines chancelleries occidentales, on trouve rassurant cet ancien dirigeant du complexe industriel soviétique, considéré comme un successeur acceptable, au cas où il arriverait malheur à Boris Eltsine.

Quant à Andreï (Kozyrev), le benjamin, il est chargé de présenter à l'étranger un emballage séduisant de la politique russe, loin des charniers de Grozny. Si, à Moscou, le ministre des affaires étrangères passe maintenant pour un des plus durs de l'entourage de Boris Eltsine, à Genève, il a su se faire tout miel pour expliquer à son homologue américain que la Russie ne veut pas dévier de la voie de la sagesse. Et puis, cet homme charmant parle si bien anglais, qualité considérée par bien des diplomates occidentaux comme un brevet de démocratie !

Quelles que soient les partitions que jouent les uns et les autres, la seule logique du Kremlin reste celle d'une guerre à outrance. Si celle-ci connaît, de temps en temps, quelques accalmies, si le palais présidentiel de Grozny n'est toujours pas tombé, ce n'est pas par une quelconque volonté politique de Moscou, mais du fait du peu d'ardeur des soldats russes à participer à cette *« sale guerre »*, du mauvais fonctionnement de l'armée et des critiques qui se font tous les jours plus nombreuses en Russie sur les objectifs de l'expédition tchétchène. Les Occidentaux paraissent avoir sciemment choisi de se laisser berner par Boris, Viktor et Andreï, plutôt que d'entendre les appels au secours du peuple tchétchène et les messages des démocrates russes.

La solidarité *par Honoré*

HONORÉ

La gauche à la dérive

BERNARD TAPIE fait-il la loi à gauche ? Le 10 janvier, moins d'une semaine après la déclaration de candidature de Lionel Jospin, la direction du Parti socialiste, emmenée par Henri Emmanuelli, était allée rencontrer au siège de Radical celui qui s'était présenté dans « Le Monde », en décembre, comme « la voix des exclus ». Le sens de cette démarche était limpide : il s'agissait pour le premier secrétaire et pour celui auquel il doit son poste, Laurent Fabius, de prendre appui sur l'hostilité des ex-radicaux de gauche envers M. Jospin afin de barrer la route à ce dernier.

Pour M. Emmanuelli, qui s'était illustré, il y a quelques années, par de fortes paroles, publiques et privées, contre M. Tapie – il avait reproché, notamment, à Pierre Bérégovoy d'avoir fait entrer l'homme d'affaires dans son gouvernement –, il s'agit d'une palinodie. Quant à M. Fabius, qui défendait dans ces colonnes, il y a peu, la nécessité de présenter à l'élection présidentielle un candidat de gauche ayant la dimension morale nécessaire pour prétendre à la fonction de « premier magistrat » du pays, il lui faut expliquer comment la désignation d'un tel candidat peut être dictée par M. Tapie.

Les socialistes, après le refus de Jacques Delors de porter leurs couleurs, devront choisir entre une présence effective dans la campagne présidentielle et un jeu d'appareil ayant pour objectif le contrôle du parti dans les mois à venir. Les deux choses étant liées, le problème est, certes, complexe. Pour une partie du PS, la candidature de M. Jospin, qui bénéficie du soutien des rocardiens et de certains deloristes, comporte le risque de la mise en place d'une coalition susceptible de s'imposer à la tête du parti après l'élection présidentielle. Celle qui s'était formée, en juin 1994, contre Michel Rocard serait alors menacée de perdre la partie.

C'est ainsi que l'argument Tapie a été utilisé contre l'ancien ministre de l'éducation nationale, accusé de diviser la gauche au moment où elle a plus que jamais besoin de se rassembler. Les initiatives de Bernard Kouchner, laissant entendre qu'il se prépare à être candidat, lui aussi, et recevant les encouragements de Radical, tandis que des sondages montraient que le score possible de M. Jospin en serait réduit d'autant, ont fait le reste. Du côté de l'Elysée, enfin, les signaux envoyés aux différents protagonistes sont, comme souvent, contradictoires, mais l'idée que le candidat du second tour pourrait ne pas être issu des rangs du PS et qu'il faudrait parier plutôt sur Raymond Barre, face à Edouard Balladur, revient avec insistance.

La déclaration de candidature de M. Emmanuelli, qui se met en travers de la route de Jack Lang en même temps que de celle de M. Jospin, parachève la confusion. Il est difficile de croire qu'elle ne s'inscrit pas dans une stratégie consistant à stériliser délibérément la campagne présidentielle pour la gauche.

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Comité exécutif : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction ;
Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information : Philippe Labarde. Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire.

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

La résistance obstinée des Etats-nations

Suite de la première page

La disparition de l'URSS mettait à la portée des Etats-Unis cet empire du monde dont tant de conquérants avaient rêvé depuis Alexandre de Macédoine, et dont Roosevelt pensait, en 1945, qu'il leur revenait de droit. Mais lorsque George Bush a voulu en faire la clé de voûte du *« nouvel ordre mondial »* à bâtir, il n'a pas été suivi par ses concitoyens. A entendre le discours des dirigeants républicains, maintenant qu'ils contrôlent le Congrès, il le serait encore moins aujourd'hui. Même s'il est prématuré d'en conclure à une répétition du phénomène qui avait conduit les Américains à rejeter le traité de Versailles, le slogan du moment est « Moins de gouvernement », ce qui signifie avant tout moins d'impôts, et un refus de toute action extérieure non justifiée par la défense des intérêts, notamment économiques et culturels, de la nation. Plus question de cette *« défense du monde libre »* dont on nous a si longtemps rebattu les oreilles.

Les nations ! Pour de Gaulle, on le sait, elles constituaient *« les seules réalités internationales »*, la Russie étant vouée à *« boire le communisme comme le buvard l'encre »*, selon ce que rapporte Alain Peyrefitte dans *C'était de Gaulle* (Fayard-de Fallois, 1994). Les experts, à l'époque, se gaussaient de ces propos, mais il avait raison. Reste que si la situation présente contredit largement la prophétie de Kojève sur l'empire universel, ce n'est pas seulement parce que l'Etat-nation résiste bien plus qu'il ne le prévoyait au courant qui tend à le dessaisir *par le haut*, c'est aussi en raison des assauts qu'il subit *par en bas*.

CANDIDAT SAUVEUR

La Russie, de ce point de vue, est en première ligne. *« Les troupes ont été envoyées en Tchétchénie sans plan de bataille, sans cartes, sans objectif précis... Ces troupes d'opérette se battent contre un peuple, et c'est ce qui les condamne à la défaite... »* Dans quel autre pays, un général d'armée en activité – en l'espèce, le général Lebed, qui fait de plus en plus figure de candidat sauveur – pourrait-il s'exprimer ainsi dans un quotidien de la capitale ? Eltsine s'imaginait sans doute qu'en renouvelant contre Doudaev le brutal assaut lancé deux ans plus tôt contre le Soviet suprême, il allait renforcer de manière spectaculaire son autorité. Il ne pouvait plus mal s'y prendre. Mais l'opération avait aussi un autre objet : interrompre un processus de décomposition qui, après avoir fait éclater le pacte de Varsovie et l'URSS, menace maintenant, musulmanes ou pas, plusieurs Républiques ou régions autonomes de l'immense Fédération de Russie.

LE TRAITÉ DE WESTPHALIE

Quoi qu'on pense des méthodes du *« tsar Boris »*, on ne peut éluder la question du degré d'atomisation dont cette fin de siècle peut s'accommoder sans péril. Car ce n'est pas, Dieu sait, l'unique région où la question se pose : il n'est que de regarder l'ex-Yougoslavie, le Caucase, l'Asie centrale, le Kurdistan, la Somalie, le Rwanda. Il est vrai que les Nations unies comptent aujourd'hui parmi leurs 185 membres quelques micro-Etats dont la population n'atteint que quelques milliers d'habitants, parmi lesquels le Liechtenstein, les vallées d'Andorre ou Saint Kitts et Nevis, sans le concours desquels la paix du monde ne saurait évidemment être assurée. On notera seulement, au passage, que ce sont pour la plupart des paradis fiscaux, ce qui facilite tout de même les choses.

Il est vrai aussi que l'Allemagne n'a jamais sans doute été aussi heureuse, à en juger par sa musique et son architecture, qu'après le traité de Westphalie qui l'avait découpée, en 1648, en trois cent quarante-trois Etats souverains, sous l'autorité nominale d'un empereur élu. Napoléon, malheureusement, a démoli cette jolie marqueterie baroque, et l'on voit mal comment ce qui était possible à l'époque où le cheval monopolisait les records de vitesse le serait encore maintenant que, pour le meilleur et le pire, le génie humain a aboli les distances.

LA LOI DE LA JUNGLE

Aussi longtemps qu'elles n'en venaient pas elles-mêmes aux mains, les hégémonies contraignaient à cohabiter des gens qui ne parlaient pas la même langue, n'avaient pas la même couleur de peau ou n'honoraient pas les mêmes dieux. C'est ce qui s'est passé en 1991 au Liban, où Damas a rejoué *L'Huître et les Plaideurs* en imposant son arbitrage, après quinze ans de guerre fort peu civile, à des clans incapables de s'entendre.

Sans doute l'autodétermination fournit-elle le seul moyen défendable de sortir des conflits réputés *« ethniques »*. Mais au nom de quoi l'accorder aux Tchétchènes quand on la conteste aux Serbes de Bosnie ou de Croatie ? Et comment ceux-ci osent-ils s'en prévaloir alors qu'ils la refusent aux Albanais du Kosovo ? Si l'on ne veut pas que son invocation n'aboutisse qu'à nous ramener encore un peu plus à la loi de la jungle, il en va de ce droit-là comme des autres : il a besoin d'être réglementé. Et d'abord complété, compte tenu de la fréquente imbrication, la plupart du temps, des populations concernées, par un droit des minorités, en vue de surmonter la méfiance, souvent séculaire, souvent fondée, qu'elles nourrissent à l'égard des majoritaires. L'ONU ne pouvant tout faire, on en revient toujours, pour prévenir ses violations, à l'idée d'organisations régionales disposant d'une capacité d'intervention armée. Difficile à mettre sur pied ? Certes. Mais comment, à défaut, stopper un processus qui a déjà plongé dans le chaos une bonne partie de la planète ?

André Fontaine

RECTIFICATIFS

ARCHITECTURE

Dans l'article consacré à la situation de l'architecture en 1994, une erreur de transcription nous a fait écrire que le travail des architectes cités n'est pas évoqué dans les revues de janvier (*Le Monde* du 17 janvier). Il fallait lire au contraire : *« On retrouvera chacun de ces architectes dans les bilans de ce mois de janvier. »*

ARTS DÉCORATIFS

Une erreur s'est glissée dans l'article consacré à l'exposition « Rêves d'alcôves » au Musée des arts décoratifs, à Paris (*Le Monde* du 17 janvier). La chambre réalisée par Jean Royère est celle de Henri Salvador et non pas de Salvador Dali.

LOZÈRE

Deux erreurs d'orthographe se sont glissées dans la carte accompagnant l'article intitulé « Ouvrir le Massif Central à prix d'or » (*Le Monde* daté 15-16 janvier). Les noms mal orthographiés étaient ceux de deux communes de Lozère, Saint-Chély-d'Apcher et Langogne.

AU FIL DES PAGES/
POLITIQUE

L'urgence du détergent

DENIS JEAMBAR et Jean-Marc Lech croient à la nécessité d'une rénovation profonde du système politique français, qu'ils connaissent bien. Cette rénovation, ils espèrent la voir se réaliser à la faveur de l'élection présidentielle, mais ils ne sont pas assurés d'être exaucés. Alors, à leur mesure, qui est celle d'une argumentation décapante et d'une conviction forte, ils en rappellent l'urgence.

Rénovation, le terme est un peu abstrait et évoque aussi l'art de toiletter le passé : nos auteurs, plutôt tournés vers l'avenir, lui préfèrent l'image plus virulente de *« grande lessive »*. Et c'est autour de cette métaphore, qui se prête davantage à la rudesse de leur propos, qu'ils ont construit leur essai en forme de pamphlet. Sous l'imagerie détergente (la machine à laver, les enzymes, les lessiveurs), le propos est grave, voire alarmiste. Denis Jeambar et Jean-Marc Lech recensent *« les éléments de désagrégation »* de la France et s'inquiètent des menaces qui en découlent. *« Le danger est réel d'une France déjà anomique sans le savoir qui se dissoudrait dans l'anarchie et chercherait alors un homme providentiel »*, écrivent-ils. C'est de cette perspective qu'il convient, selon eux, de se préserver.

Cela suppose que les acteurs politiques, qui doutent de la réalité de leur pouvoir devant l'économie, qui préfèrent suivre les caprices de l'opinion, cessent de se préserver eux-mêmes, en laissant leurs concitoyens se comporter comme des consommateurs-électeurs à la recherche du rapport qualité-prix. A cet égard, la droite n'est pas mieux lotie que la gauche. Cette dernière a, lors du second septennat de François Mitterrand, renoncé, estiment nos auteurs, aux potentialités de rénovation qu'ouvrait *La Lettre aux Français*, qui n'est pas allée au-delà d'une heureuse initiative de marketing. Elle a, ensuite, été privée de la possibilité de construire le nouvel axe politique qu'incarnait Jacques Delors.

Quant à la droite, le scrutin européen de juin 1994 a montré que l'union n'est, chez elle, qu'*« un voeu pieux, une aspiration en trompe l'œil, une promesse que l'on s'empresse de contredire dans le secret des urnes »*. Plus grave encore, c'est une véritable crise d'idendité que subit le pays : *« La France n'a plus d'image de soi et d'image du monde »*, assurent Denis Jeambar et Jean-Marc Lech.

Parmi les éléments de désagrégation qu'ils relèvent, l'un des plus pernicieux est le divorce entre les individus et l'Etat. Les droits des premiers s'opposent de plus en plus à ceux de second et *« une terrible suspicion s'est ainsi installée dans la République française »*, au profit de la vague différentialiste et aux dépens de l'idéologie universaliste. Là encore, les acteurs politiques sont complices et coupables : *« Saisis par la bouffée délirante de l'individualisme, emportés par le besoin de pouvoir qui exacerbe les dérives monarchiques de la Ve République, étourdis par le virus narcissique qui prolifère dans la société médiatique, ils ont négligé leurs devoirs et leur rôle* (...). *L'art politique a cessé d'être un art de la vision et de la décision. Il est devenu un métier, une profession, une carrière dans laquelle la réussite personnelle est recherchée pour elle seule »*, notent sévèrement les auteurs.

Ils observent que, dans le vide ainsi créé, la lutte contre la corruption aidant, un ordre nouveau cherche à s'affirmer avec la revanche d'une justice utilisant habilement le droit et les relais médiatiques. C'est, pour les auteurs, la preuve *« que l'esprit démocratique est encore vivace et que l'anarchie, c'est-à-dire le règne du non-droit, n'est pas inéluctable »*. Encore y faut-il de la conviction et de l'énergie : on devine que Denis Jeambar et Jean-Marc Lech en appellent à *« un lessiveur de conviction »*. S'il s'en trouve un sur le marché.

André Laurens

★ La Grande Lessive, de Denis Jeambar et Jean-Marc Lech. Flammarion, 192 pages, 98 F.

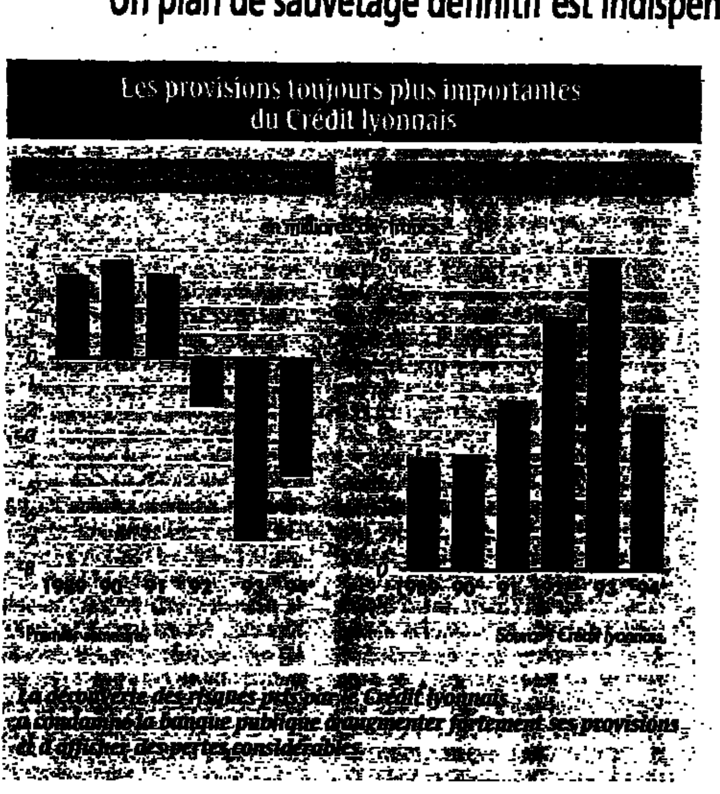
BILAN Le conseil d'administration du Crédit lyonnais, qui devait se tenir jeudi 19 janvier, était le dernier avant l'arrêté des comptes 1994. Les administrateurs, parmi lesquels Christian Noyer, directeur du Trésor, devaient examiner le résultat des contrôles effectués par la Commission bancaire et le plan des désinvestissements entrepris. ● Les négociations menées avec l'Etat sur le schéma final d'un renflouement définitif achoppent encore sur la répartition de l'effort entre le contribuable et l'entreprise. Mais, des deux côtés, il n'y a plus d'hésitations sur la nécessité de régler définitivement le problème ● L'écart entre le montant des pertes de 1993 et la réalité 1994 révèle l'inefficacité des contrôles et jette un doute sur la crédibilité des comptes des autres banques françaises. Cet aspect représente un risque pour l'image de l'ensemble des banques françaises.

Les pertes du Crédit lyonnais fragilisent tout le secteur bancaire

La première banque française se débat dans un gouffre financier. Un plan de sauvetage définitif est indispensable. L'Etat devra à nouveau y contribuer

« **LES DIFFICULTÉS** *ne sont pas faites pour nous abattre, elles sont faites pour être abattues.* » C'est par ces mots que Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais, a conclu la traditionnelle cérémonie des voeux aux cadres de la banque, mercredi 11 janvier. Il sait que les obstacles les plus dangereux que le Lyonnais va devoir franchir sont encore à venir. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'un simple bras de fer avec l'Etat sur le montant des provisions encore nécessaires pour 1994.

Depuis la fin de l'année dernière, le Trésor est maintenant convaincu qu'un renflouement massif du Crédit lyonnais est une nécessité. Un changement d'attitude qui doit, semble-t-il, beaucoup aux banques-conseils Paribas et Lazard chargées de l'évaluation des pertes. Depuis quatre mois, le patron du Lyonnais a entrepris de dénicher la moindre parcelle de risque porté par la banque. Aucun chiffre n'est encore arrêté officiellement, mais les montants évoqués varient entre 40 et 60 milliards de francs. Les enjeux sont tels que le gouvernement ne peut pas ne pas agir. En même temps, les retombées médiatiques, surtout à l'approche de l'élection présidentielle, le font cruellement hésiter dans la répartition de l'effort entre le contribuable et l'entreprise. Aussi longtemps que cette incertitude subsiste, le Crédit lyonnais est fragilisé.



La découverte des risques pris par le Crédit lyonnais a condamné la banque publique à augmenter fortement ses provisions et à afficher des pertes considérables.

Les pertes colossales qu'ont provoquées quatre ans de gestion incontrôlée sont telles (25 milliards en 1993, sans doute le double en 1994) que la banque pourrait être victime d'une crise de liquidité, à la suite d'une perte de confiance des établissements prêteurs. Un risque qui reste théorique mais fait frissonner toute la place bancaire. En décembre 1992, la défaillance du Comptoir des entrepreneurs a illustré ce danger. Gros emprunteur sur le marché interbancaire, le Crédit lyonnais est mécaniquement très exposé à un manque de trésorerie immédiate. L'envergure de la banque, la place qu'elle occupe dans le système bancaire français et son actionnariat écartent une telle hypothèse. En France en tous cas. Au moindre signe de défaillance, la Banque de France se porterait instantanément au secours de la première banque hexagonale.

RISQUE SYSTÉMIQUE

Plus préoccupant encore pour les autorités de tutelle, les répercussions que peut entraîner la situation catastrophique des comptes du Lyonnais sur l'ensemble des banques françaises. Le risque systémique, c'est-à-dire une crise de trésorerie en chaîne de l'ensemble des établissements est, comme on l'a vu, hautement improbable. Mais l'écart entre le montant des pertes de 1993 du Crédit lyonnais et la réalité des comptes de 1994 révèle l'inefficacité non seulement des contrôles internes mais également des contrôles externes et pourrait – par extension – jeter un doute sur la crédibilité des comptes des autres établissements de crédit.

Le plus grave, est que l'essentiel semblait pourtant avoir été fait pour renflouer le Crédit lyonnais.

Pour passer de la place Vendôme (UAP) au boulevard des Italiens, Jean Peyrelevade avait obtenu du gouvernement un apurement total du passé. La facture de 25 milliards de francs présentée à l'Etat au printemps 1994 avait été arrêtée en collaboration étroite avec la Commission bancaire. Le Trésor accusait même le nouveau patron du Lyonnais de *« charger la barque »*. Lui-même a sans doute cru que *« la paille de fer était passée »*, comme il l'a déclaré à la commission parlementaire chargée d'éclaircir l'origine de ces pertes abyssales. Les résultats du premier semestre 1994, qui ont fait apparaître une perte de 4,5 milliards de francs, ont mis fin à cette illusion. En présentant ces comptes, Jean Peyrelevade n'a pas caché que l'Etat devrait couvrir les risques passés de la banque.

Aujourd'hui, bien qu'un accord sur le contenu d'un plan de redressement soit loin d'être encore atteint, un certain nombre de points semblent d'ores et déjà acquis. Ni l'Etat, ni l'entreprise ne contestent que ce second plan doit être exhaustif. La place, elle-même, semble l'admettre et les commentaires incendiaires ne sont plus crédibles. Aucune source de perte n'est ignorée, qu'il s'agisse des dépassements sur l'immobilier *(voir ci-contre)*, des participations d'Altus, des engagements de 14 milliards de francs sur le studio hollywoodien MGM qui n'ont pas encore été provisionnés ou encore des risques-pays.

Personne ne songe plus à occulter partiellement le problème. Le voudrait-on, d'ailleurs, que l'importance des sommes en jeu, la médiatisation du dossier et sa politisation l'interdiraient. L'an dernier, l'opération de *« defeasance »* (sortie du bilan de créances) avait été conçue, au moins à l'origine, pour entretenir l'illusion d'une incertitude sur le niveau réel des pertes immobilières. Le chiffre de 14,3 milliards de francs était cité comme un plafond, ce qui avait même permis à l'ancien président, Jean-Yves Haberer, d'invoquer son expérience d'ancien directeur du Trésor pour professer qu'une garantie de l'Etat ne joue jamais et ne pèse donc pas réellement sur le budget. A l'époque d'ailleurs, le communiqué du ministre de l'économie avait présenté les risques immobiliers couverts par la garantie comme purement potentiels. Aujourd'hui, la réalité des pertes immobilières excède ce plafond.

PROGRAMME DE CESSIONS

La leçon a été comprise. L'objet de l'ingénierie financière n'est plus d'habiller les résultats mais de protéger la banque commerciale en sortant certains actifs non bancaires de son bilan. Le second point d'accord est la nécessité pour la banque d'intensifier et d'accélérer son programme de cessions et d'économies. Sur les 20 milliards de désinvestissements annoncés pour deux ans en mars 1994, 10 milliards ont déjà été réalisés. Il est admis aujourd'hui qu'il faudra dépasser le chiffre de 20 milliards pour alléger de façon radicale le portefeuille de participations industrielles. Quitte à vendre avec moins-values ou à s'attaquer au noyau historique du portefeuille. Le réseau bancaire lui-même – y compris en Europe – n'est plus intouchable. Un mandat a déjà été donné pour la cession de la filiale brésilienne de la banque. Il se dit que le réseau néerlandais (le CLBN) serait en vente.

Pour améliorer son ratio de solvabilité, la banque a réalisé des opérations de titrisation (vente) de créances pour 6 milliards de francs en 1994 et prévoit d'en céder encore une dizaine en 1995. Jean Peyrelevade a annoncé au personnel que l'année 1995 serait plus dure que 1994 et 1996 plus dure que 1995. Avec l'arrivée de l'ancien directeur de cabinet de Jacques Delors, Pascal Lamy, au comité exécutif de la banque, les services centraux ont commencé à donner l'exemple en taillant dans leurs frais généraux. Un plan social de 3 800 personnes sur trois ans décidé à la fin du premier semestre 1994 est en cours d'exécution.

Enfin, l'énormité des efforts demandés aux uns et aux autres ne permet plus d'éluder la question des reponsabilités. Sur ce sujet, la commission d'enquête parlementaire était restée plutôt modérée, tempérant les critiques de mauvaise gestion par des quitus pour bonne moralité. Déjà, un certain nombre de têtes sont tombées : Jean-Yves Haberer a été révoqué du Crédit national trois mois après y avoir été nommé par Edouard Balladur ; Michel Gallot, président de la SDBO, banque de Bernard Tapie et des marchands de biens, est parti à la retraite ; Jean-François Hénin, responsable de la sulfureuse et coûteuse filiale Altus, a été remercié ; François Gille, directeur général de la banque, a quitté ses fonctions après l'arrêté des comptes 1993. Une plainte contre X a été déposée concernant certaines malversations chez International Bankers, la banque de Jean-Maxime Lévêque, qui a laissé au Crédit lyonnais une ardoise de 3 milliards de francs.

Aujourd'hui, les investigations menées tant par la nouvelle équipe que par la Cour des comptes ont révélé, notamment chez Altus, des opérations qui pourraient justifier des procédures pénales. Si elle le juge appropriée, la juridiction présidée par Pierre Joxe a la faculté de transmettre ses constatations au parquet.

Jeudi 19 janvier devait se tenir le dernier conseil d'administration du Crédit lyonnais avant l'arrêté des comptes. L'Etat et le Lyonnais sont condamnés à réussir. Ils n'ont plus que deux mois pour cela.

Babette Stern

100 milliards d'engagements dans l'immobilier

En 1987, le Crédit lyonnais s'était affiché comme la première banque de l'immobilier. Cette publicité reste terriblement d'actualité : la banque détient sur le plan mondial des encours de plus de 100 milliards de francs, dont près de 60 milliards en France. Hormis Olympia et York (2 milliards de francs), les encours étrangers, notamment allemands (22 milliards de francs) ont la réputation d'être sains. En France, en revanche, la grande majorité du portefeuille est douteuse (50 milliards de francs). L'essentiel a fait l'objet de l'opération de *« defeasance »* (sortie de créances du bilan dans l'Office immobilier de gestion, ou OIG) effectuée en 1993 pour 43 milliards de francs. Le plafond de la garantie octroyée par l'Etat (13,4 milliards de francs) correspondait, compte tenu des provisions constituées antérieurement, à un taux de couverture proche de 40 %.

Mais la qualité de ce portefeuille, composé principalement d'actifs en provenance d'Altus, d'International Bankers SA, de Colbert, de SDBO et de la liquidation des opérations du promoteur Michel Pelège, est si mauvaise qu'un provisionnement de 60 % paraît nécessaire aux responsables d'OIG. C'est l'un des enjeux de la négociation en cours entre la direction du Trésor et le Crédit lyonnais.

Disco ou comment tripler son déficit en trois ans

ALTUS, la filiale sulfureuse du Crédit lyonnais, présidée par Jean-François Hénin, a multiplié les prises de participation combinées avec des financements auxquels elle consentait elle-même. Ce mélange des genres lui vaut aujourd'hui un niveau record de pertes.

Illustration : en 1991, Altus acquiert pour 100 millions de francs 23 % du capital du groupe de distribution Marland et devient son banquier. Un an plus tard, les engagements totaux d'Altus s'élèvent à 750 millions de francs. La situation du groupe Marland se détériore alors rapidement en raison d'une baisse du chiffre d'affaires et de la réduction de la marge commerciale. En 1992, pour tenter de sauver sa mise, Altus porte sa participation à 90 %. Coût : 160 millions de francs. Et confie la gestion au groupe formé par MM. Silberman, Wahnich, Andrevon et Ullmann, surnommés « les quatre mousquetaires » que Jean-François Hénin avait eus comme associés pour l'acquisition des meubles Dumest. Dans le même temps, Altus cède les principaux actifs de Marland, dont la chaîne de magasins Disco, à des fonds néerlandais constitués par le groupe des quatre. La raison de cette cession n'apparaît pas clairement, d'autant qu'Altus continue de financer, par un prêt de 1,5 milliard de francs, non seulement l'acquisition par les fonds, mais aussi les pertes des sociétés cédées.

Après la tentative avortée des quatre de s'associer à Altus pour l'acquisition de la FNAC à l'été 1993, le Crédit lyonnais décide de mettre fin à cette « collaboration ». Les fonds sont dissous. Altus reprend Disco qui ne vaut plus rien et qui ne tardera pas à déposer son bilan. Le prêt de 1,5 milliard de francs est perdu pour l'essentiel. Compte tenu des intérêts jamais perçus, la perte totale s'élève à environ 2 milliards de francs. Elle aurait été limitée à 750 millions si Altus n'avait pas pris le contrôle de Marland à l'automne 1992.

B. S.

Le groupe allemand DASA s'inquiète d'une alliance possible entre ATR et British Aerospace

LE PROJET d'alliance dans les avions de transport régional entre le constructeur aéronautique britannique British Aerospace, d'une part, et Aérospatiale et Alenia, d'autre part, met le groupe allemand Daimler-Benz Aerospace (DASA) dans une situation difficile. Ce projet, révélé par *Flight International* du 18 janvier, vise à fusionner dans un premier temps les activités commerciales des trois partenaires au sein d'une société commune qu'ils détiendraient à part égale. Chaque groupe conserverait ses propres chaînes de production mais des rationalisations futures ne seraient pas exclues. Un des points de discussion les plus délicats dans cet accord portent sur le devenir des Jetstream 61 produits par BAe qui sont en concurrence avec les ATR72 du consortium franco-italien et sur l'inclusion ou non des jets britanniques Avro dans l'accord.

DASA, qui a racheté le néerlandais Fokker en avril 1993 et produit les avions à hélice Dornier, a pour objectif de consolider ses positions dans ce secteur. Dans ce contexte, un rapprochement entre BAe, et ATR, serait un *« facteur de pollution »* dans ses relations avec Aérospatiale et pourrait à terme nuire au consortium Airbus Industrie, a estimé Wolfgang Piller, membre du directoire de Daimler Benz Aerospace. Selon M. Piller, il *« risque d'y avoir deux consortiums européens concurrents dans le domaine des avions de transport régional, tous deux membres du même consortium Airbus pour les gros avions »*, cette compétition risquant *« de s'infiltrer dans Airbus »* et de menacer sa pérennité, a-t-il estimé, en marge d'un colloque sur la politique aéronautique, mercredi 18 janvier.

Cette mise en garde intervient alors que les négociations entre BAe et Aérospatiale semblent dans leur phase finale. *« Il y a une surcapacité dans le domaine des avions de transport régional et nous avons parié à tous les grands constructeurs du secteur en vue d'alliances visant à réduire les coûts*, a déclaré au *Monde* BAe le 18 janvier. *Actuellement, nous discutons avec Alenia et Aérospatiale et ces discussions progressent. Nous espérons aboutir à un accord portant sur une filiale commune »*.

Alenia a pour sa part démenti, mercredi, à Rome qu'un accord de fusion soit sur le point d'être conclu. *« Il n'y a pas de discussions en cours avec BAe pour la fusion des activités industrielles d'ATR avec celles de British Aerospace dans le secteur du transport aérien régional*, a déclaré un porte-parole, précisant toutefois que *« des conversations ont lieu depuis quelques temps pour examiner la possibilité de collaborations dans le secteur commercial »*. Louis Gallois, président d'Aérospatiale, avait déclaré, vendredi 13 janvier, que l'année 1995 devrait être celle *« de la conclusion d'alliances »*. Il avait notamment précisé, dans le domaine des avions de transport régional, la nécessité de s'unir pour le développement d'un avion de 100 places, en incluant probablement un partenaire asiatique. Ne pas le faire reviendrait à laisser la place à l'américain Boeing.

PLACE DE LEADER

Les allemands trouveront-ils leur place dans cette nouvelle configuration ? Le bras de fer entre Aérospatiale via ATR et DASA ne doit pas étonner. Avec seulement le petit constructeur Dornier repris aux héritiers par Daimler pour constituer son pôle aéronautique, le géant allemand ambitionnait malgré tout de retrouver dans ce secteur une maîtrise perdue depuis les années 50. *« Deutsche Aerospace veut devenir le chef de file d'un avion régional dont l'une des versions pourrait transporter quatre-vingt dix passagers et l'autres cent vingt »*, déclarait Jürgen Schrempp, patron de DASA et successeur désigné d'Edzard Reuter à la tête de Daimler. L'acquisition de Fokker s'inscrit dans cette perspective. Et ce n'est qu'une fois cette opération bouclée qu'il invita Aérospatiale à devenir actionnaires du holding coiffant Fokker. Louis Gallois répondait simplement qu'il prendrait sa décision en fonction de l'intérêt du consortium ATR. Les choses en restèrent là.

Avec British Aerospace, la trame du scénario est semblable, mais en sens inverse. Le constructeur britannique, qui avait affiché près de 10 milliards de francs de pertes en 1992, souhaitait rationaliser ses activités et se concentrer sur l'industrie d'armement et les avions de ligne. Il a vendu pour cela son aviation d'affaires au constructeur américain Rayhteon en 1993, puis sa branche automobile Rover à BMW l'an dernier. Restent les avions de transport régional. DASA était sur les rangs. Et voilà que les partenaires d'ATR semblent maintenant les mieux placés. Personne ne doute qu'ils auront ensuite intérêt à se regrouper avec leur homologue germano-néerlandais. Mais le rapport de force aura changé.

Gilles Bridier et Martine Laronche

Intel souhaite établir de nouvelles normes de qualité dans les micro-ordinateurs

Le fabricant américain de puces a enregistré des résultats stables en 1994

En annonçant, mardi 17 janvier, une provision exceptionnelle de 475 millions de dollars (2,5 milliards de francs) pour faire face aux coûts de remplacement du Pentium, son microprocesseur défectueux, Intel veut obliger ses concurrents à offrir des garanties similaires. La firme californienne, qui a enregistré 2,29 milliards de dollars (plus de 12 milliards de francs) de bénéfices nets pour 1994, espère ainsi retourner l'affaire à son profit.

INTEL compte créer un précédent. La firme californienne espère retourner en sa faveur l'affaire du Pentium, son microprocesseur vedette qui faisait des erreurs de calcul lors de certaines opérations de division, mettant à mal l'image de fiabilité du groupe.

« C'est le plus grand désastre en matière de relations publiques de toute l'industrie informatique », indiquait à la veille de Noël le *Wall Street Journal*. Depuis, à coups de grandes pages de publicité dans la presse, le numéro un mondial des microprocesseurs, a fait amende honorable. Il s'est engagé à remplacer sur demande des utilisateurs les puces défectueuses. Il a mis sur pied des *« war rooms »*, des cellules de crise. Au travail pendant la trêve des confiseurs, des collaborateurs répondaient sur numéros verts. *« Un incident majeur, auquel nous n'étions pas du tout préparés »*, reconnaît Gilles Granier, le patron de la filiale française.

« Les constructeurs automobiles rappellent fréquemment des véhicules pour un composant défectueux. Ils savent gérer ce type de problème. Nous, nous n'avions pas l'organisation pour récupérer les 5,6 voire 7 millions de Pentium déjà livrés. »

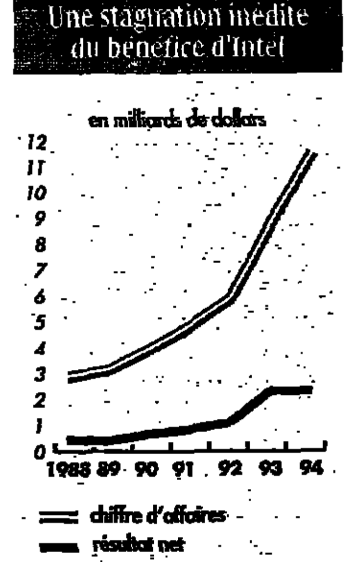
Un tort, sans doute, puisqu'il se vend désormais plus de micro-ordinateurs dans le monde que de voitures (50 millions d'unités pour les premiers en 1994, contre 40 millions pour les véhicules).

IBM, qui développe avec Motorola et Apple une puce concurrente, avait décidé de stopper immédiatement ses livraisons de micro-ordinateurs équipés du Pentium. Pris de court et passablement agacé par cette attitude, Intel prend une décision qui va peser lourd pour ses compétiteurs. Le groupe a provisionné 475 millions de dollars (2,5 milliards de francs) au quatrième trimestre 1994 pour faire face aux coûts de remplacement du microprocesseur défectueux.

TOUR DE FORCE

Cette provision exceptionnelle sur les trois derniers mois de 1994, explique pour l'essentiel la stagnation du bénéfice net de la firme de Santa Clara qui, au total en 1994, s'est établi à 2,29 milliards de dollars contre 2,3 milliards en 1993. Le chiffre d'affaires a, lui, crû de 31 % atteignant 11,5 milliards de dollars, soit 60 milliards de francs – dont la moitié aux Etats-Unis, le tiers en Europe et environ 14 % en Asie. Intel n'a pas remis en cause ses prévisions de ventes du Pentium. Il espère toujours en vendre 25 millions d'unités et dépasser dès cette année les livraisons du 486, le modèle de la génération précédente.

La stagnation des résultats rompt cependant avec la croissance exponentielle des années précédentes. Elle présente néanmoins pour Intel certains avantages. En premier lieu, et c'est important vis-à-vis des milieux boursiers new-yorkais traditionnellement fébriles, elle n'obère pas l'un de leurs indicateurs favoris, celui du bénéfice par action. Intel qui a engagé en 1994 un vaste programme de rachat de ses propres titres – plus de 10,9 millions d'actions ont été ainsi récupérées en 1994 – réussit le tour de force d'afficher en 1994 un bénéfice par action de 5,24 dollars, supérieur de quelques cents à celui de 1993. Voilà pour Wall Street. Vis-à-vis de la concurrence, ensuite, Intel tente, et ne le dissimule guère, de faire jurisprudence. *« Désormais il y a une référence, un standard »*, explique t-on au sein de la firme. *« Il est difficile dans notre industrie et sur ce type de produit de garantir qu'un objet soit parfait à 100 %. Néanmoins, on peut corriger le tir. »* En clair, Intel espère imposer à ses rivaux une réorganisation de leur production et des efforts financiers similaires, s'ils devaient être confrontés à des problèmes identiques. *« Des mesures que nous, nous pouvons assumer avec un profit annuel qui tourne autour de 12 milliards de francs. »* Mais les autres ?



En 1994, les ratés du microprocesseur Pentium ont pesé sur les comptes

Les défaillances qui ont été jusqu'à présent plus ou moins bien tolérées dans le secteur informatique, sont devenues inacceptables aux yeux des utilisateurs. Les premières versions de Windows, le logiciel vedette de Microsoft, étaient truffées de *« bugs »*, ces erreurs de programmation, qui ont été rectifiées, petit à petit, par la suite. Tous les fabricants de microprocesseurs de leur coté, ont eu de petits problèmes à la commercialisation de leur produit. Tant que l'industrie des puces ne se concevait pas comme une industrie de consommation, l'impact était limité. Les machines étaient généralement incriminées, pas leurs composants.

COMMUNIQUER DIRECTEMENT

En voulant communiquer directement sous ses couleurs, *via* le logo *« Intel inside »*, Intel s'est pris au piège. *« Une telle affaire n'aurait jamais éclaté il y a deux ou trois ans. Nous avons découvert une catégorie particulière de propriétaires de micro-ordinateurs qui, branchés sur Internet* [le réseau mondial de messagerie électronique], *ont commencé à partager en temps réel le défaut qu'ils pouvaient constater sur des applications bien précises et à le vérifier immédiatement. »*

Impossible désormais dans cette agora, de minimiser ou de nier les défauts. Dans la bataille que se livrent les poids lourds du secteur informatique, cette évolution est radicale. Intel qui travaille désormais sur le successeur du Pentium avec Hewlett-Packard, veillera à être inattaquable. Comme devront l'être aussi IBM, Motorola et Apple qui cherchent à casser sa suprématie dans les microprocesseurs.

Caroline Monnot

Le Plan veut améliorer l'évaluation des infrastructures de transport

Son rapport propose des barêmes de référence

LES INVESTISSEMENTS en matière de transport gagneraient à s'appuyer sur des évaluations plus rigoureuses. Le Commissariat général au Plan a présenté, mercredi 18 janvier, un rapport intitulé « Transports : pour un meilleur choix des investissements », qui devrait aider l'Etat et les entreprises publiques dans cette voie. Un groupe de travail, présidé par Marcel Boiteux, président d'honneur d'EDF, s'est penché sur la question pendant deux ans afin de concocter des propositions visant à harmoniser les estimations.

Car la cacophonie règne encore dans l'évaluation des projets. Il arrive de voir des écarts du simple au quadruple entre les estimations de la rentabilité d'une même liaison autoroutière. L'harmonisation n'est guère meilleure dans les différentes administrations de l'Etat. On a vu régulièrement s'opposer par le passé la direction de la prévision, au ministère de l'économie, à la direction des routes, au ministère des transports. Avec près de 90 milliards de francs d'investissements annuels, dont près de 60 pour les seules infrastructures routières et autoroutières, les enjeux sont importants.

« L'absence d'homogénéité des méthodes d'évaluation en amont peuvent être à l'origine de toute une série de dysfonctionnements, explique Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire au Plan. *Il faut harmoniser ces pratiques pour éviter que l'on ne soit conduit à déplorer des choix. Le rapport préconise de donner aux critères de rentabilité une meilleure place sans préjuger en rien de la décision qui peut prendre une dimension politique. Mais il faut bien distinguer ce qui relève du politique et du domaine technique. »*

Le bien-fondé d'un calcul de rentabilité repose d'abord sur la comparaison avec une situation de référence la plus vraisemblable possible. Il faut notamment prendre en compte les évolutions possibles de l'existant ainsi que les projets voisins dont la probabilité de réalisation est forte. Ainsi, la rentabilité de la voie navigable Saône-Rhin ne serait pas la même si l'on décidait ou non de réaliser un TGV Rhin-Rhône à vocation mixte voyageurs-marchandises. Même chose pour le TGV-Est en fonction de son prolongement en Allemagne et de son branchement sur le réseau outre-Rhin. Les prévisions de trafic, fragiles et hétérogènes, gagneraient également à être harmonisées. Et au préalable, il conviendrait que tous les évaluateurs travaillent avec les mêmes hypothèses de croissance (évolution du PIB, du revenu des ménages...) qu'il revient au Commissariat général au Plan de fournir.

VIES ÉPARGNÉES

« Il faut incorporer au maximum les valeurs non marchandes, de l'effet sur l'environnement à celui sur le développement économique, en évaluant ce qui peut l'être », souligne M. Boiteux. Le temps gagné et les vies humaines épargnées doivent être mieux pris en compte, même si leurs évaluations sont complexes. Pour uniformiser les calculs, le rapport propose des barèmes pour mesurer l'impact du bruit, de la pollution de l'air, de l'effet de serre mais aussi la perte des vies humaines, autant que faire se peut. Alors seulement il n'y aura plus de confusion possible entre un choix de portée politique et celui fondé sur des critères économiques.

Martine Laronche

COMMUNICATION

La reprise du marché publicitaire est plus lente que prévu

Selon l'enquête de la régie Information et publicité (IP), il faudra encore attendre avant que les investissements dans ce secteur retrouvent leur dynamisme

EN 1994, la publicité mondiale a emprunté la voie de la sortie de crise plutôt que celle de la reprise. Selon la note de conjoncture internationale réalisée par Claude Matricon, directeur du marketing d'Information et publicité (IP), régie publicitaire – filiale du groupe Havas –, qui gère les investissements publicitaires de 44 télévisions, dont RTL, RTL-TV, La Cinquième, etc., et de quelque 150 radios et 70 magazines en France et à l'étranger, l'année 1995 devrait se traduire par une *« meilleure santé »*, mais la *« franche rupture vers la croissance »* n'est pas encore à l'ordre du jour.

La géopolitique publicitaire de M. Matricon – l'enquête a été menée dans quatorze pays, du Japon à la Slovaquie –, décrit une carte encore en gris : pour l'ensemble des marchés pris en compte, la croissance publicitaire a été de 4,4 % en 1994 et serait de 5,1 % en 1995, en monnaie courante. Mais cette carte dessine des paysages très différents. Aux États-Unis, par exemple, l'optimisme est de rigueur. Les prévisions du marché publicitaire ont même été revues à la hausse : en 1994, la croissance aura été de 8,5 % par rapport à 1993, contre 4,8 % entre 1992 et 1993.

La bonne santé de l'industrie automobile, ajoutée au lancement de nouveaux produits, a dopé les investissements sur la télévision et sur les quatre grands « networks » (ABC, CBS, NBC, Fox). Mais même si la télévision accroît légèrement sa suprématie, l'ensemble de la presse quotidienne américaine a vu en 1994 ses recettes publicitaires augmenter de 7,3 % (8 % pour les quotidiens d'envergure quasi nationale comme le *New York Times* ou *US Today* ; 8,5 % pour les magazines mais 5,1 % pour les journaux d'affaires). Toutefois, la flambée du prix du papier et la guerre des prix que mène Rupert Murdoch avec son *New York Post* pourraient assombrir l'horizon d'un marché new-yorkais dont on dit qu'il ne peut supporter quatre quotidiens...

La Grande-Bretagne elle aussi peut regarder la crise dans le rétroviseur. La dévaluation de la livre et la reprise de la consommation des ménages ont relancé le dynamisme des annonceurs. Contre toute attente, la croissance des investissements publicitaires à deux chiffres est même de retour : + 11,2 % en 1994 et + 10,8 % prévus en 1995. La radio profite le plus de cette embellie (+ 19 %). Signe des temps, les stations commerciales viennent de dépasser l'audience de la BBC, leurs offres publicitaires régionales et nationales très ciblées attirant la publicité.

DÉCEPTION FRANÇAISE

Bénéficiant du retour des petites annonces, la presse (et notamment les magazines) enregistre aussi de beaux scores : les investissements dans les quotidiens nationaux ont augmenté de 11 % en 1994 et devraient croître encore de 11,2 % cette année, les magazines spécialisés, handicapés un temps par les pages couleur apparues dans les quotidiens, connaissant encore mieux, avec une hausse de 14,8 %. En revanche, le petit écran réalise de moins bons résultats en 1994 et en 1995. *« Phénomène classique en période de reprise, qui voit se reporter sur les autres médias, et en particulier la presse, les investissements, qui, en période difficile, se portent sélectivement sur le média le plus puissant »*, explique M. Matricon, qui prophétise qu'en 1995 la presse écrite britannique devrait *« repasser la barre des 60 % de part de marché »*.

La situation est proche en Allemagne, une partie de la presse étant dynamisée par les nouveaux hebdomadaires lancés sur le marché (*Focus, Tango, Feed for fun*). Mais les Länder de l'Est pèsent toujours, et la télévision, qui devrait être dopée en 1995 par la naissance de chaînes thématiques, n'a pas dit son dernier mot.

« Déception » est un mot à décliner en français. Economie traînante, redémarrage lent de tous les secteurs, crainte de l'inflation, etc. : ces éléments n'inclinent guère à ranger la France dans l'équipe de tête. Pourtant, les investissements publicitaires, en chute de 5 % en 1993, ont repris en 1994 (+ 3,9 %). C'est surtout la télévision qui y gagne (+7 %), mais aussi la radio (+5 %), tandis que la presse, en dépit du retour des petites annonces, est tentée surtout de redresser et consolider son audience (prix de vente à la baisse, nouvelles formules, etc.).

En 1995, la presse française devrait connaître une reprise mesurée : +3,4 % prévus pour l'ensemble (+0,9 % pour les quotidiens nationaux, + 2 % pour les régionaux, au-delà de 3 % pour les magazines et les titres spécialisés). A moins que, comme en Grande-Bretagne, un retournement ne s'opère, accéléré par la guerre des programmations de télévision qui désespère les annonceurs.

Plusieurs pays modernes – Japon, Italie, Espagne, Suisse – sont encore à la remorque de la reprise. A contrario, des pays neufs en matière de médias et de publicité – Pologne, République tchèque, voire Slovaquie – connaissent des taux qui feraient rêver un publicitaire occidental. Ainsi la Slovaquie : avec 59,4 % d'accroissement des recettes publicitaires dans les médias, et 82,5 % pour le seul secteur de la presse, en 1994, ce pays, dont personne ne donnait cher, entre comme ses homologues dans ce que Claude Matricon appelle la *« maturité publicitaire »*.

Une *« maturité »* qui, à l'Ouest, devrait se fonder sur les nouvelles modes déjà fréquentes aux États-Unis : le « couponing » dans les journaux, l'extension du marketing direct et, surtout, le *« co-branding »* (deux marques s'alliant pour lancer un nouveau produit), prodigieux accélérateur pour la publicité.

Yves-Marie Labé

■ **PRESSE. Yves de Chaisemartin devient** vice-président-directeur général du « Figaro ». Robert Hersant reste bien entendu PDG et directeur politique du quotidien. Cette modification – qui était attendue cet été après le départ de Philippe Villin, qui occupait cette fonction – intervient alors que le groupe doit quitter ses locaux de l'avenue du Général-Mangin (Paris XVI[e]). Robert Hersant et ses deux bras droits – Yves de Chaisemartin et Christian Grimaldi – devraient prochainement s'installer rue du Louvre, au siège du *Figaro*.

■ **IMPRIMERIE. Québecor rachète l'imprimeur anglais** Hunterprint. L'imprimeur canadien a obtenu, à la suite d'une OPA, 85,5 % du capital, pour 1,5 million de dollars (environ 8 millions de francs), et souscrit une augmentation de capital de 7 millions de livres (environ 55 millions de francs).
En France, le protocole d'accord signé en décembre par Québecor pour le rachat des imprimeries Jean Didier (*Le Monde* daté 25-26 décembre 1994) devrait être finalisé à la fin du mois de janvier.

Le CSA met en demeure la CLT de modifier la programmation de RTL 1

Le devenir du réseau M 40 en question

UNE RÉUNION plénière tenue le soir à la demande de tous les membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et deux mises en demeure : en six ans de présidence Boutet, de mémoire de « sage », pareil événement est resté exceptionnel. Mercredi 18 janvier, pourtant, à la demande d'André Gauron – dont le mandat s'achève le 23 janvier, comme celui de Jacques Boutet –, les membres de l'autorité de régulation se sont réunis en urgence pour riposter à ce que l'un d'entre eux nomme *« une provocation de voyou »* : le lancement *« sans autorisation »*, par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), le matin même, sur les 74 fréquences du réseau M 40, d'un programme mêlant musique et informations, et baptisé RTL 1.

La mise en demeure, préalable à une éventuelle sanction, est double : le réseau RTL 1 a quarante-huit heures pour *« revenir à la dénomination autorisée (...) et diffuser dans le même délai un programme conforme à celui prévu par sa convention »*. Mercredi 18 janvier, RTL 1 a commencé à diffuser un programme musical destiné aux 25-35 ans, très français et assez proche d'Europe 2 (Souchon, Voulzy, Gainsbourg, à côté de Bruce Springsteen), avec des flashes d'informations toutes les demi-heures. Des animateurs, comme la chanteuse Caroline Loeb (*C'est la ouate*) ou Gilles Verlan, de Canal Plus, conversent, avec un invité, entre deux chansons. Quelque chose d'assez différent, à l'évidence, de ce qu'on entendait sur M 40, la plus *« jeune »* des radios de la bande FM.

En soi, ce *« glissement de programmation »*, comme l'explique pudiquement le responsable de RTL 1, Axel Duroux, n'a rien de bouleversant. Sauf si l'on sait, rappelle le CSA, que M 40 avait été autorisée, en 1986, pour *« défendre la chanson française et les jeunes talents avec l'appui du groupe espagnol Prisa* (El Pais), *qui devait pour cela apporter l'expérience de la radio Las quarentas principales »*. Sauf si l'on se souvient que ce glissement est la suite d'une bagarre de dix mois qui a tenu en haleine l'ensemble des groupes radiophoniques. Depuis le 1[er] janvier 1994, en effet, le groupe luxembourgeois, actionnaire de M 40 à 35,73 %, souhaitait profiter des nouvelles licences de la loi Carignon et faire de M 40 son *« troisième réseau »*, après RTL et Fun.

COUP DE THÉÂTRE

En réalité, le CSA était dès le départ opposé à la reprise par le groupe luxembourgeois de 100 % de ce réseau. Mais la CLT, confiante, s'apprêtait à lancer la nouvelle RTL 1 (*le Monde* du 27 décembre). Le 5 janvier, coup de théâtre : le CSA, dans *« un sursaut de dignité »*, interdit la prise de contrôle à 100 % de M 40 par la CLT (*le Monde* du 7 janvier).

Rue Bayard, on s'étonnait, mercredi dans l'après-midi, de la surprise du CSA. *« Nous n'avons rien préparé en secret : il suffisait de nous demander pour savoir que nous émettrions le 18. En outre, nous continuons à défendre la chanson française et les jeunes talents. »* Les « sages », eux, ont jugé intolérable le changement de sigle. RTL 1, *« un nom* qui *indique clairement que la CLT est l'opérateur principal de la station »*. M. Boutet, à l'évidence, se serait bien passé de ce coup de théâtre, qui vient bouleverser sa sortie. Mais laisser faire la CLT reviendrait à ouvrir la porte à tous les débordements des autres groupes radiophoniques.

Ariane Chemin

Les collectes de l'AFER en hausse de 44 % en 1994

Victime de la crise de l'obligataire, le rendement de l'Association française d'épargne et de retraite est descendu à 7,72 %

L'ASSOCIATION française d'épargne et de retraite (AFER), créée il y a dix-huit ans par Gérard Athias et spécialisée dans l'assurance-vie, a collecté 15,1 milliards de francs en 1994, soit une progression de 44 % sur 1993 (10,49 milliards de francs). Cette performance place l'établissement parmi les six premiers de la profession : en 1993, la Caisse nationale de prévoyance (CNP) avait collecté 33,7 milliards de francs, Predica (Crédit agricole) 30,4 milliards, l'UAP 29,6 milliards, les AGF 21,2 milliards, l'Ecureuil 19,9 milliards et le GAN 10,3 milliards. Une telle progression pourrait être plus forte que la progression moyenne du secteur, susceptible d'atteindre 20 % pour l'ensemble des organismes collecteurs (400 milliards de francs contre 332 milliards en 1993), ce montant représentant plus de la moitié de l'épargne financière des Français.

Le rendement des placements de l'AFER, la première à publier ses chiffres, chute de 9,82 % brut et 9,30 % net en 1993 à 8,23 % et 7,72 % net en 1994, ce qui reflète la forte baisse de rendement de son portefeuille, essentiellement des obligations, dont les taux diminuent régulièrement, notamment au début de 1994, avant de remonter ces derniers mois. Un tel rendement de 7,72 % s'inscrit dans la fourchette prévue pour l'ensemble de l'assurance-vie en 1994. Par ailleurs, M. Athias a chiffré à 35 milliards de francs par an les pertes de recettes fiscales résultant des avantages accordés à l'assurance-vie : un peu moins de 4 milliards pour les déductions au moment de la souscription, plafonnées à quelques milliers de francs ; environ 5 milliards de francs pour l'exonération des droits de succession sur les capitaux versés au bout de six ans, le gros de la perte, environ 24 milliards de francs, étant constitué par l'exemption d'impôt sur le revenu dont bénéficient les profits non distribués et capitalisés.

Des rumeurs ont couru l'an dernier sur une réduction des avantages consentis, les profits, notamment, étant susceptibles d'être assujettis à la CSG et le montant des capitaux exonérés des droits de succession pouvant être plafonné à 1 ou 2 millions de francs. M. Athias, enfin, a réclamé la publication des commissions prélevées par le gestionnaire des contrats d'assurance-vie afin que les clients puissent obtenir la plus grande transparence au moment de faire leur choix.

François Renard

Déchets : GDF abandonne la méthanisation

L'entreprise publique renonce à la création d'une énergie renouvelable, issue de la transformation des ordures ménagères

GAZ DE FRANCE a annoncé, mercredi 18 janvier, son retrait des activités de méthanisation des ordures ménagères, une voie explorée après le deuxième choc pétrolier, consistant à transformer en gaz des déchets grâce à leur fermentation. GDF s'était associé à Idex pour développer ce type d'énergie renouvelable au début des années 80. Elle cédera donc à son partenaire ses deux participations. La première est de 34 % dans Valorga Picardie, qui exploite une usine à Amiens, la seconde est de 60 % dans Valorga Process, qui a un projet du même type à Montpellier.

Tout en rappelant que la faisabilité industrielle d'un tel procédé *« a été prouvée »*, Gaz de France justifie son retrait par l'avis du Conseil d'Etat du 7 juillet 1994 lui interdisant la collecte des déchets et la mise en décharge. Or, selon l'entreprise publique, cette technique nécessite la maîtrise totale de la chaîne allant du système de tri sélectif des ordures en amont jusqu'à leur incinération. *« Il est apparu que le développement du procédé Valorga serait mieux assuré par un opérateur à même de présenter une offre globale. »*

Si GDF se sépare d'une activité, certes marginale, ce désengagement provient des limites qu'ont posées le Conseil de la concurrence et le Conseil d'Etat à la diversification d'EDF et de GDF. Voici un an, les entreprises et artisans spécialisés dans les installations électriques et gazières exprimaient leur colère face à la *« concurrence déloyale »* livrées par les deux monopoles publics.

Le ministère de l'industrie saisissait alors deux instances : le Conseil de la concurrence et le Conseil d'Etat. Le premier demande que la diversification soit plus contrôlée, le second en reconnaît le principe mais le limite. *« Sont ainsi admissibles à l'exclusion de la collecte et de la mise en décharge, pour EDF le traitement des déchets et pour GDF, le traitement des ordures ménagères. »*

Selon ces principes, Electricité de France a été choisie au début de l'année par la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) pour le traitement de ses ordures ménagères au détriment de la Lyonnaise des eaux (*Le Monde* du 5 janvier). Quant à GDF, dans le cas de la méthanisation, l'entreprise ne veut pas se limiter à la simple incinération des ordures et préfère se retirer. Sans doute est-ce, aussi, pour des raisons de rentabilité.

Dominique Gallois

« Guerre du cola » : Pepsi fait appel à Cindy Crawford

PEPSI-COLA a choisi Londres pour lancer sa nouvelle campagne le 18 janvier. Symbolisée par le charme du modèle Cindy Crawford, qui a remplacé un Michael Jackson à l'image trop compromise, elle débutera le 27 janvier dans trente pays. Son PDG, Wayne Mailloux, a annoncé que la *« guerre du cola »* était à nouveau ouverte. Contre Coca-Cola, le principal rival et numéro un sur le marché, présenté dans les spots comme un breuvage pour vieux, mais aussi contre ce nouveau venu dans la cour des grands, Richard Branson, avec son Virgin Cola. Fini le profil bas, a affirmé M. Mailloux, le moment est venu de tenter de ravir sa place au Coke après cinq années de progression de plus de 8 % des ventes à l'étranger, dont plus de 15 % en Europe. Les autres produits maison (7 Up, Mirinda,...) et le petit dernier Pepsi Max (sans sucre) vont bénéficier d'une publicité plus agressive et rajeunie, tandis que 2 milliards de dollars seront investis pour moderniser l'emballage. – *(Corresp.)*

Digital Equipment sort du rouge

LE GROUPE INFORMATIQUE AMÉRICAIN a annoncé mercredi 18 janvier un bénéfice net de 18,9 millions de dollars (100 millions de francs environ) au deuxième trimestre de son exercice en cours, contre une perte nette de 72,1 millions un an auparavant. Le chiffre d'affaires du trimestre est en hausse de 7 % à 3,473 milliards de dollars. Les ventes de matériel ont augmenté de 13 % à 1,8 milliard de dollars (52 % du chiffre d'affaires total), tandis que celles de services sont restées quasiment inchangées à 1,6 milliard (48 % de l'activité). Dans le cadre d'une restructuration qui comprend la refonte de ses lignes de produits, DEC a supprimé 25% de ses emplois au cours des douze mois passés. Le groupe a achevé le trimestre avec un effectif total ramené à 65 600 salariés. Digital Equipment avait affiché une perte record en 1993-94, sa quatrième année consécutive dans le rouge, à 2,16 milliards de dollars.

■ **BULL : le groupe informatique français** veut filialiser son site industriel d'Angers pour faire des économies (20 millions de francs par an sur la taxe professionnelle). Ce projet, examiné le 18 janvier par le conseil d'administration de Bull SA, prévoit la création d'une nouvelle société, Bull Electronics Angers (BEA). Filiale à 100 % de Bull SA, elle regrouperait deux unités en Maine-et-Loire : Bull Systèmes (BSI) ainsi que Bull Electronics Europe (BEE, circuits imprimés et cartes électroniques). Mille cinq cents salariés sont concernés. Cette filialisation est sans rapport avec la privatisation, affirme la direction. La CGT-Bull qualifie ce projet de *« gravissime »* et y voit les prémices d'*« une liquidation de l'établissement et du démantèlement de Bull »*.

■ **VOLVO : le constructeur automobile suédois** va investir 3 milliards de couronnes (2,1 milliards de francs) dans trois sites industriels en Suède et à l'étranger, pour faire face à son manque de capacité de production. Volvo va rouvrir l'usine d'Uddevalla, au nord de Göteborg, construire une nouvelle chaîne de peinture dans l'usine de Gand (Belgique) et accroître la capacité de production de Volvo Trucks. A Uddevalla, Volvo et la société britannique de technique automobile TWR vont former une société conjointe spécialisée dans la fabrication de voitures en séries limitées. – *(AFP.)*

■ **AXA : l'assureur français** prépare l'acquisition de National Mutual, la deuxième compagnie d'assurance-vie australienne, a indiqué le responsable du développement en Asie du groupe Axa, Jacques Mistral, dans un entretien publié jeudi 19 janvier dans le quotidien *Les Echos*.

■ **BIDERMANN : le groupe d'habillement en difficulté** ne sera pas repris par les industriels du textile Léo Gros et Alain Némarcq. Appuyés par les pouvoirs publics, ils avaient obtenu un accord de principe de Maurice Bidermann en octobre 1994. Mais les démêlés du fondateur du groupe avec l'un de ses créanciers américains, Rexnord Holding, bloque depuis des mois tout plan de reprise, en ayant obtenu de la justice l'interdiction de toute cession d'actifs ainsi que de toute augmentation de capital diluant Bidermann. MM. Gros et Némarcq se sont donc lassés. L'industriel Lucien Deveaux et un groupe étranger restent candidats.

■ **GLAXO : le groupe pharmaceutique britannique** a, depuis le 18 janvier, un nouveau président en la personne de Sir Colin Corness, en remplacement de Sir Richard Sykes, président intérimaire depuis le départ de Paul Girolami, parti à la retraite en novembre 1994. Sir Colin était jusqu'à présent président du groupe de construction Redland et de la société de crédit immobilier Nationwide. Il siège en outre au conseil d'administration de la Banque d'Angleterre et de la banque d'affaires SG Warburg (*Le Monde* du 30 septembre).

ÉNERGIE

■ **EDF : la compagnie française d'électricité**, implantée en Argentine depuis 1992, poursuit son développement dans ce pays. Associée à des intérêts argentins, Electricité de France a pris en charge, le 18 janvier, une société privatisée de distribution d'électricité, Transporte de Energia por Distribucion Troncal de Cuyo (Districuyo), pour une concession de quatre-vingt-quinze ans. La société opère dans les provinces de Mendoza et de San Juan (1 000 km au nord-est de Buenos Aires), avec un réseau de 1 245 km avec 11 stations de transformation et d'interconnection. Le consortium dirigé par EDF, Electrigal (dont EDF est actionnaire à 41 %) s'est rendu acquéreur de 51% des actions de Districuyo pour la somme de 20,7 millions de dollars. − *(AFP.)*

■ **CHARBONNAGES DE FRANCE : Maurice Guillaume**, cinquante et un ans, devient directeur général des Houillères de bassin du Centre et du Midi (HBCM), en remplacement de M. François Bertrand devenu directeur général des Houillères du bassin de Lorraine. Agé de 51 ans, M. Guillaume a effectué ses études d'ingénieur à l'Ecole nationale supérieure des mines d'Alès. Entré en 1970 aux HBCM, il assurait depuis 1988 la direction de l'ensemble de l'unité d'exploitation de Provence.

La Lyonnaise des eaux adopte un code de déontologie

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de la Lyonnaise des eaux a approuvé, mercredi 18 janvier, comme le PDG, Jérôme Monod, l'avait annoncé au *Monde*, le 9 septembre 1994, la mise en place d'une charte d'éthique pour le groupe, empêtré dans les « affaires », ainsi que l'adoption de codes de déontologie dans chacune des filiales . *« Tous les collaborateurs du groupe s'interdisent de répondre favorablement à toute demande directe ou indirecte de paiement en contradiction avec les lois en vigueur, que ces demandes soient en argent, en nature ou en service (...) pour obtenir des contrats ou commandes. A fortiori, ils s'interdisent de les proposer eux-mêmes (...) Chacun est conscient que la non-observation de ces règles engagera sa responsabilité et pourra faire l'objet de sanctions »*. Le conseil d'administration a désigné l'un des siens, René Coulomb – administreur-directeur général du groupe –, pour veiller à l'application de la charte. Cette nomination entraîne une réorganisation du pôle de l'eau dont René Coulomb avait jusqu'ici la charge. Gérard Payen, directeur général de Degrémont, est nommé directeur général de l'eau avec la responsabilité, hier séparée, de la France et de l'international. Directeur à la direction générale, Martin Nègre est nommé directeur international, chargé de coordonner l'action de l'ensemble du groupe à l'étranger.

■ LE DOLLAR est en hausse face à la quasi-totalité des devises alors que les opérateurs pensent à une hausse de ses taux directeurs par la Réserve fédérale, le 31 janvier.

■ LE MATIF était en hausse mercredi, profitant de l'annonce de la candidature à la présidentielle de M. Balladur et de « *rumeurs* » sur une petite baisse des taux de la Bundesbank.

■ MONNAIE UNIQUE. L'Union européenne ne pourra pas unifier sa monnaie avant 1999, estime le président de l'Institut monétaire européen (IME), le Belge Alexandre Lamfalussy.

■ DÉFICIT. Le Premier ministre a estimé, jeudi 19 janvier, au micro d'Europe 1, qu'il fallait « *retourner à un déficit budgétaire inférieur à 200 milliards de francs si possible* ».

■ TOKYO. La Bourse de Tokyo a terminé, jeudi 19 janvier, en baisse de 0,8 % selon l'indice Nikkei, qui en clôture s'est inscrit en repli, de 147,57 points à 19 075,74 points.

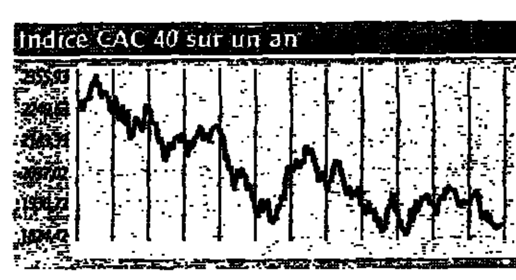
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	SBF 120	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗	↘	↘	↘	↘	↗	↗	↘
Clôture	1 mois	1 an	3 mois	DOW JONES	FT 100	MIB 30	DAX 30



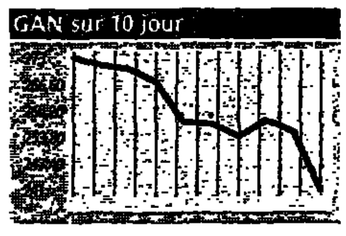
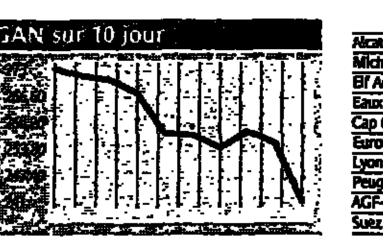
Timide reprise

LA BOURSE DE PARIS a entamé la séance du jeudi 19 janvier sur une hausse de 0,17 % de l'indice CAC 40. La veille, en baisse pendant une grande partie de la séance, la Bourse avait amorcé une timide reprise en fin de journée, dans le sillage des marchés obligataires européens, en forte hausse. En recul de 0,12 % à l'ouverture et de 0,70 % par la suite, l'indice CAC 40 a fini sur un gain de 0,18 % à 1 860,27 points. Le marché était plus animé que les jours précédents, les échanges ont atteint près de 3,5 milliards de francs. La Bourse n'a pas réagi à l'annonce de la candidature de M. Balladur à l'élection présidentielle. Elle l'avait anticipée ces dernières semaines. La séance a été surtout marquée par les mouvements spectaculaires affectant le GAN et sa filiale immobilière UIC (*voir ci-contre*). UIC a fini la séance sur une perte de 18 % à 228 francs. Le GAN a abandonné 5,5 % à 241 francs. Peugeot, valeur conseillée ces derniers jours par diverses sociétés de Bourse, a abandonné 1,75 % à la suite des intentions du constructeur automobile d'investir pour 4 milliards de dollars aux Etats-Unis. Or cette perspective n'enthousiasme pas les opérateurs, qui font état des déboires rencontrés par le groupe automobile il y a quelques années aux Etats-Unis.



GAN, valeur du jour

MAUVAISE JOURNÉE, mercredi 18 janvier, pour le GAN et l'UIC, sa filiale spécialisée dans les investissements immobiliers, à la Bourse de Paris où les nouvelles prévisions de pertes de l'assureur ont entraîné son cours vers le bas. Pour la première fois depuis de longues années, le GAN va enregistrer en 1994 un résultat lourdement déficitaire, de 2,5 à 3 milliards de francs. En clôture, le titre de l'assureur a terminé sur un recul de 5,5 % à 241 francs avec 145 000 titres traités. L'UIC, pour sa part, a terminé en baisse de 18 %.

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES	clôture Francs	Variation sem. F	Variation sem. %
Immob.Phenix 1	49	+6,29	−2,97
Pechiney CIP 1	370,20	+4,58	+2,83
Galeries Lafayet.1	2220	+4,42	−3,05
Sommer-Allibert 1	1730	+3,84	+2,73
Credit Lyonn.CIP 1	370	+2,78	−16,28
Remy Cointreau 1	180	+2,27	−9,09
Ciments Fr.Priv.B1	221,90	+2,26	−3,52
Olipar 1	9,30	+2,20	−8,82
Ingenico 1	87,95	+1,91	+0,97
Dassault-Aviation1	439	+1,86	+2,09
BAISSES			
UIC 1	205,20	−18	−28,12
UFB Locabail 1	360	−5,01	−15,29
Euro RSCG W.W 1	500	−3,29	−9,09
Unibail 1	482	−2,63	−1,22
Z Gr.Zannier #Ly 1	142,10	−2,60	−0,55
Eaux (Gle Des) 1	479,50	−2,54	−7,61
Publicis 1	408	−2,38	−7,27
Cegid (Ly) 1	415	−2,35	−1,19
Cetelem 1	908	−2,26	−4,92
Camaudmetalbox 1	183,10	−1,93	+1,44

VALEURS LES PLUS ACTIVES

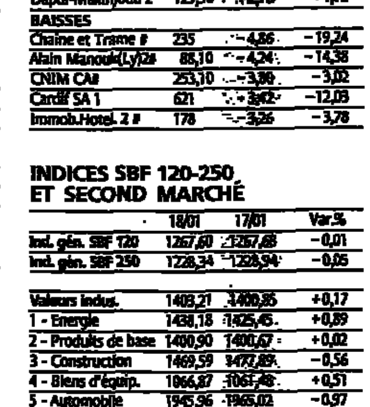
	Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom 1	48850	23352624
Michelin 1	76350	16012055
Elf Aquitaine 1	40006	15023966,60
Eaux (Gle Des) 1	27920	13411414
Cap Gemini Sogeti1	71080	11150953
Eurotunnel 1	424100	10995475
Lyonnaise Eaux 1	17920	7791284
Peugeot 1	10200	7408750
AGF-Ass.Gen.France	37700	7389044
Suez 1	24250	6025665

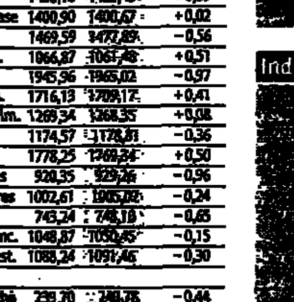
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES	Clôture Francs	Variation semaine F	Variation semaine %
Sogepag 2 #	124	+5	−4,61
Installux (Ly)2#	515	+4,04	−0,77
Europ.Extinc(Ly)#	268	+3,08	−1,47
Gautier France 2#	350	+2,94	−2,77
Dapta-Mallinjoud 2	129,50	+2,78	+1,72
BAISSES			
Chaine et Trame #	235	−4,86	−19,24
Alain Manoukl(Ly)2#	88,10	−4,24	−14,38
CNIM CA#	253,10	−3,80	−3,02
Cardif SA 1	621	−3,42	−12,03
Immob.Hotel. 2 #	178	−3,26	−3,78

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	18/01	17/01	Var.%
Ind. gén. SBF 120	1267,60	1267,68	−0,01
Ind. gén. SBF 250	1228,34	1228,94	−0,05
Valeurs indus.	1403,21	1400,85	+0,17
1 - Energie	1438,18	1425,45	+0,89
2 - Produits de base	1400,90	1400,67	+0,02
3 - Construction	1469,59	1477,89	−0,56
4 - Biens d'équip.	1066,87	1061,48	+0,51
5 - Automobile	1945,96	1965,02	−0,97
6 - Biens consom.	1716,13	1709,17	+0,41
7 - Indus. agro-alim.	1269,34	1268,35	+0,08
Services	1174,57	1178,81	−0,36
8 - Distribution	1778,25	1769,34	+0,50
9 - Autres services	920,35	929,26	−0,96
Sociétés financières	1002,61	1005,02	−0,24
10 - Immobilier	743,24	748,10	−0,65
11 - Services financ.	1048,87	1050,45	−0,15
12 - Sociétés invest.	1088,24	1091,46	−0,30
Ind. Second Marché	239,70	240,76	−0,44





Indice second marché sur 3 mois

Sans grand changement

A L'EXCEPTION de la Bourse de Tokyo, qui a terminé la séance de jeudi sur un recul de 0,77 %, à 19 075,74 points, les places financières internationales ont dans l'ensemble clôturé sans grand changement mercredi 18 janvier.

A Wall Street, à l'issue d'une séance active, qui ressemblait comme une goutte d'eau à celle de la veille, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 1,68 point, à 3 928,98 points. Quelque 345 millions de titres ont été échangés.

A la Bourse de Londres, les valeurs ont terminé sur leurs niveaux de la veille, l'effet négatif de la hausse de l'inflation britannique en décembre étant annulé par les rumeurs d'OPA dans le secteur des banques d'affaires, ainsi que par la fermeté du marché à terme. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a grignoté 0,5 point à 3 054,9 points dans un volume étoffé de 606,6 millions d'actions. Outre-Rhin, les valeurs ont terminé la séance en légère baisse, l'indice DAX perdant 0,24 % à 2 078,80 points dans un marché peu actif. Selon les courtiers, le marché manque de direction en l'absence de nouvelles susceptibles d'influencer les cours.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 18/01	Cours au 17/01	var. en %
Paris CAC 40	1860,270	1856,940	—
New-York/DJ indus.	3915,520	3930,660	—
Tokyo/Nikkei	19223,300	19241,300	—
Londres/FT100	3054,900	3054,400	—
Francfort/Dax 30	2078,850	2083,870	—
Frankfort/Commer.	776,980	778,950	—
Bruxelles/Bel 20	1534,800	1533,250	—
Bruxelles/Général	1361,680	1360,310	—
Suisse/SBS	281,680	281,900	—
Milan/MIB 30	15725	15409	—
Amsterdam/Gé. Cbs	276,900	276,700	—
Stockholm/Affarsal	1171,900	1171,050	—
Londres FT30	2342,800	2346	—
Hong Kong/Hang S.	7630,200	7606,510	—
Singapour/Strait t	2103,560	2106,040	—

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

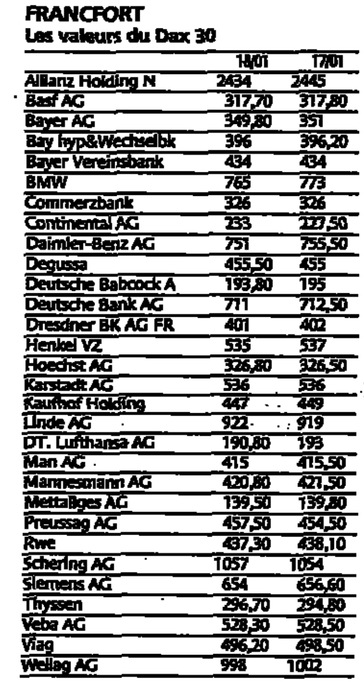
	18/01	17/01
Alcoa	88,37	88,37
Allied Signal	36,25	36,25
American Express	30,50	30,50
AT & T	49,12	49,12
Bethlehem	18,12	18,12
Boeing Co	49,25	49,25
Caterpillar Inc.	58,62	58,62
Chevron Corp.	45,62	45,62
Coca-Cola Co	50,62	50,62
Disney Corp.	47,25	47,25
Du Pont Nemours&Co	57,62	57,62
Eastman Kodak Co	48,37	48,37
Exxon Corp.	62,12	62,12
Gén. Motors Corp.H	36,12	36,12
Gén. Electric Co	52,25	52,25
Goodyear T & Rubbe	38,75	38,75
IBM	77,50	77,50
Intl Paper	78,62	78,62
J.P. Morgan Co.	59,62	59,62
Mc Don Dougl	47,25	47,25
Merck & Co.Inc.	38,50	38,50
Minnesota Mng.&Mfg	53,12	53,12
Philip Moris	57,62	57,62
Procter & Gamble C	61,87	61,87
Sears Roebuck & Co	46,50	46,50
Texaco	61,50	61,50
Union Carb.	28,87	28,87
Utd Technol	64,37	64,37
Westingh. Electric	14	14
Woolworth	15,75	15,75

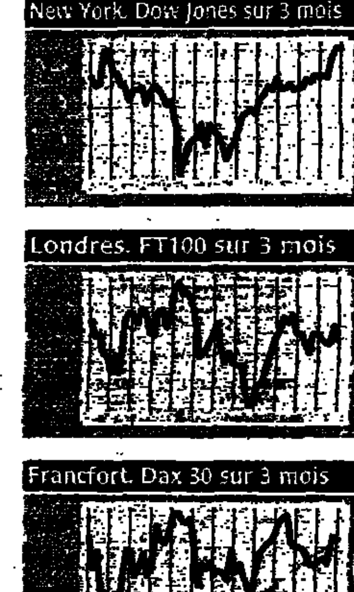
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	18/01	17/01
Allied Lyons	5,36	5,38
Barclays Bank	5,87	5,84
B.A.T. Industries	4,51	4,58
British Aerospace	4,60	4,50
British Airways	3,76	3,74
British Gas	3,12	3,11
British Petroleum	4,20	4,24
British Telecom	4,03	3,99
B.T.R.	3,04	3,02
Cadbury Schweppes	4,11	4,11
Eurotunnel	3,12	3,13
Glaxo	6,74	6,74
Grand Metropolitan	3,70	3,72
Guinness	4,20	4,30
Hanson Plc	2,43	2,46
Great Ic	5,44	5,42
H.S.B.C.	6,47	6,67
Impérial Chemical	7,81	7,79
Lloyds Bank	5,55	5,54
Marks and Spencer	3,90	3,91
National Westminst	4,87	4,86
Peninsular Orienta	5,76	5,75
Reuters	4,36	4,40
Saatchi and Saatch	1,19	1,17
Shell Transport	7,07	7,08
Smithkline Beecham	4,73	4,72
Tate and Lyle	4,39	4,37
Univeler Ltd	11,66	11,71
Wellcome	6,79	6,58
Zeneca	8,93	8,85

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	18/01	17/01
Allianz Holding N	2434	2445
Basf AG	317,70	317,80
Bayer AG	349,80	351
Bay hyp&Wechselbk	396	396,20
Bayer Vereinsbank	434	434
BMW	765	773
Commerzbank	326	326
Continental AG	233	227,50
Daimler-Benz AG	751	755,50
Degussa	455,50	455
Deutsche Babcock A	193,80	195
Deutsche Bank AG	711	712,50
Dresdner BK AG FR	401	402
Henkel VZ	535	537
Hoechst AG	326,80	326,50
Karstadt AG	536	536
Kaufhof Holding	447	449
Linde AG	922	919
DT. Lufthansa AG	190,80	193
Man AG	415	415,50
Mannesmann AG	420,80	421,50
Mettallges AG	139,50	139,80
Preussag AG	457,50	454,50
Rwe	437,30	438,10
Schering AG	1057	1054
Siemens AG	654	656,60
Thyssen	296,70	294,80
Veba AG	528,30	528,50
Viag	496,20	498,50
Wellag AG	998	1002





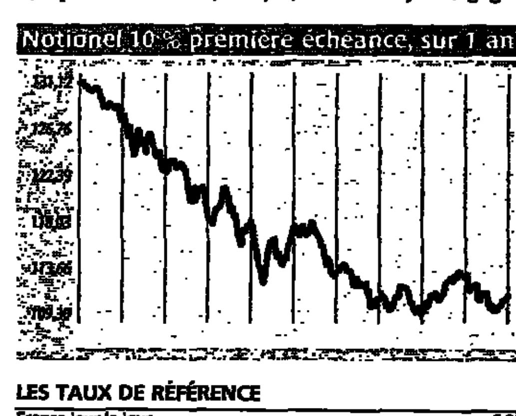
Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→	↗	↘	↗	↗	↗
Jour le jour	OAT 10 ans	Jour le jour	Bonds 10 ans	Jour le jour	Bunds 10 ans

En attendant la Bundesbank

LE MATIF était en hausse, mercredi 18 janvier, profitant à la fois de l'annonce de la candidature à l'élection présidentielle du premier ministre et de « *rumeurs* » sur un prochain assouplissement monétaire de la Bundesbank. Le notionnel mars a clôturé en compensation en hausse de 0,44 % à 111,12 (112 000 lots échangés). Le contrat Pibor mars a gagné 0,10 point en clôture, à 93,75, et le Pibor juin a gagné 0,09 point, à 93,23. La Bundesbank vient de réaffirmer, mercredi, dans son rapport mensuel de janvier son credo dans l'objectif de croissance de la masse monétaire M 3 (de 4 % à 6 %), seul indicateur, selon elle, permettant de contrôler l'inflation à venir. Ces anticipations ont provoqué aussi un redressement du marché obligataire en Allemagne, où le contrat Bund gagnait 0,44 % en fin d'après-midi à 89,85.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

France jour le jour	5,31
Pibor 3 mois	6
Eurofranc 3 mois	—
US Bond 7,50 % 11/2024	7,69
Fed Funds	5,63
Eurodollar 3 mois	93,24
Bund 6,75 % 2004	7,45
Allemagne jour le jour	4,75
Euro DM 3 mois	94,59
Gilt 6,75 % 10/2004	8,66
Royaume-Uni jour le jour	6,37

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 18/01	Taux au 17/01	indice (base 100 fin 93)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,79	7,80	100,26
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,93	7,93	100,38
Fonds d'État 7 à 10 ans	8,11	8,17	100,65
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,18	8,22	101,07
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,49	8,54	101,29
Obligations françaises	8,35	8,39	100,42
Fonds d'État à TME	−0,63	−0,66	99,76
Fonds d'Etat à TRE	−0,58	−0,55	99,76
Obligat. franç. à TME	−0,53	−0,55	99,64
Obligat. franç. à P3R	+0,18	+0,15	100,02

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire : 8,25 %)

	18/01	17/01
Jour le jour	5,31	—
1 mois	5,42	5,54
3 mois	5,78	5,90
6 mois	6,24	6,36
1 an	6,77	6,89
PIBOR FRANCS		
1 mois	5,56	—
2 mois	5,75	—
3 mois	5,93	—
6 mois	6,35	—
9 mois	6,62	—
1 an	6,90	—
PIBOR ECU		
Pibor Ecu 3 mois	6,29	—
Pibor Ecu 6 mois	6,63	—
Pibor Ecu 12 mois	7,18	—

MATIF

Échéances	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
NOTIONEL 10 %					
Mars 95	122741	111,12	111,14	110,54	111,12
Juin 95	696	110,02	110,02	109,80	110,34
Sept. 95	102	109,40	109,40	109,30	109,72
Déc. 95	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	29206	93,75	93,75	93,60	93,74
Juin 95	19453	93,23	93,24	93,08	93,23
Sept. 95	5006	92,93	92,93	92,80	92,93
Déc. 95	2438	92,65	92,65	92,54	92,65
ECU LONG TERME					
Mars 95	3264	81,08	81,08	80,66	81,06
Juin 95	—	—	—	—	80,80

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances	volume	premier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
Janvier 95	17554	1866	1871	1851	1866
Février 95	653	1876	1878	1865	1875
Mars 95	1204	1884	1885	1878	1883,50
Juin 95	50	1859	1859	1859	1865

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↗	↘	↘	↘	↘
5,286	1,509	97,250	3,457	8,289

Fermeté du dollar

LE DEUTSCHEMARK était en légère hausse à 3,4569 francs, jeudi 19 janvier au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,4550 francs mercredi soir.

Pour sa part, le dollar s'apprécie à 5,3035 francs, 1,5345 deutschemark et 99,84 yens contre respectivement 5,2925 francs, 1,5315 mark et 99,63 yens dans les échanges interbancaires de mercredi en fin de journée. A New York, mercredi soir, le dollar a terminé la séance en hausse face aux principales devises. Les opérateurs recommencent à tabler sur une hausse de ses taux directeurs par la Réserve fédérale (Fed).

	19/01	18/01
FRANCFORT : USD/DM	1,68	1,50
TOKYO : USD/Yens	103,65	97,25

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 18/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	345,8300	333	357
Ecu	6,5405	—	—
Etats Unis (1 usd)	5,2790	5	5,6000
Belgique (100 F)	16,7745	16,2000	17,3000
Pays-Bas (100 fl)	308,3900	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2650	3,0300	3,5000
Danemark (100 krd)	87,6900	83	93
Irlande (1 iep)	8,2340	7,8500	8,6000
Gde-Bretagne (1 L)	8,3145	7,9000	8,7500
Grèce (100 drach.)	2,2225	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	71,0300	66	76
Suisse (100 F)	411,5200	398	422
Norvège (100 k)	79	74	83
Autriche (100 sch)	49,1530	47,4000	50,5000
Espagne (100 pes.)	3,9730	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3500	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7046	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	5,3232	5,1000	5,4500

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Etats-Unis (dollar)	5,31	5,31	5,30	5,31
Yen (100)	5,35	5,35	5,37	5,37
Deutschemark	3,45	3,45	3,45	3,46
Franc Suisse	4,11	4,11	4,12	4,12
Lire ital. (1000)	3,32	3,32	3,32	3,32
Livre sterling	8,30	8,31	8,30	8,30
Peseta (100)	4,03	4,08	4,03	4,08
Franc Belge	16,77	16,28	16,78	16,79
Dollar Canadien	3,76	3,76	3,75	3,75

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,37	5,75	6,18
Eurodollar	5,63	6,04	6,43
Eurolivre	6	6,43	6,88
Eurodeutschemark	4,83	5	5,26

L'OR

	cours 18/01	cours 17/01
Or fin (k. barre)	64300	64850
Or fin (en lingot)	64500	65300
Once d'Or Londres	377,90	382
Pièce française(20f)	370	375
Pièce suisse (20f)	371	375
Pièce Union lat(20f)	371	375
Pièce 20 dollars us	2510	2505
Pièce 10 dollars us	1200	1250
Pièce 50 pesos mex.	2400	2420

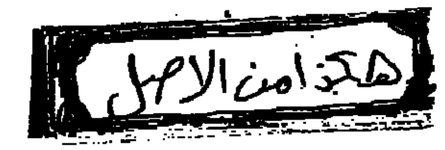
LE PÉTROLE

	cours 18/01	cours 17/01
WTI (New York)	16,60	16,60
Brent (Londres)	16,83	16,82
Crude Oil (New York)	18,28	18,21

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	18/01	17/01
Dow-Jones comptant	—	[illegible]
Dow-Jones à terme	187,12	186,99
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	—	3048
Cuivre à 3 mois	—	3045
Aluminium comptant	—	2080,50
Aluminium à 3 mois	—	[illegible]
Plomb	—	[illegible]
Plomb à 3 mois	—	6295
Etain	—	6375
Etain à 3 mois	—	5380
Zinc	—	1205
Zinc à 3 mois	—	9850
Nickel	—	9830

MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent	4,87	4,92
Platine	405,50	405,50
Palladium	157,50	159,25
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,22	1,20
Maïs (Chicago)	2,35	2,34
Grain. soja (Chicago)	5,55	5,54
Tourt. soja (Chicago)	157,70	157,30
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	105,50	105,95
Carc. porc (Chicago)	0,41	0,43
SOFTS		
Cacao (New York)	1387	1400
Café (Londres)	2840	2830
Sucre blanc (Paris)	1745,99	[illegible]
Sucre roux (Paris)	400	406,60
Coton (New York)	0,89	0,90
Jus d'orange (NY)	1,07	1,06



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 19 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 6,38
Cours relevés à 10 h 16

CAC 40 ↗ PARIS
+0,09 %
CAC 40 : 1861,98

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
EDF-GDF 3%	6240	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P. (T.P)	1010	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	922	[illegible]	-1,08	[illegible]
Renault (T.P.)	1801	[illegible]	+2,61	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1910	[illegible]	+2,62	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1142	[illegible]	-0,18	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1066	[illegible]	—	[illegible]
Accor 1	541	[illegible]	+0,18	[illegible]
Air Liquide 1	737	[illegible]	-0,14	[illegible]
Alcatel Alsthom 1	473,50	[illegible]	+1,37	[illegible]
Alcatel Cable 1	409	[illegible]	+0,37	[illegible]
Alspi 1	362	[illegible]	—	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	195	[illegible]	+0,62	[illegible]
Axa 1	232	[illegible]	-0,86	[illegible]
Bail Invest. 1	880	[illegible]	-0,57	[illegible]
Bancaire (Cie) 1	516	[illegible]	—	[illegible]
Bque Colbert C2#	105	[illegible]	—	[illegible]
Bazar Hot. Ville 2	545	[illegible]	—	[illegible]
Berger (M) 2	1430	[illegible]	—	[illegible]
BIC 1	680	[illegible]	+0,59	[illegible]
BIS 1	326	[illegible]	+0,31	[illegible]
B.N.P. 1	253,40	[illegible]	-0,47	[illegible]
Bollore Techno.1	466	[illegible]	+0,86	[illegible]
Bongrain 1	2812	[illegible]	-0,43	[illegible]
Bon Marche (Au) 1	903	[illegible]	-1,22	[illegible]
Bouygues 1	522	[illegible]	+0,38	[illegible]
Canal+ 1	818	[illegible]	+0,61	[illegible]
Cap Gemini Sogeti1	158	[illegible]	-0,63	[illegible]
Carnaudmetalbox 1	186,70	[illegible]	-1,93	[illegible]
Carrefour 1	2102	[illegible]	+0,24	[illegible]
Casino Guichard 1	141	[illegible]	+0,50	[illegible]
Casino Guich.ADP 1	119,10	[illegible]	+0,67	[illegible]
Castorama Dl (Li)1	690	[illegible]	—	[illegible]
C.C.F. 1	200,50	[illegible]	-0,35	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	58	[illegible]	—	[illegible]
Cegid (Ly) 1	425	[illegible]	-2,35	[illegible]
CEP Communication1	440	[illegible]	—	[illegible]
Cerus Europ.Reun 1	86	[illegible]	+1,63	[illegible]
Cetelem 1	929	[illegible]	-2,26	[illegible]
CGIP 1	1055	[illegible]	+0,76	[illegible]
Chargeurs 1	1070	[illegible]	+0,93	[illegible]
Christian Dior 1	405,50	[illegible]	-0,15	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B1	217	[illegible]	+2,26	[illegible]
Clarins 1	406,20	[illegible]	+0,94	[illegible]
Club Mediterranee1	407	[illegible]	+1,23	[illegible]
Coflexip	254,80	[illegible]	+0,08	[illegible]
Colas 1	898	[illegible]	+0,22	[illegible]
Comptoir Entrep. 1	219	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Moder. 1	1336	[illegible]	—	[illegible]
CPR Paris.Reesc.1	342	[illegible]	+0,58	[illegible]
Cred.Fon.France1	752	[illegible]	-0,66	[illegible]
Credit Local Fce 1	381	[illegible]	+0,03	[illegible]
Credit Lyonn.CIP 1	360	[illegible]	+2,78	[illegible]
Credit National 1	377	[illegible]	+0,80	[illegible]
CS(ex.CSEE)1	325	[illegible]	—	[illegible]
Damart 1	5210	[illegible]	-0,19	[illegible]
Danone 1	732	[illegible]	+0,55	[illegible]
Dassault-Aviation1	491	[illegible]	+1,86	[illegible]
Dassault Electro 1	385	[illegible]	-0,47	[illegible]
De Dietrich 1	2785	[illegible]	+1,26	[illegible]
Degremont 1	372	[illegible]	+0,81	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	70,50	[illegible]	+0,71	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)1	297,10	[illegible]	+0,64	[illegible]
Docks France 1	655	[illegible]	-0,46	[illegible]
Dynaction 1	734	[illegible]	—	[illegible]
Eaux (Gle Des) 1	492	[illegible]	-2,54	[illegible]
E.B.F 1	893	[illegible]	+0,67	[illegible]
Ecco 1	600	[illegible]	+0,50	[illegible]
Eiffage 1	790	[illegible]	—	[illegible]
Elf Aquitaine 1	374,90	[illegible]	+0,32	[illegible]
Eridania Beghin 1	730	[illegible]	-0,14	[illegible]
Essilor Intl 1	738	[illegible]	+0,27	[illegible]
Essilor Intl ADP 1	491,80	[illegible]	+0,04	[illegible]
Esso 1	671	[illegible]	+0,60	[illegible]
Eurafrance 1	1647	[illegible]	+0,12	[illegible]
Euro Disney 1	10,05	[illegible]	+1,49	[illegible]
Euro RSCG W.W 1	517	[illegible]	-3,29	[illegible]
Europe 1-1	1441	[illegible]	+0,62	[illegible]
Eurotunnel 1	26,15	[illegible]	-1,53	[illegible]
Filipacchi Medias1	897	[illegible]	-1	[illegible]
Finextel 1	89,40	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille 1	470	[illegible]	—	[illegible]
Fromageries Bel 1	4480	[illegible]	-0,92	[illegible]
Galeries Lafayet.1	2126	[illegible]	+4,42	[illegible]
GAN 1	241	[illegible]	—	[illegible]
Gascogne (B) 1	500	[illegible]	+1	[illegible]
Gaz et Eaux 1	1780	[illegible]	-0,06	[illegible]
Geophysique 1	299,30	[illegible]	—	[illegible]
G.F.C. 1	385	[illegible]	-0,13	[illegible]
Groupe Andre S.A.1	519	[illegible]	+0,19	[illegible]
Groupe De La Cite1	739	[illegible]	+0,14	[illegible]
GTM-Entrepose 1	353,10	[illegible]	-0,31	[illegible]
Guilbert 1	462	[illegible]	-1,08	[illegible]
Guyenne Gascogne 1	1310	[illegible]	-0,38	[illegible]
Havas 1	379,90	[illegible]	+0,03	[illegible]
I.D.I.A 1	153,50	[illegible]	-0,78	[illegible]
Imetal 1	518	[illegible]	+0,39	[illegible]
Immeubl.France 2	383	[illegible]	+0,52	[illegible]
Immob.Phenix 1	46,10	[illegible]	+6,29	[illegible]
Ingenico 1	86,30	[illegible]	+1,91	[illegible]
Interbail 1	353	[illegible]	—	[illegible]
Intertechnique 1	525	[illegible]	-0,19	[illegible]
Jean Lefebvre 1	321,20	[illegible]	+1,18	[illegible]
Klepierre 1	550	[illegible]	+0,73	[illegible]
Labinal 1	773	[illegible]	—	[illegible]
Lafarge Coppee 1	362,50	[illegible]	+0,63	[illegible]
Lagardere (MMB) 1	122,30	[illegible]	+0,16	[illegible]
Lapeyre C1	270	[illegible]	—	[illegible]
Lebon 2	289	[illegible]	—	[illegible]
Legrand 1	6460	[illegible]	+0,46	[illegible]
Legrand ADP 1	4350	[illegible]	-1,03	[illegible]
Legris Indust. 1	314	[illegible]	+0,64	[illegible]
Locindus 1	860	[illegible]	-0,12	[illegible]
LVMH Moet Vuitton1	829	[illegible]	-0,12	[illegible]
Lyonnaise Eaux 1	436	[illegible]	-0,46	[illegible]
Marine Wendel 1	344,50	[illegible]	—	[illegible]
Matra-Hachette 1	117,20	[illegible]	-0,51	[illegible]
Metaleurop 1	74	[illegible]	—	[illegible]
Metrologie Inter.1	21,70	[illegible]	+0,92	[illegible]
Michelin 1	207,50	[illegible]	+1,20	[illegible]
Moulinex 1	100,20	[illegible]	+0,70	[illegible]
Navigation Mixte 1	989	[illegible]	-0,91	[illegible]
Nord-Est 1	138	[illegible]	—	[illegible]
Nordon (Ny) 2	411	[illegible]	—	[illegible]
NRJ # 1	498	[illegible]	+1,41	[illegible]
Olipar 1	9,10	[illegible]	+2,20	[illegible]
Oreal 1	1103	[illegible]	+0,54	[illegible]
Paribas 1	346,80	[illegible]	+0,37	[illegible]
Pechiney CIP 1	354	[illegible]	+4,58	[illegible]
Pechiney Intl 1	160	[illegible]	—	[illegible]
Pernod-Ricard 1	312	[illegible]	—	[illegible]
Peugeot 1	726	[illegible]	—	[illegible]
Pinault-Prin.Red.1	972	[illegible]	+0,10	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly) 1	588	[illegible]	—	[illegible]
Poliet	372	[illegible]	+0,13	[illegible]
Primagaz 1	795	[illegible]	+1,51	[illegible]
Promodes 1	951	[illegible]	+0,63	[illegible]
Publicis 1	418	[illegible]	-2,39	[illegible]
Radiotechnique 1	573	[illegible]	-1,22	[illegible]
Remy Cointreau 1	176	[illegible]	+2,27	[illegible]
Renault 1	176,80	[illegible]	-0,34	[illegible]
Rexel 1	680	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc A 1	129,90	[illegible]	+0,08	[illegible]
Rochette (La) 1	53,80	[illegible]	+1,12	[illegible]
Roussel Uclaf 1	680	[illegible]	-0,79	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)1	3501	[illegible]	—	[illegible]
Sade (Ny) 1	180,80	[illegible]	+0,11	[illegible]
Sagem 1	2589	[illegible]	-0,15	[illegible]
Saint-Gobain 1	615	[illegible]	-0,16	[illegible]
Saint-Louis 1	1386	[illegible]	-0,07	[illegible]
Salomon (Ly) 1	2050	[illegible]	—	[illegible]
Salvepar (Ny) 2	429	[illegible]	—	[illegible]
Sanofi 1	253,80	[illegible]	+0,51	[illegible]
Sat 2	1939	[illegible]	—	[illegible]
Saupiquet (Ns) 1	1215	[illegible]	—	[illegible]
Schneider 1	371,90	[illegible]	-0,05	[illegible]
SCOR S.A 1	111	[illegible]	—	[illegible]
S.E.B. 1	522	[illegible]	-0,19	[illegible]
Sefimeg 1	350	[illegible]	-0,57	[illegible]
Selectibanque 1	155	[illegible]	-0,90	[illegible]
SFIM 2	850	[illegible]	+1,18	[illegible]
SGE 1	183	[illegible]	+0,55	[illegible]
Sidel 1	1010	[illegible]	—	[illegible]
Simco 1	419,90	[illegible]	-0,57	[illegible]
S.I.T.A 1	662	[illegible]	+0,45	[illegible]
Skis Rossignol 1	1825	[illegible]	+0,16	[illegible]
Sligos 1	376	[illegible]	-0,80	[illegible]
Societe Gale A 1	535	[illegible]	-0,37	[illegible]
Sodexho 1	853	[illegible]	-0,12	[illegible]
Sommer-Allibert 1	1666	[illegible]	+3,84	[illegible]
Sophia 1	407	[illegible]	-0,49	[illegible]
Sovac 1	354,80	[illegible]	-0,56	[illegible]
Spie Batignolles 1	260	[illegible]	-0,15	[illegible]
Strafor Facom 1	600	[illegible]	—	[illegible]
Suez 1	246,50	[illegible]	+0,61	[illegible]
Synthelabo 1	219	[illegible]	-0,05	[illegible]
Technip S.A. 1	259,50	[illegible]	-0,77	[illegible]
Thomson-CSF 1	152,80	[illegible]	-1,18	[illegible]
Total 1	311,90	[illegible]	+0,42	[illegible]
UAP 1	135,40	[illegible]	+0,30	[illegible]
UFB Locabail 1	379	[illegible]	-5,01	[illegible]
UGC DA (M) 1	193	[illegible]	—	[illegible]
Ugine S.A 1	369,90	[illegible]	-0,11	[illegible]
UIC 1	228	[illegible]	-10	[illegible]
UIF 1	420	[illegible]	+1,19	[illegible]
UIS 2	215	[illegible]	—	[illegible]
Unibail 1	495	[illegible]	-2,63	[illegible]
Union Assur.Fdal 1	501	[illegible]	+0,40	[illegible]
Valeo 1	252,10	[illegible]	+0,36	[illegible]
Vallourec 1	252,90	[illegible]	—	[illegible]
Via Banque 1	357	[illegible]	+0,28	[illegible]
Worms & Cie 1	242,20	[illegible]	-1,32	[illegible]
Z Gr.Zannier #Ly 1	145,90	[illegible]	-2,60	[illegible]
Zodiac 1	2135	[illegible]	-0,42	[illegible]
Elf Gabon 1	1000	[illegible]	—	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN AMRO Holding 1	187,90	[illegible]	-1,54	[illegible]
American Express 1	160	[illegible]	+0,88	[illegible]
Anglo American 1	279	[illegible]	-2,15	[illegible]
Amgold 1	499	[illegible]	—	[illegible]
A.T.T. 1	262	[illegible]	-0,08	[illegible]
Banco Santander 1	190	[illegible]	—	[illegible]
Barrick Gold 1	115,20	[illegible]	+2,34	[illegible]
B.A.S.F. 1	1101	[illegible]	—	[illegible]
Bayer 1	1210	[illegible]	+0,41	[illegible]
Blenheim Group 1	17,60	[illegible]	-0,85	[illegible]
Buffelsfontein 1	39,35	[illegible]	-4,96	[illegible]
Chase Manhattan 1	179,10	[illegible]	+1,28	[illegible]
Daimler Benz 1	2613	[illegible]	—	[illegible]
De Beers 1	121,70	[illegible]	-2,96	[illegible]
Deutsche Bank 1	2456	[illegible]	+0,24	[illegible]
Dresdner Bank 1	1390	[illegible]	+0,07	[illegible]
Driefontein 1	73,50	[illegible]	-0,95	[illegible]
Du Pont Nemours 1	302,40	[illegible]	+0,93	[illegible]
Eastman Kodak 1	256,30	[illegible]	—	[illegible]
East Rand 1	6,60	[illegible]	-1,52	[illegible]
Echo Bay Mines 1	54,35	[illegible]	-0,46	[illegible]
Electrolux 1	270	[illegible]	—	[illegible]
Ericsson 1	295,90	[illegible]	—	[illegible]
Exxon Corp. 1	324	[illegible]	+1,48	[illegible]
Ford Motor 1	150	[illegible]	-0,53	[illegible]
Freegold 1	71,45	[illegible]	-2,03	[illegible]
Gencor Limited 1	17,10	[illegible]	—	[illegible]
General Electric 1	273,10	[illegible]	+1,32	[illegible]
General Motors 1	219,60	[illegible]	-3,23	[illegible]
Generale Belgique1	355,10	[illegible]	—	[illegible]
Grd Metropolitan 1	32,15	[illegible]	-0,78	[illegible]
Guinness Plc 1	36	[illegible]	-1,39	[illegible]
Hanson Plc 1	20,60	[illegible]	-1,70	[illegible]
Harmony Gold 1	48,10	[illegible]	-0,10	[illegible]
Hewlett-Packard 1	553	[illegible]	+1,27	[illegible]
Hitachi 1	49,65	[illegible]	-1,31	[illegible]
Hoechst 1	1131	[illegible]	—	[illegible]
I.B.M 1	413	[illegible]	-0,61	[illegible]
I.C.I 1	64	[illegible]	—	[illegible]
I.T.T. 1	475,60	[illegible]	+0,71	[illegible]
Ito Yokado 1	277,70	[illegible]	-0,79	[illegible]
Matsushita 1	82,45	[illegible]	-3,21	[illegible]
Mc Donald's 1	151,10	[illegible]	—	[illegible]
Merck and Co 1	204	[illegible]	—	[illegible]
Minnesota Mining 1	281,10	[illegible]	—	[illegible]
Mitsubishi Corp. 1	66,50	[illegible]	—	[illegible]
Mobil Corporat. 1	442	[illegible]	—	[illegible]
Morgan J.P. 1	317,70	[illegible]	—	[illegible]
Nestle SA Nom.1	4969	[illegible]	+0,22	[illegible]
Nippon MeatPacker1	70,50	[illegible]	—	[illegible]
Norsk Hydro 1	205	[illegible]	-0,24	[illegible]
Petrofina 1	1550	[illegible]	+0,58	[illegible]
Philip Morris 1	306	[illegible]	-0,36	[illegible]
Philips N.V 1	170	[illegible]	+0,59	[illegible]
Placer Dome Inc 1	109	[illegible]	+1,47	[illegible]
Procter Gamble 1	334	[illegible]	-0,48	[illegible]
Quilmes 1	233	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein 1	51	[illegible]	-2,35	[illegible]
Rhone Poul.Rorer 1	194	[illegible]	+0,41	[illegible]
Royal Dutch 1	576	[illegible]	+0,52	[illegible]
R T Z 1	67	[illegible]	-0,75	[illegible]
Saatchi & Saatchi1	9,80	[illegible]	+0,51	[illegible]
Sega Enterprises 1	292	[illegible]	-0,68	[illegible]
Saint-Helena 1	47,20	[illegible]	+1,06	[illegible]
Schlumberger 1	275	[illegible]	+0,40	[illegible]
SGS Thomson Micro.	140	[illegible]	+0,29	[illegible]
Shell Transport 1	58	[illegible]	+0,78	[illegible]
Siemens 1	2268	[illegible]	—	[illegible]
Sony Corporation 1	282,40	[illegible]	-2,76	[illegible]
Sumitomo Bank 1	96,30	[illegible]	—	[illegible]
T.D.K 1	245,60	[illegible]	-3,50	[illegible]
Telefonica 1	59,60	[illegible]	+0,67	[illegible]
Toshiba 1	35,80	[illegible]	-3,35	[illegible]
Unilever 1	620	[illegible]	+0,48	[illegible]
Unit.Technologie 1	335,60	[illegible]	+1,52	[illegible]
Vaal Reefs 1	436,50	[illegible]	-1,95	[illegible]
Volkswagen A.G 1	1427	[illegible]	—	[illegible]
Volvo (act.B) 1	100,50	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep 1	185,20	[illegible]	-0,65	[illegible]
Yamanouchi 1	110	[illegible]	-2,64	[illegible]
Zambia Copper 1	3,86	[illegible]	-0,26	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10 h 16

JEUDI 19 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88 CA	101,74	[illegible]
CEPME 9% 89 CA#	103,80	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90 CB	108,41	[illegible]
CFD 8,6% 92 CB	[illegible]	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	106,52	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,35	[illegible]
CFF 10,25% 90 CB#	109,72	[illegible]
CLF 8,9% 88 CA#	103,32	[illegible]
CLF 9% 88-93/98 CA#	103,85	[illegible]
CNA 9% 4/92 CB	—	[illegible]
CRH 8,6% 92-93-94 CB	101	[illegible]
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,20	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92 CA#	—	[illegible]
Em.Etat 10,26% 86 CA	103,30	[illegible]
Emp.Etat 6% 7/93 CA	97,12	[illegible]
Finansder 9% 91 CB#	105,20	[illegible]
Finansd.8,6% 92 #CB	102,55	[illegible]
Floral 9,75% 90 CA#	—	[illegible]
OAT 8,70% 5/95 CA#	100,89	[illegible]
OAT 9,8% 1/96 CA#	103,02	[illegible]
OAT 8,50% 6/97 CA #	102,64	[illegible]
OAT 9,90% 12/97 CA#	106,29	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	100,15	[illegible]
OAT 9/1998 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50% 88-98 CA#	105,53	[illegible]
OAT TMB 01/99 CA	99,35	[illegible]
OAT 8,125% 99 CA#	101,37	[illegible]
OAT 8,50% 00/00 CA#	—	[illegible]
OAT 9,00 TRA CA	[illegible]	[illegible]
OAT 10% 5/00 CA#	[illegible]	[illegible]
OAT 01 TME CA	99,25	[illegible]
OAT 8,5% 11/02 CA#	102,75	[illegible]
OAT 8,50% 19 CA #	100,82	[illegible]
OAT 8,50% 92-23 CA#	100,45	[illegible]
PTT 11,2% 85 CB#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94 CA	101,60	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5% 90 CV	820	[illegible]

ACTIONS	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	451	[illegible]
Bains C.Monaco 2	625	[illegible]
B.N.P.Intercont.2	289	[illegible]
Bidermann Intl.	110	[illegible]
B T P (la cie) 2	18,80	[illegible]
Cambodge	860	[illegible]
Carbone Lorraine 2	668	[illegible]
CBC 1	249,90	[illegible]
Centenaire Blanzy	290	[illegible]
Ceragen Holding	33	[illegible]
Champex (Ny)	21	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP 1	330	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	2817	[illegible]
[illegible]	362	[illegible]
Concorde-Ass Risq 2	805	[illegible]
[illegible]	17,25	[illegible]
Credit Gen.Ind.	30	[illegible]
Darblay	580	[illegible]
Didot Bottin	612	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	2600	[illegible]
Ecia 1	655	[illegible]
Ent.Mag. Paris	3816	[illegible]
Eridania Beghin CI	659	[illegible]
Fidei(ex Immofice)2	140	[illegible]
Finalens	370	[illegible]
F.I.P.P.	111	[illegible]
Fonciere (Cie)	510	[illegible]
Fonciere Euris	185	[illegible]
Foncina #	487	[illegible]
France I.A.R.D.	583	[illegible]
France S.A 1	745	[illegible]
From. Paul-Renard	2050	[illegible]
Gaumont 1	290	[illegible]
Genefim	195	[illegible]
Gevelot	1075	[illegible]
G.T.I (Transport) 2	402	[illegible]
Immobail 2	305	[illegible]
Immobanque 2	800	[illegible]
La Marseillaise 2	5590	[illegible]
[illegible]	1420	[illegible]
Lille Bonnieres	1600	[illegible]
Locafinanciere	445	[illegible]
Louvre 1	211	[illegible]
Lucia	80	[illegible]
Machines Bull	22,10	[illegible]
Monoprix	178	[illegible]
Metal Deploye	400	[illegible]
Mors 2 #	17	[illegible]
Navigation (Nle)	85	[illegible]
Origny-Desvroise	1302	[illegible]
Paluel-Marmont	375	[illegible]
Pap.Clairefont(Ny)	829	[illegible]
Parfinance 2	194	[illegible]
Paris Orleans	242,20	[illegible]
Piper Heidsieck	800	[illegible]
Porcher	240	[illegible]
Promodes (CI)	671	[illegible]
Rochefortaise Com.	188	[illegible]
Rosario 2	205	[illegible]
Rougier #	798	[illegible]
S.A.F.I.C Alcan	300	[illegible]
Saga	370	[illegible]
Salins du Midi 2	457	[illegible]
Savoisienne M.	156	[illegible]
Silic 2	671	[illegible]
S.I.P.H.	[illegible]	[illegible]
Sofal	300	[illegible]
Soflo	304,70	[illegible]
Sofifam act.a reg.	77	[illegible]
Sofragi	3730	[illegible]
Soudure Autogene	950	[illegible]
Sovabail	400	[illegible]
Taittinger 1	2260	[illegible]
Tour Eiffel	292	[illegible]
Elyo 2	278	[illegible]
Vicat 2	504	[illegible]
Virax	123	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10 h 16

JEUDI 19 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	35	[illegible]
AFE 2 # ◆	428	[illegible]
Algie 2	240	[illegible]
Alain Manoukian(Ly)2#	92	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	126,10	[illegible]
Altran Techno 1 #	462	[illegible]
Arnault Associes ◆	449	[illegible]
Axime (ex.Segin)	256,50	[illegible]
B.A.C. ◆	23,70	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	562	[illegible]
Bque Sofirec (M) ◆	485	[illegible]
Bque Tarneaud (B)# ◆	285,50	[illegible]
Bque Vernes ◆	672	[illegible]
Beneteau # ◆	398	[illegible]
B I M P ◆	107	[illegible]
Boiron (Ly) 1 #	435	[illegible]
Boisset (Ly)# ◆	290	[illegible]
Brioche Pasq.(Ns)1	578	[illegible]
But S.A. 1	869	[illegible]
Cardif SA 1	643	[illegible]
CDA-Cie des Alpes2	160	[illegible]
C.E.E 2# ◆	422	[illegible]
CEGEP # ◆	163	[illegible]
Cermex 2 # (Ly) ◆	336	[illegible]
CFJPE(exGAN part)2	92	[illegible]
CFPI ◆	253	[illegible]
Christ.Dalloz 2 # ◆	705	[illegible]
Change Bourse (M) ◆	231	[illegible]
Cipe France Ly 2 #	704	[illegible]
CNIM (a ech.) ◆	877	[illegible]
CNIM CA#	263,10	[illegible]
Codetour ◆	255	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET ◆	156	[illegible]
Confiandey S.A. ◆	364,90	[illegible]
C.A. de la Brie 2	356	[illegible]
C.A.Gironde (B) ◆	431	[illegible]
C.A.Haute Normand.	394	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	327	[illegible]
C.A.Indre et Loire ◆	302,50	[illegible]
C.A. Paris IDF 1	825	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly ◆	373	[illegible]
C.A.Loire Atl.(Ns)	349	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire ◆	815	[illegible]
C.A. du Loiret CCI ◆	469	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns) ◆	343	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	450	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	235	[illegible]
C.A.Pas de Calais ◆	415	[illegible]
C.A. Somme CCI 2	238	[illegible]
C.A.Toulouse (B) ◆	342,90	[illegible]
Chaine et Trame #	247	[illegible]
C.A. Midi CCI#(Ly) ◆	187,50	[illegible]
Credit de l'Est ◆	380	[illegible]
Creeks ◆	109,80	[illegible]
Dapta-Mallinjoud 2	126	[illegible]
Darnal Expansion#2 ◆	57	[illegible]
Dauphin OTA ◆	270	[illegible]
Delta Prot.# C2 Ly	278	[illegible]
Desquenne Giral ◆	169	[illegible]
Devanlay 2	871	[illegible]
Deveaux(Ly)	605	[illegible]
Devernois (Ly) ◆	420	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	105	[illegible]
Ecco Trav. Tempo 1	290	[illegible]
Editions Belfond ◆	90	[illegible]
Elysee Inv. 1 ◆	31,70	[illegible]
Emin-Leydier# (Ly)	500	[illegible]
Eramet 2	350	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	260	[illegible]
Europ Propulsion 2 ◆	296,10	[illegible]
Expand 2	310	[illegible]
Factorem ◆	470	[illegible]
Faiveley #2	260	[illegible]
Finabail 2	130	[illegible]
Finacor 2	134,90	[illegible]
Fininfo ◆	465	[illegible]
Fructivie 1	600	[illegible]
Gautier France 2#	340	[illegible]
Gel 2000 2	109,20	[illegible]
GFI Industries # ◆	349	[illegible]
Girodet # (Ly) ◆	66,95	[illegible]
GLM S.A. ◆	390	[illegible]
Grandoptic.Photo #	393	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	719	[illegible]
Kindy #	185,60	[illegible]
Guerbet 2	285	[illegible]
Hermes Internat.1#	553	[illegible]
Harel Dubois ◆	430	[illegible]
ICBT Groupe # 2	166,90	[illegible]
I.C.C. 2 ◆	185	[illegible]
Idianova ◆	64	[illegible]
Immob.Hotel. 2 #	184	[illegible]
Installux (Ly)2#	495	[illegible]
Int. Computer # ◆	146	[illegible]
Invest.Paris1	129	[illegible]
IPBM 2 ◆	64	[illegible]
J.Clairbois(Ly) ◆	112,10	[illegible]
Lambert-Riviere ◆	470	[illegible]
M6-Metropole TV 2	318,50	[illegible]
Manitou 2#	353	[illegible]
Manutan ◆	434	[illegible]
Marie Brizard 2 ◆	1250	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	434	[illegible]
Mecadyne ◆	175	[illegible]
Mecelec 2 # (Ly) ◆	130	[illegible]
MGI Coutier 2#	555	[illegible]
Michel Thierry# 2	750	[illegible]
Monneret Jouet # ◆	94,50	[illegible]
Naf-Naf 1#	174	[illegible]
Norbert Dentres.2# ◆	329,90	[illegible]
N.S.C Schlum.2 Ny ◆	1028	[illegible]
OGF Omn.Gest.Fin.1	691	[illegible]
Onet ◆	1100	[illegible]
Paul Predault #	188	[illegible]
P.C.W. 2 #	97	[illegible]
Petit Boy # ◆	106	[illegible]
Pier Import ◆	96,10	[illegible]
Pochet 2 ◆	1072	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	210	[illegible]
Radiall 2#	303	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	148,70	[illegible]
Reydel Indust.Li 2	925	[illegible]
Robertet #	1105	[illegible]
Rouleau-Guichard 2 ◆	415	[illegible]
Securidev 2 #	108,50	[illegible]
Sediver 2 #	216	[illegible]
Seribo 2	431	[illegible]
Siparex (Ly) #	80	[illegible]
Smoby (Ly) 2	510	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	160	[illegible]
Sofibus ◆	417	[illegible]
Sogepag 2 #	118,10	[illegible]
Sogeparc (Fin) 1	610	[illegible]
Sopra 2 ◆	289	[illegible]
Spir Communication	569	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	120	[illegible]
Sylea 2	457,90	[illegible]
Teisseire-France ◆	205,10	[illegible]
TF1-1	473,50	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	410	[illegible]
Trouvay Cauvin 2#	153,50	[illegible]
Unilog 2	270	[illegible]
Union Fin.France 1	555	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	159,10	[illegible]
Viel et Cie #	165,10	[illegible]
Vilmorin et Cie#2	369,90	[illegible]
Virbac	530	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 18 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34424,65	[illegible]
Actimonétaire D	30880,96	[illegible]
Améri-gan	8000,58	[illegible]
Amplia ○	107736,11	[illegible]
Amplitude Monde D	718,41	[illegible]
Antigone Trésorerie	793499	[illegible]
Arbitr. Court Terme	8774,34	[illegible]
Associa Première	34704,60	[illegible]
Associc	1145,39	[illegible]
Atout Amérique	100,98	[illegible]
Atout Asie	99,09	[illegible]
Atout Emergent ◆	869,80	[illegible]
Atout Futur C	522,29	[illegible]
Atout Futur D	507,91	[illegible]
Aurecic	1462,80	[illegible]
Avenir Alizes	1825,43	[illegible]
Axa Valeurs PER	146,63	[illegible]
Cadence 1	1020,79	[illegible]
Cadence 2	1028,92	[illegible]
Cadence 3	1017,15	[illegible]
Capimonétaire	7582,13	[illegible]
Capioblig	7358,94	[illegible]
Capitacic	1517,85	[illegible]
Cicamonde	1142,42	[illegible]
[illegible]	1556,65	[illegible]
Comptavalor	4250,96	[illegible]
Crédit Mutuel Capital	1460,82	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	787,15	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	92,70	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	90,44	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	20912,76	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	205,55	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1116,64	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1061,78	[illegible]
Dieze	1570,42	[illegible]
Ecocic	1172,92	[illegible]
Ecupar	126,54	[illegible]
Ecur. Actions futur ◆	190,79	[illegible]
Ecur. Capicourt ◆	200,21	[illegible]
Ecur. Capitalisation ◆	196,68	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire ◆	10121,08	[illegible]
Ecur. Expansion ◆	295079,60	[illegible]
Ecur. Géovaleurs ◆	2666,75	[illegible]
Ecur. Investissement ◆	159,74	[illegible]
Ecur. Monepremière ◆	10185,20	[illegible]
Ecur. Monétaire	11867,83	[illegible]
Ecur. Trésorerie ◆	291,97	[illegible]
Ecur. Trimestriel ◆	1928,07	[illegible]
Elancic D	118,03	[illegible]
Elicash ○	852592,80	[illegible]
Émergence Poste D	99,13	[illegible]
Energia	335,82	[illegible]
Eparcic	4995,22	[illegible]
Eparcourt-Sicav ◆	283,26	[illegible]
Epargne-Unie	1435,22	[illegible]
Eurl Cash capi ◆	9466,48	[illegible]
Euro Solidarité	1146,71	[illegible]
Eurocic Leaders	1219,39	[illegible]
Eurodyn	1400,28	[illegible]
Euro Gan	7806,32	[illegible]
Fonsicav	17642,20	[illegible]
France-gan	12967,95	[illegible]
France Garantie ◆	262	[illegible]
France Obligations	459,38	[illegible]
Francic	482,50	[illegible]
Francic Pierre	112,21	[illegible]
Francic-Regions	1387,20	[illegible]
GAN Rendement	5090,62	[illegible]
Gestilion	17801,84	[illegible]
Horizon	1482,20	[illegible]
HLM Monétaire	16954,26	[illegible]
Indicia ◆	1087,25	[illegible]
Indust.Fse.Court.T ◆	1804,89	[illegible]
Intensys D	107,79	[illegible]
Interepar ◆	104500,94	[illegible]
Interoblig	5554,69	[illegible]
Intersélection Fce	529,40	[illegible]
Japacic ◆	175,74	[illegible]
Jeunepargne	329,63	[illegible]
Latitude C	2704,56	[illegible]
Lion Association	10634,97	[illegible]
Lion Institution	35669,87	[illegible]
Lionplus	1174,23	[illegible]
Lion Trésor	2167,47	[illegible]
Livret Bourse Inv.	586,47	[illegible]
Livret Portefeuil.	777,18	[illegible]
Méditerranée	214,15	[illegible]
Mensuel CIC	10119,41	[illegible]
[illegible]	83008,81	[illegible]
Moné-Dis ○	10125,66	[illegible]
Mone.J ○	10837,48	[illegible]
Monévalor	49862,76	[illegible]
Mutualité dépôts	16348,88	[illegible]
Natio Court Terme	12748	[illegible]
Natio Court Terme2	346998	[illegible]
Natio Epargne	21328,26	[illegible]
Natio Ep. Capital	13104,78	[illegible]
Natio Ep. Croissance	1930,72	[illegible]
Natio Ep. Obligations	205,51	[illegible]
Natio Epargne Retraite	125,21	[illegible]
Natio Epargne Trésor	9310,12	[illegible]
Natio Epargne Valeur	476,16	[illegible]
Natio France Index	999,66	[illegible]
Natio Immobilier	1225,41	[illegible]
Natio Inter	1680,80	[illegible]
Natio Monétaire	5021,70	[illegible]
Natio Opportunités	139,84	[illegible]
Natio Patrimoine	1346,87	[illegible]
Natio Perspectives	1138,69	[illegible]
Natio Placements	71404,35	[illegible]
Natio Revenus	1016,95	[illegible]
Natio Sécurité	11451,90	[illegible]
Natio Valeurs	899,26	[illegible]
Nippon-Gan	6877,71	[illegible]
Nord Sud Dévelop. ◆	1883,24	[illegible]
Oblicic-Mondial	2927,32	[illegible]
Oblicic-Régions	1072,19	[illegible]
Oblifutur	3272,08	[illegible]
Oblig. ttes caté.	205,94	[illegible]
Oblilion	1619,20	[illegible]
Oblisécurité Sicav	15709,84	[illegible]
Oblitys D	512,88	[illegible]
Oraction	1453,72	[illegible]
Pervalor	580,06	[illegible]
Plénitude D	146,49	[illegible]
Poste Croissance C	3257,61	[illegible]
Poste Gestion C	40064,36	[illegible]
Première Oblig. C	11731,53	[illegible]
Première Oblig. D	10919,56	[illegible]
Prévoy. Ecureuil	98,53	[illegible]
Proficic	918,62	[illegible]
Rentacic	161,59	[illegible]
Revenus Trimestr.	5169,62	[illegible]
Revenu-Vert	1128,57	[illegible]
Sécuricic	2081,18	[illegible]
Sécuri-Gan	12448,43	[illegible]
Sécuritaux	1671,77	[illegible]
Sensivalor	31682,06	[illegible]
SEVEA ◆	102,89	[illegible]
SFI-CNP Assur	720,13	[illegible]
S.G. France opport. C	1411,21	[illegible]
S.G. France opport. D	1398,36	[illegible]
S.G. Monde opport. C	950,97	[illegible]
S.G. Monde opport. D	950,97	[illegible]
Sicav Associations	2211,26	[illegible]
Sicav 5.000	469,07	[illegible]
S.I. Est	1279,37	[illegible]
Silvafrance	749,51	[illegible]
Silvam	420,79	[illegible]
Silvarente	212,96	[illegible]
Silvinter	497,99	[illegible]
Sogenfrance C	1288,70	[illegible]
Sogenfrance D	1225,34	[illegible]
Sogépargne	295,58	[illegible]
Sogevar	1109,25	[illegible]
Soginter	1556,80	[illegible]
Soleil Investissements	663,61	[illegible]
Solstice D ◆	2235,35	[illegible]
State Street Act. Eur ◆	12006,54	[illegible]
State Street Act. France ◆	11229,56	[illegible]
State Street Act. Japon ◆	1466,17	[illegible]
State Street Act. Monde ◆	973,79	[illegible]
State Street Activ.Asie ◆	1265,91	[illegible]
State Street Alloc.France ◆	996,30	[illegible]
State Street Amér.Latine ◆	780,40	[illegible]
State Street Emer. Mts ◆	1607,66	[illegible]
State Street États-Unis ◆	1223,30	[illegible]
State Street OAT Plus ◆	12351,83	[illegible]
State Str. Oblig. Monde ◆	949,14	[illegible]
State Street Spinnaker2 ◆	1213,28	[illegible]
State Street Trésorerie ◆	12475,01	[illegible]
Stratégie Actions	959,61	[illegible]
Stratégie Rendement	1600,59	[illegible]
Synthesis	12926,57	[illegible]
Techno-Gan	6414,06	[illegible]
Thésora D	783,57	[illegible]
Trésor Plus	1539,90	[illegible]
Trésor Trimestriel	1003,90	[illegible]
Trésoricic	158960,10	[illegible]
Trilion	5051,15	[illegible]
Uni-Associations ○	119,33	[illegible]
Uni-Foncier	1244,46	[illegible]
Unifrance	590,82	[illegible]
Uni-Garantie C	1410,53	[illegible]
Uni-Garantie D	1224,39	[illegible]
Uni Régions	1448,47	[illegible]
Univar ○	280,77	[illegible]
Univers Actions	1538,86	[illegible]
Univers Obligations	1925,60	[illegible]
Valorg	2265,90	[illegible]
Valreal	32185,26	[illegible]
Winterthur St-Honoré ◆	237,14	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
Accès par minitel : 3615 code LEMONDE

AUJOURD'HUI

SCIENCES

GÉOPHYSIQUE Notre planète est un système global. Climatologie, volcanologie, sismologie, géobiologie sont liées entre elles dans la mesure où les disciplines des sciences de la Terre ne peuvent être isolées les unes des autres, dans la mesure où l'atmosphère, les océans, la biosphère, la croûte et le magma terrestres sont interdépendants. ● LES FRONTIÈRES ont un rôle important dans ce puzzle scientifique. Fondamentaux pour la compréhension du processus dans son ensemble, les phénomènes encore mal compris qui s'y déroulent doivent être étudiés d'une manière pluridisciplinaire. ● LES FONDS OCÉANIQUES sont le moins connu de ces éléments. Ils sont pourtant très actifs et leur influence sur le fonctionnement de la « machine terrestre » pourrait être importante. Le séisme de Kobé vient de nous en donner une terrible illustration.

Le fond des mers mis sous haute surveillance

Sous les océans, les deux tiers de la surface du globe échappent à l'observation. On envisage de les équiper d'un réseau permanent d'instruments de mesure pour comprendre notamment les phénomènes volcaniques et sismiques

LONGTEMPS, les grands fonds ont été considérés comme des milieux inertes. Des royaumes sans vie. Personne n'imaginait que quelque chose puisse survivre sous 3 000 mètres d'eau dans ces abysses plongés dans le noir absolu, où les pressions sont énormes et les températures souvent proches de zéro. Les découvertes de ces vingt dernières années ont démontré, que la réalité valait bien la fiction imaginée par Jules Verne dans *Vingt Mille Lieues sous les mers*. On sait désormais qu'une foule d'animaux étonnants prolifèrent à grande profondeur autour des sources chaudes hydrothermales (*Le Monde* du 6 février 1991). Mais on sait aussi que les grands fonds océaniques sont le siège de phénomènes fondamentaux dans la formation de la croûte terrestre.

Ces connaissances nouvelles ont été acquises grâce aux sous-marins océanographiques modernes comme l'*Alvin* américain, ou le *Nautile* et la soucoupe *Cyana* de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer). Hélas, ces bijoux technologiques ne permettent que des explorations courtes et ponctuelles. A l'heure où des téléscopes scrutent les galaxies les plus lointaines, alors que des nuées de satellites traquent les moindres soubresauts de l'atmosphère terrestre et cartographient les continents et la surface des mers à quelques décimètres près, le fonds des océans reste largement hors de portée de la curiosité des chercheurs.

BLANC GIGANTESQUE

Soixante-dix océanographes et spécialistes des sciences de la Terre, réunis à Marseille du 11 au 13 janvier, ont tenté de remédier à ce déséquilibre. Paradoxalement, l'initiative n'est pas venue des océanographes mais des sismologues. La raison en est simple. Alors que la surface des continents est bien équipée de stations géophysiques et sismiques qui leur permettent d'étudier la structure et la dynamique de la croûte terrestre ainsi que celle du manteau sur lequel elle flotte, le fond des océans manque cruellement d'équipements. Les deux tiers de la surface du globe échappent donc aux investigations.

Pour combler ce gigantesque blanc, des sismologues français ont proposé, début 1993, à l'INSU (Institut national des sciences de l'univers, CNRS) d'installer un réseau de sismomètres sous-marins. *« Très sagement, nos responsables nous ont rétorqué que, pour des raisons de coût, un dispositif international et multidisciplinaire serait préférable »*, se souvient Jean-Paul Montagner. La petite communauté internationale des sismologues trouve l'idée excellente et mène rondement les choses.

Dès juin 1993, Jean-Paul Montagner, Adam Dziewonski (université Harvard), Barbara Romanowicz (station sismique de l'université de Berkeley) et Kiyoshi Suyehiro (Ocean Research Institute, université de Tokyo) décrètent la fondation de l'International Ocean Network (ION). Le succès immédiat de l'initiative n'étonne pas Yves Lancelot (laboratoire de pétrologie magmatique, INSU/CNRS), un des organisateurs de la rencontre de Marseille. *« Quelle que soit notre discipline*, dit-il, *nous parlons tous, désormais, de système Terre. Nous analysons des processus replacés dans un cadre global. Le naturalisme du siècle dernier est bien mort. »*

Nul ne consteste plus les liens étroits entre l'atmosphère, la biosphère (la matière vivante), l'hydrosphère (les océans) et la lithosphère (les roches solides de la croûte terrestre, ou liquides du magma). Pris séparément, chacun de ces milieux commence à être bien cerné. Mais de nombreuses inconnues subsistent pour ce qui est des interactions qu'ils ont entre eux. C'est le cas pour le cycle du carbone, élément fondamental que l'on retrouve aussi bien dans les plantes et les êtres vivants que dans l'atmosphère, dans les océans ou dans les roches sous des formes diverses.

RARES EXPLORATIONS

De toutes ces « nouvelles frontières », le fond des océans est sans doute l'une des plus importantes. En particulier, l'ensemble des dorsales océaniques, ces chaînes de montagnes sous-marines soulevées par la remontée du magma et qui ceinturent la Terre sur 60 000 km au fond du Pacifique et de l'Atlantique. A peine 20 % des dorsales ont été cartographiées. Or, pour les chercheurs présents à Marseille, seule une étude à long terme, menée à l'aide d'instruments automatiques, pourrait vraiment faire progresser les connaissances.

Pour cela, un réseau de huit observatoires sous-marins, rapidement étendu à une vingtaine d'observatoires en l'an 2000, serait nécessaire. Chaque unité serait composée d'un module central standardisé, financé et exploité sur une base internationale. De nombreux instruments, conçus et gérés de la même manière qu'aujourd'hui, pourraient ensuite venir s'y greffer. *« Techniquement, nous savons faire, même si quelques difficultés subsistent pour la fourniture d'énergie ou la transmission des données »*, affirme Yves Lancelot.

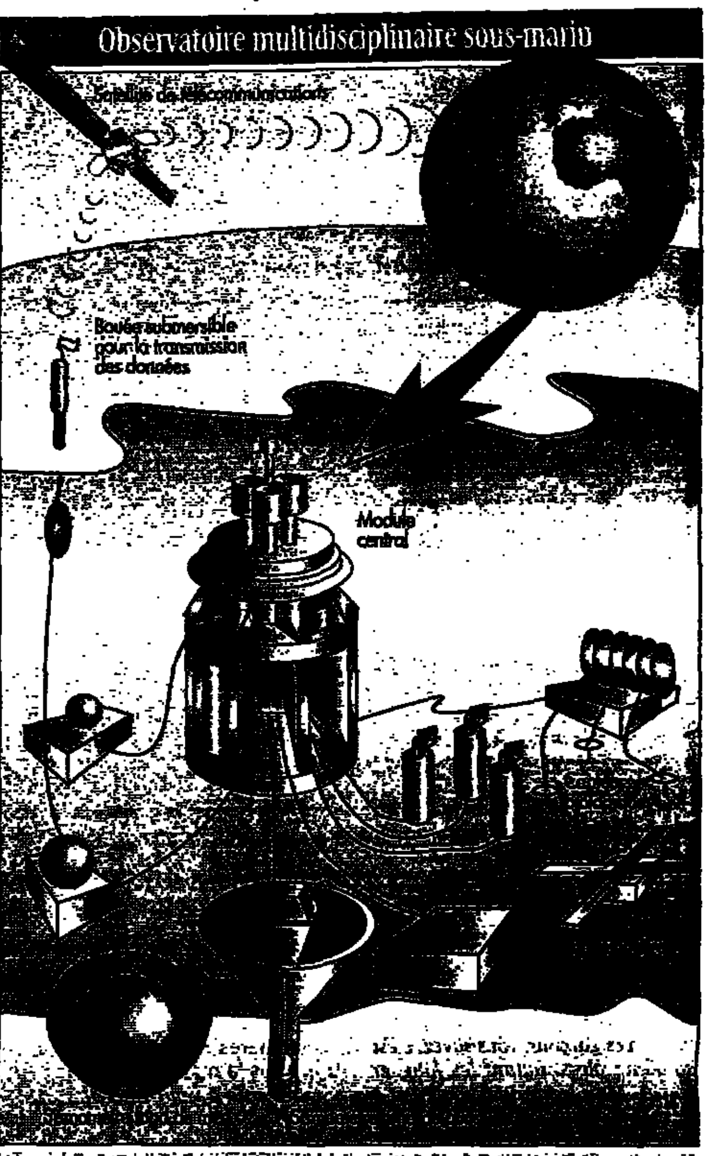
Un tel projet peut-il aboutir alors que tous les grands instruments scientifiques voient leur budget menacé ? On peut se le demander, car il apparaît que le coût de la maintenance et de l'exploitation d'un tel réseau, plus que sa construction, sera très élevé. Les décideurs pourraient, cependant, se laisser convaincre par l'aspect « utilitaire » de ce programme.

Les zones proposées par les chercheurs pour les essais de ces dispositifs sont en effet à la frontière de pays où les séismes sont fréquents et redoutés : au large d'Hawaii, des Philippines, de l'Indonésie, de la Nouvelle-Guinée, du Chili, du Pérou, des Kouriles, des Aléoutiennes, des Açores. Et bien sûr aussi du Japon, particulièrement exposé, comme l'a montré le tremblement de terre meurtrier de Kobé, parce que l'archipel nippon est situé à la frontière de trois plaques de la croûte terrestre qui s'affrontent en permanence.

Jean-Paul Dufour

L'étonnante vie des dorsales

Les dorsales océaniques, ces « chaînes de montagne » qui sillonnent le fonds du Pacifique et de l'Atlantique par plus de 2 000 mètres de fond, sont sans doute un des milieux les plus étonnants de la planète. Elles sont le lieu de puissantes remontées de magma, principale source de renouvellement et d'extension de la croûte terrestre. Au contact de ces coulées de lave qui s'étendent parfois sur 50 km, des échanges chimiques complexes se produisent avec l'eau de mer. Ils favorisent l'émergence rapide de bactéries au métabolisme fondé, non sur le carbone comme la plupart des organismes terrestres, mais sur le soufre. Celles-ci pourraient constituer un modèle pour comprendre l'apparition de la vie dans l'univers. Ces zones volcaniques sous-marines auraient aussi une influence importante sur le climat et pourraient expliquer El Nino, un phénomène périodique aux répercutions apparemment planétaires, qui semble débuter par un réchauffement des eaux du Pacifique au large du Pérou.



Un observatoire sous-marin automatique tel que le rêvent les chercheurs. Sur un module central standardisé, de nombreux instruments pourraient être branchés selon les besoins des recherches. Les données ainsi recueillies pourraient être transmises par satellite, par l'intermédiaire d'une bouée ramenée au fond quand elle n'est pas en fonctionnement. Des câbles sous-marins pourraient aussi, quand cela est possible, relier à la terre les observatoires les plus proches des côtes.

Un nouveau Lascaux est découvert dans l'Ardèche

Une grotte ornée riche de plusieurs centaines de dessins et gravures vient d'être mise au jour

TENTER de comparer la grotte de Lascaux et celle mise au jour, fin décembre 1994, par trois spéléologues, près de Vallon-Pont-d'Arc, dans les gorges de l'Ardèche, c'est un peu comme si l'on mettait en concurrence *« un tableau de Léonard de Vinci et une œuvre de Van Gogh »*. Jean Clottes, conservateur général du patrimoine au ministère de la culture, chargé d'expertiser la caverne dite de la Combe d'Arc, met d'emblée la découverte à sa place : *« du très grand art »*.

Ces artistes du paléolithique, qui ont réalisé ces œuvres il y a environ vingt mille ans auraient pu rester encore inconnus du public pendant des millénaires, sans la passion de Jean-Marie Chauvet, surveillant au Musée régional de la préhistoire d'Orgnac, d'Eliette Deschamps et de Christian Hillaire, spéléos amateurs, qui depuis des années sillonnent les sous-sols ardéchois, à la recherche de signes laissés par nos ancêtres. Fin décembre 1994, ils sont tombés sur ce qui semblait un cul-de-sac, un boyau obturé, au flanc des falaises du Cirque d'Estre. Mais un courant d'air traversant les éboulis les a intrigués. *« Après avoir dégagé l'entrée, nous avons rampé jusqu'à un puits surplombant une vaste salle souterraine »*, raconte Jean-Marie Chauvet. Sur les parois : quelques marques rouges. Des traces anthropiques très prometteuses.

« La découverte est importante à un double titre. Les peintures présentent un foisonnement d'animaux qui n'ont que rarement été représentés ailleurs, le tout selon des organisations jamais encore décrites », souligne M. Clottes. Ces dessins, moins monumentaux que ceux de Lascaux, révèlent une grande maîtrise technique dans l'art d'utiliser la couleur et les volumes de la paroi, supérieure à celle observée dans la grotte de Cosquer. *« De plus, il est possible, grâce à la préservation de l'environnement de la grotte, d'étudier les relations que ces hommes pouvaient entretenir avec les animaux qu'ils dessinaient. »*

LE CRÂNE D'UN URSIDÉ

Les premières observations montrent que des ours avaient élu domicile dans la grotte, avant que des humains y viennent, non pour y séjourner, mais pour la décorer. Ont-ils cohabité ? Impossible de le dire. Mais il est troublant de constater que, au milieu d'une grande salle, le crâne d'un ursidé semble trôner sur une sorte d'« autel ». De là à supposer que nos ancêtres vouaient un culte à un dieu ours, il y a un pas que les archéologues se gardent de franchir avant une étude approfondie.

Pour ce faire, le ministère de la culture a entrepris de classer le site pour une durée de un an. Il envisage de l'acquérir et d'aménager ses abords afin d'en faciliter l'étude. Un dispositif de surveillance et de sécurité a été mis en place à l'entrée de la grotte pour en interdire l'accès. A l'issue des cinq ou six premières visites, les archéologues ont en effet constaté un phénomène de condensation, qui pourrait porter préjudice à l'intégrité des lieux. *« Il importe avant tout de protéger le site »*, a souligné le ministre de la culture, Jacques Toubon, qui a déclaré vouloir tout mettre en œuvre pour que soient présentées au public les merveilles de l'art pariétal, dont la grotte de la Combe d'Arc est l'écrin.

Hervé Morin

Une approche inédite de l'art pariétal

DES CHEVAUX NOIRS, des ours rouges, une panthère, une hyène, un hibou, des félins, des cerfs, des mammouths, des aurochs et une trentaine de rhinocéros laineux. Au total, on a déjà dénombré plus de trois cents animaux dans la caverne de la Combe d'Arc. Ils sont solitaires ou par groupes. Dans certains cas, leurs formes se superposent. Parfois ils s'affrontent. Quand ils ne sont pas gravés sur les parois, ils sont monochromes, ocre rouge ou noir. Les silhouettes sont tantôt esquissées, tantôt travaillées avec soin : la tête de l'animal et son poitrail sont alors estompés minutieusement et le reste du corps tracé d'un seul mouvement vigoureux. Sur un même panneau, plusieurs chevaux sont traités ainsi. L'effet, saisissant, donne l'illusion du relief et de la bichromie. Jean Clottes, spécialiste de l'art pariétal qui les a rapidement étudiés, décèle ici une unité de style qui permettrait d'attribuer ces œuvres sinon à la même main, du moins à un même groupe.

Outre l'intérêt de voir certaines espèces apparaître pour la première fois sur les murs d'une grotte (la hyène, le hibou, la panthère), leurs fréquences (le rhinocéros est d'habitude peu représenté), leur association et leur disposition spatiale vont peut-être modifier l'interprétation de ces figures établie par André Leroi-Gourhan en 1965. Pour l'auteur de la *Préhistoire de l'art occidental*, qui s'appuyait sur l'étude de nombreux sites et des statistiques précises, certains animaux comme le cheval ou le bison sont toujours au centre des grottes alors que les félins sont disposés dans des coins. Il avait relevé des associations constantes (cheval-bison), établi la signification des signes abstraits (mince = masculin, plein = féminin) et leurs rythmes, leurs assemblages avec des figures animales. Ces programmes complexes attestaient, selon lui, une pensée religieuse.

Après une visite hâtive, Jean Clottes a déjà remarqué que le binôme *« classique »*, cheval-bison, ne fonctionne pas à la Combe d'Arc et qu'il fait place au couple félin-rhinocéros. Il est encore trop tôt pour tirer des enseignements définitifs de la grotte ardéchoise. D'autant que, pour Jean Clottes, l'art pariétal, qui s'est étendu sur une période longue (de 30 000 à 10 000 avant notre ère), a pu être le support de fonctions fort diverses. Mais, constate-t-il : *« Si les hypothèses de Leroi-Gourhan fonctionnent bien sur certains sites, ce n'est pas le cas ici. »*

Emmanuel de Roux

L'Australie fond d'amour pour Patrick Rafter

Depuis Pat Cash, le tennis australien se cherchait un champion. Avec Patrick Rafter, qualifié pour les seizièmes de finale à Melbourne, il croit l'avoir déniché

Le deuxième tour des Internationaux d'Australie, jeudi 19 janvier, n'a guère été favorable aux joueurs français. Jean-Philippe Fleurian a été sévèrement battu par Todd Martin en trois sets (6-4, 6-2, 6-3). Fabrice Santoro n'a pas mieux résisté à l'Allemand Hendrik Dreekmann (6-3, 6-4, 6-2). Seul Thierry Guardiola a contraint l'Autrichien Thomas Muster au tie-break dans le deuxième set avant de s'incliner logiquement (6-3, 7-6 (7-3), 6-2). Parmi les têtes de série, les surprises du jour sont la défaite du Néerlandais Richard Krajicek (Nº 16) face au Sud-Africain Marcos Ondruska (7-6 (7-5), 6-4, 6-3), ainsi que l'élimination de Wayne Ferreira (Nº 11) par l'Américain Aaron Krickstein (6-3, 6-7 (8-10), 7-6 (7-4), 6-3).

MELBOURNE
correspondance

De Londres et de Brisbane, elles sont venues. Toutes là, ce jeudi, pour encourager Patrick, l'amoureux, le fils ou le frère ; les femmes Rafter forment une bande disparate mais inséparable. En tête, Alexandra, la somptueuse fiancée britannique aux jambes interminables, pose avec une précaution étudiée ses souliers dorés sur les marches qui mènent à la loge des invités. Derrière, c'est la joyeuse débandade. Deux des trois sœurs, Teresa et Maree, bousculent la mère, Jocelyn, la cinquantaine en rondeurs, toute pimpante dans son tailleur pantalon noir et son chemisier bleu électrique. Pour l'occasion, elle a sorti son unique parure : une gourmette en or assortie aux boucles d'oreilles et un camée. Sur ses lèvres, une légère touche de rose. L'éducation de ses neuf enfants, aujourd'hui âgés de trente et un à quatorze ans, n'a jamais laissé à Mme Rafter beaucoup de temps à elle. Au point que sa mémoire flanche quand elle évoque l'ordre des naissances. *« Guider mes petits et les soutenir dans le domaine qu'ils avaient choisi, c'est un vrai plaisir,* sourit-elle, *je suis triste maintenant qu'ils n'ont plus besoin de moi. »* Sur le central de Flinders Park, son « septième », Pat, vingt-deux ans, s'échauffe pour le deuxième tour de l'Open d'Australie. Emue, elle se souvient des débuts. *« Son frère Geoff lui laissait toujours les dix dernières minutes de son heure hebdomadaire de leçon de tennis,* dit-elle. *Mon mari, qui est un excellent athlète, les a introduits à ce sport. Et comme on en emmenait un à ses tournois le week-end, on a pensé que ça occuperait l'autre. Les garçons, vous savez, c'est remuant ; alors, autant les fatiguer un peu. Mais le grand truc de Pat a été le football pendant longtemps. »*

Paradoxalement, c'est un peu cette passion pour le ballon rond qui a aidé Pat à ne pas se décourager pour le tennis. Sur un court, Rafter n'a jamais rien voulu faire d'autre que de monter au filet. Mais ce style typiquement australien ne lui valut longtemps que des défaites. *« Les gamins qui jouent comme ça se font systématiquement passer ou lober parce qu'ils n'ont pas assez d'envergure au filet »*, explique Jocelyn. On conseille donc à Pat de camper un peu au fond du court. Un style qui ne lui convient guère, mais il s'entête. Sa mère se désole de le voir « gâcher » sa jeunesse. *« Il manquait les journées de plage, les soirées avec ses amis, les premières bières à cause du tennis,* se souvient-elle. *Nous lui disions bien qu'il y a autre chose dans la vie que la balle jaune, mais il répondait que c'était ce qu'il avait choisi et qu'on n'arrivait à rien en un jour. »* Mme Rafter patiente donc et traîne sans s'en plaindre la même paire de chaussures bon marché sur ce maudit circuit junior pendant deux ans. Son fils progresse, mais jamais au point de devenir digne d'intérêt pour la Fédération australienne. Il bénéficie tout de même d'entraînements collectifs à Brisbane.

Aujourd'hui, il est une vedette à part entière. Les fans s'époumonent *« Go Pat ! »*. Sa chemise bariolée aux rayures verticales déjà collée au dos par la sueur, Rafter décoche une dernière série de services pour conclure l'échauffement. La hargne qui accompagne sa frappe fait douter que – comme le répètent à l'envi les chroniqueurs australiens – ce visage tendu peut en une fraction de seconde s'animer d'une expression angélique à faire fondre toutes les belles-mères potentielles du central. Mais la maman confirme : *« Il est du genre à venir vous demander toutes les heures comment ça va. Quand je l'accompagnais en tournoi, il m'apportait toujours une tasse de thé après ses entraînements ou ses matches. Il tient ça de son père. »*

Arrive la plus jeune sœur, Louise. Elle papote avec la petite troupe qu'elle voit moins souvent depuis qu'elle accompagne son ami, le joueur américain Bryan Shelton, sur le circuit. Teresa et Maree, qui dirigent les employés des coffee-shops familiaux, ont abandonné leur poste pour la semaine. Aucune ne joue au tennis.

Tout ce qui compte dans la famille, c'est le bonheur des enfants

« Les garçons de la famille ont pratiqué jusqu'à six sports différents, ils avaient besoin de supporters », s'excuse Teresa. Tous pour un, un pour tous pourrait être la devise des Rafter. Et personne ne se demande un instant si Pat n'a pas été un peu chouchouté. *« Jamais de la vie, il est si gentil et on voulait tellement le voir réaliser son rêve et réussir. »* Bon an, mal an, tout ce qui compte chez les Rafter, c'est le bonheur des enfants. Pour supprimer les déplacements fastidieux jusqu'à Brisbane, Jocelyn a quitté la ferme familiale des débuts avec ses plus jeunes fils, laissant le bétail et la culture des fraises à son mari. Grâce à sa formation d'expert-comptable et à un solide sens des affaires, il gérait aussi plusieurs commerces. Les deux filles aînées ont pris soin du père jusqu'à ce que la famille se retrouve progressivement à Brisbane. A ce jour, ils vivent encore presque tous ensemble.

C'est Geoff, le frère préparateur physique et acupuncteur, qui offre à Pat sa plus sûre chance de réussite. En mettant toutes ses économies à la disposition de son cadet – environ 120 000 francs – et en l'entraînant gratuitement pendant une saison. *« Prends-les et fais en sorte de me les rembourser,* a-t-il dit, *si tu n'as pas avancé dans un an, je reprendrai mon boulot et tu ne me devras rien. »* Le même été, Pat bat Pete Sampras aux Etats-Unis. IMG le prend immédiatement sous son aile.

Les plus riches sponsors se l'arrachent. Reebok habille de pied en cap le beau jeune homme. Le produit Rafter est lancé, et l'Australie, qui se cherchait une figure charismatique depuis la semi-retraite de Pat Cash, est comblée. La fédération encense Rafter et l'équipe de Coupe Davis ne peut plus se passer de lui.

Geoff vient de rejoindre la tribu dans la loge des invités. Il braque son regard sur le petit frère prodige. Tout ira bien. Tony Roche, le nouvel entraîneur de Pat et capitaine australien de Coupe Davis, ne tient pas à s'immiscer dans la réunion de famille. Discrètement, il se glisse au milieu des spectateurs. Le soleil tape dur. Les femmes Rafter s'enduisent de crème et se couvrent la tête : une grande capeline noire pour Alexandra, de simples casquettes pour les autres. Le match peut commencer. Pat respire un grand coup et prend immédiatement le filet d'assaut. Mme Rafter agite nerveusement ses doigts. Mais l'adversaire du jour, un Américain issu des qualifications, n'a pas la moindre chance. En une heure cinquante-cinq minutes, il est battu (6-4, 7-6, 6-2) par Rafter et son clan.

Patricia Jolly

Le duel des deux géants des antipodes

Team « New-Zealand » s'est imposé contre « One-Australia » dans la première régate des favoris

SAN DIEGO
de notre envoyé spécial

Comme pour laisser le plan d'eau de San Diego libre pour le premier duel entre les deux grands favoris des challengers pour la Coupe de l'America, le comité de course avait arrêté les deux premières régates opposant *Sydney 95* à *Win-New-Zealand* et *Nippon* à *Rioja-de-Espana* dès le premier bord de près (contre le vent). Par un vent inférieur à cinq nœuds, aucun de ces quatre bateaux n'avait pu virer la première bouée, distante de 3,275 milles, dans le temps maximal autorisé : cinquante minutes. Ce qui s'était avéré impossible pour les plus communs des *class America*, ne l'était pas pour les deux géants des antipodes qui pointèrent leur étrave dans les temps, accentuant encore un peu plus leur ascendant psychologique sur leurs rivaux.

AMERICA

Comme des frères ennemis, les deux principaux *Défis* australien et néo-zélandais se redoutent autant qu'ils se respectent, tant il se ressemblent par bien des points. Tous deux sont dirigés par les plus célèbres marins de l'hémisphère sud. John Bertrand, l'homme qui a mis fin à cent trente-deux ans d'hégémonie américaine dans la Coupe de l'America (*Le Monde* du 14 janvier), est à la tête du Défi australien du Southern Cross Yacht Club. Peter Blake, l'homme qui compte plus de 500 000 milles (925 000 km) parcourus sur tous les océans du globe, cinq participations à la course autour du monde en équipage sur monocoque et le record du tour du monde en 74 jours 22 heures 17 minutes 22 secondes sur un multicoque, est responsable du Défi du Royal New Zealand Yacht Squadron.

Tous deux ont adopté des démarches assez proches pour la conception de leurs bateaux, en recrutant les trois principaux architectes d'*America³*, le dernier vainqueur de la coupe. Jim Pugh et John Reichel ont rejoint le Défi australien. Doug Peterson le Défi néo-zélandais. De plus, le coordinateur technique de ce défi est Tom Schnackenberg, physicien nucléaire de formation et, surtout, ancien responsable du programme voile d'*Australia II* (*Le Monde* du 18 janvier). A ce titre, il avait contribué pour une large part au succès de John Bertrand en 1983.

Rod Davis et Russell Coutts, barreurs respectifs de *One-Australia* et de *Team-New-Zealand* étaient en concurrence pour barrer *New-Zealand* en 1992. Le premier, Américain d'origine mais naturalisé après avoir épousé une Néo-Zélandaise, avait d'abord été choisi. Le second l'avait remplacé durant la finale des challengers après que les Italiens eurent déstabilisé l'équipage kiwi par une polémique sur le bout-dehors de *New-Zealand*. *« Russell est plus créatif pour jongler avec les règlements sur l'eau. Même lorsqu'il paraît battu, il se sort de situations délicates car il n'abandonne jamais. Son agressivité lui permet souvent de prendre un ascendant psychologique sur ses adversaires, même lorsqu'il se retrouve derrière,* estime Thierry Peponnet, skipper du bateau de réserve du Défi français. *Rod Davis est moins agressif lors des départs. Il est plus appliqué et assure plus, mais il est aussi très dur à battre car il ne commet pratiquement pas de fautes. »*

ENTRE GENTLEMEN

Pour leur premier face-à-face de la Coupe Louis-Vuitton, Rod Davis s'est trouvé d'entrée en position de tenter de sortir Russell Coutts de la ligne de départ, mais il y a vite renoncé, préférant prendre de la vitesse.

« Dans le petit temps, il faut privilégier la vitesse plutôt que le positionnement », commente Bertrand Pacé, tacticien et barreur de *France 2* lors des procédures de départ. Comme si leurs skippers s'étaient entendus entre gentlemen, les deux voiliers ont commencé par tirer de longs bords parallèles permettant aux navigateurs, Tom Schnackenberg et Andrew Cape, de tester leur vitesse et celle de leurs adversaires. Seule option tactique différente, Russell Coutts avait envoyé sur le « guignol » (dernier étage de barre de flèche) Murray Jones, un vice-champion du monde de Flying Dutchman, pour mieux déceler les risées et les bancs d'algues.

Tirant profit d'une petite bascule de vent, *Team-New-Zealand* a pu virer avec 55 secondes d'avance à la première bouée. Malgré une course sans faute entre deux voiliers déjà très bien réglés, jamais *One-Australia* n'a pu refaire son handicap. Après une tentative d'entraîner l'équipage néo-zélandais dans une série de virements de bords lors de l'ultime remontée contre le vent, le voilier skippé par John Bertrand a franchi la ligne avec 1 minute 36 secondes de retard.

Au terme de ce duel à fleuret moucheté, le héros de la Coupe de l'America 1983 s'est empressé de féliciter ses vainqueurs pour leur *« niveau de sophistication atteint dès le premier Round Robin »*. Peut-être pensait-il que le temps travaille pour lui. Alors que les Néo-zélandais naviguent déjà sur leur deuxième bateau, John Bertrand devrait bénéficier de son nouveau *class America* pour le deuxième Round Robin.

Gérard Albouy

RÉSULTATS

TENNIS

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE
Simple messieurs, deuxième tour
Mercredi 18 janvier
M. Damm (Rép. tch.) b. T. Ho (E-U) 3-6, 3-6, 7-6, 6-3, 6-3 ; K. Novacek (Rép. tch.) b. R. Vasek (Rép. tch.) 6-3, 6-3, 6-4 ; T. Enqvist (Suè.) b. D. Nestor (Can.) 6-4, 6-4, 7-5 ; A. Olhovskiy (Rus.) b. A. Gaudenzi (Ita.) 6-2, 6-3, 6-3 ; M. Woodforde (Aus.) b. B. Steven (N-Z) 1-6, 6-3, 7-5, 6-3 ; M. Chang (E-U, nº 5) b. K. Alami (Mar.) 6-3, 6-4, 6-1.
Jeudi 19 janvier
T. Martin (E-U, nº 8) b. J.-P. Fleurian (Fra.) 6-4, 6-2, 6-3 ; Y. Kafelnikov (Rus., nº 10) b. K. Carlsen (Dan.) 4-6, 6-3, 6-1, 6-3 ; P. McEnroe (E-U) b. J. Bates (G-B) 6-3, 7-5, 6-3 ; P. Rafter (Aus.) b. S. Campbell (E-U) 6-4, 7-6 (7-1), 6-2 ; D. Prinosil (All.) b. W. Masur (Aus.) 7-6 (7-4), 6-3, 6-4 ; A. Krickstein (E-U) b. W. Ferreira (AFS, nº 11) 6-3, 6-7 (8-10), 7-6 (7-4), 6-3 ; G. Rusedski (Can.) b. N. Kulti (Suè.) 7-6 (7-3), 4-6, 2-6, 6-2, 6-3 ; J. Eltingh (P-B) b. S. Lareau (Can.) 7-6 (7-4), 5-7, 7-6 (7-5), 7-5 ; P. Korda (Tch.) b. L. Burgsmuller (All.) 2-6, 5-7, 6-4, 7-6 (7-2), 7-5 ; T. Muster (Aut., nº 14) b. T. Guardiola (Fra.) 6-3, 7-6 (7-3), 6-2 ; M. Ondruska (AfS) b. R. Krajicek (P-B, nº 16) 7-6 (7-5), 6-4, 6-3 ; V. Spadea (E-U) b. W. Black (Zim.) 6-4, 6-1, 6-0 ; H. Dreekmann (All.) b. F. Santoro (Fra.) 6-3, 6-4, 6-2 ; S. Edberg (Suè., nº 6) b. A. Voinea (Rou.) 6-3, 7-6 (7-3), 6-4.
Simple dames, deuxième tour
Mercredi 18 janvier
N. Zvereva (Blé., nº 8) b. S. Farina (Ita.) 6-4, 6-2 ; J. Wiesner (Aut.) b. S. Stafford (E-U) 6-4, 6-0 ; Y. Kamio (Jap.) b. B. Reinstadler (Aut.).
Jeudi 19 janvier
B. Paulus (Aut.) b. A. Keller (E-U) 6-3, 6-3 ; Z. Garrison-Jackson (E-U) b. Ch. Singer (All.) 6-2, 6-1 ; K. Date (Jap., nº 7) b. P. Fendick (E-U) 6-4, 6-3 ; S. Appelmans (Bel.) b. R. Bobkova (RCA) 6-2, 6-0 ; K. Habsudova (Slo.) b. N. Medvedeva (Ukr.) 6-3, 6-1 ; M. Babel (All.) b. Ch. Rubin (E-U) 4-6, 6-4, 9-7 ; E. Makarova (Rus.) b. R. Zrubakova (Slo.) 6-0, 6-2 ; A. Coetzer (AFS) b. R. Dragomir (Rou.) 6-4, 4-6, 6-4 ; L. McNeil (E-U) b. S. Meier (All.) 7-6 (7-4), 6-1 ; M.-J. Fernandez (E-U, nº 11) b. L. Harvey-Wild (E-U) 7-6 (7-5), 7-5 ; J. Novotna (Rep. Tch., nº 3) bat Helena Sukova (Rep. Tch.) 3-6, 6-3, 6-2 ; A. Gavaldon (Mex.) b. J. Kruger (AfS) 6-3, 6-1 ; N. Sawamatsu (Jap.) b. Laurence Courtois (Bel.) 6-0, 6-4 ; M. Werdel Witmeyer (E-U) b S.-H. Park (CDS) 7-5, 6-3 ; L. Raymond (E-U) b. K. Godridge (Aus.) 6-3, 4-6, 6-3 ; E. Makarova (Rus.) b. R. Zrubakova (Slova.) 6-0, 6-2.

VOLLEY-BALL

COUPES D'EUROPE DES CHAMPIONS
8e de finale retour
Kuopio (Fin.) b. Cannes (Fra.) 3-0 (Aller 3-0)
Cannes qualifié aux points (71 à 68)

VOILE

COUPE DE L'AMERICA
Premier round-Robin
Mercredi 18 janvier
Coupe Louis-Vuitton: *Team New-Zealand* bat *One Australia* de 1 mn 36 s. Régates reportées au 19 janvier pour *Sydney 95-Win New-Zealand* et pour *Nippon-Rioja de España*.
Classement: 1. *Team New-Zealand*, 4 pts; 2. *Sydney 95* et *Nippon*, 2; 4. *Win New-Zealand* et *One Australia*, 1; 6. *France 2* et *Rioja de España*, 0.
Coupe Citizen: *Young America* bat *Stars and Stripes* de 18 secondes
Classement: 1. *Young America*, 3 pts; 2. *America³* et *Stars and Stripes*, 1.

Les footballeurs français s'imposent sur un éclair nantais

Les bleus se sont rassurés par une victoire chanceuse face aux Pays-Bas (1-0) en match amical

REYNALD PEDROS prend le temps de lever la tête et de peaufiner sa longue ouverture. Là-bas, à l'entrée de la surface de réparation, Patrice Loko a immédiatement sauté en acrobate sur le fil de la trajectoire. En courant, il guette le rebond, se penche sur le ballon et marque d'une demi-volée qu'il n'enjolive d'aucune fioriture. En ce bout de première mi-temps, il faut toute la bonne volonté d'Aimé Jacquet pour déceler dans ce but *« l'aboutissement d'un jeu cohérent »*. Ce n'est qu'une météorite de talent et de spontanéité, tombée un peu par hasard aux confins de ces trois quarts d'heure de désert français. Un fragment pur de football « à la nantaise » arraché à l'équipe brillante qui illumine le championnat.

Il a suffi à donner une victoire aux bleus, au terme d'un match hémiplégique, partagé entre la paralysie de la première période et l'application de la seconde. Mais l'histoire récente incite à la méfiance. Le 16 février, Aimé Jacquet avait inauguré l'année 1994 et ses fonctions de sélectionneur de l'équipe de France par une victoire chanceuse (1-0) à Naples face à l'Italie. La suite du parcours de la sélection s'est chargée depuis de relativiser ces points fictifs ramenés de matches sans enjeu sur les terrains d'équipes prestigieuses. Moins d'un an plus tard, l'équipe de France rentre des Pays-Bas sans guère davantage de satisfaction que celle de son avantage au score.

« Je souhaite que ce match nous serve de référence », avait pourtant prévenu Aimé Jacquet, à la veille de la rencontre d'Utrecht. Les excuses des matches précédents devaient tomber d'elles-mêmes. Sur une pelouse obligeamment chauffée par ses propriétaires, il s'agissait de décrotter les prestations boueuses de Zabrze, face à la Pologne, et de Trabzon, contre l'Azerbaïdjan ; de voir si, dans des conditions climatiques décentes, les Français peuvent laisser s'épanouir un style. Devant des adversaires de la réputation des Néerlandais, il fallait savoir si la sélection emmenée par Eric Cantona tiendrait les promesses de Saint-Etienne, face à ces autres quarts de finalistes de la Coupe du monde que sont les Roumains. La jeunesse dorée de l'Ajax d'Amsterdam, qui forme l'ossature de la sélection batave, pouvait permettre d'étalonner la précocité de cette génération nantaise qui a investi en force l'équipe de France.

IMPRESSION MITIGÉE

L'impression d'ensemble demeure mitigée. Le match d'Utrecht ne servira de référence que dans le registre d'un réalisme qui fait parfois un peu frileux quand il sert à s'imposer dans une partie amicale. Lorsque les Néerlandais ont eu des idées, les Français n'ont pas touché le ballon. Lorsque les joueurs en orange se sont fatigués et emberlificotés dans leur agacement de ne pas réussir à marquer, les bleus ont rarement fait mieux que de maîtriser la partie et d'en attendre la fin. Rassurés par leur défense et par leur chance, ils n'ont pas donné l'impression de vouloir vraiment emballer la seconde moitié de la rencontre.

L'élégance stérile des joueurs du sélectionneur Guus Hiddink plaçait en fait Aimé Jacquet face à ses contradictions. Il ne suffit pas d'aligner les noms de Nantais sur la feuille de match pour espérer qu'ils vont immédiatement greffer sur l'équipe de France le football qu'ils pratiquent en club. Le beau jeu réclamé à haute voix par le sélectionneur ne peut sortir que des consignes d'audace et du refus des compromis. Jacquet le prudent est-il vraiment animé par l'envie de prendre ces risques ? En trois secondes d'une action limpide, Loko et Pedros lui ont pourtant montré la voie. Lorsqu'ils jouent de cette manière, lorsqu'ils retrouvent entre eux les automatismes de leur équipe d'origine, les Nantais offrent à la sélection une puissance qui devrait la rassurer avant son rendez-vous décisif du mois de mars face à Israël. Les Français retrouvent alors ce désir de séduire qui ne s'est jamais contenté de résultats heureux.

Jérôme Fenoglio

■ **COUPE DE FRANCE : quatre duels opposeront des équipes de première division lors des 16e de finale, les 4 et 5 février, sur le terrain des premiers clubs nommés. Le tirage au sort est le suivant :**
Strasbourg (D1) - Lille (D1)
Bastia (D1) - Cannes (D1)
Auxerre (D1) - Lens (D1)
Martigues (D1) - Paris SG (D1)
Nice (D1) - Marseille (D2)
Lyon (D1) - Angers (D2)
Saint-Leu (N1) - Nantes (D1)
Noisy-le-Sec (N1) ou Saint-Priest (N2) - Metz (D1)
Poitiers (N1) - Monaco (D1)
Aubervilliers (N1) - Montpellier (D1)
Mont-de-Marsan (N2) - Bordeaux (D1)
Thouars (N3) - Le Havre (D1)
Nancy (D2) - Saint-Brieuc (D2)
Fécamp (N1) - Châteauroux (D2)
Saint-Lô (N2) - Mulhouse (D2)
Cherbourg (N2) - Beauvais (D2) ou Montauban (N3) - Cherbourg (N2)

Saint-Tropez dans son quartier d'hiver

Cœur de la ville, la place des Lices vit au rythme du temps et des saisons. Fidèle à son histoire, elle en cultive les facéties. Mais n'entre pas en lice qui veut...

SAINT-TROPEZ
de notre envoyé spécial

Fanés les soleils des cartes postales et le feu de la Saint-Sylvestre. Le calme s'installe dans l'attente de Pâques et de ses processions touristiques. Janvier lance un vent sec et mordant, et le ciel se rétracte au-dessus de cet espace trop vaste pour cette cité étroite, blottie autour de ses venelles.

« Ici, on vit et là-bas, on paraît... » En désignant la direction du port, ce vieux Tropézien de la place savoure l'effet d'une réponse lapidaire. Le silence qui suit commande d'apprendre l'espace et de le découvrir. Car les Lices, ça se mérite, monsieur. On a, dans ce pays qui hésite entre terre et mer, un peu de l'âme fruste du Pisan des campagnes. Mais on y cultive ce bonheur fier dans le soleil et la différence. La discrétion s'impose pour ces Méridionaux d'autant plus avares de confidences que la foule se fait dense.

Quand l'hiver ramène cette lumière vive qui s'insinue sous les voûtes des ruelles, sous les pierres de la citadelle et dans les crans dentelés du clocher ocre de la paroisse, alors on prend le temps de partager le vôtre. On ironise sur les autres autant que sur soi. A l'instar de cette commerçante pour qui *« Le bonheur est aussi fragile qu'une tartane sous le vent ; il faut en profiter tout en gardant la tête sur les épaules... »* Allusion à la manne touristique certes, mais également évocation voilée et gentiment irrévérencieuse de la bien triste aventure du saint patron de la ville.

L'histoire veut que Torpes, dignitaire de l'armée romaine, se soit converti au christianisme, ce qui lui valut la condamnation de Néron qui le fit décapiter le 29 avril de l'an 68. Après quoi, il ordonna que le corps soit chargé sur une barque en compagnie d'un chien et d'un coq ; l'embarcation fut mise à l'eau à l'embouchure de l'Arno et dériva jusqu'au 17 mai de la même année jusqu'à une rive d'une presqu'île qui ne tarda pas à prendre le nom du martyr dont la tête avait été recueillie par une riche Romaine qui l'a fait enterrer à Pise. Ainsi, au fil des déformations linguistiques, San Torpes serait-il devenu Saint-Tropez.

Il se trouvera toujours quelques mécréants pour vous dire une tout autre vérité ; certains prétendent en effet que, bien longtemps après la mort de Néron, des terrassiers, occupés à creuser les fondations d'une chapelle, découvrirent un corps dans un état de conservation étonnant. Ce ne pouvait être que celui d'un saint ; ils le baptisèrent sur le champ San Tropato (saint trouvé).

LA MÉMOIRE DU « CÉPOUN »

Tout le monde peut « se poser » à la terrasse de La Renaissance ou du Café des arts, encore faut-il savoir les charmes et les pièges de ce quadrilatère de 200 mètres de long sur 60 de large, coupé de nos jours par une avenue qui file, droite et discrète, comme pour s'excuser de l'outrage. Et ils sont plus de cent à ne pas lui pardonner cette intrusion qui a voulu transformer la mémoire du lieu en deux places distinctement rebaptisées pour la circonstance. Mais passons sur l'hérésie du bitume !

« Vous avez vu... Les platanes ? »

« Malades peut-être... Mais soignés. Bien soignés... »

Lui est narquois devant une réponse aussi confondante d'évidence. Parole de Tropézien, vous ne méritez pas qu'on vous en parle plus avant. Voyez plutôt, ceux de Carnot (c'est la place du haut) s'alignent comme à la « bravade » et découpent ainsi le champ de bataille à l'usage des joueurs de pétanque. Ceux du Quinzième Corps cernent le lieu et dégagent l'espace, car il en faut quand on joue à la longue. Si vous mêlez les deux et confondez les jeux, inutile de prendre vos marques au Café des arts ; vous n'y aurez jamais vos habitudes.

Ancien estaminet, aussi vieux qu'une mémoire de marin, ce vaste bar, c'est avant tout le siège de la société de boules tropézienne. Son comptoir de bois brun et massif serpente entre d'immenses miroirs tarabiscotés et un vieux percolateur briqué comme un cuivre. Quelques habitués, faussement bourrus, le regard oblique, s'en vont d'une confidence à l'autre, glissant sous les grands panneaux où attendent, statiques et empruntées, des élégantes du siècle dernier dont la mise et le port font penser à celles du décorateur Mucha.

LA BRAVADE D'ORSON WELLES

Tapissant quelques murs jusqu'à mi-hauteur, des petits casiers, identifiés par un nom ou un sobriquet, renferment les saintes boules en attente de rencontres amicales, de concours ou de tournois. Mêlés aux noms du cru, figurent ceux d'Eddie Barclay et d'Eddy Mitchell. Mais la grande reconnaissance, la consécration, c'est quand un casier est vierge de nom ; comme celui d'Estezan qui a été secrétaire du club vingt années durant et président aussi longtemps. A soixante-quinze ans, Marius garde bon pied et œil malicieux. Il a commencé à travailler dès l'âge de treize ans dans une étude notariale de la ville, avant d'en devenir le clerc. C'est dire s'il connaît l'histoire de chaque famille. Ses fortunes et ses chicaneries. Il a même « fait » le maire de mars 1971 à septembre 1973, mais il n'en garde pas de souvenirs impérissables. Sa passion, c'est l'histoire du pays, celle dont il a la charge depuis soixante-huit ans en tant que *« cépoun ». « En provençal, ça signifie « soutien ». Le cépoun est élu à vie pour veiller au maintien des traditions ».* A mi-chemin entre histoire et religion, le *cépoun* est une mémoire perpétuée, une manière (non avouée) de sauvegarder l'identité de cette côte soumise à tant d'assauts, de pressions et de sollicitations.

CÉLÉBRITÉ ET RANÇON

C'est Marius Estezan qui a en charge l'organisation de trois fêtes marquant la vie tropézienne. Ainsi, chaque année, depuis 1922, se déroule la « Grande Bravade » qui, du 16 au 18 mai, célèbre Saint-Tropez. C'est une fête haute en couleur, où le rouge et le bleu dominent : des drapeaux, des décors, des uniformes, des mousquetaires, des garde-saints et des marins. Les tromblons tirent au sol, les fusils en l'air ; la foule est en liesse, et même les plus blasés sont séduits. A preuve, Orson Welles qui assista à cette fête traditionnelle en 1956 ; il prit des croquis sur le vif qu'il agrémenta de textes ; l'ensemble constitua un petit livre unique de 68 pages qu'il envoya à sa fille Rebecca. On peut y lire notamment : *« J'ai vu beaucoup de fêtes, de fastes, de festivals, mais rien n'égale la bravade de Saint-Tropez. »*

Le 15 juin, se déroule une autre bravade, celle des Espagnols : elle commémore la victoire de 1637 remportée par la milice tropézienne sur 21 galères ibériques. Enfin, les 14 et 15 août, est perpétuée la mémoire du débarquement de 1944.

Alors passéiste et folklorique, le *« cépoun »* ? Ces deux mots le fâchent. De Raspiler, le pianiste aveugle qui animait les projections du cinéma muet de la place des Lices, à l'arrivée de Signac en 1892, il se souvient de tout. Il partage volontiers avec vous l'ambiance du Palmyre où l'on dansait au son de la viole parmi des invités célèbres comme Mistinguett et Chevalier, le souvenir de cette vieille fontaine des Lices (XVII[e] siècle) où hier encore s'abreuvaient les troupeaux. Même s'il vous conduit plus volontiers à la Treille muscate de Colette qu'à la Madrague de Bardot, il n'occulte pas *« l'arrivée dans les années 50 de Saint-Germain-des-Prés et... de la suite »*. En effet, Saint-Tropez leur doit une partie de sa célébrité, et sa rançon est également le gage de sa survie.

Estivale ou hivernale, la place des Lices ne perd rien de son rythme et de ses habitudes. Tous les après-midi, de petits groupes se forment et convergent vers les « casiers » ; ils s'en reviennent dans ce cliquetis caractéristique qui annonce les joutes quotidiennes, perpétuant ce lieu martelé par le fer. Il en va ainsi, des heures durant, dans une succession de silences et d'éclats... Jusqu'aux premiers froids du soir qui appellent à la trêve du pastis. En été, les parties sont plus longues et se prolongent selon les rythmes (et la fortune) de certains estivants jusqu'au mitan de la nuit. Quel que soit le temps du ciel et du calendrier, c'est immuablement les mardis et samedis que se tient le marché. Alors, la place est envahie par des étals regorgeant de légumes, d'épices, de cuirs, de miel, d'huiles, de brocantes ou de blues, sans concession aucune avec le visiteur immanquablement attiré par l'hypothétique présence de B. B. dont on dit ici qu'on en parle plus qu'on ne la voit.

« Ici, c'est le vrai cœur de la ville... Là-bas, ce n'est que la façade ! » L'ancêtre lisse la visière lustrée de sa casquette, s'éloigne, et l'on promet de revenir à Saint-Tropez, juste pour cette place « délices ».

José Lenzini

VENTES

Vues du Second Empire

PÉRIODE de stabilité et d'expansion, le Second Empire voit aussi s'épanouir la photographie, qui, après les tâtonnements techniques des années 1840-1850, fait son entrée dans la vie quotidienne. Chacun subit la fascination de ce moyen de reproduction, dont la magie tient à la restitution mécanique et ressemblante de la réalité.

Parvenu au tournant du siècle, Maurice Levert (1858-1944), fils d'un préfet de Napoléon III, se passionne pour le Second Empire de son enfance et réunit sur ce thème une collection de photographies impressionnante. Conservée dans 33 albums, elle concerne tous les aspects de la société : les hommes politiques, les familles régnantes, le clergé, les arts, les spectacles, le monde, le demi-monde, la mode, etc. Déjà reconnu comme un grand collectionneur, Maurice Levert hérite en 1913 d'un de ses amis le fonds Disdéri (1819-1889), le plus célèbre des photographes du Second Empire. Il va passer le reste de sa vie à classer cette masse reçue en vrac et remplit 97 albums.

C'est un ensemble unique. Racontant dans les détails presque trente ans de l'histoire de France, il sera vendu le 29 janvier à Drouot. Le lot numéro un, qui sort directement du fonds Disdéri et n'a pas été classé par Maurice Levert, contient environ 1 500 pièces (estimation 30 000/40 000 F). Les 130 albums, dont on attend entre 4 000 F et 20 000 F chacun, voient défiler environ 15 000 personnages de tout acabit. Certaines photographies de personnalité seront vendues séparément à la suite des albums qui les contenaient. On trouvera par exemple une quarantaine de poses différentes de la comtesse de Castiglione, prise par Pierson (3 000/40 000 F), l'impératrice Eugénie par Gustave Le Gray (20 000/30 000 F), un portrait inédit du prince impérial (6 000/8 000 F).

Réunis dans des reliures de cuir, les albums annotés par Maurice Levert fascineront tous ceux qui s'intéressent à l'Histoire. L'un d'entre eux présente 280 portraits des principaux protagonistes de la Commune de Paris, avec en pendant les insurgés, leurs victimes et les troupes versaillaises (4 000/5 000 F). Sous le titre *Les Excentriques*, deux albums groupent différents personnages dans des poses informelles : un dandy en costume de bain, le prince Dolgorouki, décontracté, fumant et s'abritant sous un parapluie (10 000/20 000 F).

Plus conventionnels, 40 albums titrés « Le monde » sont consacrés à l'aristocratie et à la grande bourgeoisie (5 000/ 10 000 F) et deux aux « familles régnantes » (8 000/12 000 F). Sept concernent les étrangers, principalement russes et anglais, qui se faisaient photographier à Paris (5 000/10 000 F) et un les « Orientaux divers » (Chinois, Japonais, Annamites, Indiens..., 10 000/15 000 F).

Catherine Bedel

★ **Drouot-Richelieu, samedi 28 janvier, 14 h 30, exposition publique le 27 janvier de 11 heures à 18 heures et le 28 de 11 heures à 12 heures. Exposition sur rendez-vous chez l'expert Marc Pagneux, 4, rue Drouot, 75009 Paris. Tél. 42-46-84-04. Etude Pescheteau-Badin-Godeau-Leroy, 16, rue de la Grange-Batelière, 75009 Paris. Tél. : 45-70-88-38.**

★ **Foires et Salons : Espace Montaigne, rond-point des Champs-Elysées jusqu'au 22 janvier ; Quai Henri-IV, 75004 jusqu'au 22 janvier ; Paris porte de Versailles, brocante du disque le 22 janvier ; Aix-en-Provence, convention du disque les 28 et 29 janvier ; Espace Eiffel-Branly, 75007, 28 janvier et 5 février.**

PHILATÉLIE

Un timbre illustre le notariat européen

La Poste mettra en vente générale, mardi 24 janvier, un timbre à 2,80 F, tiré à dix millions d'exemplaires, *Le Notariat européen*.

Cinquante-cinq pays sont, actuellement, représentés au sein de l'Union internationale du notariat. En France, le notaire est officier public tout en étant professionnel libéral. Il est garant de l'authenticité des contrats et actes et joue un rôle de conseil juridique. Les 7 519 notaires répartis en 4 817 offices traitent 4,5 millions d'actes par an. Le timbre, au format vertical 22 × 36 mm, dessiné et mis en page par Jean Gosselin, gravé par André Lavergne, est imprimé en taille douce en feuilles de cinquante.

P. J.

★ **Vente anticipée à Paris, du 21 au 23 janvier, au bureau de poste « premier jour » ouvert dans les locaux du Conseil supérieur du notariat, 31, rue du Général-Foy, 8[e].**



Timbre et oblitération « premier jour »

En filigrane

● **Une nouvelle télécarte des TAAF.** Dessinée par Pierre Béquet, la deuxième télécarte des Terres australes et antarctiques françaises, tirée à 1 500 exemplaires, représente l'archipel des Kerguelen. Son prix (190 F) comprend la valeur de vingt-cinq unités (6 F l'unité à Kerguelen) et les frais de port recommandé (TAAF, Service Télécom/Télécartes, 34, rue des Renaudes, 75017 Paris. Délais de livraison en fonction des passages des navires à Port-aux-Français).

● **Ventes.** Importantes ventes sur offres Roumet (Paris, tél. : (1) 47-70-00-56) clôturées les 31 janvier et 14 février. Au catalogue, plus de 4 000 lots dont 1 F vermillon détaché, belle grille d'oblitération (départ 55 000 F).

● **L'affaire Dreyfus en Israël.** Le 27 novembre a été mis en service, en Israël, un timbre à 4,10 sheqels consacré au centenaire de l'affaire Dreyfus. Il représente la cérémonie de dégradation du capitaine, le 5 janvier 1895. En marge du timbre (sur le « tab »), sont reproduits le « J'accuse » publié à la une de *L'Aurore*, le 13 janvier 1898, et l'effigie d'Emile Zola.

RENDEZ-VOUS

● **PARIS : art vietnamien.** Réunies à partir de plusieurs collections privées de France, de Belgique et d'Allemagne, et de celles des grands musées, quelque deux cent cinquante pièces d'art vietnamien – sculptures et céramiques, bijoux et vêtements – sont exposées au Bon Marché rive gauche jusqu'au 28 février, sous le titre « Le Vietnam des royaumes ». Les bleus d'Annam et les bleus de Huê, la sculpture du Champa, influencée par l'Inde, marquent les principales étapes de ce parcours historique. Une exposition-vente d'objets quotidiens est organisée dans le même temps. L'entre-temps, sous-sol du Bon Marché, 22, rue de Sèvres, 75007 Paris. Tél. : 44-39-80-00. Du lundi au samedi, de 9 h 30 à 19 heures.

● **VÉLO : festival à Saint-Denis.** Le 10[e] Festival du voyage à vélo se déroulera le samedi 21 et le dimanche 22 janvier à la bourse du travail de Saint-Denis, 11, rue Génin (métro Saint-Denis-Porte-de-Paris). En vedettes, Françoise et Claude Hervé, de retour en France après quatorze ans de voyage à vélo autour du monde. D'autres passionnés relateront, durant ces deux journées, leurs aventures en compagnie de la « petite reine », comme Emmanuel Vauquelin sur les pistes du Pakistan, Odile Paugman en Mongolie ou Françoise et Bernard Magnaloux à vélo-rail au Labrador. Entrée, forfait week-end : 120 francs.

● **PROVINS : calligraphie.** Provins, véritable musée vivant du Moyen Age. Un lieu idéal pour s'initier ou se perfectionner à la calligraphie et à l'enluminure. Dans le cadre de stages animés par une professionnelle spécialiste de l'écriture à la plume d'oie et de la dorure à la feuille, sur parchemin. Le samedi et le dimanche, les 21 et 22 janvier et les 18 et 19 mars. Possibilité d'étaler ce stage sur trois jours. Il en coûte 1 100 francs par personne (pour une nuit), 1 700 francs pour deux nuits, en demi-pension en chambre et table d'hôte « 3 épis » avec huit heures de stage, matériel fourni. Renseignements auprès de la maison du tourisme de Seine-et-Marne (tél. : (1) 64-37-19-36.

● **BOURGOGNE : Saint-Vincent.** La prochaine fête des vignerons de Bourgogne, la Saint-Vincent tournante se déroulera cette année à Chorey-lès-Beaune, en Côte-d'Or, les 28 et 29 janvier 1995. L'achat du verre de la Saint-Vincent permet la dégustation gratuite dans tous les caveaux... Ne pas manquer le défilé des vignerons le samedi matin.

● **GÉRARDMER : films fantastiques.** Du 1[er] au 5 février, au cœur de la forêt vosgienne, Gérardmer organise le Carrefour des fantastiques, festival du film fantastique avec des sections vidéo et courts-métrages, un grand prix de littérature fantastique, un hommage à la BD et une exposition d'arts plastiques sur le thème « Peinture et fantastique ». Renseignements au 29-60-98-21.

● **CHEMIN DE FER ET ART.** La *Revue générale des chemins de fer*, généralement réservée aux techniciens de haut niveau, s'adresse, avec sa livraison datée novembre-décembre 1994, à un public plus vaste, sur le thème : « Art et chemin de fer ». En s'appuyant sur de nombreuses illustrations, la revue analyse les rapports entre ce mode de transport et les différentes formes artistiques. Après s'être penchée sur les interventions des architectes, designers et décorateurs sur le matériel, les bâtiments et ouvrages d'art ferroviaires d'hier et d'aujourd'hui, la revue chemine sur les voies de « l'imaginaire artistique ». Depuis un siècle et demi, des peintres, des écrivains, des cinéastes, et, plus récemment, des auteurs de BD, ont trouvé une source d'inspiration dans le chemin de fer et son environnement. Un reproche, toutefois : que les affiches n'aient pas été traitées plus à fond (120 francs, Dunod, 15, rue Gassin, 92543 Montrouge cedex, tél. : 40-92-65-00).

● **PATRIMOINE MILITAIRE.** Encore méconnu, il fait actuellement l'objet d'une action de valorisation. Première réalisation, deux cartes produites par l'Institut géographique national (IGN) dans la série de ses cartes thématiques. La première concerne les forts et citadelles. Elle recense également une centaine de musées militaires avec la biographies des principaux architectes militaires. La seconde dresse l'inventaire des lieux de bataille, chacune d'entre elles faisant l'objet d'un rappel historique. Prix : 25 francs. En vente à l'Espace IGN, 107, rue La Boétie, 75008 Paris.

Passages pluvieux

LA DÉPRESSION D'ISLANDE, actuellement vaste et profonde, continue à diriger sur notre pays de l'air océanique, doux et humide, dans lequel circulent des perturbations.

Sur un bon quart nord-ouest du pays, depuis la Gironde jusqu'aux Ardennes en passant par la Bretagne et le Bassin Parisien, le ciel restera incertain la journée durant : éclaircies et passages très nuageux se succéderont durant la journée ; ceux-ci donneront par moments de brèves averses, parfois fortes et accompagnées de grésil et de rafales de vent de sud-ouest, jusqu'à 70 km/h.

Sur le Sud-Ouest, le Massif Central, la Bourgogne, la Franche-Comté et le Nord-Est, la journée sera maussade avec un ciel gris et de la pluie ; en montagne, il neigera au-dessus de 1 600 mètres sur les Pyrénées, 1 300 mètres sur les autres massifs. Une amélioration se produira en fin d'après-midi, sauf sur le Jura.

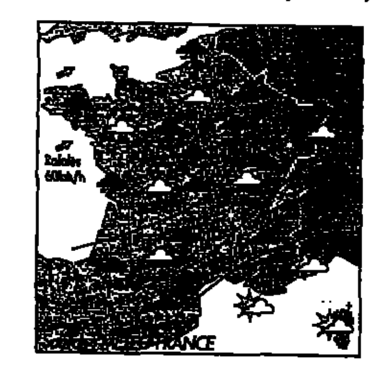
Sur les Alpes du Nord, le ciel se couvrira durant la matinée ; les précipitations débuteront à la mi-journée et dureront jusqu'à la nuit ; la limite pluie-neige se situera généralement vers 1 300 mètres, mais autour de 1 000 mètres sur les massifs internes.

Sur le Roussillon et le Languedoc, les éclaircies du début de matinée s'effaceront devant l'avancée des nuages ; quelques gouttes tomberont en début d'après-midi, puis le temps s'améliorera à la tombée de la nuit.

Sur la Provence, les Alpes du Sud et la Côte d'Azur, la matinée sera généralement ensoleillée, sauf sur les Bouches-du-Rhône où le vent de sud ramènera des nuages de la mer. L'après-midi, le ciel se couvrira par l'ouest, amenant de la pluie ; sur les Alpes du Sud, la limite pluie-neige se situera alors vers 1 300 mètres.

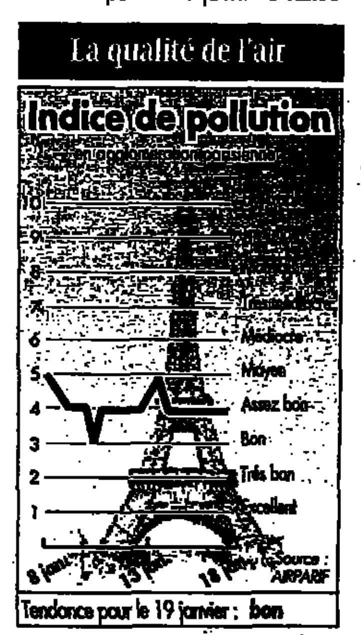
Les températures seront plutôt douces pour un mois de janvier : les minimales seront comprises entre – 1 et 3 degrés sur le Nord-Est et Rhône-Alpes, entre 4 et 6 degrés ailleurs, jusqu'à 8 degrés sur les zones littorales ; quant aux maximales, elles seront comprises entre 5 et 7 degrés sur le Nord-Est et la région Rhône-Alpes, entre 8 et 10 degrés ailleurs, jusqu'à 12 degrés sur les côtes atlantique et méditerranéenne, voire 14 degrés sur la Côte d'Azur et la Corse.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

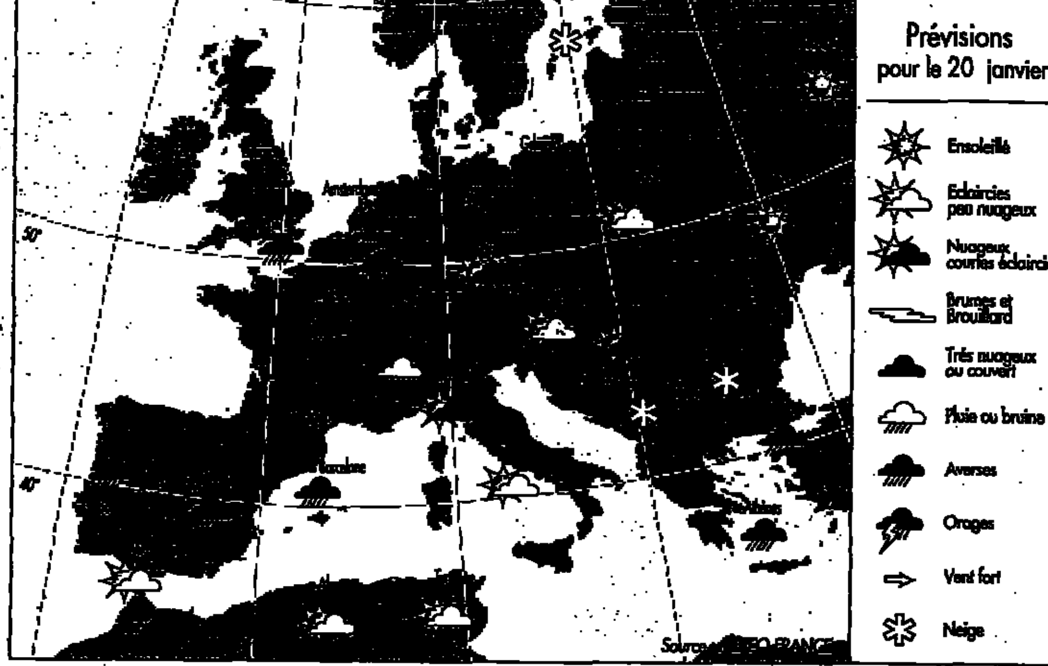


Prévisions pour le 20 janvier à 12h00

La qualité de l'air

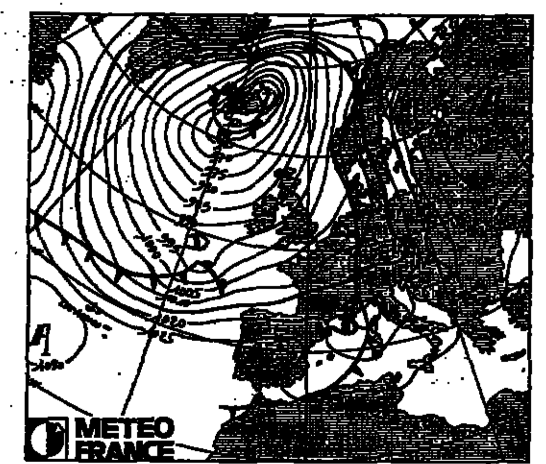


Tendance pour le 19 janvier : bon

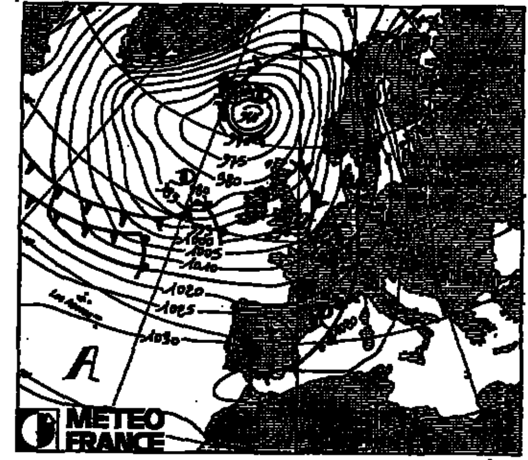


TEMPÉRATURES du 19 janvier 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	14/7
BIARRITZ	11/5
BORDEAUX	11/5
BOURGES	10/1
BREST	7/4
CAEN	9/2
CHERBOURG	8/4
CLERMONT-F.	11/2
DIJON	10/1
FORT-DE-FR.	30/20
GRENOBLE	13/1
LILLE	7/2
LIMOGES	8/2
LYON, BRON	10/–1
MARSEILLE	12/3
NANCY	10/4
NANTES	10/4
NICE	10/5
PARIS	7/3
PAU	9/0
PERPIGNAN	14/2
POINTE-A-PIT.	31/20
RENNES	9/3
ST-D.-RÉUNION	29/23
ST-ETIENNE	12/1
STRASBOURG	1/1
TOULOUSE	11/–1
TOURS	9/3
ÉTRANGER	
ALGER	20/9
AMSTERDAM	8/2
ATHÈNES	9/4
BANGKOK	34/24
BARCELONE	14/6
BELGRADE	–1/–4
BERLIN	4/–2
BOMBAY	32/19
BRASILIA	33/20
BRUXELLES	8/3
BUCAREST	–4/–16
BUENOS AI.	28/20
CARACAS	30/21
CHICAGO	6/–2
COPENHAGUE	2/–1
DAKAR	27/18
DJAKARTA	30/24
DUBAI	28/16
DUBLIN	5/0
FRANCFORT	0/0
GENÈVE	8/1
HANOI	21/18
ISTANBUL	2/–3
JÉRUSALEM	8/5
KIEV	–8/–15
KINSHASA	29/21
LE CAIRE	16/6
LIMA	29/22
LISBONNE	14/6
LONDRES	8/2
LOS ANGELES	14/7
LUXEMBOURG	7/2
MADRID	11/0
MARRAKECH	20/5
MEXICO	25/9
MILAN	5/0
MONTRÉAL	1/–3
MOSCOU	–11/–15
MUNICH	–1/–4
NAIROBI	26/10
NEW DELHI	18/10
NEW YORK	7/4
PÉKIN	1/–8
PRAGUE	–1/–6
PRETORIA	29/19
RIO DE JAN.	–/–
ROME	12/10
SAN FRANC.	9/4
SANTIAGO	29/13
ST-PETERSB.	–1/–11
STOCKHOLM	3/0
SYDNEY	25/21
TOKYO	9/3
TUNIS	15/6
VARSOVIE	–5/–11
VIENNE	–3/–7



Situation le 19 janvier 1995



Prévision pour le 21 janvier 1995

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Edouard Bourdet est mort

JE CAUSAIS avec lui il y a huit jours. Il semblait plein de jeunesse d'avenir. Un peu raidi seulement par la blessure d'avant-guerre à la jambe. Mais ses épais cheveux ondés, ses limpides yeux clairs, sa petite moustache rousse ne révélaient certes pas ses cinquante-sept ans. Et dans la nuit de mercredi à jeudi, vers une heure et demie du matin, il a été pris d'un malaise. Le téléphone fonctionnait mal, pour appeler le médecin. Il est mort entre les bras de sa femme ; et, j'en suis sûr, sa dernière pensée a été pour son fils prisonnier. Il ne cessait d'en parler.

Il disparaît, presque à la veille d'une élection académique que personne ne considérait comme douteuse. Au milieu d'un dur labeur, à la Direction des beaux-arts, où on l'avait chargé de réorganiser, en maître absolu – on pouvait avoir confiance en sa sagesse et en sa fermeté –, les théâtres de France.

La Cage ouverte, Le Rubicon, L'Homme enchaîné, La Prisonnière, Vient de paraître, Le Sexe faible, La Fleur des pois, Les Temps difficiles, Fric-Frac, Hyménée, Père... Peut-être des manuscrits achevés. Voilà son œuvre. L'œuvre d'un homme de théâtre d'une habileté, d'une précision, d'une sûreté incomparables. Rien n'était confié au hasard. Chaque personnage dessiné avec une netteté réfléchie ; chaque parole pesée, calculée, mise à sa place et à l'instant qu'il fallait. Aux répétitions, pas une retouche, pas un béquet. Voilà pour le métier.

Des dons d'observateur exceptionnels. Parce qu'il était assuré de sa méthode, il osait choisir les sujets les plus scabreux. Il les traitait en clinicien, en anatomiste ; sans fièvre, sans colère. Et, dans ses audaces les plus dangereuses, lui seul restait *« sans péché »* ; et il imposait le respect. (...)

Robert Kemp
(20 janvier 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6480

1 2 3 4 5 6 7 8 9

HORIZONTALEMENT

I. Une voiture pour ceux qui veulent être dans le vent. – II. Peuvent être frottées avec un savon. – III. Peut être un cœur solitaire. – IV. Sépare deux pays.

Philosophe allemand. – V. La première page. Doit être marqué par celui qui voit rouge. – VI. Est souvent en première ligne. Fera du nouveau. – VII. Bout de bois. Point du jour. – VIII. Pas indifférente. – IX. Terme musical. Sans importance. – X. Pas fades. – XI. Un arrêt non obligatoire.

VERTICALEMENT

1. Spécialistes des vêtements pour la troupe. – 2. Divisa longtemps l'Eglise. – 3. Roulante, dans les mines. Dieu. – 4. Sur la Baltique. Parfois brûlées au dessert. – 5. Coule en Alsace. Parle sans réfléchir. Saint Louis, par exemple. – 6. La térébenthine en est une. – 7. Font souvent l'objet d'un échange. N'est pas du tout fleur bleue. – 8. N'était accessible qu'aux initiés. – 9. Procédas à une inscription. L'Alsace et la Lorraine.

SOLUTION DU N° 6479

HORIZONTALEMENT

I. Compétent. – II. Liaison. – III. Esclandre. – IV. Pérou. Eau. – V. Tues. Pt. – VI. Os. Isatis. – VII. Mentales. – VIII. Œdèmes. – IX. Net. Ère. – X. Emeu. Enée. – XI. Sursaut.

VERTICALEMENT

1. Cleptomanes. – 2. Oiseuse. Ému. – 3. Macre. Noter. – 4. Pilosité. Us. – 5. Esaü. Sade. – 6. Ton. Pâle. Eu. – 7. Endettement. – 8. Râ. Isère. – 9. Tueurs. Sées.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** A la demande de ses passagers, la compagnie allemande Lufthansa a décidé d'augmenter le nombre de ses vols long-courriers non fumeurs. Pendant une période d'essai allant jusqu'en mars 1995, tous les vols desservant le Canada et les deux vols LH 404 et LH 405 reliant Francfort à New York seront non fumeurs.

■ **ACCIDENTS.** 1 385 personnes ont trouvé la mort dans un accident d'avion en 1994, ce qui représente une augmentation de 25 % du nombre des victimes par rapport à 1993. Le nombre des catastrophes est passé, durant la même période, de 48 à 47.

■ **ÉTATS-UNIS.** En déficit pour l'année 1994, Continental Airlines a décidé d'abandonner la couverture de certains trajets. Il y a quelques jours, la compagnie américaine a supprimé 7 % de ses vols et immobilisé huit Airbus A 300. Pour 1995, elle envisage de réduire sa capacité d'environ 10 %, en immobilisant encore une vingtaine d'appareils (Airbus et Boeing) et en procédant à la suppression de plusieurs milliers d'emplois.

■ **BELGIQUE.** Le conseil d'administration de Luxair a refusé les propositions de coopération de Sabena. Pour réduire ses coûts, la compagnie belge avait proposé à Luxair de délocaliser une partie de sa flotte et de ses pilotes au Luxembourg.

■ **ESPAGNE.** La compagnie publique espagnole Iberia a perdu 11 % de ses passagers sur la ligne Madrid-Barcelone, ouverte il y a un an à des compagnies privées.

■ **LONDRES.** Un banc de poissons articulés de 44 mètres de long, en résine moulée, orne depuis quelques jours le hall de la gare londonienne de Waterloo International, terminal des trains Eurostar qui traversent le tunnel sous la Manche. En mouvement permanent, ces poissons accélèrent le rythme lorsqu'un train part. Cette œuvre, signée de l'artiste français Jean-Luc Vilmouth, a été inaugurée par le ministre britannique de la culture le 16 janvier.

■ **YÉMEN.** Yemenia-Yemen Airways va acheter deux Airbus A 310-300 et louer deux A 310-200 à Airbus Industrie. Les appareils en location, d'une capacité de 194 passagers, entreront en service en avril et mai sur les lignes intérieures et les liaisons avec l'Europe. Yemenia prendra possession des A 310-300 au cours du dernier trimestre 1996.

PARIS EN VISITE

Vendredi 20 janvier

■ **MAIRIE DU 5e ARRONDISSEMENT :** les salons de réception (45 F), 14 h 30, 21, place du Panthéon (S. Rojon-Kern).

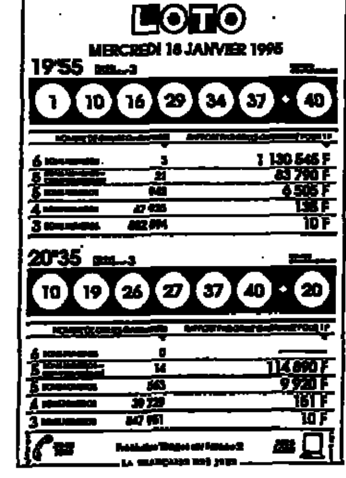
■ **LA MAISON DES COMPAGNONS :** visite et historique du compagnonnage (40 F), 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique).

■ **MUSÉE MARMOTTAN :** Exposition Klimt, Schiele et la peinture autrichienne des musées du Belvédère de Vienne (45 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Didier Bouchard).

■ **OPÉRA-GARNIER :** les foyers et les collections (40 F + prix d'entrée), 14 h 30, hall d'entrée devant la statue de Haendel (Approche de l'art).

■ **LE QUARTIER BONNE-NOUVELLE,** évocation de la cour des Miracles (45 F), 14 h 30, 21, boulevard Bonne-Nouvelle (Paris pittoresque et insolite).

JEUX



LES SERVICES DU Monde

Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1) 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ABONNEMENTS

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG-PAYS-BAS	Autres pays : Voie normale y compris CEE avion
3 Mois	536 F	572 F	790 F
6 Mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 AN	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL : 3615 LE MONDE, code d'accès ABO
PRÉLÈVEMENTS MENSUELS : se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER ENVOYÉ PAR VOIE AÉRIENNE : tarif sur demande.
CHANGEMENT D'ADRESSE : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.
RENSEIGNEMENTS PAR TÉLÉPHONE : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

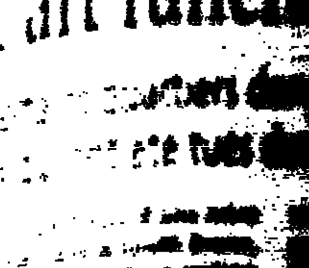
« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

POUR VOUS ABONNER
REMPLISSEZ CE BULLETIN EN CAPITALES D'IMPRIMERIE ET ENVOYEZ-LE ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT À L'ADRESSE SUIVANTE :
SERVICE ABONNEMENTS : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : Prénom :
Adresse :
Localité :
Code postal : Pays : 501MQ001



CREATION Ecrite en 1948, jamais jouée en France, la pièce de Jean Genet *Splendid's* sort de l'oubli grâce à Stanislas Nordey, qui la met en scène au théâtre de Nanterre-Amandiers. La création mondiale a eu lieu à la Schaubühne de Berlin en 1994, sous la direction de Klaus-Michael Grüber. ● JEAN-PAUL SARTRE jugeait *Splendid's* meilleure que *Les Bonnes*. Jean Genet, lui, refusa toutes les propositions des théâtres qui souhaitaient la monter. Il voulait même la détruire. ● STANISLAS NORDEY vient de rejoindre Jean-Pierre Vincent à la direction du théâtre de Nanterre-Amandiers. A vingt-sept ans, il prend le pouvoir dans une institution-phare. Sa mise en scène de *Splendid's* tient lieu de manifeste. Elle n'est pas scandaleuse. Aujourd'hui le théâtre de Jean Genet ne l'est plus. Mais l'auteur des *Paravents* reste, neuf ans après sa mort, irrécupérable.

La pièce que Jean Genet aurait voulu détruire

A Nanterre-Amandiers, Stanislas Nordey crée « Splendid's ». Une histoire de gangsters, assiégés par la police au septième étage d'un palace. Un simulacre nocturne dans les bras de « voyous suprêmes »

SPLENDID'S, de Jean Genet. Mise en scène : Stanislas Nordey. Avec Massimo Bellini, Michel Demierre, Olivier Dupuy, Frédéric Fisbach, Guillaume Gatteau, Pierre Marello, Christophe Reymond, Laurent Sauvage, Laurent Valo, et la voix de Valérie Lang.
NANTERRE-AMANDIERS, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Tél. : 46-14-70-00. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. 90 F à 130 F. Jusqu'au 19 février. Lundi 30 janvier, à 20 h 30, les comédiens de *Splendid's* donnent une lecture mise en scène de l'entretien que Bertrand Poirot-Delpech eut avec Jean Genet en 1982. Elle sera suivie d'une rencontre avec des comédiens et des metteurs en scène, dont André Marcon et Stanislas Nordey.

« Chaque fois qu'on m'a joué, il y a eu du scandale. Je voudrais que ce soit calme », dit Jean Genet quand, en 1985, Georges Lavaudant fit entrer *Le Balcon* à la Comédie-Française. Dix ans plus tard, Jean Genet peut reposer en paix dans son cimetière près de Tanger, entre une prison et la mer. La création en France de *Splendid's* ne fera pas scandale. Sauf peut-être en chacun.

On n'aurait jamais dû voir *Splendid's*. Jean Genet avait répudié cette pièce, qu'il avait écrite en 1948 et beaucoup remaniée. Il lui avait d'ailleurs prêté plusieurs titres – *La Rafale, Frolic's*, et *Leur toupet était célèbre* – avant de s'arrêter à ce nom de *Splendid's*, qui pourrait convenir à un cinéma, un hôtel ou un bordel.

C'est d'un palace qu'il s'agit. Sept gangsters se sont retranchés au septième étage, après avoir enlevé la fille d'un millionnaire. A l'extérieur, les forces de l'ordre ont déployé le grand arsenal des représailles. A l'intérieur, les gangsters jouent leur va-tout. La jeune fille est morte. La police ne le sait pas. Elle ne sait pas non plus qu'un des policiers a rejoint le camp des gangsters. L'assaut approche.

MASCARADE

Jean Genet se sert du suspense pour déplacer le champ de l'intrigue. Le spectateur sait vite que les gangsters sont condamnés. Il n'attend pas le bruit des balles qui les abattront, il entend le silence qui précède la fin. Comment vivre les heures qui séparent de la dernière ? La question aurait fait rire Jean Genet, qui travestit la métaphysique en mascarade, le bruit des armes en rictus, mais jamais ne renonce à la grâce de la violence.

Pourquoi l'auteur récusa-t-il cette pièce, qu'il trouvait mauvaise ? Dans la préface à l'édition (à l'Arbalète, en 1992), Albert Dichy, responsable du fonds Jean Genet à l'institut Mémoires de l'édition contemporaine, avance deux raisons. L'une est que *Splendid's* aurait dû être publiée en 1949, l'année où Jean Genet bénéficia d'une grâce présidentielle. *« Cette grâce,* dit-il, *eut sur lui, on le sait, l'effet d'un coup de grâce puisqu'il arrêta alors d'écrire durant six ans. »* L'autre raison est que l'édition fut rendue impossible parce que le numéro de la revue où elle était prévue n'est jamais sorti. De plus, Jean Genet se fâcha avec son éditeur. Pour Albert Dichy, ces circonstances peuvent expliquer le rejet de *Splendid's* et son oubli.

Nanterre-Amandiers réserve à la réapparition de la pièce un accueil d'apparat. Un lustre trône dans l'entrée, dont une partie est maquillée en hall de grand hôtel. Guidés par des grooms, les spectateurs sont conviés à prendre l'ascenseur – une machinerie qui donne l'illusion du mouvement. Si Stanislas Nordey, le metteur en scène, attend de ce passage dans un sas une mise en condition salutaire des spectateurs, il se trompe. Quand les spectateurs sortent de l'ascenseur, ils se retrouvent classiquement sur des gradins. Les premiers arrivés doivent attendre une demi-heure les derniers, qui eux ont attendu dans le hall.

Tout cela n'est pas grave. Juste un peu juvénile. Stanislas Nordey donne sa mesure là où il se doit : sur le plateau. Peut-on décrire ce décor (d'Emmanuel Clolus) qui semble à la fois immense et reclus ? Il est comme un abandon, un cirque triste où des estrades se taillent un chemin entre un amas d'objets, tandis que, sur le mur du fond, des ampoules blanches écrivent Splendid's. Ces ampoules vont vite vaciller, tombant en lambeaux. La nuit règne sur ce décor, nuit du piège, nuit d'une fin, qui sert d'écrin à la mise en scène.

UNE ÉNERGIE PROVOCATRICE

En une poignée de spectacles (*La Dispute, Calderon, La Conquête du Pôle Sud, Vole mon dragon*), Stanislas Nordey, né en 1966 du cinéaste Jean-Pierre Mocky et de la comédienne Véronique Nordey, a conquis une place de choix dans le théâtre. Il est l'insolent, celui par qui la bousculade arrive. Bousculade dans les salles, où un public jeune l'ovationne, bousculade dans la mise en scène, dont il pervertit les règles du « bien-faire », pour introduire celles d'une énergie intempestive, provocatrice. Capable de faire hurler les acteurs, de malaxer les textes ou d'offrir neuf heures splendides à Hervé Guibert (*Vole mon dragon*, au Festival d'Avignon 1994), quand il avait annoncé une heure cinquante.

On pouvait donc attendre que Stanislas Nordey se permît toutes les audaces en créant *Splendid's*. Il a été étonnamment sage. Il est clair qu'il a beaucoup lu, puisant dans l'oeuvre de Jean Genet cet indispensable amour sans quoi il n'aborde pas un auteur. Il en a retiré des images qu'il décalque sur les personnages de *Splendid's*. Ainsi de Pierrot, égaré dans le rêve de faire ressusciter son frère, qui descend des cintres, funambule de la mort. Ainsi de Jean, le chef de bande déchu, forcé d'endosser les habits de la jeune fille morte, et dont le travestissement rappelle l'évêque du *Balcon*.

BAL FUNÈBRE

S'il use de références, Stanislas Nordey ne pratique cependant pas la révérence. Il prend ses aises avec le texte, pour faire entendre *« le cristal »* de la langue de Genet, mise au service de la plus grande violence. Stanislas Nordey tient à être polémique, radical. Il l'affiche, avec des cris et du sang. Ce n'est pourtant pas dans ces moments extrêmes que le spectacle touche le plus. Le silence d'une danse, une gestuelle gracieuse viennent à propos rappeller que Genet n'est pas réductible à la haine de l'ordre.

Il est difficile de juger les comédiens. Stanislas Nordey leur demande d'« entrer » dans son style comme on entre dans une ronde. Et, dans *Splendid's*, cette ronde est un bal funèbre où le simulacre de la mort annoncée des gangsters appelle sur le plateau le cortège horrifié des morts d'aujourd'hui, en Bosnie ou ailleurs. Cela, pour autant, ne masque pas les faiblesses de la pièce, tiraillée entre le récit et l'invocation.

Cette *« cérémonie des signes »* que Jean Genet attendait du théâtre est entravée dans *Splendid's* par une rhétorique de la force souvent appuyée. Un peu comme si Jean Genet ne croyait plus au *Miracle de la rose*.

Malgré, ou peut-être à cause de ces failles, *Splendid's* est un spectacle marquant. On n'en sort pas bouleversé, mais on sait, dès la fin, qu'il va s'inscrire comme une blessure dans la mémoire. Stanislas Nordey n'est pas le premier à mettre en scène la pièce. La création mondiale a eu lieu en 1994, à la Schaubühne de Berlin, dans une mise en scène de Klaus Michaël Grüber. Grüber faisait danser les gangsters avec la mort. Une danse lente, obsédante, repliée comme un voile sur la solitude des hommes au septième étage. Un chef-d'oeuvre. On le verra à Paris l'automne prochain.

Brigitte Salino



L'Image et le Reflet

« IL POSE tant de questions et ses yeux sont si jeunes », confiait en 1983 l'Allemand Peter Stein, qui présentait à la Schaubühne de Berlin une nouvelle mise en scène des *Nègres*. Jean Genet, avant d'être enfermé dans diverses prisons, fut comme beaucoup un enfant de choeur, en aube, au pied d'un autel : *« Le plus haut drame moderne s'est exprimé pendant deux mille ans et tous les jours dans le sacrifice de la messe. Sous les apparences les plus familières, une croûte de pain, on y dévore un Dieu. »* Il n'en finira pas de s'emparer de ces situations où l'homme endosse un costume, se travestit, s'invertit. Le péché, pour lui, est le plus sûr chemin vers le ciel. Homosexualité, trahison et crime sont les objets de son culte.

Tout commence le 19 avril 1947 avec la pièce la plus célèbre, la plus traduite et la plus jouée de Jean Genet : *Les Bonnes*. Claire et Solange. Délire, cérémonie sauvage, robes d'apparat, une tasse de tilleul empoisonné. Il y a là l'extrême connivence de Genet et de son époque – un fait divers de 1933, l'amitié avec Jean Cocteau... Puis vient *Haute Surveillance*, en 1949, aux Mathurins : yeux verts, dur des durs, Lefranc et Maurice, les petits voleurs haineux, et puis Boule de neige, un premier dieu noir, au sommet de l'échelle des crimes ou des vertus, comme l'on voudra. Il faudra attendre dix ans et le regard de Roger Blin pour découvrir en scène *Les Nègres*, le 28 octobre 1959, au Théâtre de Lutèce. Clownerie, simulacre. Des Noirs prétendent avoir violé et tué une femme blanche. Devant un tribunal de Blancs, les Noirs miment le meurtre. Plus tard, ce sont les juges qui descendront aux enfers. Genet s'aventure en tragédie, comme les Grecs avant lui, sans renoncer en rien ni à la dérision, y compris la plus brutale.

PUISSANCE ASSASSINE

Le 18 mai 1960, Peter Brook crée au Gymnase *Le Balcon*, l'un des exercices les plus brillants et les plus difficilement accessibles de Genet. De ce balcon, Genet subvertit une fois encore les valeurs, change le Bien et le Mal place pour place, conçoit une machinerie du Désir qu'il lance à l'assaut de l'Ordre, avec toute sa puissance assassine.

Avec *Les Paravents*, mis en scène par Roger Blin à l'Odéon, en 1966, Genet fait entendre cette fois une voix plus immédiate. En Afrique du Nord, il est chez lui. Il s'est souvenu d'un petit coiffeur de Damas qu'il a aimé à dix-huit ans. Saïd vit en Algérie et rêve de partir pour la France. Autour de lui, des femmes, épouses, mères, putains, des soldats enfermés dans leur monde d'homme. *« Il se pourrait que je sois les Blancs, le Patron, la France dans* Les Paravents. *Il se pourrait que j'aie écrit cette pièce contre moi-même »*, dira-t-il plus tard. Sur la place de l'Odéon, chaque soir, les groupuscules fascistes d'Occident, dont notre ministre libéral, tout blanc, tout neuf, Alain Madelin, lancent des oeufs pourris contre la façade du théâtre. Malraux tient bon. La police protège Genet.

Mais Genet l'affirme et il est – presque – sûr qu'il a raison : *« Le temps du théâtre échappe à l'ère chrétienne comme à l'ère révolutionnaire. »* Il ajoute : *« Il n'y a probablement pas d'homme qui ne désire devenir fabuleux. »*

O. S.

De la triste situation des peintres en URSS avant la perestroïka

LE TABLEAU, de Victor Slavkine. Mise en scène : Alain Barsacq. Avec Jean-Claude Frissung et Grigori Manoukov.
L'ATALANTE, 10, place Charles-Dullin, Paris (18e). Métro : Anvers ou Abbesses. Tél. : 46-06-11-90. Tous les soirs à 20 h 30, sauf mardi. Dimanche à 17 heures. 110 F.

Moscou, 1972 (Khrouchtchev n'est plus là, Gorbatchev pas encore). Une chambre d'hôtel. Assis sur le bord du lit, un ingénieur mécanicien, venu de Minsk ou de Voronej, peu importe, avec mission d'*« essayer de se faire attribuer des bielles »*, est en train de lacer ses chaussures. Coups à la porte. Entre un grand gaillard un peu allumé, un peu arrogant, qui va se révéler être l'auteur du tableau pas terrible accroché au mur de la chambre : une femme en robe rouge s'abritant sous un arbre. C'est le seul et unique tableau du peintre qui soit exposé quelque part en URSS (et ailleurs). Alors le peintre est très attaché à cet hôtel, et il vient presque chaque jour cogner à la porte de la chambre.

EXPOSITIONS COLLECTIVES

Cette pièce de Victor Slavkine, *Le Tableau*, n'est pas bien compréhensible sans un peu d'informations sur la situation des peintres en URSS avant la perestroïka. Il n'existait, ni à Moscou, ni à Leningrad, ni où que ce soit en Russie, une seule galerie de peinture (aujourd'hui il y en a plusieurs dizaines à Moscou). Les peintres se scindaient en deux groupes : ceux qui adhéraient à l'Union des artistes, manifestant par là même leur ralliement et leur soutien à toutes les initiatives du Parti et de l'Etat, et ceux qui n'y adhéraient pas.

Les membres de l'Union des artistes se voyaient attribuer un atelier, ou au moins un lieu individuel faisant office d'atelier, des toiles, des couleurs et des pinceaux, qui leur étaient distribués par les responsables culturels du Parti. Ces peintres recevaient parfois des commandes du Parti. Ils pouvaient montrer leurs oeuvres, de temps en temps, dans des expositions collectives. Enfin, une fois par an, était organisée une visite des ateliers, au cours de laquelle des experts de l'Etat sélectionnaient des tableaux, payés « roublis » sur l'ongle, expédiés, sans consultation, n'importe où en URSS.

Les peintres qui n'adhéraient pas à l'Union des artistes n'avaient droit à aucune distribution de quoi que ce soit, et à aucune commande ni aucune exposition, même dans le vestiaire d'une mine de sel en Iakoutie. Ils devaient se débrouiller seuls, faire le voyage de Leningrad s'ils voulaient des couleurs de qualité, car c'est là que se trouvait la seule et unique bonne maison de matériel de peinture de tout le territoire, qui s'appelait Rivière noire.

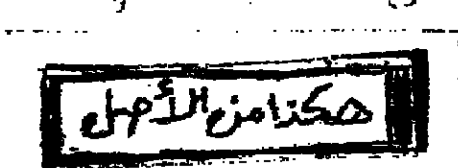
Les plus « grands » peintres (disons « grands » pour simplifier) n'étaient pas, sauf exception, membres de l'Union des artistes. Seuls leurs parents et amis voyaient leurs oeuvres. S'ils n'en vendaient pas, ils pouvaient en donner. Ils disposaient de deux sources de revenus : les décors de théâtre et les illustrations de livres et de revues. Comme les théâtres avaient de grosses subventions, et surtout comme les revues et les livres tiraient à des quantités énormes d'exemplaires, tout peintre soviétique qui a connu ce régime gagnait des sommes considérables.

MÉTAPHORES

Mais voilà : ce n'était pas l'essentiel. Victor Slavkine résume dans *Le Tableau* l'un des aspects de ce manque lorsqu'il dit : *« Tous les jours nous rêvions d'être libres de voyager, de découvrir l'Europe, le Paris d'Hemingway, les bistrots, les œuvres des impressionnistes, les clubs de jazz, toutes ces choses légères peut-être, mais graves pour nous, et même sacrées parce qu'elles nous étaient interdites. »*

Le peintre de la pièce, puisqu'il a eu une peinture attribuée à un hôtel de Moscou, s'est donc forcément inscrit à l'Union, quoiqu'il raconte une histoire d'intervention de la directrice de l'hôtel qui aurait négocié un passe-droit... L'étrangeté de la situation, et les métaphores auxquelles elle se prête, font cette pièce fort attachante, cela d'autant plus que le metteur en scène et décorateur, Alain Barsacq, et la traductrice, Simone Sentz-Michel, connaissent très bien la Russie, c'est évident. L'ingénieur est joué par Jean-Claude Frissung, très juste, mais surtout le peintre bénéficie de l'interprétation d'un jeune acteur ex-soviétique, Grigori Manoukov, le genre ours brun de la grande espèce à ne pas rencontrer au coin d'un bois, très drôle et qui vous fait des peurs délicieuses.

Michel Cournot



L'art funéraire des gangs de New York

Les murs de certains quartiers dangereux s'ornent d'étranges et éclatantes peintures à la mémoire de ceux qui ont été tués dans la rue. Un album en réunit les plus étonnants exemples

En souvenir d'un ami, d'un fils ou d'une mère assassinés en pleine rue, dans le South Bronx, à Harlem ou Brooklyn, la famille de la victime passe contrat avec un « artiste » afin qu'il orne un mur proche d'une fresque en l'honneur du défunt. Autodidactes inspirés par les graffittis, ou anciens élèves de la High School of Arts, prenant leur thématique dans l'iconographie chrétienne traditionnelle, métissée de toutes les cultures, ces peintres créent des allégories à la fois profanes et mystiques, tracées à la bombe et au pistolet, toujours payées rubis sur l'ongle par les commanditaires. Les auteurs inventent une imagerie qui a ses propres lois.

RIP signifie « *Requiescat in pace* », ou « *Rest in peace* ». Les trois lettres, ou les trois mots, figurent presque à tout coup dans des œuvres d'un genre à la fois très ancien et très neuf, les peintures funéraires, qui prolifèrent depuis le début des années 90 dans certains quartiers de New York. Ces quartiers sont les pires de la ville – South Bronx et les secteurs les plus dangereux de Harlem et de Brooklyn – et les morts, dont ces peintures conservent la mémoire, exerçaient pour la plupart des activités peu avouables : vente de crack, racket, vols de toutes espèces et guerres des gangs. Que l'un de ces voyous soit assassiné, qu'un passant périsse d'une balle perdue ou d'une bombe mal placée – ce qui arrive à New-York en moyenne une fois toutes les 88 minutes tous les jours de l'année – et les membres de sa bande ou de sa famille passent commande d'un *in memoriam* à un artiste du quartier.

LA PERSONNALITÉ DU MORT

Ce dernier se met à l'œuvre d'ordinaire là où la victime a été abattue, au coin d'une rue, à la sortie d'un bar, dans un terrain vague. Il nettoie et prépare un pan de mur, le plus souvent avec l'accord du propriétaire, et exécute la peinture au pistolet et à la bombe. Les moins complexes de ces images funéraires se réduisent à une croix, un nom, des dates et RIP. Les plus complexes, qui sont aussi les plus vastes, organisent autour d'un portrait du défunt d'après photographie un dispositif abondant de symboles et d'inscriptions. Elles évoquent ainsi la personnalité du mort, ses jeux favoris, la cause de sa disparition et associent à ces allégories profanes et contemporaines anges, saints, couronnes d'épines, crucifix et citations bibliques, tout cela dans un déploiement stupéfiant de calligraphies décoratives et de couleurs intenses.

A l'angle de Myrtle Avenue et d'Evergreen Avenue, dans Brooklyn, Robert Torres, quatorze ans, a été poignardé. Le peintre José « F-Boom » Crespo a représenté là, en hommage, un Dieu le Père courroucé et deux mains jointes pour une prière de part et d'autre d'une inscription en lettres plus que capitales, bleues et roses sur fond rouge sang, « *God Bless Rob* ». Un nommé J.R. a été mitraillé à l'arme automatique près d'un terrain vague du Lower East Side. Le peintre Chico a tracé son portrait devant un ciel lourd de nuées et ajouté : « *The World is yours.* » En mémoire de Shadid, sous son image en pied encadrée de phylactères façon parchemin médiéval, Vonce Campbell annonce au passant que « *la mort n'est que sommeil dans l'attente d'une résurrection glorieuse* ».



EXPLOSION DES COULEURS

Ce serait peu dire que ces peintures murales déconcertent. L'album qui les réunit, le premier publié sur ce sujet, mérite d'autant plus l'attention qu'il décrit bien le système de la commande et de son exécution, publique par nécessité, puisque accomplie dans la rue. Il se développe essentiellement parmi les émigrés d'origine portoricaine, qu'il s'agisse des commanditaires et des artistes. Parmi ces derniers, des autodidactes côtoient d'anciens élèves de la High School of Art and Design, mais tous ont en commun d'avoir été d'abord influencés par les graffitistes du métro et d'avoir assisté à leur succès éphémère, quand le marché de l'art s'empara d'eux avant de les rejeter ensuite, une fois l'engouement passé. Au style rudimentaire alors à la mode, ils préfèrent néanmoins des effets virtuoses, le trompe-l'oeil, l'enchevêtrement savant des mots et des motifs, l'explosion des couleurs les plus criardes. Ayant récupéré l'iconographie funéraire chrétienne traditionnelle, ils l'adaptent à leur technique et aux lieux. Reprenant à leur compte la pratique du portrait, ils balancent entre l'illusionnisme le plus méthodique et des déformations où se reconnaissent des réminiscences de bandes dessinées et de jeux vidéo.



D.R.

A la mémoire de Pupi

S'essayant au monumental, ils retrouvent des procédés que l'histoire de l'art étudie d'ordinaire dans l'Italie du Trecento et du Quattrocento, registres superposés, panneau central dédié au mort et panneaux latéraux dédiés aux commanditaires, prédelles narratives, prédominance d'un chromatisme rouge, bleu et or. Un commanditaire mécontent n'hésite pas à exiger des corrections, que le peintre s'empresse d'exécuter. Quant aux ennemis du défunt, qui furent ses meurtriers, il arrive qu'ils recouvrent ou détruisent la peinture, mise à mort symbolique après la mise à mort physique, redoublement de la haine par la magie.

DÉVOTION POPULAIRE

Du croisement de cultures hétérogènes sur fond de meurtres et de peur naît ainsi une imagerie qui a ses propres lois. Elle assimile chromos de dévotion populaire et effets spéciaux, grand format cinématographique et technique de l'ex-voto. Félix le Chat voisine avec saint Martin et les anges du Paradis avec des morts-vivants. Ce sont là les reliquaires de l'époque, tragiques et bariolés. Il suffirait qu'un peintre plus puissant que les autres prenne possession de cette invention collective pour que surgissent des œuvres d'exception. Il se peut fort bien du reste qu'il soit déjà né.

Philippe Dagen

★ *R.I.P.N.Y.C., Bombages in memoriam à New York City,* de Martha Cooper et Joseph Sciorra, traduit de l'américain par B. Pérol, Thâmes and Hudson, 96 pages, 137 ill., 125 francs.

Pierre Berès expose 350 merveilles bibliophiliques

PIERRE BERÈS. 14, avenue de Friedland. 75 008 Paris. Tél. : 45-61-00-99. Catalogue 392 p., 300 illustrations, 280 F. Jusqu'au 15 février.

De Guillaume Alexis à Jacques Yver, par ordre alphabétique, voici présentée, à partir d'éditions originales, l'une des plus riches périodes de la littérature et de l'illustration françaises : le XVI[e] siècle. Trois cent cinquante volumes ont été rassemblés dans la librairie de Pierre Berès, tous de grande qualité, quand il ne s'agit pas de pièces uniques. A l'origine de cette collection, celle qu'avait formée à Bruxelles, entre les deux guerres, un général belge, Jacques Willems. La chose était déjà considérable, mais Pierre Berès a enrichi ce noyau précieux de quelques merveilles bibliophiliques. Par exemple, un portrait à la mine de plomb sur parchemin de Rémi Belleau, le seul exemplaire survivant, remarquablement relié, de la *Première semaine* de Salluste du Bartas, la première édition lyonnaise des *Œuvres françaises* de du Bellay, la première traduction française des *Apophtegmes* d'Erasme, un exemplaire, probablement publié à compte d'auteur, de l'édition de 1580 des *Essais* de Montaigne, les éditions de 1542 de *Pantagruel et Gargantua* corrigées par Rabelais, ou encore un manuscrit rédigé conjointement – et signé – par Ronsard et Jodelle en l'honneur de la famille de Sanzay.

C'est la première et la dernière fois qu'un tel ensemble existe. A moins de supposer qu'un seul acheteur n'emporte le tout lors de la vente qui suivra la clôture de l'exposition. Mais quelle bibliothèque – pour ne pas parler de particuliers – disposerait d'assez de fonds pour éviter que ne soit dispersée cette collection de rêve ?

P. L.

LES FESTIVALS AU CINEMA

LE CINÉMA CONTRE-POUVOIR AU GRAND ACTION

Orson Welles, Stanley Kubrick, John Ford, Sam Peckinpah, Elia Kazan, Blake Edwards, Clint Eastwood, Kenji Mizoguchi, Michelangelo Antonioni et Jean Renoir sont quelques-uns des cinéastes dont les films composent le programme du festival organisé au Grand Action en l'honneur du « *cinéma qui, par son sujet, ses thèmes ou sa forme même, réagit ou s'oppose à l'établissement d'un pouvoir* ». Un film différent chaque jour, présenté en version originale sous-titrée.

★ Jusqu'au 21 février, au Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5[e]. Tél. : 43-29-44-40.

LA GAUMONT À LA CINÉMATHÈQUE

Comme le cinéma, la Gaumont a cent ans. La Cinémathèque française célèbre l'événement en programmant cent films produits par la célèbre firme à la marguerite, parmi lesquels *Les Vampires*, de Louis Feuillade, *La Passion de Jeanne d'Arc*, de Carl Theodor Dreyer, *L'Atalante*, de Jean Vigo, *Fanny et Alexandre*, d'Ingmar Bergman, *Je vous salue Marie*, de Jean-Luc Godard et *Le Grand Bleu*, de Luc Besson. Toutes les copies des films anciens sont neuves et restaurées, et les films muets seront accompagnés au piano. La rétrospective est complétée par une exposition.

★ Du 19 janvier au 26 mars, à la Cinémathèque française Musée du cinéma Henri-Langlois, 1, place du Trocadéro (exposition) et 16, avenue Albert-de-Mun (rétrospective), Paris 16[e]. Tél. : 47-04-24-24.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS : FILMS ET FRATERNITÉ

Créé à l'initiative de Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), le Festival Films et Fraternité présente trente films, longs et courts, documentaires et fictions, qui partagent la volonté de montrer comment « *vivre ses différences dans une seule et même société et agir entre les communautés* ».

★ Les 21 et 22 janvier, à la Vidéothèque de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée, Porte Saint-Eustache. Tél. : 40-26-34-30.

FESTIVAL PREMIERS PLANS À ANGERS

Cinquante premiers films européens (dix longs, dix courts, trente films d'école) participent à la compétition organisée dans le cadre du Festival d'Angers, qui fait cette année la part belle au scénario : en plus des désormais traditionnelles lectures publiques, quatre « *leçons de scénario* » seront données par Tonino Guerra, Jean-Claude Carrière (auxquels des honneurs seront rendus), Jean Douchet et Bertrand Tavernier (par ailleurs président du jury) et un jury présidé par Christine Pascal décernera trois prix d'un montant de 80 000 francs aux auteurs d'un synopsis de long métrage. Un hommage spécial à Jean Carmet est également prévu.

★ Du 20 au 29 janvier à Angers (49). Tél. : 41-88-92-94.

HUMOUR À CHAMROUSSE

Le Festival du Film d'humour de Chamrousse a sélectionné huit longs métrages et douze films courts, qui participeront à la compétition organisée dans le cadre de cette 20[e] édition. Une Nuit de l'humour est également prévue le jeudi 26 janvier, au cours de laquelle seront présentés quatre films, dont le légendaire *Hellzapoppin !* de Hank C. Potter (1941).

★ Du 23 au 28 janvier, à Chamrousse (38). Tél. : 76-89-96-17.

8[es] RENCONTRES DE MANOSQUE

Des réalisateurs algériens (Mohamed Bouamari pour *Premier Pas*, Merzak Allouache pour *Bal El-Oued City*), américains (Gordon Eriksen et Heather Johnston pour *Scènes du Nouveau Monde*) et chinois (Yin Li pour *L'Histoire de Xinghua*) seront présents à Manosque, dans le cadre d'un festival centré sur le cinéma de résistance à la standardisation et à la réduction des films au rang de produits. Egalement au programme, les films de Cheik Doukouré *Le Ballon d'or* et de Pascale Ferran *Petits arrangements avec les morts*.

★ Du 24 au 29 janvier à Manosque (04). Tél. : 92-70-34-07.

L'IMAGE DE MARSEILLE AU CINÉMA

D'*En rade*, d'Alberto Cavalcanti (1927), à *L'Ombre rouge*, de Jean-Louis Comolli (1981), en passant par *Le Port des sept mers* (James Whale, 1938), *Trois de la Canebière* (Maurice de Canonge, 1955), *Le Port du désir* (Edmond T. Gréville, 1955) et *La Vieille Dame indigne* (René Allio, 1964), le cinéma a souvent exploré ou tenté de recréer Marseille. Cet ensemble de projections, d'expositions et de soirées spéciales (dont une consacrée à Raimu) en fait foi.

★ Jusqu'au 25 février, à la salle Cézanne, 31, bd d'Athènes à Marseille (13001). Tél. : 91-26-50-50.

LES FILMS DE LÉOS CARAX À SCEAUX

Les acteurs Mireille Perrier, Denis Lavant et Hans Meyer, ainsi que plusieurs techniciens et collaborateurs du cinéaste participeront à la rétrospective des films de Léos Carax organisée par le Trianon de Sceaux.

★ Le samedi 21 janvier à 19 h *(Strangulation Blues et Boy Meets Girl)* et 21 h 30 *(Mauvais Sang)*, et le dimanche 22 à 20 h *(Les Amants du Pont-Neuf)*, au Trianon, 3 bis, rue Marguerite-Renaudin, à Sceaux (93). Tél. : 46-60-05-64.

RÉPUBLIC : MOULLET ET BREILLAT

Dans le cadre de la séance hebdomaire organisée par l'Agence du cinéma indépendant pour sa diffusion (ACID), Luc Moullet présente le film de Catherine Breillat *Tapage nocturne* (1979). En première partie, projection du court métrage de François Margolin *Elle et Lui* (1987). Un débat réunira les trois réalisateurs à l'issue de la projection.

★ Le lundi 23 janvier, à 20 h 30, au Reflet Républic, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11[e]. Tél. : 48-05-51-33.

COURTS MÉTRAGES

Cinq films, parmi lesquels ceux de Karim Dridi, *Zoé la boxeuse* (1992), et de Laurent Achard, *Dimanche ou les fantômes* (1993), composent le programme de la séance Carte blanche consacrée au court métrage par Courts Circuits.

★ Le mardi 24 janvier à 20 h 30, au Républic, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11[e]. Tél. : 45-31-20-53.

LES « NOUVEAUX MONDES » À BORDEAUX

En provenance des Etats-Unis, de Russie, du Tadjikistan et du Québec, treize films inédits, produits et réalisés en marge des circuits commerciaux, composent le programme de ce nouveau festival, auquel participeront plusieurs cinéastes.

★ Jusqu'au 21 janvier, à l'Athénée municipal, à l'UGC, au cinéma St-Genès et au ciné-club de la Victoire à Bordeaux (33). Tél. : 56-91-79-38.

CINÉMA BRÉSILIEN

Dans le cadre du cycle « Quel sera ce film ? », le réalisateur Noilton Nunès présente son film *Fronteras, la paix est dorée*, inspiré de la vie et de l'oeuvre de l'écrivain, poète et ingénieur Euclides da Cunha. Un exposé des recherches menées par l'anthropologue Regina Abreu sur celui qui fut un des fondateurs de la littérature brésilienne complétera la soirée, que prolonge une exposition.

★ Le jeudi 19 janvier à 18 h 30, à l'ambassade du Brésil, 34, cours Albert-I[er], Paris 8[e]. Tél. : 43-42-02-23.

CINÉMA ESPAGNOL D'AVANT-GARDE

L'Instituto Cervantes se consacre à l'avant-garde et au surréalisme espagnol. Seront présentés *No conteis con los dedos*, de Pere Portabella et Joan Brossa (1967) et *Arrebato*, d'Ivan Zulueta (1974),

★ Le vendredi 20, à l'Instituto Cervantes, 7, rue Quentin-Bauchart, Paris (8[e].) Tél. : 47-20-70-79 (réservation indispensable).

La mort de l'écrivain portugais Miguel Torga

Médecin à Coimbra depuis le début des années 40, auteur d'une œuvre abondante, mêlant l'essai et la réflexion éthique, la nouvelle, le roman et la poésie, il était resté un rebelle, un individualiste attaché à sa terre

Malade depuis plusieurs mois, Miguel Torga est mort à Coimbra mardi 17 janvier (*le Monde* du 19 janvier). Il était âgé de quatre-vingt-sept ans. Son nom avait été souvent cité pour le Nobel, mais l'Académie suédoise persiste à ignorer les littératures de langue portugaise. Honoré dans son pays, où il était considéré comme une autorié morale, et bien qu'éloigné des querelles d'école, il incommodait quelque peu les écrivains des générations suivantes, soucieux de leur propre notoriété. Engagé politiquement, plus critique que militant, il fut un opposant résolu au régime salazariste. Mais son esprit d'indépendance s'exerçait aussi bien à l'égard des révolutionnaires d'avril 1974 que de leurs successeurs. Œuvre considérable, son *Journal*, tenu à partir de 1933, publié à compte d'auteur comme tous ses livres, demeurera comme l'un des grands témoignages de ce siècle.

CHAQUE NATION possède ses héros, se reconnaît dans des figures qui l'incarnent. Avec Miguel Torga, le Portugal vient de perdre l'écrivain qui, dans l'époque moderne, s'était le mieux, le plus profondément, identifié à lui. Son beau visage aux traits rudes, qui n'avait, avec l'âge, rien perdu de son intensité, sa voix rocailleuse, solennelle ou chaleureuse, sa démarche de paysan qui connaît sa terre, étaient à la ressemblance de ce pays « *tellurique et fluvial* », dernière extrémité de l'Europe, regardant vers les lointains atlantiques. De cette incarnation, l'œuvre autant que la vie et l'action de Torga témoignent : « *Maigre patrie – mon corps au figuré... / Pauvre Portugal tout d'os et de peau* » (*A la proue d'un navire de roc*, poèmes traduits par Claire Cayron, Le Tout sur le tout Éditions, 1986).

La place que Miguel Torga s'était acquise dans les lettres portugaises de ce siècle était, bien loin des querelles d'écoles, celle d'une conscience morale ; conscience appuyée sur la fidélité à soi-même et à certaines valeurs, trempée par l'esprit de résistance. S'il s'identifia à son pays, s'il en porta la blessure et en fut le chantre, ce n'était pas à la manière des poètes nationalistes de toutes les contrées, trompette guerrière toujours aux lèvres et regard obscurci par la ligne bleue de leur horizon réduit.

Né le 12 août 1907 à Sao Martinho de Anta, village de la province de Tras-os-Montes – au-delà des monts – Miguel Torga, de son vrai nom Adolfo Correia Rocha, connaît dans son enfance la vie âpre et difficile des familles paysannes et pauvres de cette région montagneuse isolée à l'extrême nord du pays. Devant la seule perspective – le séminaire – qui lui est alors offerte de poursuivre des études, l'adolescent se cabre et choisit l'émigration vers le Brésil, « *loin de l'ombre tutélaire de ses pénates* ». Il travaille jusqu'en 1925 dans une propriété agricole du Minas Gerais.

A son retour au Portugal, il parvient, en trois ans, à achever le cycle scolaire secondaire, puis commence ses études de médecine. Muni de son diplôme, il exerce à partir de 1933 dans sa province natale. Six ans plus tard, il ouvre un cabinet d'oto-rhino-laryngologiste à Coimbra, ville qu'il ne quittera plus. Fidèle à sa double vocation, il restera toute sa vie médecin et mènera parallèlement son métier d'écrivain.

Au moment de son soixantième anniversaire, il note dans son *Journal* : « *J'ai commencé mal et tard. Tandis que les autres partaient du savoir, je suis parti de la souffrance. Aucune porte ne s'est jamais ouverte devant moi sans que je l'enfonce d'abord. J'ai lutté contre la pauvreté, j'ai lutté contre l'ignorance ; j'ai lutté contre le temps, j'ai lutté contre les hommes ; j'ai lutté contre Dieu et j'ai lutté contre moi-même. Une enfance poussée comme un ballon, au gré des coups de pieds du monde ; une jeunesse qui s'essouffle, au dernier rang du marathon de la culture ; une maturité crispée d'indésirable au sein de sa patrie...* »

« Un vol d'albatros »

Obéissant sans plus attendre, en un vol d'albatros, nous nous sommes jetés du haut du rocher blanc dans l'abîme azuré. Et nous nous sommes découverts. Nous nous sommes vus universels dans tous les coins du globe mais, surtout, à l'intérieur de notre propre perplexité. Déjà nous n'étions plus seulement de Sines comme Vasco de Gama, de Belmonte comme Pedro Alvares Cabral ou de Villa Real comme Diego Cao. Fils de ces lieux, nous l'étions aussi de la certitude que nous foulions une planète ronde, dont tous les chemins menaient à l'unique merveille que l'on pouvait voir clairement : l'homme et ses mille capacités d'expression. Le moment venu sortaient de ses mains, réalisées, les œuvres que son génie, le milieu et les circonstances lui permettaient : des théories, des systèmes, des inventions, des tableaux, des statues, des poèmes ou des continents.

(Extrait de *Portugal*, traduit par Claire Cayron, Arléa, 1988.)

CERVANTÈS ET UNAMUNO

Médecin, Torga fait l'expérience de la souffrance humaine et de la compassion. Écrivain conscient de sa mission, il saura en rendre compte, dans son journal notamment, ou bien la traduire, dans ses nouvelles, romans et récits. En 1927, il partipe à la création de la revue *Presença* – proche de l'esprit de la *NRF* – mais rompt assez vite avec le groupe. L'année suivante, il publie son premier recueil de poèmes et choisit son pseudonyme : le prénom est un hommage à Cervantès et à Unamuno, et le nom, celui d'une variété de bruyère réputée pour sa résistance... Encore un signe de son indépendance farouche et de son refus des compromissions : tous ses livres seront publiés par lui-même, à Coimbra, à compte d'auteur.

A partir de 1937, il voyage, et découvre en Espagne et en Italie le visage du fascisme. Il n'est guère plus tendre pour la France qui, à l'ombre de la ligne Maginot, se voile la face devant la montée du péril. En 1939, le récit de son périple européen – la quatrième des six « journées » de son grand roman autobiographique, *La Création du monde* (Aubier, 1985) – est saisi par la police salazariste et interdit de publication (il le restera plus de trente ans). Torga est arrêté, mais, à sa sortie de prison, il choisit de rester au Portugal. Il ne se fait d'ailleurs guère d'illusion sur les vertus de la douleur et de l'« *exil à l'intérieur* ». Il note à ce propos en 1950 : « *Loin de nous mener à quelque élévation ou profondeur d'esprit, la souffrance nous a aigris, rétrécis. Personne ne s'est perfectionné ou anobli.* »

Toujours cette lucidité qui refuse le confort des illusions et des bons sentiments. Le 8 mai 1945 : « *La paix ! Paix à ceux qui ont eu la chance de se tirer de cette mare de sang, et à ceux qui peuvent se contenter de ce viatique : un mot vide.* » Et encore en 1958 : « *Personne ne se trompe, personne n'est responsable, personne ne se sent en faute. On assiste à une orgie nationale de bonne conscience.* » Le pessimisme est une rage, l'indignation un combat.

L'engagement politique – critique plus que militant –, l'opposition résolue à Salazar, sont indissociables chez Torga d'une conscience aiguë, douloureuse, d'un impératif moral auquel l'individu aussi bien que la collectivité se doivent d'obéir. A chaque moment de l'histoire de son pays, son *Journal* exprime une volonté farouche d'indépendance et de résistance, affirme un humanisme lucide, le rejet de toutes les formes d'oppression. Le 1er mai 1974, quelques jours après la révolution des œillets, participant à un défilé populaire, il écrit : « *Rien à faire. Au fond de moi, résonnait seulement cette question : dans quel océan de bon sens ira se jeter ce délire ? Où est le dévouement caché et avisé prêt à guider, sur le chemin de l'histoire, cette confiance aveugle ?* » Et deux mois plus tard, dans un discours public : « *Rien ne se fera de façon satisfaisante si nous n'avons pas reconstitué en chacun de nous l'être social qui a été démantelé. Si nous ne sommes pas redevenus de véritables citoyens, attentifs aux sollicitations de tous les horizons spirituels, sensibles à la lumière des idées...* »

A partir du début des années 60, le nom de Torga commence à être prononcé pour le prix Nobel – qui n'a jamais récompensé un auteur de langue portugaise. Mais le poète doit attendre la révolution et le milieux des années 70 pour accéder à la reconnaissance officielle, sanctionnée par de nombreux prix, au Portugal et à l'étranger.

PESSIMISME FONCIER

L'œuvre de Torga est tout entière dans une tension morale, une prise en compte de l'être social et spirituel de l'homme, dans le combat pour sa dignité, individuelle d'abord, puis collective. Tenu à partir de 1933, le *Journal* est le récit au jour le jour de ce combat, éthique et spirituel bien plus que politique, le témoignage de ce regard de l'intelligence qui renverse les frontières du moi intime pour embrasser l'universalité et s'en nourrir. Ce livre trouve place incontestablement parmi les grandes œuvres morales de ce siècle. Claire Cayron, qui fut proche de l'écrivain et demeure sa remarquable traductrice, en a donné en 1982 chez Aubier un ample choix, sous le titre *En franchise intérieure, Pages de journal (1933-1977)*.

Les nouvelles, les contes et les romans de Torga sont marqués par cette même conscience. L'observation des êtres vivants, accordés à l'univers physique ou exilés de leur « *centre de gravité intérieur* », est le thème principal des variations sur la nature humaine que cette œuvre, superbement, compose. Le pessimisme foncier de l'écrivain est toujours compensé par un amour âpre des humbles, une tendresse laconique et violente pour « *l'homme de chair et d'os, celui qui naît, souffre et meurt – surtout meurt –, celui qui mange, boit (fume...), joue, dort, pense, aime.* »

Prosateur ou essayiste, Miguel Torga est demeuré poète. La très belle et fervente évocation de son pays dans *Portugal* (Arléa, 1988), aussi bien que son ample œuvre poétique le démontrent. « *Je sais qu'il est une promesse dans l'acte de chanter* », écrivait-il. A cette « *promesse* » et à ce « *chant* », la mort au moins ne peut rien ôter.

Patrick Kéchichian

★ En dehors des titres cités, Claire Cayron a traduit :
***Arche*, nouvelles (L'Equinoxe, 2e édition, 1984).**
***L'universel, c'est le local moins les murs*, texte d'une conférence prononcée au Brésil en 1954 (William Blake and Co, 1987).**
***Rua*, nouvelles (Le Tout sur le tout, 1988).**
***Poèmes ibériques*, traduits en collaboration et avec une préface de Louis Soler (José Corti, 1990).**
***Lapidaires*, nouvelles (José Corti, 2e édition, 1990).**
***Senhor Ventura*, roman (José Corti, 1992).**
***Contes et nouveaux contes de la montagne* (José Corti, 1994)**
A propos de Torga, signalons : *Sésame pour la traduction*, de Claire Cayron (Le Mascaret, 1987), *Miguel Torga, Orphée rebelle*, de Daniel Aranjo (Le Rocher, 1989) et le cahier de la revue bordelaise *Le Cheval de Troie* (21, cours Victor-Hugo, 33000 Bordeaux (1992).

L'hommage nuancé de José Saramago

Né en 1922, le romancier portugais José Saramago appartient à la génération des écrivains née après celle de Torga. Comme ce dernier, il a le souci « presque obsessionnel » du Portugal, de son histoire et de son destin. Sa vision, cependant, exprimée notamment dans Le Radeau de pierre *(Seuil, 1990), est plus critique et ironique.*

« Je n'ai pas connu Miguel Torga. Je n'ai jamais cherché à le rencontrer, je ne lui ai jamais écrit. Je me suis limité à le lire, à l'admirer beaucoup, parfois un peu moins. Ma relation avec lui fut seulement celle d'un lecteur. Certaines fois, ces derniers temps, nos noms sont apparus ensemble, et quand cela se produisait, je ne pouvais éviter l'idée que ce n'était pas ma place. A cause d'une espèce de superstition induite par la personne qu'il fut ou de l'œuvre qu'il créa ? Je ne crois pas. Le motif est certainement beaucoup plus subtil que celui qu'on pourrait déduire d'un simple bilan de ses qualités et de mes défauts. Je pensais qu'il y avait en Torga quelque chose que j'aurais aimé avoir, et que je n'avais pas, le droit gagné par une œuvre hors du commun dans tous les sens, la musique profonde d'une sagesse qui était née de la vie et qui retournait à la vie pour que toutes deux deviennent plus riches et plus généreuses. On me dit que Torga n'était pas généreux. Mais je parle d'une autre générosité, celle qui ressort de ce mouvement de va-et-vient qui, dans de très rares cas, unit un homme à sa terre et toute la terre à l'homme.

Miguel Torga est mort trop tôt. Je comprends maintenant combien j'aurais aimé le connaître. Trop tard. »

(Paru dans *El Pais* du 18 janvier.)

■ ARCHITECTURE : Christian de Portzamparc a été choisi pour agrandir et moderniser le Palais des congrès, situé porte Maillot à Paris, a annoncé, mercredi 18 janvier, Hubert Flahault, nouveau président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris. L'architecte de la Cité de la musique interviendra dès cette année. « *Nous allons procéder à des agrandissements avec des salles supplémentaires, de plus grands espaces et, surtout, rénover l'aspect extérieur de cet ensemble architectural qui a déjà vingt ans d'existence* », a précisé Hubert Flahault. Ce dernier a ajouté : « *Si les conditions de faisabilité techniques et financières le permettent* », le Parc des expositions de Paris-Nord - Villepinte devrait également connaître un « *agrandissement spectaculaire* ».

■ FESTIVAL : début 1994 s'était tenu à Sarajevo un festival de cinéma qui avait permis à la fois à de nombreux créateurs d'affirmer leur solidarité avec la ville assiégée et aux habitants d'accéder aux images de ce monde dont ils vivent coupés depuis si longtemps. Dans l'incapacité d'organiser la même manifestation en 1995, le centre d'art Obala a passé un accord avec le Festival de Locarno. Du 14 au 23 janvier, celui-ci présente gratuitement dans la capitale bosniaque une sélection de quarante films parmi ceux montrés lors de la dernière édition, en août 1994.

■ CINÉMA : Lyon restaure le Hangar du premier film où les frères Lumière ont effectué leur permier tournage en 1895. Le conseil municipal a voté cette semaine une enveloppe de 3 millions de francs correspondant à la première tranche de travaux de restauration. La deuxième tranche de travaux (10 MF), qui correspond à la construction d'une salle de cinéma adjacente de 285 places, a fait l'objet d'un vote de principe, mais celle-ci ne sera engagée qu'après obtention des subventions sollicitées auprès de l'Etat et les collectivités territoriales. – *(AFP.)*

■ LITTÉRATURE : le prix Jérusalem, d'un montant de 5 000 dollars, vient d'être attribué à Mario Vargas Llosa. Créé il y a trente-quatre ans, ce prix a déjà compté parmi ses lauréats Jorge Luis Borges, André Schwartz-Bart, Ernesto Sabato, Graham Greene, V.S. Naipaul, Milan Kundera. Il sera remis le 15 mars à l'occasion de la 17e Foire du livre qui se tiendra à Jérusalem du 12 au 17 mars. Le porte-parole de la municipalité a déclaré qu'on avait ainsi honoré l'écrivain péruvien pour « *sa contribution à la lutte en faveur de la liberté individuelle* ». *(AFP.)*

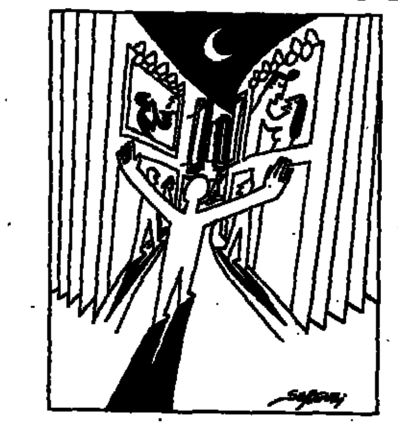
■ LETTRES : une rencontre autour du poète irakien Badr Chaker as-Sayyab est organisée à l'occasion du trentième anniversaire de sa mort, vendredi 20 et samedi 21 janvier, à l'Institut du monde arabe. Cette manifestation doit contribuer à l'analyse du rôle joué par as-Sayyab dans le renouveau de la poésie arabe contemporaine. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris, tél : 40 51 38 38.

■ ÉDITION : les Guides touristiques Gallimard, lancés en 1992, inaugurent une nouvelle série consacrée aux grands musées du monde. En coédition avec la Réunion des musées nationaux, Gallimard vient de publier un guide du Louvre associant un texte sur les collections du musée, 200 pages d'itinéraire à travers le bâtiment et le quartier environnant, ainsi qu'un cahier pratique. Devraient suivre le guide du Musée d'Orsay à Paris et celui de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg.

■ JAZZ : le nouveau conseil d'administration de l'Union des musiciens de jazz (UMJ) a été élu, dimanche 15 janvier, au New Morning. Ses quinzes membres sont Patrice Anquetil (journaliste, responsable du Centre d'information du jazz), Denis Badault (pianiste), Ann Ballester (pianiste), Lionel Benhamou (guitariste), Emmanuel Bex (organiste), Rémi Biet (saxophoniste, clarinettiste), Patrice Caratini (contrebassiste), Jean-Rémy Guédon (saxophoniste), Pierre Tiboum Guignon (batteur, percussionniste), Philippe Laccarrière (contrebassiste), Arnaud Merlin (journaliste), Yves Rousseau (contrebassiste), Bruno Tocanne (batteur), Franck Tortillier (vibraphoniste) et Benoît Wideman (pianiste). L'UMJ a confirmé, au cours de son assemblée générale, la réalisation du « Livre du jazz », recueil de partitions de compositeurs français. L'UMJ édite un bulletin de réflexion semestriel et vient d'intégrer de nouveaux locaux au 91, quai Panhard-et-Levassor, 75013 Paris (tél. : 45-83-22-71).

Holzmair, maître ès Lieder

Le baryton incarne un style tout de légèreté



IL EST AUJOURD'HUI rare d'entendre un *Liedersänger* baryton, simple, personnel, musicien, qui ne fasse pas cela ni par devoir, comme par parenthèse de la scène d'opéra – et donc hurleur – ni copie conforme de sa majesté Dietrich Fischer Dieskau. L'Autrichien Wolfgang Holzmair a des moyens modestes et n'a rien du style consommé de son illustre prédécesseur. Son art est presque translucide, étonnant de légèreté. Voici quelques mois, au Festival de la Grange-de-Meslay, son *Diechterliebe* de Schumann manquait sans doute de noirceur, mais les derniers Fauré *(Mirages)*, hagards et blêmes, devraient lui aller on ne peut mieux. Sa diction française ? On dit son *Pelléas* de Zurich, en 1989, de premier ordre. Tout est donc pour le mieux.

★ Schumann : *Dichterliebe*. Fauré : *Mélodies*. Avec Gérard Wyss (piano). Musée d'Orsay, 20 heures, le 19. Tél. : 40-49-47-17. 130 F.

UNE SOIRÉE A PARIS

Brunlferd
Bruno Meïllier, au chant, saxophone alto, flûte ou clarinette basse, et Ferdinand Richard, au chant et à la basse électrique, forment, depuis 1985, ce duo où se racontent d'étranges poèmes et se composent de savantes miniatures.
Montreuil. Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 (Mº Robespierre), 20 h 30, le 19. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Belmondo Quintet
Stéphane (trompette) et Lionel (saxophones) Belmondo dirigent un quintette plongé dans les grandes heures du hard bop. Compositions dans l'esprit, sens du jeu de groupe et swing permanent.
Sunset, 60, rue des Lombards, 1er (Mº Châtelet), 22 heures, le 19. Tél. : 40-26-46-60. 80 F.

Dionne Farris
Les jeunes divas de la soul abusent trop souvent des conventions les plus sirupeuses. Sans doute parce qu'elle a fréquenté les rappers (Arrested Development en particulier), le premier album de Dionne Farris, *Wild Seed Wild Seed*, mêle plus énergiquement funk, rock, jazz et soul.
L'Erotika, 64, bd de Clichy, 18e, (Mº Blanche), 23 heures, le 19. Tél. : 42-59-79-60.

Sélections mode d'emploi

- **lundi (daté mardi) :** musique classique, danse et cinéma à Paris et en Ile-de-France ;
- **mardi :** théâtre et cinéma à Paris et en Ile-de-France ;
- **mercredi :** jazz, rock, chanson, musique du monde, à Paris et en Ile-de-France ;
- **jeudi :** arts et cinéma, à Paris et en Ile-de-France ;
- **vendredi :** musiques toutes disciplines confondues, théâtre et art, en régions.
- **samedi :** cinéma, à Paris et en Ile-de-France.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGE

Diplômés 1994 avec les félicitations du jury
Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Tél. : 47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé mardi. Du 20 janvier au 12 mars.

Les Effets du soleil - Almanachs sous le règne de Louis XIV
Musée du Louvre, aile Sully, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15, nocturne mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé mardi. Du 20 janvier au 17 avril. 40 F de 9 h à 15 heures.

Gaumont, 100 ans de cinéma
Cinémathèque française, palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16e. Tél. : 45-53-21-86. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Du 19 janvier au 14 mai. 25 F.

Jardins d'opéra
Bibliothèque-musée de l'Opéra, 8, rue Scribe, Paris 9e. Tél. : 47-42-07-02. De 10 heures à 17 heures. Du 19 janvier au 26 mars. 30 F.

1910 : Paris inondé
Archives de Paris, 18, boulevard Sérurier, Paris 19e. Tél. : 42-39-55-55. De 9 h 30 à 17 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 18 janvier au 31 mars.

Sept artistes indiens contemporains : Manjit Bawa, Bal Chhabda
Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis, Paris 10e. Tél. : 42-46-43-44. De 13 heures à 19 h 30, lundi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Du 18 janvier au 25 mars.

PARIS

Donald Baechler
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 janvier.

Patrick Bailly-Maître-Grand
Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Tél. : 42-78-05-62. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 mars.

Connie Beckley
Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives, Paris 3e. Tél. : 42-78-08-36. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 janvier.

Bill Brandt, 50 ans de photographie (1930-1980)
Hôtel Salomon de Rothschild. Centre national de la photographie, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé Mardi. Jusqu'au 27 février. 30 F.

Cercle Ramo Nash
Galerie Roger Pailhas, 36, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 48-04-71-31. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 2 février.

Chine des origines
Musée national des arts asiatiques-Guimet, 6, place d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. De 9 h 45 à 17 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 6 mars. 35 F, dim. 26 F (comprenant la visite du musée).

Jean Cocteau
Galerie Lucie-Weill-Seligmann, 6, rue Bonaparte, Paris 6e. Tél. : 43-54-71-95. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 février.

André Derain
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mars. 40 F.

Derain sculpteur
Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et jusqu'au 25 février.

Dogon
Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo, Paris 16e. Tél. : 45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 25 avril. 20 F, gratuit le mercredi.

Helmut Dorner
Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon, Paris 3e. Tél. : 48-04-00-34. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 janvier.
Galerie Nelson, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-71-74-56. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 janvier.

L'Enfance au Moyen Age
Bibliothèque Nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-10. De 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 12 février. 20 F.

Fra Bartolomeo et son atelier
Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard, côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Nocturne mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 13 février. Prix d'accès au musée : 40 F de 9 heures à 15 heures ; 20 F après 15 heures et dimanche.

Jean Le Gac
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 5 février.

Shirley Goldfarb (1925-1980)
Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-72-35-47. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 janvier.

Raymond Hains
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Tél. : 42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures, jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 19 février.

Raoul Hausmann
Goethe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé, Paris 6e. Tél. : 43-26-09-21. De 12 heures à 20 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 24 février.

Hors limites, l'art et la vie 1952-1994
Centre Georges-Pompidou, galerie sud et galerie nord, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 23 janvier.

Indiens des plaines
Galerie Jean-Jacques Dutko, 13, rue Bonaparte, Paris 6e. Tél. : 43-26-96-13. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 janvier.

Itinéraires bibliques
Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 avril.

Jackie Kayser
Galerie Barbier-Beltz, 8, rue Pecquay, Paris 4e. Tél. : 40-27-94-72. De 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 janvier.

Joseph Lacasse, un célèbre inconnu
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Tél. : 40-46-05-47. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 19 février.

Sol LeWitt
Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 42-60-22-99. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 février.

Robert Malaval
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, place Georges-Pompidou, 78 Montigny-le-Bretonneux. Tél. : 30-96-99-00. De 12 heures à 19 heures, jusqu'à 21 heures les soirs de spectacle. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 mars.

Max Jacob et Picasso
Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 6 février. 35 F, dimanche 26 F (comprenant la visite du musée).

1950
Galerie Stéphane-de-Beyrie, 10, rue Charlot, Paris 3e. Tél. : 42-74-47-27. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mars.

Mois de la photo à Paris : André Kertész
Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Tél. : 42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 29 janvier. 30 F.

Mois de la photo à Paris : Berenice Abbott (1898-1991)
FNAC Montparnasse, 136, rue de Rennes, Paris 6e. Tél. : 49-54-30-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 21 janvier.

Mois de la photo à Paris : Charles Marville en son temps (1816-1879)
Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 22, rue Mahler, Paris 4e. Tél. : 44-59-29-40. De 10 heures à 18 heures, dimanche de 12 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 janvier. 20 F.

Jean Nouvel
Galerie Gilbert-Brownstone et Cie, 26, rue Saint-Gilles, Paris 3e. Tél. : 42-78-43-21. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 février.

Paris grand écran, splendeurs des salles obscures, 1895-1945
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40, dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 30 avril. 35 F (comprenant l'accès au musée).

Pascin (1885-1930)
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 25 février. 25 F.

Jean Piaubert
Pavillon de Bercy, parc de Bercy, face au 34-36, rue Paul-Belmondo, Paris 12e. Tél. : 44-67-04-88. De 11 heures à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 5 mars.

1950 : Jean Prouvé, Charlotte Perriand, Alexandre Noll, Serge Mouille
Galerie Catherine-et-Stéphane-de-Beyrie, 10, rue Charlot, Paris 3e. Tél. : 42-74-47-27. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mars.

Rêves d'alcôves ou la Chambre au cours des siècles
Musée des Arts décoratifs, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 44-55-57-50. De 12 h 30 à 18 heures, dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 30 avril. 30 F.

Georges Rousse
La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, Noisiel, 77437. Tél. : 64-62-77-00. De 14 heures à 18 heures, mardi de 13 heures à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 mars.

Kurt Schwitters (1887-1948)
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 février.

Charles Simonds
Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 29 janvier. 35 F.

Les Trésors du grand écuyer
Musée national de la Renaissance, château, 95 Ecouen. Tél. : 39-90-04-04. De 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 15. Visite guidée le samedi à 15 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 27 février. 21 F, dimanche 14 F.

Valadier au Louvre (1726-1785)
Musée du Louvre, aile Richelieu, entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15, nocturnes mercredi et lundi jusqu'à 21 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 13 février. Billet d'accès au musée : 40 F de 9 heures à 15 heures ; 20 F après 15 heures et dimanche.

Christophe Vigouroux
Le Sous-sol, 12, rue du Petit-Musc, Paris 4e. Tél. : 42-72-46-72. De 14 h 30 à 20 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 février.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et des reprises

NOUVEAUX FILMS

Descente a Paradise
Film américain de George Gallo
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; George-V, 8e (36-68-43-47). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

Highlander 3
Film américain d'Andy Morahan
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, • (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, • (36-68-43-47).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, • (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

La Poudre aux yeux
Film français de Maurice Dugowson
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, • (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

Poussières de vie
Film de France-Hongkong-Algérie, de Rachid Bouchareb
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George-V, • (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Rosine
Film français de Christine Carrière
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, • (45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, • (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10).

SÉLECTION

Bab el-Oued City
de Merzak Allouache, avec Nadia Kaci, Mohamed Ourdache, Hassan Abdou, Mourad Khen, Mabrouk Aït Amara.
Algérien (1 h 33).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cinoches, handicapés, 6e (46-33-10-82).

Délits flagrants
de Raymond Depardon,
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts II, handicapés, dolby, 6e (43-26-80-25).

L'Enfant lion
de Patrick Grandperret, avec Mathurin Zinze, Sophie-Véronique Toue Tagbe, Souleyman Koly, Were Were Liking, Salif Keita, Jean-René de Fleurieu.
Français (1 h 26).
Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. : 40-30-20-10).

Entretien avec un vampire (*)
de Neil Jordan, avec Tom Cruise, Brad Pitt, Antonio Banderas, Stephen Rea, Christian Slater.
Américain (2 h).
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

Farinelli
de Gérard Corbiau, avec Stefano Dionisi, Enrico Lo Verso, Elsa Zylberstein, Caroline Cellier, Joroen Krabbe, la voix d'Erek Lee Ragin.
Franco-belge-italien (1 h 56).
Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

Le Fils préféré
de Nicole Garcia, avec Gérard Lanvin, Bernard Giraudeau, Jean-Marc Barr, Roberto Herlitzka, Margherita Buy, Pierre Mondy.
Français (1 h 50).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, handicapés, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Frankenstein (*)
de Kenneth Branagh, avec Robert De Niro, Kenneth Branagh, Tom Hulce, Helena Bonham Carter, Aidan Quinn, Ian Holm.
Britannique (2 h 08).
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; 14-Juillet Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Go Fish
de Rose Troche, avec V. S. Brodie, Guinevere Turner, T. Wendy McMillan, Migdalia Menendez, Anastasia Sharp.
Américain, noir et blanc (1 h 25).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

Kaspar Hauser
de Peter Sehr, avec André Eisermann, Uwe Ochesenknecht, Katharina Thalbach, Udo Samel, Jeremy Clyde, Hansa Czypionka.
Allemand (2 h 17).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Léon (*)
de Luc Besson, avec Jean Reno, Gary Oldman, Natalie Portman, Dany Aiello.
Français (1 h 48).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
VF : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

Lou n'a pas dit non
de Anne-Marie Mieville, avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Métilde Weyergans, Harry Cleven.
Franco-suisse (1 h 20).
Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; rés. : 40-30-20-10).

Le Péril jeune
de Cédric Klapisch, avec Julien Lambroschini, Nicolas Koretzky, Romain Duris, Vincent Elbaz, Joachim Lombard.
Français (1 h 41).
Gaumont les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, handicapés, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Petits Arrangements avec les morts
de Pascale Ferran, avec Didier Sandre, Catherine Ferran, Alexandre Zloto, Agathe de Chassey, Charles Berling.
Français (1 h 48).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

Le Roi lion
de Roger Allers et Rob Minkoff, avec Jean Reno, Dimitri Rougeul, Jean Piat.
Américain (1 h 30).
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Sofie
de Liv Ullmann, avec Karen-Lise Mynster, Ghita Norby, Erland Josephson, Jesper Christensen, Henning Moritzen, Torben Zeller.
Suède-Danemark-Norvège (2 h 26).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

Swoon (*)
de Tom Kalin, avec Daniel Schlachet, Graig Chester, Ron Vawter, Michael Kirby.
Américain, noir et blanc (1 h 32).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

Un Indien dans la ville
de Hervé Palud, avec Thierry Lhermitte, Patrick Timsit, Ludwig Briand, Miou-Miou, Arielle Dombasle.
Français (1 h 30).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Veillées d'armes
de Marcel Ophuls,
Français (3 h 45).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Wallace et Gromit
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt, Peter Lord,
Britannique (1 h 15).
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10).

Zéro Patience (*)
de John Greyson, avec John Robinson, Normand Fauteux, Dianne Heatherington, Richardo Keens-Douglas.
Canadien (1 h 40).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

REPRISES

Family Viewing
d'Atom Egoyan, avec David Hemblen, Aidan Tierney, Gabrielle Rose, Arsinée Khanjian, Selma Keklikian, Jeanne Sabourin.
Canadien, 1987 (1 h 26).
VO : Reflet Médicis I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

Fenêtre sur cour
d'Alfred Hitchcock, avec James Stewart, Grace Kelly, Thelma Ritter, Raymond Burr.
Américain, 1954 (1 h 50).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

Jour de fête
de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal.
Français, 1949, couleur et noir et blanc (1 h 10).
Rex, handicapés, 2e (36-68-70-23) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Triomphe, handicapés, 8e (36-68-45-47).

■ RADIO : André Larquié, PDG de Radio-France Internationale (RFI) devait nommer, mercredi 18 janvier, les correspondants de la station à Libreville (un poste tout juste créé), Abidjan, et Dakar. Il s'agit de Jean-Karim Fall, François Picard et Diane Galliot. Ces nominations interviennent alors que des discussions entamées depuis quelques mois entre la direction, qui souhaite doubler le nombre de postes de correspondants (cinq actuellement) d'ici à 1997, et les syndicats, qui refusent de signer l'accord si les conditions matérielles d'expatriation sont révisées à la baisse, n'ont pas abouti.

■ RADIO : la chaîne France-Musique consacrera une journée spéciale à Pierre Boulez, à l'occasion de ses 70 ans, le dimanche 19 février de 7 heures à 0 h 59. Le compositeur et chef d'orchestre français, qui fêtera son anniversaire le 26 mars, en a conçu lui-même le programme, ponctué de ses enregistrements extraits de l'édition spéciale chez CBS-Sony, qui lui est consacrée. De 12 h 30 à 15 heures seront retracées les grandes étapes de sa carrière de chef, avec, comme illustration, un concert à la tête de la Philharmonie de Vienne en 1992. De 17 heures à 18 h 30, le concert de clôture du festival de Radio-France Présences 95 sera consacré au compositeur joué par son Ensemble intercontemporain (EIC).

■ TÉLÉVISION : ARTE rend hommage au poète Louis Aragon pour une soirée thématique le 22 janvier, qui comprend notamment un concert hommage conçu et réalisé par Guy Béart « Aragon et Elsa d'hier et de demain » (20 h 40). Cette émission sera suivie d'un documentaire en deux parties de Marcel Teulade, *Aragon, le pouvoir magique des mots* traçant un portrait de l'écrivain face notamment au surréalisme et aux engagements politiques de son siècle.

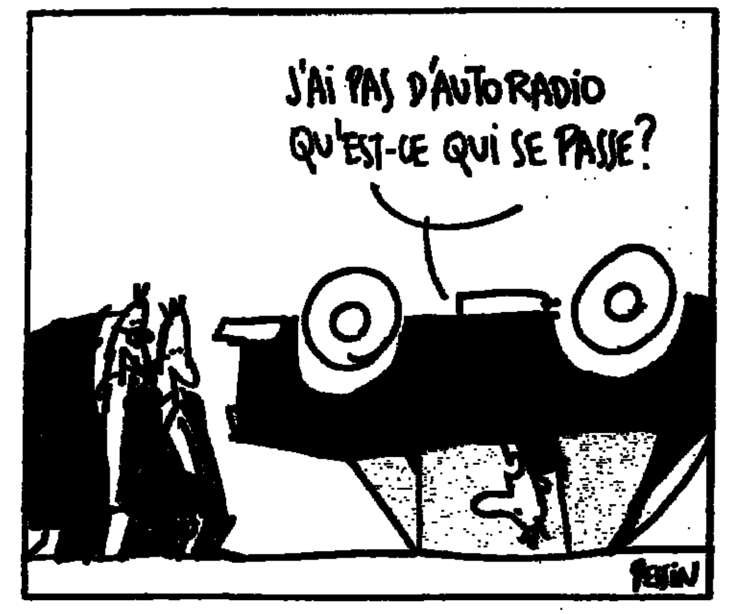
Les radios rivalisent pour guider les automobilistes

FIP a été le précurseur, Europe 2, Radio-Tour Eiffel, Radio-Nostalgie se sont engouffrées dans la brèche avec le risque de provoquer la monotonie

MATIN ET SOIR, chaque jour de la semaine, Richard Fenwick grimpe dans son hélicoptère pour deux heures de vol. Une pirouette leste au-dessus des pauvres automobilistes bloqués sur le périphérique. Le pilote fondateur de sa propre compagnie d'aviation se met en orbite autour du périphérique. Au passage, il se permet quelques excursions jusqu'à la francilienne et au triangle de Rocquencourt. Un quart d'heure pour repérer les guirlandes jaunes ou rouges les plus fournies, et l'homme change de casquette. Sans lâcher les commandes, il se fait animateur radio.

Il est sur Europe 2 pour donner aux auditeurs, en plusieurs interventions d'une minute trente, un état des routes et des autoroutes aussi exact que possible. « *L'avantage de l'hélicoptère,* explique-t-il, *c'est qu'on livre des informations en temps réel. Comme je suis relié en permanence au sol, je peux également me rendre très vite de l'autre côté de Paris s'il y a un problème. L'inconvénient, c'est que je ne peux parler que de ce que je vois, et la réglementation aérienne interdit de survoler la capitale.* »

Lancée à grand renfort de publicité il y a cinq ans, la présentation Europe 2 a donné un coup de jeune aux informations routières des radios parisiennes. Quelques-unes avaient pourtant déjà pressenti l'enjeu : il s'agissait pêle-mêle de rendre un service de proximité aux habitants de la métropole, d'accompagner l'augmentation régulière de temps de déplacement et de séduire des automobilistes assignés à résidence devant leur autoradio.



SKETCH

L'initiative est venue de FIP, bénéficiant de l'expérience d'Inter-Service-Route, qui guida les Parisiens au retour des week-ends dans les années 60. La radio a fait des embouteillages, dès sa création en 1971, son cheval de bataille.

Au point d'être la cible d'un sketch mémorable de Sophie Daumier. La radio a persisté : elle est aujourd'hui reliée à la préfecture de police ainsi qu'au CRIR (centre régional d'informations routières) qui centralise les données *extramuros*. Résultat : à intervalles de trente minutes (plus bref en cas d'incident) la « voix » de service synthétise une liasse de dépêches : improvisations libres, commentaires sophistiqués, résignation moqueuse.

L'énumération des divers bouchons sur FIP ne manque pas de poésie, mais elle ne propose pas vraiment d'échappatoire. Dix ans plus tard Radio-Tour Eiffel a surenchéri. Financée par la Mairie de Paris, cette radio a eu un accès privilégié aux services du préfet de police. Un point tous les quart d'heure dans les périodes de pointe. Et, en direct, puisque ce sont les policiers eux-mêmes qui interviennent à l'antenne. Installés dans leur PC sous la préfecture, ils parlent sans fioriture, mais avec tous les accents de nos provinces devant les cent vingt écrans qui leur permettent habituellement de régler le trafic.

Grâce à des caméras et à des capteurs électroniques installés dans des lieux stratégiques, l'état de la circulation peut en effet être synthétisé en permanence. Un instantané précieux de la capitale.

ORDINATEUR DE BORD

L'inconvénient, c'est que la radio perd ainsi sa maîtrise rédactionnelle. Impossible d'imposer un ton aux fonctionnaires qui acceptent de jouer le jeu. Or la liste des avenues bloquées dans un sens le matin et dans l'autre le soir se révèle vite monotone et répétitive.

On comprend du coup les efforts de présentation accomplis par les radios nouvelles venues dans ce domaine. Avec son hélicoptère, Europe 2 a fait plané son image, mais aussi inventé un style à la fois sobre et convivial.

Lorsque le temps est clair ou la Lune bien ronde, Fenwick ne manque pas de communiquer son enthousiasme à l'auditeur, ce qui lui permet de s'insérer en douceur dans les émissions en cours. Dans le même esprit, Nostalgie, s'est dotée un temps de scooters qui ont sillonné Paris à la recherche d'anecdotes et d'informations routières entre le jeu et le reportage. O'FM, elle, a misé sur la pluralité des témoignages. La radio des Hauts-de-Seine a en effet signé un accord de partenariat avec la société de taxis G7. Ce sont les chauffeurs du club Affaires qui appellent la radio et laissent leurs messages sur un répondeur afin de renseigner les automobilistes.

Mais, là encore, l'information reste partielle, subjective. Pas étonnant donc si l'on tente aujourd'hui de la systématiser. D'origine américaine, la société Metro Traffic Control rassemble des données issues de la préfecture de police ainsi que des relevés opérés à moto, voire en hélicoptère.

Le tout est fourni aux radios sans qu'elles aient à débourser un centime grâce à un système de *bartering*. Les radios paient ces services en délivrant de l'espace publicitaire que le prestataire revend ensuite à sa guise. BFM mais aussi Oui FM ont adopté ce procédé.

Mais l'évolution de la technologie ne devrait pas tarder à rendre tous ces systèmes obsolètes. Car les ordinateurs de bord dont pourront être bientôt équipées les voitures risquent de placer le jeu de piste à un autre niveau de précision.

Jean-Louis André

JEUDI 19 JANVIER

TF 1

13.35 **Feuilleton :** Les Feux de l'amour.
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.10 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.30 **Série : Superboy.**
17.00 **Club Dorothée.** Arnold et Willy ; Parker Lewis ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : Premiers baisers.**
18.25 **Série : Les Filles d'à côté.**
19.00 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Le Bébête Show** (et à 0.40).
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**

20.50 **Série : Julie Lescaut.** Police des viols, de Caroline Huppert. *Encore un viol. Un masque noir...*
22.30 **Magazine : Sans aucun doute.** Présenté par Julien Courbet avec la participation de Sophie Favier, Marie Lecoq, maître Didier Berges.
23.45 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.** Le Lion et la licorne, de Ray Austin.
0.45 **Journal et Météo.**
0.55 **Série : Racket.**
1.45 **TF 1 nuit** (et à 2.50, 3.50, 4.30).
1.55 **Programmes de nuit.** Histoires naturelles (et à 4.00) ; 3.00, La Pirogue ; 4.40, Musique ; 5.10, Histoire des inventions.

FRANCE 2

13.45 **Série : Un cas pour deux.**
14.50 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.40 **Tiercé.**
15.55 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.10).
16.45 **Des chiffres et des lettres.**
17.15 **Série : Seconde B.**
17.45 **Série : Cooper et nous.**
18.15 **Série : La Fête à la maison.**
18.45 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.40).
19.15 **Studio Gabriel.**
19.20 **Flash d'informations.**
19.50 **Résumé de l'America's Cup.**
19.59 **Journal, Météo et Point route.**

20.50 **Magazine : Envoyé spécial.** A bout de souffle, Miss ethnique, Les filles de San-Diego.
22.55 **Cinéma : Delicatessen.** ■■ Film français de Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet (1990).
0.10 **Journal, Météo et Journal des courses.**
0.40 **Le Cercle de minuit.** Invités : Noémie Lvovsky, réalisatrice ; Wladyslaw Znorko, metteur en scène ; Philippe Collin, réalisateur et André Scala, scénariste ; Pierre Osmo et Anne-Dominique Balmes ; Eric Duychkaerts, écrivain ; Musique : Sylvie Vartan.
2.00 **Programmes de nuit.** Studio Gabriel (2e partie, rediff.) ; 2.30, Bas les masques (rediff.) ; 4.10, 24 heures d'info ; 4.40, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 **Magazine : Vincent à l'heure.** Invitée : Catherine Destivelle.
14.50 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : Tintin au Tibet (5e épisode) ; Denver ; Il était une fois l'homme.
17.40 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Le Puits d'exil*, d'Armande Gobry-Valle.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** A 19.09, Journal de la région.
20.10 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **Keno.**

20.50 **Cinéma : Le Bûcher des vanités.** ■ Film américain de Brian De Palma (1990).
23.05 **Météo et Journal.**
23.35 **Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire.** De Suez à la guerre du Golfe, de Chantal Dessanges. 2. La Paix américaine, 1956-1991.
0.30 **Magazine : L'Heure du golf.**
1.00 **Musique : Cadran lunaire.** Fantasiestücke op. 88, de Schumann, par Cécilia Tsan, violoncelle, Alexis Galperine, violon, Jean-Louis Haguenauer, piano (25 min).

M 6

13.30 **Téléfilm : Un printemps de glace.** De John Erman, avec Aidan Quinn, Gena Rowlands.
17.00 **Variétés : Hit Machine.** Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 **Série : Rintintin Junior.**
18.00 **Série : Brisco County.**
18.54 **Six minutes première édition.**
19.00 **Série : Vaven.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Une nounou d'enfer.**
20.35 **Magazine : Passé simple.** Présenté par Marielle Fournier. Du sang, des larmes, de la sueur.

20.50 **Cinéma : L'Africain.** ■ Film français de Philippe de Broca (1982).
22.45 **Téléfilm : Le Fils des ténèbres.** De David F. Price, avec Rosalind Allen. *Une histoire de vampires.*
0.30 **Magazine : Fréquenstar.** Présenté par Laurent Boyer.
2.00 **Rediffusions.** Rock express ; 2.30, La Mémoire du peuple noir (Brésil) ; 3.25, Jazz 6 ; 4.20, Venise, cité des doges ; 5.15, Culture pub ; 5.40, E = M 6.

CANAL +

13.35 **Cinéma : Aux petits bonheurs.** ■ Film français de Michel Deville (1993).
15.15 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.15 **Cinéma : Des feux mal éteints.** ■■ Film français de Serge Moati (1993).
18.00 **Canaille peluche.** Robinson Sucroë.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**

20.35 **Cinéma : Rush.** □ Film américain de Lili Fini Zanuck (1991).
22.30 **Flash d'informations.**
22.40 **Cinéma : Chute libre.** ■ Film américain de Joel Schumacher (1992).
0.30 **Cinéma : Le Feu sur la glace (The Cutting Edge).** □ Film américain de Paul Michael Glaser (1993).
2.10 **Documentaire : Bruce Lee.** (44 min).

LA CINQUIÈME

13.30 **Magazine : Défi.** Elle a hérité d'un métier.
14.00 **Documentaire : Les Grandes Cathédrales.** 1. La cathédrale, la ville, l'école.
15.45 **Les Ecrans du savoir.** [illegible] ; Allô la Terre ; Ma souris bien-aimée ; L'Œuf de Colomb ; Cinq sur cinq ; Langue : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 **Les Enfants de John.**
18.00 **Les Grands Châteaux d'Europe.**
18.30 **Le Monde des animaux.**

ARTE

19.00 **Magazine : Confetti.**
19.30 **Documentaire : The Living Room.** De Jana Bokova.
20.27 **Chaque jour pour Sarajevo.**
20.30 **8 1/2 Journal.**

20.40 **▶ Soirée thématique : Un seul monde l'exil et le retour.** Soirée proposée par Gerhard Vogel et Ulrike Gropp, présentée par Rolf Seelmann-Eggebert et Annie-Claude Elkaïm.
20.41 **Court métrage : Le Conte des trois joyaux perdus.** De Michel Khleifi.
21.35 **Débat** (et à 23.10).
21.55 **Documentaire : L'Arbre des ancêtres.** De Licino Azevedo.
22.45 **Documentaire : Mossafer.** Les Voyageurs, de Vincent Fooij.
23.30 **Documentaire : Desounen.** Dialogue avec la mort, de Raoul Peck.
0.20 **Documentaire : Des artistes pour un seul monde.** Le droit à l'espérance-Gladman Zinyeka, d'Olley Maruma.
0.30 **Bibliographie.** (10 min).

CÂBLE

TV 5 18.55 Le Grand Jeu (et 21.35, 0.20). 19.00 Paris lumières. Invité : Philippe Druillet. 19.25 La Météo des cinq continents. (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Découverte. Rediff. de la télévision canadienne. L'eau qu'on boit. 20.30 Tell Quel. Rediff. de la TSR. Chœurs en balade. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. *21.40 La Marche du siècle. Rediff.* de France 3 du 28 décembre. 23.10 Viva. Rediff. de la TSR. Femmes, familles, fanfares. 23.55 Journal de France 3. Edition de Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.15 Musique : les premiers émois. De Bernard Mermod. 20.00 Les Grands Maîtres de la photographie. De Peter Adam. 6. Alfred Eisenstaedt. 20.35 Force brute. De Robert Kirk. 20. Sous-marins. 21.25 Planète océan. De Peter Butt. 7. Médecine océane. 22.20 ▶ Igor. De Jean-François Galotte. 23.15 La Guerre de Corée. De Ronald F. Davis. 9. La trêve. 0.00 L'Effet de serre en question. D'Hilary Lawson (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.20). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.50). 19.45 Café-théâtre. 20.00 Ecran total (et 22.30). 21.00 Cette sacrée vérité. ■■■ Film américain de Leo McCarey (1937, N.). 22.55 Gustav Holst. Concert. Les Planètes. London Symphony Orchestra, dir. Andrew Davis. 0.35 Eric Le Lann Quintet. Concert enregistré à Paris, en septembre 1992 (75 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Domino. Emission en direct. A 17.55, C'est comme moi ; à 18.00, Fish Police ; à 18.20, Tip top clip ; à 18.35, Fantômette ; à 18.55, Jeux vidéo ; à 19.00, Graine de champion ; *à 19.15, Jeux vidéo ; à 19.20,* Rébus. 19.30 Série : Océane (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Série : New-York Police Blues. 21.15 Chronique du front. 22.20 The Dream Team. 0.15 Numéro 1 Sardou. 1.10 Série : Monty Python's Flying Circus (35 min).

SÉRIE CLUB 19.15 Série : Super Jaimie. 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Joëlle Mazart (et 23.10). 21.35 Série : The Sweeney (et 0.50). 22.25 Série : Loïs et Clark. 0.00 Série : Le Saint (50 min).

MCM 20.00 MCM découvertes. 20.30 MCM Mag (et 0.00). 21.00 Autour du groove. 21.30 MCM Rock Legends. Bon Jovi. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 Radio Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (25 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Série : The Real World 2 (et 21.30). 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Eurofun. 20.25 Basket-ball. En direct de Bologne (Italie). Championnat d'Europe des clubs : Bologne-Limoges. 22.00 Tennis. Internationaux d'Australie de Melbourne. 23.00 Golf. PGA européenne : le Dubai Desert Classic. 0.00 Motors. 1.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie (240 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Le Détective du bon dieu. ■■ Film britannique de Robert Hamer (1954, N., v.o.). 20.30 Swing au cœur. ■ Film américain de Gregory Ratoff (1942, N. v.o.). 21.50 Le Corbeau. ■■■ Film français de Henri-Georges Clouzot (1943, N.). 23.20 ▶ La Merveilleuse Vie de Jeanne d'Arc. ■■ Film muet français de Marc de Gastyne (1929, N.) (125 min).

CINÉ CINÉMAS 18.55 Venin. ■ Film britannique de Piers Haggard (1981). 20.30 C'est arrivé entre midi et trois heures. ■ Film américain de Frank D. Gilroy (1976). 22.05 Moi y'en a vouloir des sous. ■ Film français de Jean Yanne (1972). 23.50 La Vengeance d'une femme. ■■■ Film français de Jacques Doillon (1989) (130 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Per Gynt et Maison de poupée, d'Henrik Ibsen. Avec Régis Boyer. 19.30 Perspectives scientifiques. La science des formes aujourd'hui. 4. Les formes virtuelles, avec Paul Virilio. 20.00 Le Rythme et la Raison. Une génération entre deux feux : Les compositeurs nés entre 1904 et 1918. 4. L'Europe ouverte. 20.30 Fiction. Les bonheurs (2). 21.32 Le Cinéma a cent ans. Soirée spéciale. En direct et en public de la Cinémathèque française, à l'occasion de la rétrospective Gaumont. 0.05 Du jour au lendemain. Isabelle Rabineau (Modernes et libertins). 0.50 Coda. Les débuts du blues. Big Bill Broonzy (4).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Pierre Vaneck, comédien. 20.05 Concert (en direct du théâtre des Champs-Elysées) : Rhapsodie espagnole, de Ravel ; Symphonie espagnole pour violon et orchestre, de Lalo, Sarah Chang, violon ; L'oiseau de feu, de Stravinsky, par l'Orchestre National de France, dir. Charles Dutoit. 22.00 Soliste. Clara Haskil, piano. Sonate pour piano nº 18 op. 31 nº 3, de Beethoven. 22.30 *Musique* pluriel. Chant d'ailleurs pour soprano et ordinateur, de Vinao, Frances Lynch, soprano ; Sadhanipa, de Glass, Ravi Shankar, sitar et le Groupe orchestral de Madras. 23.05 Ainsi la nuit. Œuvres de Milan, de Falla, Debussy, Ohana. 0.00 Tapage nocturne. A l'occasion de la sortie du livre d'Emmanuelle Toulet et Christian Bellaygue (Musique d'écran).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Les interventions à la radio

O'FM 99.9, 19 heures : Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, et Marcel Maréchal, nouveau directeur du Théâtre du Rond-Point à Paris « Le Grand'O », (O'FM-*La Croix*).

Rachid Masharawi a filmé 24 heures de couvre-feu à Gaza

ARTE diffuse, vendredi, la première fiction sur la vie quotidienne en Palestine occupée. Le cinéaste, originaire du camp de Sha'ati, a écrit son scénario au moment de la guerre du Golfe

GAZA
de notre envoyée spéciale

Le minibus file dans la nuit, qui tombe très tôt en Israël. Il faut une petite heure pour aller de Tel Aviv à Gaza. La petite délégation de journalistes est en retard, et l'on monte presque en courant les marches qui mènent au centre culturel Rashat a Schawa. La salle est pleine. Sept cents personnes se sont déplacées pour voir ou revoir (parfois pour la dixième fois !) *Couvre-feu*, le premier film officiel palestinien (les films de Michel Khleifi, *Noces en Galilée* et *le Cantique des pierres*, sont des productions belges). Beaucoup d'hommes, mais aussi des femmes et des enfants. La foule attend depuis un moment déjà. Pas d'impatience. A Gaza, tout le monde a le temps. Un grand drap sert d'écran.

Les caméras de la télévision palestinienne et allemande sont là. Présentation rapide, on annonce qu'une discussion aura lieu après le film. Les lumières enfin s'éteignent, la projection commence, et le silence. Le film de Rachid Masharawi raconte une réalité que chacun connaît ici très bien. Le quotidien d'une famille pendant l'un de ces innombrables couvre-feux – vingt-quatre heures, quarante-huit heures, jusqu'à 45 jours – imposés par l'armée israélienne, dans un camp de réfugiés à Gaza avant les accords d'Oslo.

Rachid Masharawi a trente-deux ans. Il a tourné son film en 1993. Pas à Gaza bien sûr, le territoire était encore sous occupation. A Nazareth (en Israël), avec des amateurs et des comédiens peu connus d'une troupe théâtrale palestinienne. Avant, il a tourné deux courts métrages (*Travel Document* en 1986, *The Shelter* en 1989), une fiction pour Channel Four (*Le Prix du pain*) et un documentaire pour la BBC (*Long Days in Gaza*). Chaque fois il s'est attaché à décrire les difficultés de son peuple à des moments de son histoire.

Masharawi montre les contradictions de la société palestinienne

Couvre-feu, qui est une coproduction Palestine/Pays-Bas (avec la chaîne allemande WDR et ARTE) est encore une fiction, mais on peut presque croire qu'il s'agit d'un documentaire tant est précise et juste la description des activités familiales, les disputes, les tensions, les multiples incidents qui parsèment ce huis clos lourd et pesant. Le cinéaste, qui est originaire du camp de Sha'ati, a écrit son scénario pendant le couvre-feu qui a duré quarante-cinq jours au moment de la guerre du Golfe à Gaza. Il a vécu de l'intérieur, dans sa chair, l'humiliation de l'enfermement ordonné par l'occupant.

Le film de Masharawi raconte une journée particulière, un couvre-feu de vingt-quatre heures. Ce qui est intéressant, c'est le parti pris de ne montrer du conflit que le côté qu'on ne voit habituellement pas. Ni rue, ni jet de pierres, ces images infiniment répétées par les télévisions. L'intérieur d'une maison, limitée à quelques pièces, les chambres, la cuisine, la petite cour intérieure, l'activité menue. Le va-et-vient ordinaire, devenu extraordinaire avec la pression qui pèse sur la ville. Le film s'ouvre et se referme sur la vision des toits vus d'en haut. Une succession de toits. Comme si on soulevait un instant l'un d'entre eux pour regarder ce qui se passe à l'intérieur.

La rue s'est vidée d'un coup dans la panique des haut-parleurs et des patrouilles israéliennes. Et les maisons se sont remplies d'autant. Les générations se sont entassées sur quelques mètres. Ici il y a le père, qui a mal au dos, la mère, trois frères d'âges différents, une belle-fille, des soeurs, une petite fille tendre.

Les hommes ne font rien, ou presque, ils tuent l'ennui couchés sur un lit, ou jouent au backgammon. Les femmes n'arrêtent pas. Ménage, lessive, cuisine, elles se font plutôt houspiller qu'aider. La tendresse ne s'exprime pas facilement (mais cela arrive).

Masharawi montre, en même temps que l'enfermement insupportable troué par des incidents permanents (l'armée israélienne qui fouille la maison d'en face, les arrestations, les gaz lacrymogènes qui entrent dans une pièce), les contradictions de la société palestinienne. Les conflits de génération, le sort fait aux femmes. Il ne dénonce pas, il indique en passant. Son film a le ton de la chronique plutôt que de la dénonciation politique. Après la projection, suivie d'une petite collation (thé, gâteaux, biscuits), une partie du public s'est retrouvée dans la salle à côté pour discuter avec le cinéaste. Une quarantaine de personnes. *« Quelle est votre ambition pour le cinéma palestinien ? »*, a demandé quelqu'un pour qui le son n'était pas assez clair (problème de salle apparemment).

Un autre a manifesté sa fierté d'avoir vu *« le premier film palestinien »* et souhaité qu'il y en ait d'autres. *« Est-ce que ce film présente vraiment notre misère ? » « Pourquoi ne pas montrer la lutte ? »* Une journaliste de Gaza a reproché à Masharawi de montrer une image négative de la femme (entendez des femmes qui ne se battent pas). Rachid Masharawi a répondu qu'il montrait la réalité qu'il connaissait. *« Je parle de la vraie femme palestinienne, pas de la femme cultivée,* a-t-il répété plusieurs fois. *Je montre la société d'où je viens. »*

On a parlé cinéma, un peu. De l'avenir de la Palestine, et d'aujourd'hui. Masharawi a entamé un nouveau film *« entre le rêve et la réalité »*. *« Oui, on a l'autonomie, oui, on a des désagréments, et l'on doit vivre avec. » Couvre-feu* est déjà couvert de prix (Pyramide d'or au Festival du Caire en 1993, prix de l'Institut du monde arabe pour la première oeuvre lors de la 2e Biennale des cinémas arabes en juin 1994, prix à Montpellier, prix de l'Unesco). On le verra, malheureusement doublé, sur ARTE.

Catherine Humblot

Anticipation

par Daniel Schneidermann

A écouter, à 13 heures en direct, le président par anticipation de la République française, à le regarder, une évidence crevait les yeux : depuis un certain temps – sept ? cinq ? deux ans ? –, il ne vivait que pour cet instant-là. Il faut vraiment être Jacques Chirac pour ne s'être aperçu de rien : cet instant le hantait, où l'on offre à la nation sa solennelle demande. Avec un délicieux vertige, on se détache pour toujours de sa vieille peau humaine, pour se couler dans... Dans quoi donc, au fait ? Est-ce une statue ou une marionnette ? Peu importe. On ne s'appartient plus. D'une bouchée, comme un petit four, on s'est incorporé la France.

Les chaînes de télévision ne s'y trompèrent pas. Au garde-à-vous, bien calées sur une pendulette pour être sûres de ne pas manquer les premiers mots, elles s'ouvrirent sans réticences à la voix de la France. Seul Canal Plus, décidément sacrilège, osa interrompre la retransmission avant la fin, aussitôt la solennelle annonce délivrée. La Une, la Deux et la Trois étaient acquises. Au moment crucial de l'annonce, toutes les chaînes, d'un seul mouvement, esquissèrent le même zoom. Un zoom hiératique, respectueux dans l'audace, un zoom qui aurait pris des cours de maintien, aurait reçu l'imprimatur du protocole, et saurait comment il convient de se tenir en présence du futur président de la République.

Du fait de ce zoom, les mains de l'orateur sortirent du champ. On le regretta. Jusque-là, on n'avait vu qu'elles. Posées à plat sur le bureau, d'abord longuement immobiles, les mains avaient ensuite bougé lentement, toujours symétriques comme des pilastres, impeccables dans leur rôle de mains présidentielles, de mains presse-bouton nucléaire. Combien de temps s'étaient-elles entraînées ? Sept ans ? Cinq ans ? Deux ans ? Peu importe. Nous aurons tout le temps de les étudier. Ces mains, mes chers compatriotes, vous allez les contempler pendant sept ans non renouvelables. Comment les regarderez-vous ? Trois ans et demi chacune, ou bien par alternance ? A moins – c'est le futur grand débat de la campagne – que les mains n'optent pour cinq ans renouvelables, ce qui vous simplifiera la tâche : un quinquennat chacune. Un doigt par an.

Allons, chers compatriotes, je vous promets bien davantage que le spectacle de mes mains. Je vous promets sept ans de costume bleu nuit, sept ans de moulures dorées, sept ans de privatisations, sept ans d'espérance. Et sept ans des deux Nicolas, soit quatorze ans au total. D'année en année, le cercle des petits-enfants, dont vous devinez les charmantes photos derrière moi, s'agrandira. A Noël, avant ou après la messe, j'irai tendrement les promener chez les chocolatiers de Chamonix, où toute la famille sera arrivée par l'avion de ligne. Chaque Saint-Sylvestre enfin, posées à plat sur le bureau suprême, mes mains vous délivreront leurs meilleurs voeux. Soyez certains qu'elles n'oublieront jamais d'avoir une pensée pour les plus démunis, et pour nos courageux *« casques bleus »*.

VENDREDI 20 JANVIER 1995

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.10 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.30 Série : Superboy.
17.00 Club Dorothée.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bébête Show (et à 0.55).
20.00 Journal, La Minute hippique et la Météo.

20.45 Téléfilm : Le Prix du serment. De Stuart Margolin, avec Carol Alt.
22.40 Magazine : Télé-vision. Présenté par Béatrice Schönberg. Les maris des présentatrices.
0.05 Série : Agence tous risques.
1.00 Journal et Météo.
1.15 Jeu : Millionnaire.
1.40 TF 1 nuit (et à 2.40, 4.30).
1.50 Programmes de nuit. Peter Ströhm ; 2.50, La Mafia 3 ; 4.40, Musique ; 5.05, Histoire des inventions.

FRANCE 2

13.50 Série : Un cas pour deux.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.00). Bistrots de Paname.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.35).
19.15 Studio Gabriel.
19.20 Flash d'information.
19.50 Résumé de l'America's Cup.
19.59 Journal, Météo et Point route.

20.55 Série : Nestor Burma. Nestor Burma dans l'île, de Jean-Paul Mudry d'après Léo Malet, avec Guy Marchand.
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Relations parents-enfants. Invités : Tamara Nijinska, à propos des *Carnets* de son père, Nijinski ; Gilles Perrault (*Les Jardins de l'observatoire*).
23.35 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Invité : Stephan Eicher.
0.45 Journal, Météo et Journal des courses.
1.15 Programmes de nuit. Envoyé spécial (rediff.) ; 2.40, Planète Europe ; 3.35, Dessin animé ; 4.30, La Vie au bout des doigts (et à 5.55).

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. Les Aventures de Tintin : Tintin au Tibet (6e épisode) ; Denver ; Il était une fois l'homme.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Pilar*, d'Isabelle Jan.
18.55 Le 19-20 de l'information. De 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Mer et paix, de Stéphane Poulle et Gilles Ragris.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Bartabas.
22.50 Météo et Journal.
23.15 Magazine : Nimbus. Présenté par Elise Lucet. Et la Terre fut. Continents sur trottoirs roulants, de Thierry Boscheron ; Quand l'Atlantique baignera Nanterre, d'Anne-Marie Mason ; A la recherche des climats perdus, de Jean-Marie Hosatte.
0.10 Court métrage : Libre court. Love, Love, Love, de Nock Quinn (10 min).

M 6

13.30 Téléfilm : On a tué sur la Lune. De Michael Lindsay-Hogg, avec Brigit Nielsen.
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Brisco County.
18.54 Six minutes première édition.
19.54 Six minutes d'information, Météo.
20.00 Magazine : Vu par Laurent Boyer. L'actualité du spectacle.
20.05 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Capital. Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : L'ombre du passé. de Bill Condon avec Grégory Hines, Annette O'Toole.
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.25 Magazine : Sexy zap.
23.55 Série : Chapeau melon et botte de cuir. La porte de la mort.
2.30 Rediffusions. Fréquenstar ; 3.25, Arles, le secret des pierres ; 4.20, Coup de griffes (Jean-Charles de Castelbajac) ; 4.45, Nature et civilisation (5) ; 5.40, E = M 6 ; 6.05, Culture pub.

CANAL +

13.35 Cinéma : Chérie, j'ai agrandi le bébé. □ Film américain de Randal Kleiser (1992).
15.00 National Geographic. A la recherche du panda, de Mark Stouffer.
16.10 Le Journal du cinéma.
16.15 Cinéma : Lune de miel à Las Vegas. □ Film américain d'Andrew Bergman (1992).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.

20.15 Sport : Football. En direct. Martigues-Lens. Match avancé de la 23e journée du championnat de France de D1.
22.30 Sport : Fun Board.
23.00 Flash d'informations.
23.05 Cinéma : Bodyguard. ■ Film américain de Mick Jackson (1992).
1.10 Cinéma : Mo'Money. □ Film américain de Peter McDonald (1992, v.o.).
2.35 Le Journal du hard.
2.45 Cinéma : La Double Vie de Cendrillon. Film américain, classé X, de Paul Thomas (1992).
4.25 Cinéma : Friends and Enemies. ■ Film américain d'Andrew Frank (1992, v.o.).
6.05 Documentaire : Dario Moreno.

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi. Il a créé une entreprise.
14.00 L'Age de la découverte. Christophe Colomb. 5. Le glaive et la croix (rediff.).
15.45 ▶ Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Les Grandes Inventions ; Question de temps : Langue : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Magazine : Les Enfants de John.
18.00 Documentaire : Le Corps humain. Les glandes et les hormones.
18.30 Le Monde des animaux. Vétérinaire en Afrique.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. L'Europe dans toutes ses couleurs.
19.30 Documentaire : Bali, les couleurs du divin. De Jacques Fassola et Anne Caracache.
20.27 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Couvre-feu. De Rachid Masharawi, avec Salim Daw, Na'ila Zayaad.
21.50 Documentaire : Le Troisième Œil. De François Caillat.
22.50 Cinéma : La Strada. ■■■ Film italien de Federico Fellini (1954) (v.o.).

CÂBLE

TV 5 10.00 ▶ Côté Science. 18.55 Le Grand Jeu (et 21.35, 0.35). 19.00 Paris lumières. Invitée : Mireille, du Petit Conservatoire. 19.25 La Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Le Journal de la TSR. En direct. 20.00 Au nom de la loi. Documentaires. Rediff. de la RTBF du 14 décembre. 21.00 Le Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Taratata. Rediff. de France 2 du 30 décembre. 22.50 37°5 le soir. Rediff. de TF 1 du 14 décembre. 0.05 Le Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.40 Rachida, lettres d'Algérie. De Florence Dauchez. 20.35 Musique : les premiers émois. De Bernard Mermod. 21.15 Les îles aux trésors. De Dafydo Williams. 5. Le Graal de Caldey. 21.45 Force brute. De Robert Kirk. 20. Sous-marins. 22.30 Planète océan. De Peter Butt. 7. Médecine océane. 23.25 ▶ Igor. De Jean-François Galotte.

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 23.45). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.20). 19.45 Café-théâtre. 20.00 Musiques en scènes (et 22.00). L'actualité de la musique classique. 21.00 Embouteillage. 22.30 Montserrat Caballé et Marilyn Horne. Concert. Enregistré à la Philharmonie Halle de Munich en 1990. 0.00 Jean-Edern's Club (50 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Domino. Emission en direct. A 17.55, C'est comme moi ; à 18.00, Fish police ; à 18.20, Futé-rusé ; à 18.25, Fantômette ; à 18.55, Tip top clip ; à 19.00, Bêtes pas bêtes ; à 19.15, Tip top clip ; à 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invitée : Gladys Knight. 20.30 Série : Les Envahisseurs. 21.20 Série : Le Frelon vert. 21.50 Le meilleur du pire. 22.20 Chronique moscovite. Préparé par Pavel Lounguine. La Grande Russie sens dessus dessous. 22.25 Série : Dream On. 22.55 Série : Seinfeld. 23.20 Top Bab (40 min).

SÉRIE CLUB 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Agence Acapulco (et 23.10). 21.30 Le Club. 21.35 Série : The Sweeney (et 0.50). 22.25 Série : Lois et Clark. 0.00 Série : Le Saint (50 min).

MCM 20.00 MCM découvertes. 20.30 MCM Mag. 21.00 Backstage. Lokua Kanza. 21.30 Autour du groove. Histoire du groove : les chanteurs de bars. 22.30 MCM Dance club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Reggaementary. 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report (15 min). 23.45 3 From 1. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 International Motorsport. 21.00 Boxe. Tournoi Budweiser. Demi-finale. Poids mimouche : Melchor Cob Castro (Mexique)-Leon Salazar (Panama). 22.00 Tennis. Internationaux d'Australie. 23.00 Golf. PGA européenne : le Dubai Desert Classic. 0.00 Rallye. Le Dakar 95. Rétrospective. 1.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie (240 min).

CINÉ CINÉFIL 18.20 La Merveilleuse Vie de Jeanne d'Arc. ■■ Film muet français de Marc de Gastyne (1929). Avec Simone Genevois, Philippe Hériat, Jean Debucourt (N.). 20.30 Encore. ■ Film britannique de Pat Jackson, Anthony Pelissier et Harold French (1951). Avec Nigel Patrick, Roland Culver, Kay Walsh (N., v.o.). 21.55 L'Esclave du gang. ■ Film américain de Vincent Sherman (1950). Avec Joan Crawford, Kent Smith, David Brian (N., v.o.). 23.45 Les Lys des champs. ■ Film américain de Ralph Nelson (1963). Avec Sidney Poitier, Lilia Skala, (v.o.) (105 min).

CINÉ CINÉMAS 18.55 L'Œil du maître. Téléfilm français de Stéphane Kurc, avec Olivier Granier, Patrick Chesnais, Marina Vlady. 20.25 Hollywood 26. 21.00 Les Nuits avec mon ennemi. ■ Film américain de Joseph Ruben (1990). Avec Julia Roberts, Patrick Bergin, Kevin Anderson. 22.35 Fixing the Shadow. ■ Film américain de Larry Ferguson (1992). Avec Charlie Sheen, Linda Fiorentino, Michael Madsen (v.o.) (100 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. L'Orangerie de Versailles. Avec Alain Pautrat 19.30 Perspectives scientifiques. L'épilepsie. Avec le professeur Naquet (1). 20.00 Le Rythme et la Raison. Une génération entre deux feux : les compositeurs nés entre 1904 et 1918. 5. Patchwork. 20.30 Radio Archives. Les masques (3). 21.32 Musique : Black and Blue. Fidélité à Bud Powell. Avec René Urtreger. 22.40 Les Nuits magnétiques. Le cinéma a cent ans. Cinémathèques : De Lausanne à Beaubourg. Avec Freddy Buache, Jean-Loup Passek, Jacques Kermabon, Richard Dindo. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Coda. Les débuts du blues. Big Bill Broonzy (5).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.05 Concert Franco-Allemand (transmis simultanément sur Saarländischer Rundfunk, Hessischer Rundfunk et Mitteldeutscher Rundfunk) : Symphonie en trois mouvements, de Stravinsky ; Concerto pour violon et orchestre K 218, de Mozart ; Symphonie n° 3 op. 90, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski. 22.30 Musique pluriel. Hildegard's Dream pour soprano et ordinateur, de Vinao, Frances Lynch, soprano ; Lux aeterna, de Ligeti, par le Groupe vocal de France, dir. Guy Reibel ; Phonèmes pour Cathy, de Prousseur, Cathy Berberian, mezzo-soprano. 23.05 Ainsi la nuit. Sonate en trio BWM 1036, de Bach ; Weinen, Klagen, Sorgen, Zagen, Praeludium, de Liszt ; Petite suite pour violoncelle et piano op. 23, de Busoni. 0.00 Jazz club. En direct de la Villa à Paris. Le quartette du saxophoniste von Freeman.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde

LE MONDE / VENDREDI 20 JANVIER 1995

Pat et Jean

par Pierre Georges

Ce serait comme jouer du Feydeau dans un cimetière anglais, un vaudeville autour d'une tombe. L'affaire se passe à Birmingham. Posons les personnages, évidemment en triangle amoureux. L'homme s'appelle, ou plutôt, s'appelait Kenneth. Sa femme légitime se prénomme Pat. Sa maîtresse, Jean. Et posons le décor, une tombe à deux places occupée pour l'instant par le seul Kenneth qui y a pris ses aises.

Et voici l'histoire. Kenneth, heureux comme Dieu à Birmingham, aimait beaucoup les femmes. Notamment la sienne, Pat, et l'autre, Jean. Homme d'ordre dans son léger désordre amoureux, il avait donc conclu un pacte avec les deux. La semaine, Kenneth vivait avec son épouse. Le week-end, il s'offrait des loisirs chez sa maîtresse. Ce n'était peut-être pas très moral, mais fort pratique et admis par l'ensemble des parties comme un arrangement d'une jolie commodité. La preuve, cela tint dix-huit ans sans incident autre que quelques escarmouches de frontières.

Hélas, les humains s'arrangent et la vie décide. Il y a quatre ans, Kenneth fut brutalement arraché à l'affection des siennes. Victime d'une crise cardiaque, il mourut, si l'on ose dire, dans un de ses lits. Et comme on ne choisit pas son jour, ce fut un dimanche, jour de Jean.

Les ennuis de Kenneth ne faisaient que commencer. Les hommes infidèles ne devraient jamais mourir le dimanche. Ayant son cher disparu sous la main, la maîtresse décida d'exercer un droit de préemption sur l'avenir. Jean offrit à son amant défunt une concession à perpétuité, une tombe à deux places, pour la modique somme de 20 000 francs. Avec la ferme intention de l'y rejoindre à la première occasion.

La maîtresse croyait ainsi avoir pris toutes dispositions. Mais l'épouse, estimant avoir des droits d'antériorité et n'aimant pas moins le disparu que l'usurpatrice, ne l'entendit point de cette oreille. C'est qu'elle aussi caressait des projets d'avenir. Elle ne se voyait pas reposant, au jour et à l'heure, ailleurs qu'aux côtés de son légitime.

Une tombe, deux places, trois êtres, belle affaire ! Le cher Kenneth avait organisé sa vie mais un peu négligé sa mort. A moins qu'en homme délicat, il se soit refusé, à tout jamais, à dire quelle était sa préférée et à trancher. N'étant plus en situation de le faire, il s'en remettra, lui comme les autres, à la sagesse du tribunal. Car les deux femmes, Pat et Jean, ont décidé d'en découdre en justice.

On peut imaginer le singulier embarras des magistrats de Birmingham. Que peuvent-ils décider ? Une première solution consisterait à laisser faire la nature et à accorder à la première arrivée une priorité consolatrice. Ce serait de bonne justice, une garantie contre le crime passionnel, mais aussi, malheureusement, une incitation à précipiter les échéances par suicide. Une autre, plus raisonnable, consisterait, par agrandissement des locaux, à prolonger dans la mort un arrangement qui fit ses preuves. Mais la justice a rarement de ces accommodements avec le ciel. Il lui faudra trancher. Alors qui ? Pat, Jean ? Ou, après tout pourquoi pas, personne !

Le pape invite l'Australie au « renouveau moral »

Mary MacKillop a été béatifiée à Sydney en présence de 250 000 personnes

SYDNEY
de notre envoyé spécial

« Bienvenue à notre ami », titrait *The Australian* jeudi 19 janvier. Si, la veille, son accueil fut poli et sympathique, Sydney s'interroge encore sur les raisons qui ont valu l'honneur d'une deuxième visite du pape en neuf ans (sans compter celle de Paul VI en 1970) dans une ville où, malgré les récentes immigrations vietnamienne et latino-américaine, l'Eglise catholique ne représente guère qu'un tiers de la population. Certes, c'est à Sydney qu'est enterrée Mary MacKillop que Jean Paul II a béatifiée au cours d'une longue cérémonie jeudi soir sur l'hippodrome de Randwik devant plus de 250 000 personnes. Mais la présence du pape ne s'impose pas pour une béatification, fût-elle la première en Australie.

Si, malgré la fatigue d'un long voyage qui commence à se lire sur son visage, Jean Paul II a passé deux jours dans ce pays, c'est en raison de la position stratégique de l'Australie, dont il a réaffirmé l'identité chrétienne en l'invitant à un *« renouveau moral et spirituel »*. A la charnière du Nord par sa richesse économique et du Sud par sa situation géographique, l'Australie s'ouvre de plus en plus sur l'ensemble Asie-Pacifique. Et, déjà hanté par la perspective du troisième millénaire, ce pape est attentif aux évolutions d'un « pays-continent » qui brasse tant de cultures, de civilisations et de religions. S'il n'a pas traité, comme en 1986, de la question des aborigènes, il a salué au Domaine, grand espace vert au coeur de la cité, devant 20 000 fidèles, chacun des leaders des grandes confessions du pays.

L'Australie traverse une crise morale sans précédent, a-t-il souligné à l'hippodrome de Randwik, lors de la cérémonie de béatification. Le *« christianisme moderne »* serait, à l'entendre, confronté aux mêmes défis que Mary MacKillop au siècle dernier : l'*« indifférence »*, l'*« intolérance »*, le *« racisme »*, l'*« égoïsme »* matériel, la perte de sens de la transcendance...

Des militants homosexuels (les couples homosexuels pourraient être reconnus selon un projet qui sera l'objet du prochain référendum national) avaient rédigé quelques slogans hostiles au pape. *« Si l'Eglise rappelle continuellement la loi de Dieu..., ce n'est pas à cause de quelques attachements arbitraires aux traditions d'hier ou à des conceptions passées de mode »*, s'est écrié Jean Paul II à l'hippodrome de Randwik. Il a ajouté que l'Eglise est dans son rôle quand *« elle défend la vie »* contre les *« démons de l'avortement et de l'euthanasie »*.

Des militantes féministes ont sobrement manifesté à Domaine, avant l'arrivée du pape, à propos du refus *« définitif »* opposé par Jean Paul II à l'ordination de femmes, en mai 1994. La conférence des supérieures d'ordre religieux d'Australie avait exprimé une réaction négative, signée par Mary Cresp, supérieure de l'ordre de Saint-Joseph fondé par la nouvelle bienheureuse. Le pape a relevé le défi dans la cathédrale même de Sydney, s'adressant à cette congrégation féminine. Il a déclaré qu'*« il doit être rappelé que l'Eglise s'oppose fermement à toute forme de discrimination qui compromet l'égalité entre les hommes et les femmes »*. Pour lui, le désaccord avec les positions de l'Eglise vient d'une *« fausse conception anthropologique »* qui place l'homme et la femme sur le même plan alors que leur rôle est surtout *« complémentaire »*. Il en déduit que l'*« Eglise doit trouver des voies nouvelles et créatrices de reconnaissance des charismes spécifiques de la femme »*.

Henri Tincq

Deux ex-responsables de la sécurité espagnole attaquent le juge chargé de l'affaire des GAL

MADRID
de notre correspondant

L'homme qui pendant onze ans a été chargé de la lutte antiterroriste en Espagne, avant sa démission en janvier 1994 de son poste de secrétaire d'Etat, Rafael Vera, est aujourd'hui dans le collimateur du juge Garzon, le magistrat qui est à l'origine du rebondissement de l'affaire des GAL (Groupes antiterroristes de libération).

Mais l'heure semble désormais à la contre-attaque parmi les anciens responsables de la sécurité mis en cause. M. Vera a déposé plainte, mercredi 18 janvier, contre le juge Garzon, l'accusant d'avoir délibérément mis sous le boisseau le dossier des GAL avant d'entrer en politique dans les rangs du Parti socialiste en avril 1993, et de l'avoir ressorti comme une arme contre le pouvoir de Felipe Gonzalez. Mercredi, la première chaîne de télévision a en outre diffusé un entretien avec Julian Sancristobal – ancien responsable de la sécurité incarcéré depuis le 19 décembre pour cette affaire –, au cours duquel il a accusé le magistrat d'avoir participé à des réunions cet été pendant lesquelles aurait été ourdie *« une conspiration »* afin de *« faire tomber »* Felipe Gonzalez.

De plus en plus, le scandale des GAL se transforme en une épreuve de force entre le pouvoir en place et le juge Garzon, qui poursuit son instruction, alimentée par les révélations de deux policiers repentis, José Amedo et Miguel Dominguez, distillées par le quotidien *El Mundo*. Ce journal a assuré, au début de la semaine, que Julian Sancristobal avait accumulé un patrimoine de 9,7 milliards de pesetas (380 millions de francs) en partie déposé en Suisse, et d'autre part que, selon un magistrat de ce pays, Paul Perraudin, Rafael Vera disposait également d'un compte en Suisse. Tous deux ont démenti ces informations, et M. Vera a dit qu'il permettrait à quatre journaux d'avoir accès à ses comptes bancaires, privés et publics.

M. B.-R.

L'Immobilière Phénix a perdu plus de 1,6 milliard de francs

ON savait que la Compagnie immobilière Phénix avait perdu beaucoup d'argent. Que l'exercice 1994 serait celui de la remise des compteurs à zéro, après le départ de Jean-Marc Oury et l'arrivée à la présidence de Jean-Marie Messier. Mais personne n'avait imaginé, comme l'a annoncé la société, mercredi 18 janvier, que les pertes pourraient *« atteindre voire dépasser un milliard de francs pour le seul second semestre »* 1994, s'ajoutant aux 650 millions des six premiers mois.

La CIP justifie cette aggravation par *« une nouvelle dégradation de la conjoncture immobilière »*, ainsi que par la stagnation du prix des nuités dans l'hôtellerie. Poursuivant sa politique de *« reprise en main et de transparence »*, selon l'expression d'un proche du dossier, Jean-Marie Messier a fait procéder à une réexamen systématique de la valeur des actifs.

La remise à plat s'accompagne d'un sérieux tour de vis, avec un recentrage de l'activité des maisons individuelles autour de la marque Phénix, une réductmon drastique des frais généraux – de 250 à 100 millions de francs –, une politique systématique de cession d'actifs, *« chaque fois que cela est possible »*, pour alléger un endettement dépassant 8 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 4,77 milliards en 1993... Malgré tout cela, la CIP se fait prudente et annonce que la réduction de son déficit ne pourra *« être que très progressive »*.

Une recapitalisation importante est inévitable, dont ni les modalités ni le montant n'ont encore été arrêtés. Pour désamorcer les critiques des actionnaires minoritaires – Crédit lyonnais, AGF, GMF, Ribourel... – la Générale des eaux qui détient environ 52 % de la CIP, leur propose une reprise de leurs actions, payée en titres de la maison-mère. La parité d'échange n'est pas arrêtée, mais prendra en compte les cours de Bourse des trois derniers mois.

La Générale des eaux dont Jean-Marie Messier est officiellement devenu le numéro deux en novembre 1994 pour redresser une position altérée par les « affaires », a donc décidé de soigner son image. Et pour bien marquer la rupture avec le passé, le groupe présidé par Guy Dejouany a publié, mercredi 18 janvier, pour la première fois ses prévisions de résultats. Malgré les déboires de sa filiale immobilière, le résultat net du groupe pour 1994, devrait croître de 4 à 5 % comme prévu (il était de 3,2 milliards de francs en 1993). En 1995, le chiffre d'affaires de la Générale des eaux devrait augmenter de 7 % pour atteindre les 165 milliards de francs, un tiers étant réalisé à l'international.

P-A. G.

■ **ACCIDENT DU MONT SAINTE-ODILE : François Guichard, le juge d'instruction de** Colmar chargé de l'enquête sur l'accident de l'Airbus A-320 qui avait fait 87 victimes le 20 janvier 1992, a prononcé, mercredi 18 janvier, quatre mises en examen pour homicides et blessures involontaires. Elles concernent deux hauts responsables de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) de l'époque, Pierre-Henri Gourgeon, directeur général, et Claude Frantzen, chef du service de formation aéronautique et du contrôle technique (SFACT), le directeur de la planification d'Air Inter en 1986, Auguste Gayte, et le contrôleur aérien qui était en service le soir de l'accident à l'aéroport de Strasbourg-Entzheim, l'adjudant Eric Lammari.

■ **TENNIS : Guy Forget a été éliminé, jeudi 19 janvier à Mel**bourne, au deuxième tour des Internationaux d'Australie de tennis. Le Français, 38e joueur mondial, a été battu par le Suédois Jonas Bjorkman, 51e mondial, en cinq sets (6-4, 1-6, 2-6, 6-4, 6-3).

Le « Bilan économique et social 1994 »

Un dossier du « Monde » sur les contrastes de la reprise

POUR la vingtième année consécutive, *Le Monde* publie son *Bilan économique et social 1994*, un document de référence qui fait ressortir les principales tendances de l'économie en 1994. L'analyse de la conjoncture dans 160 pays, présentée par les correspondants du journal, confirme que, s'il y a bien eu reprise dans l'économie mondiale, celle-ci reste contrastée. Au niveau international, 1994 a été marquée par la définition de nouvelles règles du commerce, l'émergence de nouvelles organisations régionales, le dynamisme de l'Asie et, pour l'Afrique, la dévaluation du franc CFA.

Pour la France, 1994 aura été l'année du retour de la croissance. Le climat économique et social est cependant resté fortement affecté par la progression du chômage, le développement de l'exclusion et la multiplication des « affaires » dans lesquels sont impliqués plusieurs grands patrons. Le *Bilan* retrace tous ces événements et les met en perspective dans une présentation renouvelée, agrémentée de nombreux tableaux, cartes et graphiques en couleurs.

★ ***Bilan économique et social 1994* : « Reprise contrastée ». *Le Monde, Dossiers et documents*, 208 pages, 49 francs.**

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le jeudi 19 janvier 1995, à 10 h 16 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19075,70	–0,77	–3,28
Honk Kong index	—	—	–6,84

Tokyo. Nikkei sur 1 an

19992,40 – 19661,03 – 19329,67 – 18998,30 – 18666,93

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 18/01	var. en % 17/01	var. en % fin 94
Paris CAC 40	1860,27	+0,18	—
Londres FT 100	3054,90	+0,02	–0,34
Milan BCI 30	1040	–1,98	+1,46
Francfort Dax 30	2078,85	–0,24	–1,31
Bruxelles	1361,68	+0,10	–2,01
Suisse SBS	999,06	+0,32	–3,76
Madrid Ibex 35	282,22	+0,11	–0,97
Amsterdam CBS	276,90	+0,07	–0,39

DEMAIN dans « Le Monde »

LES MILLE ET UN MALHEURS DE L'« ACHILLE-LAURO » : Après une carrière glorieuse sous pavillon néerlandais, le bateau devient italien. Les ennuis commencent, jusqu'au naufrage, en Somalie, le 2 décembre 1994.

Tirage du *Monde* du jeudi 19 janvier : 552 014 exemplaires

Le Monde DES LIVRES

VENDREDI 20 JANVIER 1995

Gustave Flaubert ou le désir flou

En flânant avec malice et érudition dans « L'Education sentimentale », Jean Borie éclaire le paradoxe flaubertien : plus les détails s'accumulent, plus il faut rêver leur sens

FRÉDÉRIC ET LES AMIS DES HOMMES
de Jean Borie.
Grasset, 280 p., 120 F.

UN jour, Frédéric Moreau surprend Mme Arnoux *« accroupie devant son gazon, à chercher de la violette »*. On dirait aujourd'hui que le héros de *L'Education sentimentale* « flashe » à la seule vue de cette croupe offerte. Le détail n'a pas échappé à cet obsédé de Michelet, qui y voit le cœur et la clef du roman. *« Tu lui aurais au moins b... le c... »*, note-t-il dans son *Journal*, le 20 novembre 1869. On reconnaît les bons publics de grandes oeuvres à la cocasserie de leurs résumés. *« C'est l'histoire d'une femme qui rêve d'être assise à l'ombre des forêts »*, aurait entendu Cocteau, à la sortie de *Phèdre*, de la bouche d'une spectatrice talentueuse parce qu'ayant le courage de sa distraction.

Flaubert était homme à ne pas ignorer les reins tendus de son héroïne, à ne voir qu'eux, en écrivant la scène. Dans ses *Notes* et *Lettres*, il ne se prive pas de faire le garçon canaille. Evoquant les scènes intimes qu'il projette d'écrire, il parle de *« pousser sa pointe »*, de *« baisade »*, de *« coup splendide »*. *« Un mauvais coup »*, prévoit-il de suggérer, à propos de Mme Dambreuse. Or, dans le roman, la cueillette des violettes est la seule privauté que s'autorise l'auteur envers Mme Arnoux, dont Frédéric ne fera qu'effleurer le poignet ; et ce « mauvais coup » de Mme Dambreuse aura seulement fait percevoir à son amant *« la désillusion de ses sens »*.

> *L'artiste s'est fixé pour règle d'effacer les desseins préalables de ses œuvres*

On pourrait croire que ces ellipses visent à tourner la censure. Nullement. Les tribunaux d'alors traquent plus les atteintes à l'institution du mariage que les surfaces de peau découvertes, les cœurs mis à nu plus que le reste. La vérité est que l'artiste Flaubert s'est fixé pour règle d'effacer les dessins et desseins préalables de ses oeuvres, d'en gommer tout détail explicite. Le plaisir et le bonheur l'occupent moins que l'indécis de nos désirs, qui nous font les yeux plus gros que le ventre, qui nous banalisent sous couvert de nous singulariser, qui s'adaptent si mal au monde, et qui laissent tellement plus de bons souvenirs que leur assouvissement.

Si d'aventure la volupté est au rendez-vous, comme avec Rosanette, Flaubert fait mine de regarder ailleurs, vers un amas de notations énigmatiques, exemptes de théorie sur les êtres ou la société – le contraire, en cela, des énumérations de Zola ou de Jules Verne. D'Arnoux, le mari, à qui il trouve, dans ses brouillons, un air de dentiste cabot, il ne laissera voir que les bottes. Les mobiliers ne sont là que pour conforter une impression de convenu. Comme Emma, Frédéric n'a rien d'original, il n'entreprend rien de fracassant. A-t-il seulement un inconscient ? D'où l'interrogation déçue de Henry James : *« Why, why him ? »* Pourquoi un tel luxe d'informations sur un type si ordinaire ! C'est que s'inaugure ici, James aurait pu le pressentir, un romanesque de l'incident mineur, du réel comme poncif. Moreau n'est pas un nouveau Tristan que la monarchie de Juillet empêcherait de vivre son idéal romantique. Il n'est pas non plus l'*alter ego* d'une autobiographie déguisée, en dépit de ce que l'on sait du coup de foudre du jeune Flaubert pour Mme Schlesinger. Il illustre d'abord la fausse exaltation de toute passion, la passivité velléitaire de tout « jeune homme », l'interchangeabilité des élans amoureux et des ambitions sociales.

L'actualité de 1848, comme les destins intimes, fait l'objet d'un estompage systématique. Elle est traversée de trouvailles satiriques mais elle laisse à dessein le lecteur dans sa bienheureuse perplexité. L'escapade de Frédéric à Fontainebleau avec Rosanette, lors des journées de juin, nous plonge dans un bonheur naturel à la Maupassant qui pourrait clore le livre, si *L'Education sentimentale* avait été écrite pour faire plaisir à Rosanette, ce qui n'était évidemment pas le propos. On pourrait d'ailleurs s'amuser à imaginer les modifications de certains personnages après lecture des romans qui les ont conçus, et des essais qu'ils ont inspirés. Que penserait Frédéric, sur lui-même, à la lumière de *L'Education*, mais aussi des centaines de commentaires que le livre a suscités, parmi lesquels la promenade lumineuse de Jean Borie ?

On connaît la manière qu'a Flaubert, à la fin de ses récits, de résumer tout à trac les destinées des personnages, et de prendre aussi laconiquement congé du lecteur qu'il s'est répandu auparavant en descriptions d'apparence gratuite. *« Et ce fut tout. Et il mourut. Il voyagea »*, etc. Après la profusion de détails qu'on eût dit oiseux, c'est l'effacement brutal, le tableau de peintre extrêmement fouillé et soudain interrompu par son cadre, le futur antérieur de récapitulations ne laissant aucune chance aux regrets : nous nous *« serons »* bien aimés ; c'est là ce que nous *« aurons eu »* de meilleur !

Plus le roman ménage ainsi des interstices et des lointains aux significations estompées, plus il s'offre aux plaisirs sans fin de la re-lecture. Ce privilège de l'écrit et de la fiction, Flaubert l'illustre comme personne. Après Proust *(Chroniques)*, Sartre *(L'Idiot de la famille)*, Julian Barnes *(Le Perroquet de Flaubert)* et beaucoup d'autres, Jean Borie trouve du nouveau à dire sur les aspirations floues de Frédéric, les paysages qui l'entourent, les meubles, les sentiments, les instants, l'Histoire, l'amitié, sans oublier une certaine fin d'après-midi, entre garçons, dans on ne sait quel bordel turc aux voix rauques.

De la flânerie érudite et malicieuse avec Borie revisitant Flaubert, on revient plus riche que de tous les essais politiques de circonstance. En si fine compagnie, le roman redevient ce qu'il est : une cure de subtilité, un éclairage de nos propres mystères, de ce fondement de tout, le désir, qui meurt de choisir entre ses objets, et échoue à se connaître lui-même.

Bertrand Poirot-Delpech

D'après une photo de Flaubert, (Munier/CNMHS), illustration de Nicolas Guilbert « à la manière d'Andy Warhol »

Auschwitz, jusqu'à quand ?

La commémoration de la libération des camps nazis entre rendez-vous forcé avec l'Histoire et le devoir de mémoire

LE cinquantième anniversaire de la libération d'Auschwitz le 27 janvier 1945 s'accompagne d'une vague d'essais, de récits et de témoignages (*lire en page IX*). Rendez-vous forcé avec l'Histoire et la mémoire, les commémorations tous azimuts prennent, depuis les années 80, l'aspect d'un véritable « rituel » national. En cela elles agacent aussi. On stigmatisera la manie du compte rond, de même qu'on ne manquera pas de souligner le caractère fabriqué de ce nouveau flux d'ouvrages sur la seconde guerre mondiale. Très peu, d'ailleurs, concernent directement l'événement commémoré.

La tentation est donc forte de dénoncer, derrière l'émotion, vraie ou feinte, de la célébration, une exploitation « commerciale » (et politique) des dates sensibles. A quoi s'ajoute l'incontestable lassitude que provoquent de nouvelles études, de nouveaux témoignages venus alourdir une masse ressentie comme déjà bien pesante. N'est-il pas temps, entend-on, de la tourner enfin, cette page trop remplie ? Tout n'a-t-il pas été dit ou écrit ? Le retour obsessionnel sur Auschwitz ne joue-t-il pas le rôle d'écran, dissimulant d'autres crimes collectifs tout aussi atroces ? Crimes anciens : les millions de victimes de la terreur stalinienne ; crimes contemporains : le Rwanda ou la Bosnie...

La lassitude, il est vrai, aura été précoce. Dès la Libération, on a fait comprendre aux victimes – notamment aux victimes « raciales » – qu'elles ne devaient pas *« présenter leur créance »*. L'historienne Renée Poznanski ne cite-t-elle pas un tract de l'époque leur demandant d'accepter *« ce qui est irréparable comme les autres fils de France acceptent les dommages causés par la guerre. Il ne faut pas qu'il y ait une catégorie de victimes privilégiées, vous soulèveriez un vent d'antisémitisme qui peut-être déjà monte »* ?

> *L'aspect d'un véritable « rituel » national*

L'immense majorité des victimes a donc vieilli dans un silence volontaire ou contraint. Certaines se sont mises à parler aujourd'hui sous la pression d'une existence qui les fuit, et parfois au risque de leur propre vie. Comment ne pas être frappé par la coïncidence entre le suicide récent de la philosophe Sarah Kofman et la publication, l'an passé, de *Rue Ordener, rue Labat* (Galilée) – récit de son enfance juive au temps des persécutions raciales (*Le Monde* du 19 avril 1994) ? Toute son œuvre antérieure – une trentaine de livres – n'aurait été, suggérait-elle, qu'un effort pour raconter « ça ». Si les rangs des survivants des camps, « politiques » et « raciaux » confondus, se font de plus en plus clairsemés, il se pourrait, d'ailleurs – plusieurs études sont en cours à ce sujet –, que « ça » et les traumatismes qu'il a générés se transmettent d'une génération l'autre. La disparition des derniers témoins ne mettrait donc pas forcément un point final à la mémoire.

D'autant que la survie historiographique est plus certaine encore. Les archives sont loin d'avoir livré tous leurs secrets. Et la rupture de continuité dans l'histoire nationale que constitue l'Occupation n'est pas moins importante que celle qu'a constituée la Révolution française.

Or qui pourrait soutenir que, cinquante ans après 1789, tout avait été dit ? Que serait une historiographie révolutionnaire sans Michelet, sans Quinet, sans les méditations de Louis Blanc sur la Terreur, sans Augustin Cochin et son *Esprit du jacobinisme* ? Et, plus près de nous, sans les travaux d'Albert Soboul ni *Penser la Révolution française*, de François Furet, avec les influences que ces lectures ont eues sur la pensée et la perception politique de leurs époques respectives ? Qu'on le regrette – pour des motifs parfois troubles – ou non, nous sommes donc loin d'en avoir fini avec « ça ».

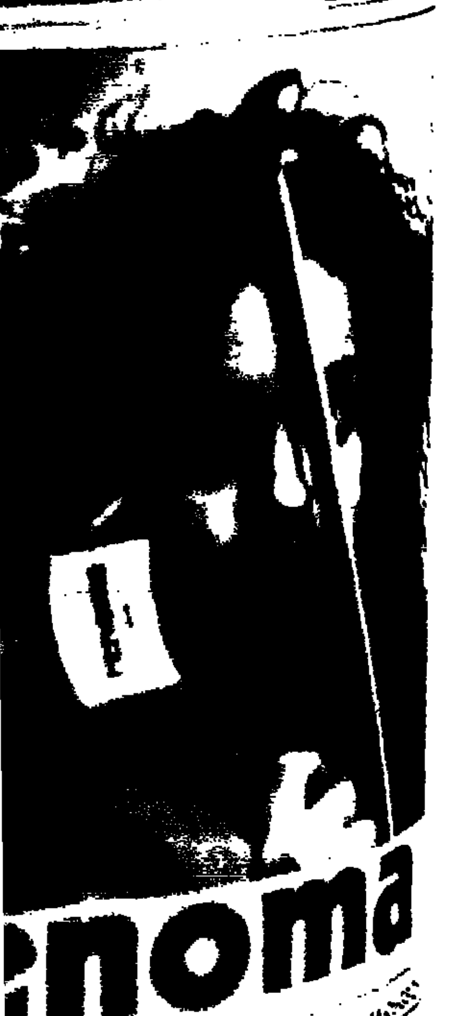
Nicolas Weill

Panorama de l'édition européenne



Après l'Espagne, l'Angleterre et l'Italie, « Le Monde des livres » poursuit son tour d'horizon de l'édition en Europe en enquêtant sur le cas français. Dans ce numéro, Florence Noiville fait le point sur l'activité et les ambitions des deux « géants » : le Groupe de la Cité, devenu, en 1990, le numéro un, et qui tire l'essentiel de sa puissance, aujourd'hui encore, du club de livres France-Loisirs ; Hachette, longtemps leader, et qui s'efforce, pour reconquérir son titre, de retrouver l'esprit de son fondateur. Dans son numéro du 27 janvier, « Le Monde des livres » fera le tour des grandes maisons françaises indépendantes, avant de conclure, le 3 février, par l'exemple allemand.

Page XI



L'ÉDITION

■ **L'immigration chez Autrement.** Dix lieux de France, dix communautés immigrées, dix regards : les éditions Autrement inaugurent, sous la direction des historiens Pierre Milza et Emile Témime, une série exceptionnelle consacrée aux « Français d'ailleurs, peuple d'ici ». L'ensemble de la série sera publié en mai 1995 à raison de deux titres par mois dont les premiers paraissent en janvier : *Le Nogent des Italiens*, de Pierre Milza et Marie-Claude Blanc Chaléard, et *Marseille transit : les passagers de Belsunce*, d'Emile Témime.

■ **Naissance des éditions de l'Imprimeur.** Nées à Besançon de l'association entre un imprimeur, Bernard Eppler, et un éditeur, Richard Edwards, les éditions de l'Imprimeur s'attachent à constituer un catalogue centré sur les liens entre la vie de la cité et ses représentations. Après *Carnet de villes*, des chroniques urbaines de Claude Eveno, *La Villa Pietrangeli*, de Béatrice Jullien, et la réédition de *Naissance d'un hôpital*, de l'architecte Pierre Riboulet, paraîtront au printemps trois ouvrages mêlant textes et photographies : *L'Europe à table*, d'Anne Testut et Alain Willaume, *Voyage en extrême Europe*, d'Alain Willaume, et *Des Russes*, de Giorgia Fiorio.

■ **Prix.** Le prix Jean-Giono a été attribué à Jacques Laurent pour son roman *L'Inconnu du temps qui passe* (Grasset) et le Prix du jury à Georges-Olivier Chateaureynaud pour *Le Château de verre* (Julliard). Le dix-huitième Prix des intellectuels indépendants récompense François-Bernard et Edith Huyghe pour *Les Empires du mirage, hommes, dieux et mythes sur la route de la soie* (Robert Laffont) ; le Prix européen de l'essai, remis par la Fondation Charles-Veillon, à Lausanne, revient à l'écrivain et essayiste bosniaque Dzevad Karahasan pour *Un déménagement* (Calmann-Lévy) ; le prix Maurice-Barrès couronne François Broche et Eric Roussel pour *Mémoires de ma vie extérieure* (Julliard).

■ **L'Œil de la lettre.** Le groupement de libraires L'Œil de la lettre publie un second dossier consacré aux écrivains des Etats-Unis de 1945 à nos jours. En quelque cent cinquante pages, cette brochure recense 525 auteurs et près de 5 000 titres ; il comporte, en plus des commentaires critiques sur une quarantaine d'écrivains, les renseignements chronologiques et bio-bibliographiques nécessaires. Réalisé avec le concours de la direction du livre et de la lecture, ce dossier complète celui paru en juin 1993 sur les écrivains américains de la période 1800-1945. Ces deux brochures sont offertes par les libraires du groupement lors d'un achat (L'Œil de la lettre : 73, rue du Moulin-Vert, 75014 Paris).

Quai Voltaire dépose son bilan

Un mois et demi après le suicide, vendredi 2 décembre 1994, de leur propriétaire, le notaire Gérard Voitey (« Le Monde » des 7 et 8 décembre 1994), les éditions Quai Voltaire et Lieu Commun ont déposé leur bilan, mardi 17 janvier, auprès du tribunal de commerce de Paris, a annoncé leur directeur, Jean-Paul Iommi-Amunategui.

Fondées en 1987 avec Daniel Rondeau et Patrick Mauriès, les éditions Quai Voltaire avaient, sous leur couverture bleue, publié quelque deux cents titres, parmi lesquels des œuvres de Paul Bowles, Evelyn Waugh, E. M. Forster, Roger Stéphane, Bernard Frank... Vouée davantage aux documents, la maison Lieu Commun, créée en 1982, avait été reprise ensuite par Gérard Voitey. Les deux structures étaient regroupées au sein de la société Saga SA.

Un administrateur judiciaire, maître Gérald Ayache, a été nommé par le tribunal de commerce, et une période de trois mois a été accordée pour trouver un repreneur, faute de quoi la liquidation sera prononcée.

En janvier 1994, Gérard Voitey avait acquis 51 % des éditions de la Table Ronde dirigées par Denis Tillinac. Cette acquisition, effectuée à titre personnel, rentre dans la succession du notaire, et n'est pas concernée par le dépôt de bilan. Selon Denis Tillinac, le capital de la Table Ronde devrait être redistribué au sein des actuels actionnaires.

Autres temps, autres dictionnaires

Le Robert et le Larousse se mettent à la page

UN an après la rénovation du Petit Robert de la langue, c'est au tour du Robert des noms propres de se mettre à la page (1). Bien plus qu'à un simple dépoussiérage, c'est à une véritable refonte que se sont livrés les responsables de cette opération d'envergure. Lancé il y a trois ans, le travail de modernisation a duré aussi longtemps que la mise au point de la première édition, en 1974. Au-delà des réajustements ponctuels effectués au fil des ans, l'ouvrage a donc été repensé pour tenir compte des changements dans l'échelle des valeurs, dans les goûts, dans les grands équilibres. *« Au bout de vingt ans, une somme d'informations pourtant exactes ne reflétait plus tout à fait le monde »*, explique Michel Legrain, vice-président des Dictionnaires Le Robert. Cette adaptation ne se fait donc pas uniquement en volume, par l'ajout alphabétique de notices, mais en fonction d'une idée.

Décrivant la *« monstrueuse collection »* que formerait un dictionnaire prétendant à l'exhaustivité, Alain Rey, sous la direction de qui s'est effectué le travail, écrit qu'il faut faire intervenir *« le jugement d'importance, qui construit pour nous un univers culturel. Ce sont les êtres qui comptent pour nous, collectivement*, ajoute-t-il, *qu'il convient de choisir dans le grouillement du réel »*. Pour reprendre les termes employés par Michel Legrain, l'ouvrage renvoit à une subjectivité largement partagée par une communauté linguistique et culturelle.

Or, entre 1974 et aujourd'hui, la façon d'envisager la politique, la littérature et même l'histoire ont évolué. On ne peut ainsi plus parler des accords de Yalta comme on le faisait avant 1989. Des champs d'intérêt ont aussi fait leur apparition dans ce nouveau dictionnaire, comme le souligne Thierry Foulc, directeur éditorial du Robert. *« Il y a vingt ans*, observe-t-il, *nous n'avions presque rien sur la mode. Aujourd'hui, nous avons intégré différents aspects de ce phénomène. »* Idem pour la photographie ou les œuvres cinématographiques. Là où *Monsieur de Pourceaugnac* et *Monsieur Teste* avaient seuls droit de cité, figurent désormais les films *Monsieur Smith au Sénat*, de Frank Capra, et *Monsieur Verdoux*, de Chaplin. De même, *La Nuit du chasseur*, film américain de Charles Laughton, rejoint *Les Nuits* de Musset et de Young.

L'ensemble a exigé un énorme effort de documentation, de classement, de recoupements et de vérifications. Un filet dont les mailles, si serrées soient-elles, ont tout de même laissé passer quelques approximations – les limites du règne de Moctezuma II, dont la date de naissance devrait être modifiée, ne sont pas précisées ; le Nobel Kenzaburo Oé se voit attribuer un ouvrage intitulé *Le Cri silencieux*, titre traduit littéralement de l'anglais, quand l'édition française ne connaît que *Le Jeu du siècle* ; l'ouvrage de Robertson Davies, *Whats Bred in the Bone*, n'est mentionné que sous son titre original quand il existe, en poche, une traduction française, intitulée *Un homme remarquable...* – et, plusieurs erreurs : une coquille fait mourir Marcel Allain, l'un des pères de *Fantômas*, presque bicentenaire ; le Grand Interrègne du Saint Empire, prolongé de trente-cinq ans, fait disparaître deux règnes ; entre 1273 et 1438, les Habsbourgs se voient attribuer cent quarante-six ans de pouvoir alors qu'un seul des dix empereurs de la période est de leur dynastie ; la République française naît prématurément en 1791 et la Convention, retardée d'un an, n'inaugure plus le nouveau régime... Tout cela appelle de rapides corrections que l'éditeur promet pour le printemps. Alors seulement ce nouveau Robert pourra remplir la mission qu'on voudrait déjà lui assigner, celle d'une référence évidente.

La maison Larousse n'est pas, non plus, en mal d'innovations. Le dictionnaire encyclopédique en deux volumes, dont une précédente mouture datait de 1979, a ainsi été refondu dans une perspective nouvelle (2). *« L'ensemble du texte a été retravaillé selon un concept différent qui inclut des articles en forme de dossiers sur les sujets fondamentaux »*, indique François Demay, responsable éditorial des encyclopédies. *« Si nous osions*, ajoute-t-il, *nous parlerions plutôt d'encyclopédie dictionnairique. »* Doté d'une riche illustration et de plusieurs « hors textes » consacrés à des grands lieux d'art et d'histoire, le nouveau Larousse accorde une large place à des préoccupations contemporaines comme le sida, l'écologie, les sectes ou l'Europe. Par ailleurs, l'édition 1995 du Petit Larousse illustré (3) est désormais disponible.

Philippe-Jean Catinchi et Raphaëlle Rérolle

(1) *2 309 p., 369 F.*
(2) *Deux tomes, 1 892 p., 980 F.*
(3) *1 784 p., 239 F.*

★ **Signalons la réédition, aux éditions Picquier, en format de poche, d'une « causerie » d'Emile Littré, « Comment j'ai fait mon dictionnaire » (avec une postface de Jacques Cellard, 108 p., 32 F).**

DROIT DE CITER

« Nous serions voleurs de seins. Nous escaladerions sans bruit les balcons, munis d'une lanterne sourde, et nous arriverions pieds nus jusqu'au lit où elles dorment, un sein dehors... Le vol, le vol parfait, ce serait de le voir, de le voir éclairé par la lanterne sourde, et de nous en retourner ensuite, sans aucun bruit, riches de cette image parfaite. »

RAMON GOMEZ DE LA SERNA, « Seins », traduit de l'espagnol et présenté par Benito Pelegrin, vient d'être réédité en Babel/Actes Sud, 320 p., n° 136.

COLLOQUES, BULLETINS ET SOCIÉTÉS

■ A LA MAISON DES ÉCRIVAINS, dans le cadre de rencontres mensuels autour d'écrivains allemands et de leur traducteur, les Amis du Roi des aulnes proposent, jeudi 9 février à 18 h 30, une lecture-débat avec Edgar Hilsenrath, auteur du *Conte de la pensée dernière* (trad. Bernard Kreis, Albin Michel, 1992), et, jeudi 9 mars à la même heure, avec la romancière et poète Evelyn Schlag et son traducteur Jacques Lajarrige (Maison des écrivains, Hôtel d'Avejan, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris. Les Amis du Roi des aulnes, tél. et fax : 48-06-79-05).

■ LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE présente, lundi 23 janvier à 18 h 30, une soirée sur Chrétien de Troyes, avec Jacques Roubaud et le comédien Marcel Bozonnet, qui lira des extraits de *Perceval*. Cette soirée s'inscrit dans le cadre d'un cycle « Éloges de la lecture », organisé un lundi par mois à l'auditorium Colbert (Galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs-2, rue Vivienne, 75002 Paris, tél. 44-06-31-50 ou 51).

■ L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE de Fontenay/Saint-Cloud accueillera, jeudi 26 et vendredi 27 janvier, un colloque international consacré au poète et patriote cubain José Marti, à l'occasion du centenaire de sa mort. Cette manifestation, coordonnée par Carmen Val Julian, est organisée en collaboration avec l'équipe Histoire des Antilles hispaniques de Paris-VIII (entrée libre ; salle des fêtes, rez-de-chaussée du 3e bâtiment, 31, avenue Lombart 92266 Fontenay-aux-Roses).

■ A L'UNIVERSITÉ DE PARIS-IV-SORBONNE, salle Louis-Liard, se tiendra, les vendredi 27, samedi 28 et lundi 30 janvier, un colloque sur Henry de Montherlant, organisé par la société des amis de l'écrivain. C'est Philippe de Saint-Robert qui prononcera l'allocution d'ouverture (Société des amis de Montherlant, rens. : 42-74-48-35 ou 47-07-06-96).

■ GRENOBLE est, depuis le 17 janvier et jusqu'au 28, le cadre de la septième édition d'une manifestation intitulée « Une région très livre » qui a pour thème cette année : « Le roman n'a jamais disparu. » Organisé par l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation, la bibliothèque municipale de Grenoble et les librairies Arthaud et de l'Université, ce festival sera ponctué de rencontres, débats, expositions, à Grenoble et dans les bibliothèques de l'agglomération (bibliothèque municipale de Grenoble, tél. : 76-46-13-74).

■ LE CENTRE CULTUREL SUISSE propose, du 27 janvier au 3 mars, une série de manifestations sur Friedrich Dürrenmatt. On pourra voir notamment une exposition des dessins et peintures de l'écrivain et dramaturge, auquel une table ronde sera consacrée vendredi 27 janvier à 20 h 30 ; plusieurs lectures-spectacles sont également prévues (Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, tél. : 42-71-44-50).

■ LE THÉÂTRE DU RENARD, présente, jusqu'au 28 janvier, un spectacle intitulé *Tarabadours*, création originale en occitan et en arabe pour deux voix et un piano d'après des œuvres des troubadours Bernart de Ventadour, Peire Vidal et Raimon de Miraval (Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, 75004 Paris, réservation : 42-71-46-50).

■ À LA CITÉ INTERNATIONALE DU LIVRE, à Aix-en-Provence, auront lieu, du 29 janvier au 25 février, les premières rencontres franco-israéliennes artistiques et culturelles. Un colloque, sur le thème « Israël, l'invention d'un dialogue », se déroulera dans le cadre de cette manifestation, au cours de laquelle un hommage sera rendu, en sa présence, à l'écrivain israélien Amos Oz, lundi 30 janvier. Le cinéma, le théâtre et la poésie seront également représentés (association organisatrice : ARFIAC, 35, rue Roux-Alphéran, 13100 Aix-en-Provence, tél. : 42-27-96-27, fax. : 42-27-49-45).

■ LA FONDATION DU JUDAÏSME FRANÇAIS organise, lundi 30 janvier à 18 heures, une rencontre sur « l'identité juive à l'aube du trimillénaire de Jérusalem » ; la table ronde, qui réunira l'historienne Diana Pinto, le rabbin Gilles Bernheim et Théo Klein, ancien président du CRIF, sera précédée d'un hommage au grand rabbin Jacob Kaplan, décédé le 5 décembre 1994 (à l'ASIEM – Association immobilière de l'École militaire – 6, rue Albert-de-Lapparent, 75007 Paris, Fondation du judaïsme français, tél. : 49-70-03-41).

■ A LA SORBONNE, seront organisées, mardi 24 janvier, de 14 à 18 heures, une série de tables rondes sur Michel Villey, historien et philosophe du droit, mort en 1988, à l'occasion de la parution aux PUF de ses *Carnets – Réflexions sur la philosophie et le droit*, textes préparés et indexés par Marie-Anne Frison-Roche et Christophe Jamin, 542 p., 450 F (Amphithéâtre Louis-Liard, entrée libre).

■ LE FOUQUET'S (Bastille), José Carlos Rodriguez Najar organise chaque samedi, de 17 à 19 heures, un débat littéraire autour d'un écrivain ou un d'un spécialiste. Prochain invité, le 21 janvier : notre collaborateur, François Bott. Viendront ensuite Gregorio Mansour, Jean-Marc Debenedetti, Tahar Ben Jelloun,...

■ A DIJON, se tiendra, du jeudi 26 au samedi 28 janvier, un colloque sur l'affaire Dreyfus – « Commémorer l'Affaire-Insistance de la République » – organisé par la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) et l'université de Bourgogne (Lycée Montchapet, le 26, et Campus universitaire, salle Bouchard, les 27 et 28 janvier).

Etats-Unis : polémique sur l'« histoire raciale »

La polémique provoquée par le livre de Charles Murray et Richard Herrnstein *The Bell Curve* (*Le Monde* du 26 décembre 1993) continue de plus belle. Charle Lane, rédacteur en chef de *New Republic*, est allé aux sources de ce livre, qui prétend démontrer que l'intelligence est non seulement inégalement répartie entre les groupes ethniques, mais, de plus, héréditaire. Publiant sur cette question une enquête détaillée dans la revue *The New York Review of Books*, il montre que celles-ci sont à chercher du côté d'une revue d'anthropologie britannique, *The Mankind Quatterly*, spécialisée dans l'« histoire raciale », *fondée*, en 1960, par des chercheurs soucieux d'affirmer la supériorité de la *« race blanche »*. Cette publication est une des références des nouvelles droites aux Etats-Unis et en Europe, où elle fut liée à la revue *Nouvelle école* (voir le livre de Michaël Billig *L'Internationale raciste*, La Découverte, 1981). *Mankind Quaterly* compta même Ottmar von Verschuer, l'un des mentors universitaires du docteur Mengele, au sein de son comité éditorial. L'actuel directeur est, depuis 1978, un certain Roger Pearson, lequel, d'après Charle Lane, fut acculé à la démission par les membres de la Ligue anti-communiste (*World Anti-Communist League*) pour... extrémisme droitier ! *Mankind Quaterly* est financée par le Pioneer Fund, créé en 1937 par Wickliffe Draper, magnat du textile et sympathisant nazi. Bien qu'ils prennent leurs distances par rapport à ces courants, les auteurs de *Bell Curve* n'en resteront pas moins, d'après Charle Lane, largement responsables d'avoir redonné un statut de *« scientificité »* à la notion de race.

N. W.

ANGLETERRE : UNE AVANCE QUI FERA DATE

L'écrivain Martin Amis a réussi un beau coup de bluff en obtenant près de 500 000 £ (4 200 000 F) d'avance pour son prochain roman *The Information* et une série de nouvelles. Son éditeur habituel, Jonathan Cape, ayant refusé de verser cette somme, c'est HarperCollins qui se chargera de la publication. Ainsi prend fin, après des semaines de tractation, une affaire qui a mis le monde de l'édition britannique en émoi. En effet, le célèbre fils de Sir Kingsley avait quitté son agent Pat Kavanagh (l'épouse du romancier Julian Barnes) au profit d'un agent américain, Andrew Wylie, surnommé *« le chacal »*, celui-là même qui avait obtenu, en 1987, 850 000 $ (5 200 000 F de l'époque) pour *Les Versets sataniques*, de Salman Rushdie. Mais ce qui a exaspéré les éditeurs comme les autres écrivains, c'est que les ventes des précédents romans de Martin Amis ne justifiaient en rien ses prétentions : le plus récent, *Time Arrow* (en français, *La Flèche du temps*, Christian Bourgois), n'a pas dépassé les 22 000 exemplaires.

■ **ISRAËL.** Il n'est pas rare, pour un auteur, d'être mieux connu à l'étranger que dans son propre pays. Tel est le cas du romancier israélien David Shahar, qui fut, en France, lauréat du prix Médicis étranger en 1981, alors que son audience reste limitée en Israël. Il vient d'achever par un dernier roman son cycle « Le Palais des vases brisés ». D'après la critique du quotidien *Ha'aretz*, l'ouvrage *Al ha-Ner ve al ha-Roua'h* (Sur la flamme et sur le vent), paru aux éditions Sifriat ha-Chaot-*Yediot Aharonot*, propose, autour de la rencontre, dans les années 20, de deux amants dans une suite de l'hôtel King David, un curieux mélange de trivialité et de symbolisme religieux.

■ **CHINE.** Les Chinois vont enfin pouvoir lire *Ulysse*, de James Joyce (publié en 1922), grâce à une traduction de Xiao Quian, un écrivain de quatre-vingt-cinq ans, qui a consacré cinq ans à ce travail. Six mille notes de bas de page aident le lecteur à comprendre le texte, et l'éditeur, The Yilin Publishing House, accompagne l'ouvrage d'un guide commandé à un spécialiste de littérature irlandaise, Chen Shu.

■ **RUSSIE.** Le troisième Booker Prize russe, d'une valeur de 10 000 livres sterling, récompensant un roman paru dans l'année, a été attribué au poète-chanteur-romancier Boulat Okoudjava pour son roman autobiographique *Ouprazdionnie Teatr* (« Le Théâtre qui n'existe plus »), publié en deux livraisons dans la revue *Znamia*. Né à Tbilissi en 1924 d'un père géorgien et d'une mère arménienne, Boulat Okoudjava a été élevé à Moscou, son père ayant été fusillé et sa mère envoyée au goulag. Il a commencé à chanter au milieu des années 60, devenant extrêmement célèbre avec des enregistrements samizdat. Son premier disque 33 tours a paru en France en 1971 au Chant du monde, en même temps que son premier roman, *la Cuiller*, chez Julliard. Ses autres romans sont publiés par Albin Michel : *Pauvre Avrossimov (1972), L'Amour toujours* (1985), *Un bouquet pour Napoléon* (1985).

■ **SUÈDE.** C'est aux écrivains suédois que sera consacré, du 28 mars au 7 avril, la vingt-quatrième édition des « Belles étrangères ». Quatorze d'entre eux viendront, à Paris et en province, à l'invitation du Centre national du livre, pour une tournée de conférences. Parmi eux, le romancier Per Olov Enquist, Théodor Kallifatidès, romancier d'origine grecque qui écrit en suédois, ou la romancière et poète Birgitta Trotzig.

Le dolent damné de Beckett

Inspiré de Dante, le luthier Belacqua, emblème de la dérision et de l'impuissance beckettiennes, trouve son origine dans « Bande et sarabande » Aujourd'hui publié, ce livre de jeunesse contient les germes de l'œuvre à venir

BANDE ET SARABANDE
(More Pricks than Kicks)
de Samuel Beckett.
Traduit de l'anglais
et présenté par Edith Fournier,
éd. de Minuit, 292 p., 120 F.

A la fin du quatrième chant du *Purgatoire*, dans *La Divine Comédie*, Dante et Virgile, à l'ombre d'un grand rocher, croisent des créatures nonchalantes. *« Et l'un d'entre eux, qui semblait las / Était assis, embrassant ses genoux, / Et tenant entre eux son visage baissé. »* A *« ses gestes paresseux et ses brèves paroles (1) »*, le poète reconnaît Belacqua, luthier florentin réputé pour son indolence et son ivrognerie. On sait l'admiration que Beckett, toute sa vie, voua à Dante ; son premier essai, *Dante... Bruno... Vico... Joyce*, paru en 1929 dans un volume d'hommages à l'auteur d'*Ulysse*, en témoigne.

Mais c'est de la figure prostrée – à la fois risible et pathétique dans sa résignation – de Belacqua que Beckett fera, tout au long de son œuvre, une sorte de modèle absolu. *« Les damnés de Beckett sont la plus étonnante galerie de postures, démarches et position depuis Dante »*, remarquait Gilles Deleuze (2). A la différence de *La Divine Comédie*, les livres de Beckett n'ouvrent sur aucun espoir de paradis.

> *Figure de l'attente vaine, de l'épuisement sans objet*

Parfait représentant de l'état végétatif idéal, du *« long repos embryonnaire »*, Belacqua apparaît déjà au seuil de l'œuvre romanesque, dans *Murphy*, en 1938 (*« Il était agréable de remâcher sa vie en rêve, couché sur la corniche à côté de Belacqua, devant un jour se levant de travers. »*). Sans être nommé, sous des identités diverses, puis sans identité, donnant une posture, un corps, aux créatures qui en sont de plus en plus dépourvues, il est partout, dans *Molloy*, dans *Malone meurt*, dans *Fin de partie*, dans *Comment c'est*, dans *Le Dépeupleur* (*« Elle est assise contre le mur les jambes relevées. Elle a la tête entre les genoux et les bras autour des jambes. »*)... Il est encore là, à la fin, recroquevillé sur lui-même, *« la tête sur les mains »* sous un *« semblant de lumière »* – dans *Soubresauts*, dernier texte publié en 1989, quelques semaines avant la mort de l'écrivain –, emblème de toute la dérision, de toute l'impuissance beckettiennes, figure de l'attente vaine, de l'épuisement sans objet. En 1980, dans l'admirable *Compagnie*, Beckett avait donné congé à cet imaginaire compagnon de détresse : *« Ainsi se tenait en attendant de pouvoir se purger le vieux luthier qui arracha à Dante son premier quart de sourire et peut-être enfin déjà dans quelque coin perdu du paradis. »*

Mais de ces développements, de cette immense variation, dont l'archétypique silhouette dantesque fut le motif, il manquait encore l'origine, la matrice. Du moins pour les lecteurs qui n'ont pas accès à l'original anglais. Edith Fournier, qui avait déjà traduit, en 1991, le *Proust* (datant de 1931) et le plus récent *Cap au pire*, comble aujourd'hui ce manque. A lire simplement la version française de *More Pricks than Kicks*, on mesure ce qui a dû être un exploit de traduction, une manière de gageure, tant les difficultés abondent à chaque page, tant s'y déploient de *« splendeurs polyglottes »* dont le jeune Beckett était friand.



ÉDITIONS DE MINUIT

Samuel Beckett dans les années 30

C'est au début des années 30, entre Dublin, où il assure des cours au Trinity College, et Paris, où, deux ans durant (1928-1929), il fut lecteur à l'Ecole normale de la rue d'Ulm, que Samuel Beckett met en chantier deux projets autour du personnage de Belacqua. Un roman d'abord, *Dream of Fair to Middling Women*, qui restera inachevé et qu'il ne publiera jamais ; un recueil de dix récits ensuite, dans lequel se retrouvent plusieurs épisodes du roman. Le premier de ces textes, *Dante and the Lobster* (*Dante et le homard*), avait été publié en revue, à Paris, en 1932. Le livre paraît à Londres en mai 1934 ; accueilli favorablement par la critique, *More Pricks than Kicks* se vend mal. De plus, dès l'année suivante, il est interdit par la très catholique censure irlandaise ; il le restera jusqu'en 1952. Le double sens intraduisible du titre – à la fois référence aux Actes des apôtres et formule scabreuse (3) à laquelle le titre français demeure fidèle – y est sans doute pour quelque chose. L'auteur n'autorisera la réédition, hors commerce, du livre qu'en 1966.

A Paris, Beckett avait fait la connaissance de James Joyce, de vingt-cinq ans son aîné, dont il devient, selon Richard Aldington, *« le boy blanc »*. L'admiration éprouvée par le cadet à la lecture d'*Ulysse* transparaît dans cette première tentative romanesque de Beckett, mais plus à titre d'hommage que d'influence encombrante. De même, les récits qui composent l'ouvrage, et qui se déroulent tous dans la capitale irlandaise ou dans ses environs – suivant, comme le note Edith Fournier dans sa préface, une topographie identifiable –, évoquent les *Dubliners* du même Joyce. L'étonnant écheveau de références littéraires, théologiques ou philosophiques, les incises linguistiques les plus variées, ne sont pas non plus sans rappeler la frénésie encyclopédique de l'auteur de *Finnegans Wake*.

Les aventures de Belacqua Suhah – les mêmes initiales que Samuel Beckett –, de son jeune âge à sa mort, sont piteuses, marquées par l'échec, sans issue. Comme le remarquait Ludovic Janvier (4), le nom de Suah est celui de la mère d'Omar, dans la *Genèse* ; il symbolise le refus de la procréation, l'horreur de toute transmission de la vie. *« Les événements de l'existence avaient broyé son tempérament, par nature romantique et idéaliste à l'extrême, en particules éparses de désespoir. »* A l'image de l'indolent de Dante, le Belacqua dublinois est accaparé par ses *« poses immobiles »* ; *« exempt de destination »*, il ne cherche néanmoins *« ni à éviter l'imprévu ni à se détourner des plaisantes bribes de vaudeville qui peuvent se présenter »*. Les dix chapitres, reliés ou non entre eux, décrivent surtout l'éducation amoureuse catastrophique du héros.

Comme tous les personnages beckettiens, lorsqu'ils pensent encore au sexe, l'amour n'est guère plus qu'un prurit, le désir féminin *« une hâte quasi gorgonesque »* et l'assouvissement un mauvais moment à passer. Alba Perdue, Ruby, Lucy, Thelma, *« fille cadette de M. et Mme Otto Olaf bboggs »*, la Smeraldina enfin, qui assiste, au milieu d'une foule d'infirmières, Belacqua dans ses derniers instants, ne sont au mieux que des objets de convoitise limitée, transitoire. *« Son esprit pouvait tout aussi bien s'ébouler, ça lui était égal, il en avait assez de ce vieux bastardo. »*

Œuvre de jeunesse stupéfiante de dextérité, d'ironie érudite ravageuse et de noire drôlerie, *Bande et sarabande* contient les germes de toute l'œuvre à venir. Le pessimisme grandiose, jubilatoire, de Beckett prend ici des allures et des dimensions picaresques, auquel répond le rire inextinguible du lecteur ; rire qui se fige parfois en grimace. La loi de l'incertitude éternelle, de l'oscillation permanente et des délires combinatoires est déjà tout entière écrite : *« Parfois la trajectoire de la beuverie bouclait la boucle en forme de huit et, si l'on avait obtenu ce que l'on recherchait au cours de l'ascension, on retrouvait exactement la même chose au cours de la chute. »* *Murphy*, quelques années plus tard, resserrera la thématique dont la trilogie – *Molloy*, *Malone meurt* et *L'Innommable* – constituera comme le premier aboutissement, avant la pointe admirable des textes brefs de la dernière période. De ceux-ci à la première pierre aujourd'hui visible, une boucle parfaite en somme.

Patrick Kéchichian

(1) *Dans la traduction de Jacqueline Risset (Flammarion, 1988).*
(2) L'Epuisé, *dans* Quad et autres pièces pour la télévision, *de Samuel Beckett (Minuit, 1992).*
(3) « Regimber contre les aiguillons » ; *pour l'allusion scabreuse, Bruno Clément propose :* « plus de couilles que de coups », *dans* L'Œuvre sans qualités. Rhétorique de Samuel Beckett, *Seuil, 1994.*
(4) Pour Samuel Beckett *(Minuit, 1966, 94 p., 68F).*

★ Tous les livres cités de Beckett ont paru aux Editions de Minuit

★ Signalons aussi l'essai d'Antoinette Weber-Caflisch, *Chacun son dépeupleur*. Universitaire suisse, l'auteur analyse, avec une remarquable clarté, la progression logique du récit de Beckett *Le Dépeupleur* – publié d'abord en français en 1970 puis en anglais deux ans plus tard –, qui se déroule tout entier dans un cylindre où se déplacent deux cents corps et déploie une sorte de nouveau mythe de la caverne. Les obstacles opposés par le romancier à cette progression, les distorsions et lacunes, prennent sens, participent à la valeur de l'œuvre. Avec l'essai récent de Bruno Clément, le livre d'Antoinette Weber-Cafiish constitue un véritable renouvellement des études beckettiennes (Minuit, 96 p., 68 F).

La controverse d'« Eleutheria »

Sous le titre « Free Beckett », jeu de mots qu'on peut prendre aussi bien dans le sens *« Libérez Beckett »* que dans celui de *« Beckett gratis »*, Jonathan Kalb publie un court article, dans *The Village Voice* du 10 janvier, annonçant la publication en anglais à quelques centaines d'exemplaires hors commerce, de la première pièce écrite en français en 1947 par Samuel Beckett, *Eleutheria*. Ce texte dont l'exécuteur littéraire de Samuel Beckett, Jérôme Lindon, directeur des Editions de Minuit, possède le manuscrit dactylographié depuis 1951, est resté inédit. L'auteur s'est en effet opposé à sa publication, tout en autorisant sa consultation par les chercheurs. L'annonce de cette édition, dit l'auteur de l'article, constitue une nouvelle phase tactique dans la bataille qui oppose, d'une part, les exécuteurs testamentaires de Beckett – son neveu Edward et Jérôme Lindon – et, d'autre part, celui qui fut son éditeur américain pendant trente-trois ans, Barney Rosset.

L'histoire est assez compliquée : Barney Rosset, lorsqu'il travaillait pour Grove Press, a publié pendant plus de trente ans toutes les traductions de Beckett, ainsi que les premières éditions de tout ce qui était écrit en anglais. Il raconte que le texte d'*Eleutheria* lui aurait été confié, en vue de publication, par Beckett, en 1986, alors qu'il avait été licencié par Grove Press et qu'il cherchait les moyens d'un nouveau départ. Jonathan Kalb assure, dans son article, que cela lui aurait été confirmé par Beckett lui-même, mais que l'écrivain aurait alors ajouté : *« Je me suis vite rendu compte, en voulant retravailler cette pièce, qu'il n'y avait rien à faire, et que je ne pouvais donc envisager qu'elle soit publiée. »* Ce que réfute Rosset, affirmant que Beckett avait pour habitude de commencer par trouver sans intérêt tout son travail et qu'il aurait bien fini par se laisser convaincre.

Jérôme Lindon nous a donné, lui, sa propre version : *« En mars 1993, j'ai reçu une lettre de Barney Rosset sollicitant le droit de traduire et de publier* Eleutheria. *Il affirmait que Samuel Beckett lui avait lui-même remis une copie de la pièce dans ce but. Or j'étais bien placé, moi, pour savoir que Samuel Beckett, estimant cette première œuvre en français irrémédiablement ratée, s'était formellement et jusqu'au dernier jour opposé à ce qu'elle soit présentée en public comme une œuvre achevée. J'ai demandé à Barney Rosset si, dans la nombreuse correspondance qu'il se vantait d'avoir entretenue à l'époque avec l'auteur, certaines lettres faisaient allusion à ce projet de publication. Il reconnut qu'il n'y en avait pas trace. Je m'étonnai qu'il lui ait fallu sept ans – et attendre la mort de Samuel Beckett – pour songer à exécuter le prétendu vœu de son ami... Bref, je n'ajoutai pas foi à son récit et, avec le plein accord des héritiers, je lui dis qu'il fallait renoncer à cette publication. »*

Pourtant Barney Rosset organise, en 1994, une lecture publique dans une traduction faite par Stan Gontarski. Jérôme Lindon proteste, mais sans plus, car elle a eu lieu dans un local privé. Il pense que l'affaire en restera là, quand, en décembre 1994, il reçoit un catalogue annonçant la sortie du livre. Il envoie alors une mise en garde à Barney Rosset, à l'éditeur et au traducteur. Ce dernier se retire et c'est un troisième traducteur, l'écrivain et auteur de pièces de théâtre Michael Brodsky, qui est mentionné dans l'article du *Village Voice*.

Barney Rosset pensait alors vendre le livre ; il a donc décidé à présent de le distribuer gratuitement dans cette édition limitée pour, selon l'article cité, prouver qu'il *« ne s'agit pas uniquement de saisir une opportunité financière »* et chercher en outre à *« aller plus loin afin de voir comment Lindon et Edward Beckett réagiront »*. De son côté, Jérôme Lindon réaffirme le droit d'un auteur à interdire la présentation au public d'une œuvre qu'il juge indigne de lui : *« L'attitude de Barney Rosset me paraît triplement indéfendable. D'abord, lui qui se prétendait l'ami de Samuel Beckett, il trahit ses volontés. Ensuite, ce soi-disant spécialiste paraît ne pas voir qu'*Eleutheria *n'a rien à voir avec la qualité des autres œuvres. Enfin, je suis stupéfait qu'un éditeur puisse prétendre publier un ouvrage d'un auteur contemporain sans contrat ni accord d'aucune sorte avec les ayants droit. A ce compte-là, n'importe quel éditeur pourrait s'emparer de n'importe quel livre de n'importe quel auteur décédé depuis moins de cinquante ans. Ce serait tout simplement la négation du droit d'auteur, de sorte que cette affaire dépasse largement le cas particulier d'*Eleutheria. *»*

Martine Silber

James Salter en hypnotiseur

Refusant le spectaculaire, le nouvelliste américain entraîne peu à peu lecteur et personnages dans un au-delà vide et fascinant

AMERICAN EXPRESS
de James Salter.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Lisa Rosenbaum,
Ed. de l'Olivier, 207 p., 95 F.

Bien loin des romans fleuves, des torrents de mots, des phrases bondissantes, plus loin encore des actions héroïques et de leurs dénouements échevelés, les récits de James Salter sont des lacs. De petites étendues d'eau presque immobiles, ridées de vagues minuscules, suites de faits sans importance flottant à la surface du quotidien. Derrière cette apparente banalité viennent pourtant sourdre des courants profonds, angoissants, semblables à des monstres dansant sous la surface de l'eau. D'une écriture sèche et précise, l'auteur d'*American Express* a composé onze nouvelles déconcertantes, dont la lecture engendre un malaise qui tarde à se dissiper.

L'architecture parfaitement ordonnée de ces histoires étranges s'ajuste au goût de l'ordre manifesté par leur auteur, ancien militaire issu du carcan de West Point. Aujourd'hui âgé de près de soixante-dix ans, James Salter se souvient de cette existence de pilote de chasse qui lui fit survoler le décor agité de la guerre de Corée. Et, comme en réponse à cette collision entre la rigueur militaire et le tumulte du feu, *American Express* fait malicieusement cohabiter l'ascétisme de la phrase avec le désordre des sentiments. Chacune des nouvelles qui forment le recueil se déroule dans un cadre délimité, un espace au sein duquel les personnages voient s'ouvrir ou s'agrandir des failles qu'ils sont seuls à mesurer.

JANE, GLORIA, NILE, VERA

C'est l'histoire, extraordinaire, de Jane Vare, victime d'un accident de cheval dans le désert d'une nuit tombante. Ou bien celle de Gloria, découvrant un jour les accointances peu recommandables de la jeune fille qui garde son enfant. Celle aussi de Nile, qui voit lui échapper la femme dont il aurait pu tomber amoureux. C'est encore le sinistre tableau de Vera Chandler, femme abandonnée dans l'isolement glacé de sa belle demeure. Au lieu de développer des analyses détaillées de tel ou tel état d'âme, Salter enchâsse habilement les sentiments de ses personnages dans une écriture extérieure, comme détachée. Le texte abonde en structures présentatives – *« il y avait »*, *« c'était »* – qui dessinent le monde en quelques traits définitifs, soulignant l'impuissance des hommes à en rendre compte de manière exhaustive.

Cette construction directe et visuelle semble faire écho à la philosophie de l'auteur, laquelle se trouve explicitée dans la nouvelle intitulée « Le Cinéma ». *« Il arrive souvent*, est-il dit dans ce récit où Salter donne des clefs qui pourraient s'appliquer à son art, *qu'une image survive, même quand les noms sont oubliés. »* Terrible constat qui signe la disparition des êtres avant même qu'elle ne soit effective ! Gagnés d'avance par cet échec à venir, les personnages d'*American Express* sont envahis par *« une certaine indifférence »* face à la vie, une existence où beaucoup ont *« déjà abandonné tout espoir »*.

Les individus sont seuls, menacés plus encore par la désagrégation que par la mort. La lumière elle-même est presque toujours celle d'une aube indécise ou, plus encore, d'un crépuscule, *« cette heure mourante qui termine le jour »*. Au fil des nouvelles, le lecteur découvre que l'écriture en apparence simple et « objective » de Salter cache une sorte d'ironique perversité. Sans aucune dramatisation tout paraît conçu pour faire monter une appréhension qui ne se résoud à aucun moment, puisque la plupart des dénouements n'en sont pas vraiment. Parfois même, la chute d'une nouvelle semble obscure, presque incompréhensible. On se doute alors que ce procédé rien moins qu'involontaire reflète le malaise des êtres, enfermés dans une solitude qui ne leur permet pas de communiquer. L'art lui-même ne parvient pas à les extraire de leur solitude, puisque plusieurs textes tracent le portrait d'écrivains improductifs, renfermés dans le rêve stérile de l'« artiste au sens vraiment moderne du terme, c'est-à-dire ne produisant rien, mais convaincu de son génie ». Salter entraîne ses personnages et ses lecteurs dans un au-delà vide et fascinant, une galaxie en voie d'éparpillement d'où surgit une prose proche de l'hypnotisme.

Raphaëlle Rérolle

Dernières livraisons

LITTÉRATURE FRANÇAISE

TANGUY, de Michel del Castillo
Le premier roman de Michel del Castillo (1957), livre culte et source douloureuse jamais tarie de toute son œuvre, est le récit poignant d'une enfance exceptionnellement violente et solitaire. La vie de Tanguy est une cavale monstrueuse. Sous-titré « Histoire d'un enfant d'aujourd'hui », les éditions Gallimard rééditent *Tanguy*, revu et corrigé par l'auteur. Dans une très belle préface, Castillo explique la genèse de son roman et a le courage et l'honnêteté de tempérer la ferveur suscitée par ce que les lecteurs ont considéré comme *« une biographie à peine romancée »*. Castillo fait l'éloge de la littérature et souligne sa raison d'être : *« Le roman précédait la vie, il l'ordonnait, fournissait un cadre, constituait un modèle où je pouvais glisser, non une biographie, mais des expériences et des souvenirs. Je ne romançais pas ma vie, je « biographais » le roman. »* (Gallimard, 298 p., 130 F.)

L'EXCELSIOR, de Michel Grisolia
Le narrateur est un garçon de quinze ans (il y a trente ans), fou de cinéma jusqu'à confondre, ou mêler, les images et le réel. S'assoit à côté de lui – à l'Excelsior – un tueur presque aussi vrai que les personnages de romans noirs. Le temps d'un week-end de violence et de tendresse, l'adolescent qui aimait les héros perdus est initié, tout vif, à la cruauté, à la solitude et à l'amour (Flammarion, 216 p., 98 F).

DOCKER, de Christian Lejal
Une île. Une famille et son patriarche impénétrable. Et Docker, tempétueux comme la mer surveillée du haut de son phare. Etrange environnement pour une jeune fille, dévoreuse de vie, qui arrive dans cet univers. Et sujet bien original pour un premier roman où l'auteur fait montre d'évidentes qualités d'écriture, de construction romanesque et de cet art du ricochet des situations qui retient le lecteur (Denoël, 232 p., 98 F).

LE VOYAGE TRANSPARENT, de Marc Guyon
« Très tôt le monde m'avait découvert la situation intenable où tout était là et où je n'étais rien (...) Je fis du ciel des beaux jours un cachot. Je ne m'arrogeais pas de pouvoir espérer. Me détournant de l'éclat des choses j'en découvris peu à peu la ténèbre. » Roman de poète ou roman poétique, *Le Voyage transparent* se déroule tout entier dans un paysage intérieur, dans la subjectivité du narrateur et celle de la femme aimée ; les lieux réels, les situations, sont eux-mêmes le reflet de cette intériorité. Marc Guyon, outre plusieurs recueils de poèmes, avait notamment publié, en 1979, un beau récit, *Le Principe de solitude* (Gallimard, 154 p., 80 F).

RIEN, LA VIE, d'Yves Charnet
Yves Charnet avait publié en 1993, chez le même éditeur, *Proses du fils*. C'était un livre nécessaire et bouleversant, une création verbale vouée à la mise au jour de la part la plus douloureuse de l'existence de l'écrivain (voir « Le Monde des livres » du 22 octobre 1993). Ce deuxième livre constitue comme une parenthèse, une respiration. Le *« rien »*, c'est celui des événements et des circonstances, des amitiés et des affections... *« Il n'y a d'autobiographie que des autres »*, écrit Yves Charnet (La Table ronde, 206 p., 85 F).

EURYDICE NE RÉPOND PLUS, de Gérard Guégan
Dans une chambre du centre Sainte-Anne, Eurydice, une jeune fille grièvement blessée dans une manifestation, a sombré dans le coma. Un journaliste, Christian Lassalle, s'attache à elle, observe les phases de son retour progressif à la parole, à la vie. Mais il s'aperçoit, à son chevet, qu'il est devenu un *« astre mort »*, qu'il ne s'est jamais vraiment réveillé d'un coma amoureux, sa passion servile pour Jérôme, et d'un coma politique, l'engloutissement dans toutes les illusions idéologiques. Par un écrivain qui voudrait retrouver la « rage au cœur » de sa jeunesse, une radiographie d'un homme, d'une génération désenchantés (éd. de l'Olivier, 151 p., 95 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

ENTRETIEN AVEC SHERYL SUTTON :
LE ROMAN D'UN DIALOGUE, de Janos Pilinszky
En français, on connaissait surtout les poèmes de cet écrivain hongrois (Gallimard, Obsidiane, La Différence), mort en 1981, marqué par l'expérience de la guerre, humaniste chrétien et mystique. Œuvre éclatée, ce « roman », entre quelques notations sur Dieu, le temps et l'ennui, est une réflexion sur le théâtre – principalement sur *Le Regard du sourd*, de Robert Wilson – dans ses rapports avec la vie : *« Tu vois, le théâtre devrait sauter à nouveau par-dessus l'abîme qu'il y a entre le spectacle et le spectateur, entre le sujet et l'objet. »* (Traduit du hongrois par Lorand Gaspar et Sarah Clair, Éd. de Vallongues, 33, rue de Galas, 64140 Billère, 158 p., 120 F).

CHRONIQUES DE SAN FRANCISCO, d'Armistead Maupin
En 1976, Armistead Maupin commence à publier ses chroniques dans un quotidien de la côte ouest des Etats-Unis, le *San Francisco Chronicle*. Succès immédiat qu'a relayé une série de six romans. Le premier volume est édité en France. A l'instar d'une très brève nouvelle, chaque chapitre, très efficace, raconte un événement dans la vie d'une dizaine de personnages. Un art consommé du récit, un humour sans équivalent en France, le romanesque des années 70 quand San Francisco était une ville sans tabous et euphorique (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Olivier Weber et Tristan Duverne, éd. Passage du Marais, 314 p., 135 F).

LES CANYONS DU COLORADO, de John Wesley Powell
Au printemps 1869, le major Powell rassemble une équipe d'hommes courageux pour explorer les canyons du Colorado. A partir de ses notes, relevés, descriptions, Gail Wagman et Marc de Gouvenain, adaptant le texte de l'anglais, ont établi le récit de cette expédition qui ne va pas sans rappeler irrésistiblement les aventures imaginaires, celles de Jules Verne (Actes Sud, coll. « Terres d'aventure », 223 p., 118 F).

HISTOIRE LITTÉRAIRE

GEORG BÜCHNER, de Jan-Christoph Hauschild
Mort à vingt-quatre ans, en 1837, obsédé par le caractère tragique et fatal de l'Histoire, en particulier celle de la Révolution française, l'auteur de *Woyzeck* eut le temps d'écrire des œuvres aussi marquantes et immortelles que *Lenz* ou *La Mort de Danton*. Abondamment illustrée, cette monographie a été publiée en Allemagne en 1992 (traduit de l'allemand par Christian Bounay, éd. Jacqueline Chambon, 240 p., 80 F).

ROMANS, de Georges Bernanos
Regroupement de tous les romans de Bernanos, de *Sous le soleil de Satan* à *Monsieur Ouine*, préfacé par Michel del Castillo. On ne sait pourquoi l'éditeur a joint à cet ensemble *Les Grands Cimetières sous la lune*, le grand livre de Bernanos sur la guerre d'Espagne, qui n'appartient pas à l'œuvre romanesque (Omnibus-Plon, 1434 p., 145 F).

L'oiseau de mort

Dans une île, les oiseaux s'écrasent sur les verrières d'un lazaret
Une fable du baroque Severo Sarduy « pour apprendre à mourir »

LES OISEAUX DE LA PLAGE
(Pajaros de la playa)
de Severo Sarduy.
Traduit de l'espagnol (Cuba)
par Aline Schulman.
Gallimard, coll. « La nouvelle croix du Sud »
185 p., 120 F.


CARLOS FREIRE

Severo Sarduy : le tragique mué en délectation littéraire

Dans *l'Homme aux quarante écus*, Voltaire écrit : *« On ne savait pas qu'ailleurs l'amour pût être infecté d'un poison destructeur, que les générations fussent attaquées dans leur germe, et que la nature, se contredisant elle-même, pût rendre la tendresse horrible et le plaisir affreux... »* Nous ne dirons pas quelle maladie Voltaire évoquait ainsi, pas plus que n'est spécifié le mal qui rôde à chaque page du dernier livre de l'écrivain cubain Severo Sarduy, disparu en 1993 : *Les Oiseaux de la plage*. D'ailleurs pourquoi nommer ce mal, puisque l'appellation qu'il porte, loin d'impliquer sa maîtrise, ne fait que souligner notre ignorance, notre impuissance ? *Les Oiseaux de la plage* est une fable *« pour apprendre à mourir »*.

Une fable, ou plutôt un faisceau de fables, imbriquées, enchevêtrées, pour traduire la cacophonie tortueuse de la pathologie quotidienne. Dans le cortège de l'AZT, et des gélules, pastilles, onguents et fioles dont l'auteur, avec sa rigueur habituelle, dresse le catalogue minutieux, millimétrique. Des malades, donc, dans un lazaret perdu en rase campagne. De « jeunes vieillards » qui s'arc-boutent, ou qui voudraient hâter leur fin. Le narrateur – un cosmologue qui lit dans la poussière d'étoiles – nous dévoile un peu de son présent, de son passé par bribes et morceaux. Le constat s'impose : *« Nous sommes le rêve avorté d'un démiurge mineur plutôt sympathique et de bonne volonté, mais passablement maladroit. Il a presque tout fait à l'envers... »*

« Délimiter l'essentiel sous le soleil de la mort »
Montherlant

A deux lieues du lazaret, la mer. C'est et ce n'est pas Cuba, mais c'est une île : un isoloir. Et la mer ne fait plus chanter les oiseaux : elle leur inocule un poison mortel : jour après jour, les oiseaux s'écrasent mollement, comme dans un ralenti, sur les verrières de l'hôpital. Allégorie ? Si vous voulez.

En tout cas, le tragique se mue en délectation littéraire, dans une traduction qui joint la justesse à l'élégance. Les lecteurs de Sarduy pourront compléter son bestiaire, avec les personnages de Cheval et de Caïman, les cousins de *Cobra*, de *Colibri* et de *Cocuyo* – l'insecte pyrophore dont les Mexicaines ornent leur chevelure nocturne (1). Car le baroque inné, congénital, du Cubain ne se dément jamais. Pas plus que son art consommé de la simulation, sous les traits de Siempreviva, la diva vieillissante, certes, sous le rimmel, mais combien vivace, quand tant de santés florissantes ont l'oeil éteint, l'âme amputée. La diva est l'autre face du narrateur, le cosmologue obsédé (oui) par saint Jean de la Croix et par Maitreya : le messie bouddhiste, l'ange au sourire boudeur. Sarduy – dans son tracé ludique, carnavalesque, somnambulique, funambulesque – use de tous nos pauvres recours, de toutes nos ébauches de sens, afin de relever le défi de Montherlant : *« délimiter l'essentiel sous le soleil de la mort »*. L'auteur de *Gestes* (1963) est toujours resté fidèle à un souvenir d'enfance : le clown triste qui danse.

Dans son journal qui ponctue le roman, le cosmologue note : *« La voix périt avant la personne et demeure après elle. Non dans sa texture physique (...) mais son image mentale, proche du parler, qui s'élève, comme attirée par le zénith d'un invisible soleil. »* La voix de Severo Sarduy : une articulation sculpturale, parfois dalinienne, travaillée par un timbre grave et chaud, un grain nougaresque. Une voix à l'image de son oeuvre : inimitable.

Sarduy savait ce que parler veut dire, et plus encore se taire, notamment sur le chapitre de l'exil : il s'était fixé à Paris dès 1960. *Les Oiseaux de la mort* s'achèvent sur une série de poèmes bouleversants. Le dernier est signé Marina Tsvétaïeva. On peut y lire une double allusion. La première est d'ordre historique et politique : après avoir connu la douleur infatigable de l'exil, Marina avait choisi de revenir sur une terre qui n'était plus la sienne : la Russie de Staline. Ce retour lui a été fatal. La seconde allusion est plus intime : elle renvoie à un *alter ego* féminin. Autre masque, autre doublure de l'écrivain. Comment ne pas rappeler ici que le plus beau livre de poèmes de Sarduy s'intitule *Un témoin fugace et déguisé* ?

Des strophes ultimes du roman des *Oiseaux de mort*, voici quatre lignes : *« A la lumière sans poids / Au jour sans bords / Ni commencement / Je vais ouvrir les yeux. »* Gageons que l'auteur de *La Nuit obscure*, saint Jean de la Croix lui-même, n'aurait pas mésestimé ces vers.

Jean-Claude Masson

(1) Cobra *(Le Seuil, 1972)* ; Colibri *(Le Seuil, 1986)* ; Pour que personne ne sache que j'ai peur (Cocuyo) *(Gallimard, 1991)*.

Trois « amateurs » italiens

Noms : Pablo Barbaro, Gianfranco Bettin, Enrico Morovich
Professions : ingénieur, chercheur, employé de banque. Passion : l'écriture

ILES PERDUES
(Ultime Isole)
de Paolo Barbaro.
Traduit de l'italien
par Muriel Gallot.
Stock, coll. « Nouveau cabinet cosmopolite », 190 p., 95 F.
L'HÉRITIER
(L'Erede)
de Gianfranco Bettin.
Traduit de l'italien
par Marguerite Pozzoli.
Ed. de l'Aube, coll. « Regards croisés », 220 p., 110 F.
LE GOUFFRE
(Il Baratro)
d'Enrico Morovich.
Traduit de l'italien
par Michel Arnaud.
Verdier, coll. « Terra d'altri », 160 p., 98 F.

Aucun des trois n'est écrivain de profession. Ce n'est pas rare en Italie, où des romanciers sont parfois parvenus au sommet de leur renommée en continuant d'exercer un métier fort éloigné des lettres. Il suffira de citer Svevo, Quasimodo, Gadda, Volponi. Mais, si l'on met à part le cas de Morovich, éternel marginal – né en 1906 et disparu le 29 octobre 1994 –, qui a été employé de banque, puis de différentes entreprises commerciales, et que son activité ne prédisposait pas à l'univers fantastique de ses récits, les deux autres auteurs, à présent traduits, sont manifestement influencés par leurs fonctions sociales.

Paolo Barbaro, révélé en France il y a quelques années avec plusieurs récits publiés chez Verdier et à La Découverte, est ingénieur civil. Etre ingénieur à Venise, cela veut dire lutter frénétiquement contre la dégradation par les eaux. Attaché passionnément à sa ville et à son environnement, il consacre à présent presque toute son oeuvre à la description poétique et technique de son paysage quotidien. *« Je mesure et remesure les îles, je cours toute la journée d'un îlot à l'autre, mais d'ici je ne bouge pas. Surtout, je ne relâche pas mon attention : en attendant de la soulever entièrement, ma ville et les cent vingt, cent cinquante, deux cents îles... Je monte la garde, avec mes amis et leurs enfants, pour que rien ne s'enfonce ; et de temps en temps je pousse un cri d'avertissement. »* Cette alerte, Paolo Barbaro lui donne – parce qu'il a un sentiment profondément littéraire de la réalité – la forme de rêveries envoûtantes. Tous les amants de Venise, les véritables, pas les touristes d'un week-end, seront heureux et malheureux en lisant ce nouveau livre, qui confirme les menaces qui pèsent sur la moins sereine des inventions de l'urbanisme. Quoi qu'en dise la couverture, ce n'est évidemment pas un roman. Suffirait-il que le nom de Venise soit prononcé pour que déjà vienne à sa suite le mot, décidément magique, de roman ?

Gianfranco Bettin n'écrit pas davantage une fiction. Chercheur en sciences sociales et politiques, il réfléchit d'une manière éblouissante d'intelligence, de savoir-faire, d'art de la narration, sur un cas de parricide en Vénétie. Cela commence, en effet, comme un roman, avec des adolescents attardés, un couple de victimes, un crime minutieusement préparé. Et cela se poursuit comme une enquête sur ce fait divers dramatique. A mi-chemin entre Truman Capote et Michel Foucault (celui de *Moi, Pierre Rivière...*), le livre est à la fois élégant et palpitant. *« Il y a un air malsain depuis quelques années*, écrit Bettin. *Il invite au mensonge, à la folie, à la mort, même s'il a souvent un souffle enivrant. »* Procès-verbal de la décomposition de toute une génération, le récit tente de comprendre en quoi un parricide, au-delà du drame individuel, est le signe d'un enrayage du cours de l'histoire. *« Dans quelle mesure ce petit village du val d'Alpone et ces jeunes assassins ressemblent-ils aux autres villages et aux autres jeunes, à tous les habitants de cette fin de siècle ? Bref, dans quelle mesure nous représentent-ils ? »*

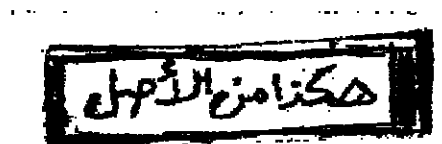
RECONNAISSANCE TARDIVE

Originaire du même Nord-Est italien, mais d'une ville entre-temps devenue slovène, l'ex-Fiume, Enrico Morovich, appartenait à la génération et à la catégorie littéraire de Tommaso Landolfi. Quoique vite repéré par les directeurs de revue, il accéda fort tard à la notoriété, comme tant d'autres écrivains « mineurs », grâce à Leonardo Sciascia, qui conseilla aux éditions Sellerio de le republier. *Miracles quotidiens*, paru pour la première fois en 1938, fut alors repris par l'éditeur de Palerme – avant d'être traduit en français chez Solin en 1991. D'autres maisons s'intéressèrent dès lors à cet écrivain, qu'on a comparé à des auteurs de langue allemande, comme Lernet-Holenia. Parfois découragé par son obscurité, Morovich avait même détruit, dans les années 60, un roman refusé par Einaudi. En 1991, il avait été finaliste pour le prix Strega, équivalent du Goncourt, pour *Piccoli amanti*. *« A force d'être redécouvert, je me retrouverai nu »*, plaisantait-il. A la fin de sa vie, il s'était découvert une passion pour le dessin humoristique, qui conciliait son intérêt pour la fantaisie et son goût de la brièveté, double caractéristique illustrée dans une vingtaine de recueils, parmi lesquels on peut citer : *I Ritratti del bosco* (*Les Portraits de la forêt*, 1939), *Contadini sui monti* (*Paysans dans les montagnes*, 1942, republié en 1994), *La Nostalgia del mare* (*La Nostalgie de la mer*, 1981), *Notti sulla luna* (*Nuits sur la lune*, 1986).

Le Gouffre a été publié en Italie pour la première fois en 1964. Comme Bettin, Morovich part lui aussi du tableau d'un crime, mais il le traite d'une tout autre façon, fantaisiste et hallucinée. Plusieurs points de vue se succèdent sur l'énigmatique « gouffre », sorte de trou noir symbolique où s'anéantissent la raison et la vie. La parole est tout d'abord donnée à un chien – qui fera jamais une anthologie des autobiographies animales, de Sôseki à Ackerley, en passant, donc, par Morovich ? Ce chien possède une acuité de perception que bien des humains doivent lui envier : *« A une certaine heure de l'après-midi, le ciel changea d'aspect. Au début, les arbres qui entouraient la prairie nous empêchèrent de le remarquer ; les nuages qui passaient en solitaire l'un après l'autre, même si on ne les voyait que du coin de l'œil, nous remplissaient de joie. »*

Certes, ce sont des hasards éditoriaux qui conduisent au rapprochement de ces trois oeuvres. Mais c'est l'occasion, aussi, de faire le point sur une sensibilité fine et insolite, à l'écart des grands courants narratifs. Déterminée, qui sait, par les brumes et les vents du Nord-Est ?

R. de C.



Enfants de Calvino

Andrea Canobbio et Thierry Laget marchent sur les traces de l'écrivain disparu. Avec plus de bonheur pour le second que pour le premier

DÉMÉNAGEMENTS
(Traslochi),
d'Andrea Canobbio.
Traduit de l'italien
par Martine Van Geertruyden,
Seuil, 156 p., 85 F.
ROIS D'AVANIE,
de Thierry Laget.
Julliard, 190 p., 99 F.

ILS habitent de part et d'autre des Alpes. Tous deux traducteurs, l'un d'italien (1), l'autre de français, dans leur langue respective, ils ont, au fond, les yeux tournés l'un vers l'autre, ils ont tout pour se rencontrer. De la même génération, la trentaine, aussi cérébral l'un que l'autre, brillants, stylés, conscients de leur devoir d'écrivain, rigoureux, ils mettent la barre haut. Ils choisissent la métaphore. Mais c'est déjà là que leurs chemins se séparent. Car si le Français Thierry Laget nous raconte l'histoire d'un roi d'opérette, mésaventure amoureuse, poétique et politique qui lui permet de dire bien des choses, avec beaucoup d'élégance et de raffinement, sur l'Europe, le pouvoir, la littérature et l'amour, l'Italien Andrea Canobbio (2) opte pour la voie plus étroite, plus aride – mais, il faut le dire, un peu trop fréquentée par ses prédécesseurs – du roman en train de s'écrire.

Dès le titre intellectuel et sec du roman italien, on comprend qu'on ne va pas beaucoup s'amuser à cette lecture. On comprend que les déménagements en question ne se réduiront pas à des déplacements de meubles et à des changements de logements. Et que, si logement il y a, ce sera plutôt situation de l'écrivain en train d'écrire, perception du monde, etc. Thierry Laget veut séduire, il y parvient parfaitement. Andrea Canobbio le torturé refuse de séduire : ses voeux sont exaucés au-delà de toute espérance. Ne cessant de s'interroger sur la réussite ou l'échec de son entreprise dans des séquences qui alternent avec le récit lui-même « aléatoire », il écrit des phrases qui se veulent ironiques, mais sont périlleuses : *« Je voudrais écrire des récits clairs comme de l'eau de roche, transparents comme le cristal, limpides comme le ciel un jour de grand vent. Je voudrais qu'ils n'aient aucune opacité et que, traversés par le regard du lecteur, ils laissent apparaître, dans les mains de ce dernier, un livre transparent (visible uniquement grâce aux contours brossés), dont, à la fin, il ne reste plus rien. »*

Une ombre plane, celle de Calvino. Dans la lignée de Daniele Del Giudice, qui fut – avec un seul livre, hélas ! car les suivants déçurent – le véritable héritier de l'auteur des *Villes invisibles*, Andrea Canobbio use de la littérature pour réfléchir sur la littérature. Mais il ne sait pas raconter. Il en est conscient et se délecte de cet embarras, sans craindre d'engluer son lecteur dans l'ennui de réflexions somme toute banales, malgré la sophistication de leur agencement. Le narrateur ressemble trop au personnage et les événements évoqués sont trop fades pour mériter des détours alambiqués et trop soumis à une sorte de néo-académisme de la « littérature pure », dont on respecte l'exigence, mais dont on déplore le peu de fantaisie et d'originalité.


PATRICK MESSINA
Thierry Laget, un amour savant et épanoui pour l'Italie.

JUBILATION INQUIÈTE

Calvino était un conteur. Son intelligence épousait naturellement la forme de la fable, du récit. En cela, Thierry Laget lui est finalement plus fidèle. Plus simple par son style et par la structure de sa narration, c'est un vrai romancier. Il adore l'Italie, d'un amour savant et épanoui. Il connaît parfaitement Florence (3) : il y promène ses personnages avec la même jubilation inquiète qui saisissait James dans ses nouvelles. Il prend plaisir à raconter, et le plaisir est partagé par son lecteur. Grégoire, roi d'Avanie (comme Charlie Chaplin était Shahdov, roi d'Esprovie en exil, dans *Un roi à New York*), est abandonné par les grands d'Europe. Sa petite île volcanique est en pleine déconfiture. En compagnie de son chambellan, il déjoue la surveillance des gardes qui sont censés le protéger lors d'une rencontre avec le président italien. Il gagne Florence avec *« l'impression de marcher au milieu des Pensées de Pascal. Tout est un peu sévère et droit, gai cependant, et fier et beau »*. Un cirque russe l'y attend avec son clown, et puis une pension tenue par deux sœurs malicieuses, un meurtre, un mystérieux blason, une vieille princesse prisonnière de son palais, de sa mémoire et... de la psychanalyse, une jeune fille généreuse, un vieillard déchu... Parce qu'il a l'art de décrire une forêt, le mouvement du ciel, une silhouette dans la nuit, la lune se mirant à la surface de l'Arno, *« lueur cornue montée sur le dos d'un taureau »*, le silence *« dans lequel l'homme qui ne dort pas semble lui-même sculpté »*, mais aussi la haine et la vengeance, parce qu'il a des phrases que l'on n'oublie pas – *« Nous avons la nostalgie du lendemain, du jour que nous ne vivrons pas. Nos souvenirs ne nous éclairent pas, mais sont une ombre qui nous enveloppe et où nous trébuchons »*, – Thierry Laget montre qu'il sait exploiter les possibilités immenses qu'offre encore le roman narratif. *« A l'imperfection de ce monde, il faut répondre par l'achèvement de nos rêves. »* Quel meilleur programme pour un écrivain ?

René de Ceccatty

(1) Thierry Laget vient de traduire La Nuit marâtre, *du romancier romain Enzo Siciliano (éd. Salvy, 326 p., 130 F).*
(2) Son premier livre, un recueil de nouvelles, Vases de Chine, *a également été traduit en français au Seuil (1991).*
(3) Outre trois romans, publiés chez Belfond et Gallimard, Thierry Laget est l'auteur d'un récit consacré à cette ville, Florentiana *(Gallimard, coll. « L'un et l'autre », 1993).*

Profession, nécrologue

RELIQUES DES MORTS ILLUSTRES
de Yann Gaillard.
Ed. Christian Bourgois,
179 p., 100 F.

VIES des morts illustres, Mémoires des morts illustres, Gloire des morts illustres, Chronique des morts illustres, Choix des morts illustres, Mort des morts illustres, Reliques des morts illustres... (1). C'est ce qui s'appelle une idée fixe. Voilà vingt-neuf ans que Yann Gaillard – par ailleurs inspecteur des finances – s'obstine régulièrement, insatiablement, sans interruption, à répertorier les morts tous les cinq ans, décidant par arbitraire ceux qui vaudront la peine d'être *« illustres »* et les consignant, comme pour les consacrer, dans un petit recueil funéraire.

Oraisons funèbres ? Plutôt des *« exercices »*. Quatorze morts, quatorze vies, quatorze destins récapitulés. *« Les nombres se consument, voilà tout »*, précise l'écrivain dans une belle postface qu'il intitule, à la manière des comptables, *« Clôture de l'exercice »*. Mais l'entreprise, sous ses airs mathématiques, tremble d'une autre profondeur : prendre quelques morts, presque au hasard, dans l'immensité des morts, opérer la synthèse de quelques-uns, comme pour leur donner – se donner à soi-même ? – une dernière illusion de singularité. *« C'est le moment de se fatiguer du passé. »*

Qu'est-ce qu'un « mort illustre » ? Yann Gaillard n'a pas d'idées préconçues. Ce sera autant Véronique Le Guen, suicidée après avoir vécu hors du temps plus de trois mois au fond d'une grotte, que Lawrence Durrell, englouti sous les objets qu'il accumulait dans sa maison de Sommières. Les morts mises à plat se réduisent à ces objets, à quelques images, à des chiffres, comme si les vies ne pouvaient se mesurer qu'à leurs traces visibles et quantifiables. Yann Gaillard est très renseigné, il a tout lu et ne fait pas semblant de s'y connaître. Il fait parler Norbert Elias, *« le vieux sociologue »*, rappelle comme une litanie la fin d'un dictateur africain *(« Ils ont coupé en morceaux le président Doe »)*, touche aux secrets de Bettelheim, de Soupault, de Paradjanov, de Moravia, de Malcolm Forbes, d'Althusser ou de la mythique Ava Gardner... Les allusions sont précises, les portraits sont mystérieux, parfois réalistes, souvent en creux, abandonnés à leurs énigmes.

Nécrologies subjectives, entêtement insolite, curieux mélange où les vies, sans rien d'emphatique, ni d'hagiographique, ni de laudatif, sont exposées avec une froideur bizarrement fissurée par l'arbitraire du regard. Rien de morbide, au contraire. Comme on sait, s'il y a plus de morts que de vivants et si la mort est moins que la vie, elle sert au moins à récapituler. En bon professionnel des finances, Yann Gaillard fait le point. On sait qu'il faudra attendre cinq ans pour connaître ceux qui auront l'honneur d'être les prochains « morts illustres ». Les pages blanches se tiennent prêtes à d'autres bouts d'éternité. On attend les vies qui tomberont, à peine refroidies, futurs croquis d'un croque-mort attentif, infiniment studieux.

Marion Van Renterghem

(1) Christian Bourgois, Gallimard, Maurice Nadeau, 10/18.

Terrifiant quotidien

LES ÉVENTAILS DE L'IMPÉRATRICE
(nouvelles)
de Constance Delaunay.
Gallimard 192 p., 92 F.

SAISIR, le cœur battant, des bribes de conversation, dans le bar d'un hôtel romain ; veiller la dépouille mortelle d'un proche ; voir des vieilles dames atrocement semblables à celles qui vous ont effrayée autrefois ; entendre un enfant vous confier, comme un cadeau, un secret qu'il n'ose avouer : ce sont de menus moments de la vie quotidienne que saisit Constance Delaunay, avec l'acuité que montrent ses recueils de nouvelles, le sens de l'instantané que révèlent ses pièces de théâtre.

Pas de bons sentiments, pas de liens familiaux qui ne pèsent : telle narratrice préfère son *« impertinente nièce »* à ses deux fils partis l'un pour la Turquie, l'autre pour la Californie ; telle mère retrace cyniquement, devant sa fille, la *« suite des événements »* qui a conduit à sa naissance. On est à la fois dans le banal et dans l'exceptionnel : des souvenirs sombrent avec la piscine Deligny, et les maladies imaginaires sont étrangement contagieuses.

Suspicion, trahison, crispations, obsessions : rien n'est vraiment anodin ni innocent dans ce qui se déroule au fil de ces pages subtilement terrifiantes. Un narrateur, souvent une narratrice, observe avidement, ou imagine, pendant ses insomnies, de petites scènes, des dialogues : *« Mais comment se fait-il que les émotions les plus fortes me viennent toujours de la vie des autres ? Est-ce que je n'ai vraiment aucune vie à moi ? »*

Monique Petillon

Un monstre presque parfait

Délaissée par son père, une jeune fille use de tous les expédients pour reconquérir son amour. Un roman férocement drôle de Daniel Zimmermann

MONSIEUR ET MADAME CHAUSSETTE
de Daniel Zimmermann.
Julliard, 191 p., 99 F.

ELIANE, une adolescente de treize ans, est comme *« annulée »* par son père qui n'a plus d'yeux que pour sa jeune sœur. Elle a tout essayé, y compris les mauvais résultats scolaires, pour attirer à nouveau l'attention paternelle, mais rien n'y a fait. Il a même renoncé à la frapper comme si elle était devenue transparente ! Les circonstances aidant – la seconde guerre mondiale –, elle entreprendra de reconquérir coûte que coûte cet amour sans lequel elle se dessèche de l'intérieur.

La froide jubilation de Daniel Zimmermann fait plaisir à lire dans ce nouveau volume de ses *Chroniques légendaires des gens sans importance* (1). C'est en voluptueux de la sécheresse qu'il a écrit *Monsieur et Madame Chaussette*, roman où l'on retrouve, bien sûr, ses habituelles qualités littéraires : l'humour, la rapidité, le goût de la critique sociale et l'art qu'il a de prêter en peu de mots une densité humaine à tous ses personnages.

Eliane se révèle vite un monstre presque parfait. Après avoir fait prendre un dernier bain, dans de la chaux vive, à sa jeune sœur, elle élimine une voisine, qui la faisait chanter, en lui offrant un pâté avarié. Son père étant prisonnier de guerre en Allemagne, elle intègre cet éloignement dans sa stratégie de reconquête et tisse patiemment une véritable toile d'araignée. Elle attire, utilise, puis rejette les uns et les autres. Tous les moyens lui sont bons, y compris la délation. C'est ainsi qu'une institutrice, coupable d'être aimée de son père, sera arrêtée puis déportée à Auschwitz, d'où elle ne reviendra pas.

PASSION AMOUREUSE

Eliane a tous les droits parce que, en définitive, elle n'obéit qu'à sa passion amoureuse. La tendresse de Zimmermann pour son héroïne n'a d'égale que sa férocité envers les lâchetés au quotidien, les trafiquants du marché noir, car son roman est aussi une fantastique peinture, grâce à quelques scènes bien senties, de la vie quotidienne en banlieue parisienne pendant l'Occupation. La mère d'Eliane et son amant n'ont de cesse d'engraisser sur la faim des autres. L'auteur, bien injuste envers la race porcine, les compare à une truie et à un verrat. Tous deux allongeront leurs souillures sur l'enfant demeurée pure malgré ou en raison de ses crimes.

Dès lors, le roman bascule, et même la Libération exhale un arrière-goût d'amertume. Le père revient d'Allemagne, mais il n'est plus qu'un homme las et malade. Eliane n'aura pas le cœur de prolonger davantage une existence qui n'est plus une vie et, au nom du souvenir qu'elle entend garder de lui, elle le soignera à sa manière et l'enterrera tout aussi promptement. Le couple porcin subira sa vengeance et Eliane pourra enfin s'enfoncer dans la grisaille d'une existence ordinaire, avec une mémoire chargée de sang. *« Ce n'est pas le futur qui est désolant*, constate Zimmermann, *c'est la résurgence du passé. »*

Pierre Drachline

(1) Neuf romans déjà parus dont Les Chats parallèles *(Balland, 1981) et* Le Gogoll *(Fayard-Mazarine, 1987).*

Histoires littéraires

PAR FRANÇOIS BOTT



SYLVIA
d'Emmanuel Berl.
Gallimard,
coll. « L'Imaginaire »,
218 p., 39 F.
LE MOI-MÊME
de Marcel Jouhandeau.
Photographies
de Daniel Wallard,
Actes Sud, 130 p., 98 F.

Le temps des devinettes

BIEN sûr, l'existence est l'une de ces devinettes que posent les enfants, les écrivains et les artistes dans les cours de récréation. Les autres gens – les capitaines de carrière, les directeurs de banque ou les ministres du commerce extérieur – s'occupent le plus souvent d'autre chose... « Ma vie ne ressemble pas à ma vie. Elle ne lui a jamais ressemblé. Mais ce décalage entre moi et moi je le supportais assez bien, je le supporte de plus en plus mal », *disait Emmanuel Berl dans cette autobiographie, rêveuse et rêvée, qu'il publia en 1952, sous le titre de* Sylvia *– le prénom d'une jeune femme qu'il avait aimée jadis. Ailleurs, dans* Méditation sur un amour défunt, *il avait appelé la demoiselle Christiane pour égarer les soupçons de je ne sais qui.*

« J'appartiens, *écrivait-il,* à une de ces familles françaises, qui, à la fois, restent juives et ne le sont plus. (...) Aussi, le mot *juif,* l'idée que je suis juif, si lourds de sens et de conséquences, n'ont-ils en moi, cependant, qu'une sonorité aiguë, mais grêle. Ce fait si important, je suis resté assez longtemps sans le connaître. » *Elevé en dehors de toute religion, Emmanuel Berl n'avait partagé ni les naïvetés ni les ferveurs de ses petits camarades. Certains s'accusent d'avoir gâché leur existence. Lui se reproche d'avoir* « manqué » *d'enfance ou d'avoir raté la sienne. On ne sait trop quels chemins suivent les lointaines images des premières années pour rejoindre et visiter les gens à leur crépuscule, mais Emmanuel Berl, qui naquit en 1892, au Vésinet, se souvient d'une enfance de cataplasmes à la moutarde, avec* « des idées fixes et des bronchites ».

Il allait en cure avec sa mère, elle aussi souffrante. Il pouvait comparer les charmes respectifs de Plombières, dans les Vosges, de Saint-Sauveur, dans les Hautes-Pyrénées, et de Salies, dans les Pyrénées-Atlantiques. On devrait reconnaître ou mesurer, un jour, la place que tiennent les villes d'eau dans la littérature française... Atteint d'un cancer, le père d'Emmanuel disparut très tôt. « Il faisait semblant de vivre pour ne pas voir la mort avancer. Et chacun jouait son rôle de son mieux dans cette mascarade dont la douleur emportait, avec une furie de marée, les dispositifs dérisoires. » *La mère d'Emmanuel ne survécut pas longtemps et parut* « délivrée » *par la mort, comme si l'obligation d'exister lui avait réclamé beaucoup d'efforts et de* « patience » *Emmanuel Berl avait quinze et dix-huit ans lorsqu'il perdit son père et sa mère. Il ne fait l'éloge ni de l'enfance ni de l'adolescence.*

L'HISTOIRE « officielle » *des êtres ne coïncide pas nécessairement avec leur histoire vécue et ressentie. Mais celle-ci est elle-même souvent confuse, car on discerne mal, dans les relations que l'on a entretenues avec les autres, la part de* « la fidélité » *et la part de* « la trahison ». *Notre vie intime est faite de* « vérités évidentes et insoutenables qui s'évanouissent dès qu'on les conteste ». *Et la mémoire tient le rôle du procureur ou celui de l'avocat... Ainsi, Emmanuel Berl se demande s'il trahissait son père ou s'il le justifiait, lorsqu'allant jouer aux courses à la place de cet homme malade, il* « boudait » *le spectacle pour se consacrer à la lecture de Sainte-Beuve. Tout de même, ce n'était pas rien de lire, dans les hippodromes, les portraits de Bussy-Rabutin et de Mme de Staal-Delaunay ! Mais, formé dans une famille juive de libres penseurs humanistes, Emmanuel Berl répondait qu'il serait* « un grand esprit », *quand on lui demandait quel métier il ferait plus tard.*

Le modèle du jeune Berl, c'était Henri Franck, son cousin, qui était devenu l'ami d'Anna de Noailles. Tout le monde ne séduisait pas la comtesse, même si elle avait « le cœur innombrable » *! Ayant retenu les leçons de Sainte-Beuve, Emmanuel Berl fait un brillant portrait de cet Henri Franck :* « Il était entré à l'Ecole normale sans connaître la différence des sexes, faute, sans doute, de temps pour y réfléchir. (...) La sexualité était pour lui, simplement, un pays qu'il ne connaissait pas encore, qu'il visiterait un jour, comme la Bretagne. » *Le cousin de Berl* « n'avait de corps que le strict nécessaire ». *Cela ne promettait pas une existence très longue, et l'inévitable se produisit très vite. Henri Franck mourut d'une tuberculose. Il se volatilisa, en quelque sorte, pour avoir ignoré la pesanteur. Après les disparitions de son père, de sa mère et de son cousin, Emmanuel Berl pensa que la mort avait raison et que la vie avait tort. Dans sa propre existence, il éprouva des sentiments de personne* « déplacée».

IL médite sur les défaillances ou les faiblesses de la mémoire. « Mon passé m'échappe, *dit-il.* Tout devient ou fantôme ou mensonge. » *La mémoire est* « pareille à ces vieilles personnes exaspérantes qui détiennent le secret dont on a besoin (...) mais qui radotent ». *Heureusement, l'image de Sylvia rameute les autres souvenirs, même si l'aventure d'Emmanuel Berl avec cette demoiselle, qui ressemblait à une statue, pendant l'été 1913, à Evian, resta une ébauche, une histoire inaccomplie, avec le genre de mélancolie que cela entraîne.* « Une jeune fille qui, devant un lac, pense, comme tant d'autres, vaguement et vainement à la mort, est-ce donc tout le bien que m'ait concédé cette terre, en quarante années ? », *se demande Emmanuel Berl... Après la première guerre, pour se consoler de cet amour chimérique, il* « découvrit les femmes de 1920 ». *Quel joli portrait encore !* « Elles s'étaient coupé les cheveux (...), elles faisaient de la peinture et voulaient absolument être heureuses. Elles avaient beaucoup de pudeur, mais leur pudeur ne portait pas sur leurs corps. Elles étaient éperdument sentimentales. » *Emmanuel Berl se souvient que l'une d'entre elles se fatigua très vite.* « Elle dut s'arrêter de rire pour me sourire », *écrit-il. Sans doute avait-elle (déjà) renoncé à résoudre la devinette de l'existence...*

Leçons de narcissisme. Dans des textes jusqu'a présents inédits, Marcel Jouhandeau commente des photographies de son propre visage : « Cet homme, est-ce moi ? » *Tout le monde se pose la même question, car tous les visages sont des énigmes. Mais Jouhandeau contemple le sien avec une délectation que modère à peine l'ironie. Dans les lettres qu'il adressait à Daniel Wallard, le photographe, il n'oubliait pas d'être féroce avec Elise :* « Si vous le pouvez, déridez-la. » *Quel teigneux et quel grimacier !*

D'autres mondes

PAR NICOLE ZAND

Des générations perdues

CES ENFANTS TERRIBLES DE RUSSIE
Lettres des enfants russes à leurs journaux
Présentées
par Natacha Popova.
Traduites du russe
par Liouba Sokolova,
Ed. du Griot, 128 p., 68 F.

DES GENS DÉSENCHANTÉS
de Panteleïmon Romanov.
Nouvelles traduites
du russe par Luba Jurgenson,
Ed. du Griot, 176 p., 98 F.

DES enfants russes écrivent à leurs journaux... Et nous font découvrir un peu de leur vie quotidienne, de leur détresse, de leurs espoirs, dans ce petit livre tout à fait passionnant et révélateur, intitulé *Ces enfants terribles de Russie* (1). Composé à l'initiative d'une journaliste moscovite, Natacha Popova, il réunit des lettres, une centaine, adressées à leurs journaux par des jeunes, des moins de seize ans, qui, nés avec la perestroïka, alors que s'effondrait le régime soviétique, n'en ont connu que les décombres et la confusion. *« D'après les statistiques du ministère de l'intérieur et de plusieurs journaux,* nous dit-on en préambule, *le suicide infantile a augmenté en Russie de 73 % en deux ans. Chaque année, 50 000 enfants se droguent, 2 000 deviennent alcooliques, 3 500 subissent des violences sexuelles, 3 000 sont battus à mort par leurs parents... »*

C'est toute l'imagerie bien-pensante qui s'est écroulée en même temps qu'une certaine insouciance qu'éprouvaient les jeunes dans une société contraignante, maternante, mais finalement rassurante, puisqu'elle excluait toute initiative. Les parents, *« avec leurs cigarettes et leur vodka »,* ont failli. L'idéologie aussi, mais elle ne leur manque pas et ils pourraient tous affirmer : « Staline, connais pas ! » Simplement, crûment, ils expriment leur désarroi, leur mal de vivre, dans ces courriers des lecteurs qui leur servent de psychothérapie et qui leur permettent de communiquer. *« Nous, les jeunes de seize ans, nous n'avons plus aucun idéal,* écrit une fille d'Oufa. *Nous sommes en conflit avec nos parents conformistes, avec nos grands-parents, stalinistes dans l'âme, avec nos frères aînés, des rêveurs invétérés avec leur Bergman, avec nos frères cadets qui ne lisent plus des livres d'enfants, mais qui dévorent les BD en regardant leur vidéo, en mâchant leurs chewing-gums.* (...) *Il ne faut pas croire que nous ne comprenons rien : nous savons tout ou presque tout sur la vie en Occident et elle aussi nous a déçus. »*

> *La drogue, le suicide, la prison, la débrouille...*

Ces « nouveaux jeunes », on les avait vus dans quelques documentaires récents particulièrement éclairants, comme *Nous, les enfants du XXe siècle,* de Vitali Kanevski, une enquête auprès d'adolescents délinquants, ou bien dans le remarquable *Pionnier clandestin,* de Pavel Lounguine, avec ce petit communiste de treize ans qui ne peut admettre qu'on lui interdise aujourd'hui ce que son père lui a enseigné. Aujourd'hui, la cellule familiale a explosé. Même leur passé a été récrit, renié, bafoué.

Et l'avenir ?... La débrouille. A tous les niveaux, pour ces enfants qui doivent trop souvent organiser eux-mêmes leur survie. Il y a ceux qui se suicident, ceux qui se sentent mieux en prison qu'en liberté, ceux qui ne veulent pas retourner à l'orphelinat, celles qui sont violées, celle qui se retrouve syphilitique et enceinte à treize ans, ceux qui veulent poursuivre leurs études (*« On m'a conseillé de suivre des cours payants. Un an d'études coûtera 600 000 roubles, et davantage vu l'inflation ».*) « Comment continuer à vivre ? », se demandent-ils.

En filigrane, c'est une ébauche de la nouvelle génération, nos interlocuteurs de demain, qui apparaît dans ce petit livre qui vient à point et qui n'a d'autre ambition que de donner la possibilité de les entendre.

Autres « désenchantés », les Russes des années 20, que nous montre Panteleïmon Romanov, l'inconnu. Un premier recueil de nouvelles, intitulé *Des gens sans importance,* avait paru il y a deux ans, chez le même éditeur, faisant découvrir une œuvre fondée sur l'observation tendre et subtile de personnages modestes. Pas des héros, pas encore des victimes, qui vont se trouver confrontés à une réalité où l'absurde se transforme peu à peu en oppression rampante, puis en terreur. Panteleïmon Romanov (1884-1938), après avoir connu une certaine popularité, avait été complètement oublié, victime, dans les années 30, d'une censure qui n'appréciait ni l'ironie de ses écrits ni sa lucidité de Cassandre.

Des gens désenchantés nous font retrouver Romanov le sceptique et des personnages pas plus radieux que dans le précédent recueil, plus sombres même. Plus féroces aussi, mais de cette férocité des pauvres à vouloir vivre. Dans les gares, des foules, chargées de sacs, de malles, de coffres, de baluchons, qui veulent monter dans les trains ; et qu'on écarte à coups de feu. Des femmes coiffées d'un fichu blanc qui transportent toutes sortes de marchandises plus ou moins périssables : des œufs qui s'écrasent dans la cohue, du lait acheté au rabais qui va tourner si le train tombe en panne, de volumineux sacs de farine ; l'une d'elles va tomber sous les roues du train : *« C'est Dieu qui l'a punie, parce qu'elle a profité du malheur d'autrui. Toute contente qu'elle était d'avoir payé des clopinettes »,* disent les survivantes, en guise d'oraison... Les mœurs changent, *« libérées des préjugés bourgeois »,* justifiant la polygamie et les divorces fréquents dans une nouvelle société qui remet en question le mariage classique, recréant, comme dans *les Trois de la rue Mechanskaia* (1927) d'Abram Room, ce vrai chef-d'oeuvre du cinéma soviétique, le drame bourgeois à l'envers.

Reste-t-il encore une issue pour Ostankine, l'écrivain sans parti qui vit dans la peur permanente ? Ses récits sont épluchés, caviardés, contestés par le rédacteur en chef de la revue à laquelle il collabore (*« Vous ne parlez que de la révolution et des ouvriers, mais ça semble faux. On dirait que vous écrivez comme ça parce que, de nos jours, « il faut écrire comme ça »*). Il fait tout pour qu'on ne remarque pas qu'il n'est pas communiste. Il ira même, lors de la réunion des locataires de l'appartement communautaire, jusqu'à voter l'expulsion de la « bourgeoise » Raïssa, la belle voisine dont il est amoureux.

« Le marxisme et ses fidèles serviteurs me cernent », notait Romanov dans son *Journal* de 1926, l'année même où il écrit « Le Droit de vivre », la plus longue nouvelle. On dirait qu'il se flagelle en mettant à nu l'âme d'un homme sans qualités, désemparé, paralysé par la peur, prêt au suicide, souhaitant qu'on le sauve, mais incapable de le demander *« Il eut soudain peur que tout le monde l'apprenne, que cela fasse un scandale. Puis il eut l'idée que la poudre était vieille, éventée, qu'elle n'allait peut-être pas agir ».*

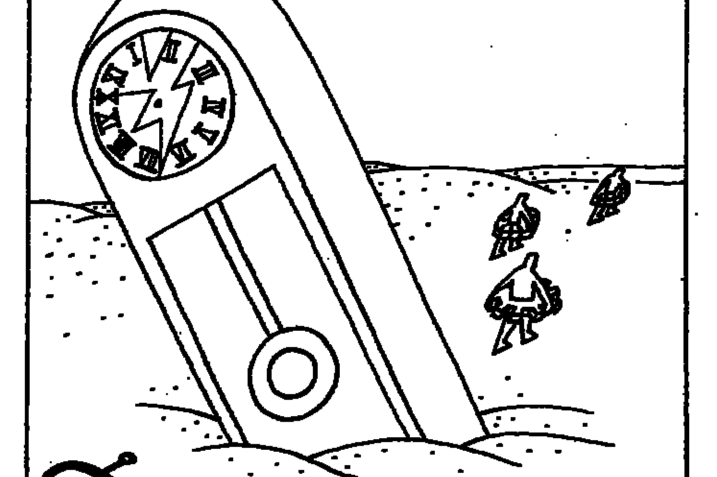
(1) *Un recueil élaboré selon le même principe.* On nous a volé nos vies, lettres de lectrices soviétiques à leurs journaux, *avait paru aux Editions du Griot en 1992.*

Histoire

PAR JEAN-PIERRE RIOUX

L'astre mort du communisme

LE PASSÉ D'UNE ILLUSION
Essai sur l'idée communiste au XXe siècle
de François Furet.
Robert Laffont et Calmann-Lévy,
580 p., 149 F.



JE ne crois pas avoir jamais, ici, abusé du mot. Mais, aujourd'hui, je le lâche volontiers, sans hyperbole médiatique ni révérence « parisienne » : voilà un chef-d'œuvre, au sens le plus « peuple » et le plus instructif du terme. Tout simplement un travail capital et difficile d'artisan qui passe maître dans sa corporation, comme disent les dictionnaires.

J'entends déjà le choeur des pleureuses et des jaloux. Il pointera les rares boursouflures et les redites pédagogiques, il chipotera avec l'assurance des pions sur des exemples et des sources parfois unilatéraux, regrettera l'abandon *chronologique trop précoce du* lecteur tout ébaubi par le rapport Khrouchtchev de 1956. Il convoquera aussi en arrière-pensée, cela va de soi, toutes les discussions orageuses que l'oeuvre de François Furet a sédimentées chez les bien-pensants. Mais qu'il est sain d'avoir à encaisser le choc de ce chant funèbre : de grâce, chapeau bas devant la casquette, à genoux devant l'ouvrier, comme on disait au XIXe siècle ! Avec ce *Passé d'une illusion,* nous tenons, je crois, un de ces livres rares qui font si bien fête à l'intelligence qu'il tiennent aussitôt à cœur. Et qui redonnent de l'appétit à quiconque veut encore dénoncer *« le scandale de l'avenir fermé ».* Furet s'inscrit désormais de plein droit dans ce fier compagnonnage de l'histoire à vif bousculant son lecteur, dont Michelet et Tocqueville furent les premiers charpentiers.

Le paradoxe est qu'il ait réussi l'exploit par un essai de trois-quarts aile et non par un gros travail de mêlée érudite. On savait depuis longtemps que l'histoire n'était pour lui ni une promenade dans les fiches ni un sermon sur les Béatitudes. Mais voilà qu'il nous prouve qu'elle peut être à la fois une tension d'esprit à l'aridité orgueilleuse – ceux qui aiment leurs aises pourront sauter temporairement le premier chapitre sur la passion révolutionnaire, exemple extrême de cette tension – et un vagabondage récitatif, une déclinaison de visages, un chapelet d'oasis humanisées. Rares sont les livres consacrés à notre siècle de fer qui ont autant mis, conjointement, au service du raisonnement l'analyse à la pointe sèche et le regard fraternel. Ouvrez les pages consacrées à Pierre Pascal ou à Boris Souvarine, à Hannah Arendt, à George Orwell ou Vassili Grossman, tous avec leurs bleus à l'âme et que Furet abrite avec une tendresse qu'on ne lui connaissait pas. Délectez-vous de ses ironies sur les compagnons de route myopes et les jobards complices qui ont hanté l'intelligentsia occidentale. Vous y entendrez la mélodie de cet essai, où Furet l'historien dialogue avec Furet le communiste d'avant Budapest, en mémoire des camarades désespérés et des témoins pris à la gorge ; où son histoire, qui passait parfois pour trop intellectuelle, a pris toute sa rondeur culturelle, sa densité politique et sa verdeur humaine.

Jorge Semprun a dit ici même (*Le Monde* du 17 janvier) combien ce livre enrichissait le vieux débat sur l'analyse comparée du fascisme, de l'hitlérisme et du communisme, ces nouveautés absolues du siècle, mises, dès 1943, en cousinage par Hannah Arendt sous le concept de « totalitarisme ». L'auteur de *La Deuxième mort de Ramon Mercader* était de surcroît mieux placé que quiconque pour conforter l'analyse de Furet sur l'antifascisme des années 30, qui fut une eau de jouvence pour le communisme stalinisé, avec la guerre d'Espagne comme laboratoire expérimental, où se dessina même, dès que Barcelone la libertaire fut réduite, le mode bolchévique de gestion des « démocraties populaires » d'après 1945. Je n'y reviens donc pas.

Il me semble, au fond, qu'en se colletant à l'idée communiste plus qu'au communisme en actes, Furet fait pleinement oeuvre d'historien, car il élargit ainsi le champ de vision à l'amont et à l'aval. L'aval, nous venons de le vivre : Gorbatchev est mort politiquement pour avoir touché au monopole du Parti et ainsi porté en tombe l'idéal d'Octobre, au moment même où l'Occident l'acclamait encore si béatement. C'est bien la preuve qu'un totalitarisme de ce genre est d'abord une idée fixe, ou une catégorie mentale si l'on souhaite une définition moins pathologique ; qu'il rajeunit et perdure à proportion de ses capacités à mobiliser une prétention théocratique, assise sans doute sur un « sens de l'histoire » établi « scientifiquement », mais qui n'a jamais eu à rendre compte de ses actes puisque qu'elle a cultivé en toutes circonstances, disait Jean-François Revel, *« la preuve par le futur ».* Ainsi le communisme, tout entier circonscrit dans son idéologie fondatrice, a-t-il tout au long menti pour dire vrai, détruit pour bâtir et tué pour fonder.

C'est pourtant vers l'amont que Furet, à mon sens, emporte plus encore l'adhésion. Car l'auteur de *Penser la Révolution* n'a aucun mal à démontrer comment et pourquoi le bolchévisme, né par accident d'une violation de l'Histoire à la faveur du désastre de la Grande guerre, a prétendu accomplir la Raison historique, l'universalisme et la liberté dont étaient porteurs les principes de 1789, tout en leur adjoignant l'élection idéologique du parti unique, la révolution prolétarienne et la science marxiste-léniniste. Comment il a voulu réinventer l'universel et le national en propageant militairement sa « grande lueur » depuis cet Est russe où rien ne justifiait son apparition. Comment, surtout, cette idéologie si séduisante et inattaquable – puisqu'elle implosera bien plus qu'elle ne sera vaincue – fut le fruit vénéneux des circonstances.

A ce titre, les chapitres sur les deux guerres mondiales sont des plus remarquables, car ils montrent combien celle de 1914-1918 a fondé tous nos malheurs et pourquoi celle de 1939-1945 a peint en démocrate sincère un Staline vainqueur de son ancien allié.

On trouvera chez Furet cent autres traits profonds, page après page, et pratiquement sur tous les sujets, politiques, intellectuels et moraux qui jalonnent notre histoire contemporaine. Et on n'oubliera pas, je le répète, les visages en fièvre qu'il exhume, gueules cassées pacifistes ou despotes du Kremlin, intellectuels serviteurs de l'utopie et victimes sans espoir. Oui vraiment, voilà, à peine effleuré dans ce compte rendu, un très grand livre sur cet astre mort, dont la lueur crépusculaire nous atteindra sans doute longtemps encore, tant que la démocratie rêvée depuis 1989 ne sera pas fondée.

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE

TUDOR BANUS

ŒUVRES COMPLÈTES
de Rabelais.
Edition de Mireille Huchon
avec la collaboration
de François Moreau.
Gallimard, « Bibliothèque
de la Pléiade », 1 890 p., 390 F
jusqu'au 31 janvier, 440 F ensuite.

LES CINQ LIVRES
de François Rabelais.
Edition de Jean Céard,
Gérard Defaux et Michel Simonin.
« La Pochothèque », Livre de poche,
1 646 p., 165 F.

Paresseux s'abstenir

COMME TOUTE INSTITUTION, la « Bibliothèque de la Pléiade » a ses rites et ses codes. Certains semblent indéchiffrables. Quels critères, par exemple, décident qu'un écrivain est affiché, sur la couverture et les pages de titre de la collection, par son seul nom, comme une chanteuse des années 30 – Racine, Rimbaud, Rabelais –, orné de son prénom – Rainer-Maria Rilke, Antoine de Saint-Exupéry, Gérard de Nerval – ou encore accompagné de précisions hésitantes – J.-J. Rousseau, Cardinal de Retz, Madame de Sévigné ? Ces petits mystères de la cryptographie auraient enchanté Rabelais (François). Il aimait ce qui déconcerte ; rien ne lui apparaissait plus dangereux que ce qui semble aller de soi. Quelque chose passait-il pour clair qu'il s'ingéniait tout aussitôt à en troubler l'eau. Avec lui, rien n'est simple, rien n'est donné, il faut toujours chercher. Rabelais est l'ennemi de toutes les paresses.

VOILÀ DONC CINQ SIÈCLES qu'il est semeur de trouble, un demi-millénaire qu'il entretient la dispute. Est-il savant ou populaire ? Bon catholique, réformé ou athée ? Grossier, scatologique et obscène ou adepte de la thérapie par le rire ? Révolutionnaire ou modéré ? Propagandiste ou ésotérique ? Célèbre-t-on le cinquième centenaire de sa naissance dans les fastes officiels que des rabelaisistes parmi les plus doctes affirment, preuves à l'appui, qu'il n'est pas né en 1494, mais onze ans plus tôt – une paille. A quoi d'autres spécialistes, suivant la leçon donnée en 1908 par Abel Lefranc, grand pontife de la geste gargantuesque, répliquent avec des arguments non moins subtils et érudits pour établir le contraire. Voilà une guerre pichrocoline de plus, et l'objet d'innombrables et fébriles batailles dont l'immarcescible revue des *Etudes rabelaisiennes* accueille la chronique (1).

ON NE SAIT RIEN de la vie de Rabelais, ou presque rien. Et comme il ne passait pas inaperçu, il faut bien qu'il ait travaillé, une fois encore, à brouiller les pistes. Les plus fins limiers de l'histoire littéraire n'ont ramené jusqu'à présent de leurs enquêtes qu'un bien maigre butin : quelques lettres, trois enfants naturels dont deux légitimés par le pape, des bulletins de paie des hôpitaux de Lyon et de Metz, un froc que l'on prend, que l'on jette et que l'on reprend, l'écho d'ouvrages disparus et la certitude que Rabelais fut employé à des manœuvres secrètes par ses protecteurs – les puissants du Bellay –, dont la diplomatie était tortueuse. Juste de quoi faire de petits livres ou de gros romans, selon qu'on préfère l'exactitude ou l'imagination. Qu'importe, dira-t-on, Rabelais est dans ce qu'il écrit. La légende l'emporte ici sur l'histoire. De son vivant déjà, on le représentait en moine débraillé, buvant et beuglant des paillardises. Certes, mais d'autres, en même temps, donnaient de lui l'image d'un savant, d'un poète et du plus sage des philosophes. Quand la légende ment-elle ? Et, surtout, qu'écrit Rabelais ? Les deux éditions qui viennent de paraître, l'une de ses œuvres complètes, l'autre des cinq livres de son roman, sont excellentes. On en aura pour preuve qu'elles rendent plus indécidable encore et plus complexe le discours de l'écrivain. Bien loin de faire la lumière, elles obscurcissent le mystère, et le rendent plus attrayant.

Les deux éditeurs, appelons-les par commodité Huchon et Simonin, donnent l'un et l'autre, par des voies différentes, les informations les plus amples sur le texte. La « Pléiade » Rabelais de 1955 offrait un millier de pages ; celle-ci, huit cents de plus. Et si la « Pochothèque » ne reprend pas, et c'est dommage, l'intégralité des belles introductions qui accompagnent les quatre premiers livres dans la « Bibliothèque classique » du Livre de Poche, elle offre un confort de lecture idéal : sur la page de droite, le texte de Rabelais ; sur celle de gauche, les notes, traductions, éclairages et variantes.
Avec de tels guides, on cesse d'avoir peur de ne pas comprendre, de buter sur un vieux mot plein d'épines et de se perdre dans la jungle rabelaisienne.

ET L'ON A TORT de n'avoir plus peur, car on se perd. Rabelais l'a ainsi voulu. Huchon et Simonin là-dessus sont d'accord : les contemporains de Rabelais étaient encore plus désorientés que nous par les grimoires de Mᵉ Alcofribas. Ils y voyaient assurément des figures et des motifs connus, des géants, des histoires de guerres et de massacres, des aventures drolatiques, des farces, des allusions à l'actualité. Mais, au lieu d'obéir aux lois rassurantes de la répétition et du déjà-lu, déjà-entendu, ces bonnes vieilles figures étaient tordues, détournées, biaisées, jusqu'à ne plus être reconnaissables. Les mots les plus simples, les phrases les plus tranquilles cessaient de n'avoir qu'un sens pour en présenter plusieurs, selon que l'on était marchand ou prêtre, ignorant ou érudit, lecteur d'almanachs ou habitué de Lucien et de Platon, franc catholique ou calviniste avoué.
Rabelais ne voulait pas que la lecture de ses livres aille de soi et qu'elle coule comme l'eau entre les doigts. Pour être bien sûr de n'être pas compris, pas tout de suite, pas entièrement, pas sans équivoque, il a inventé une langue. Par bonheur pour nous, une part de cette langue neuve est entrée dans la nôtre. Dans la notice qu'elle consacre au lexique de Rabelais, Mireille Huchon rappelle qu'à lui seul *Gargantua* offre huit cents premières attestations de mots ou de sens en français. Huit cents néologismes formés à partir du grec, du latin, de l'italien, de l'hébreu, de l'arabe, mais aussi du picard, du poitevin, du berrichon ou du provençal. Le lecteur du *Tiers Livre* en 1550 se grattait la tête lorsqu'il rencontrait *célèbre, horaire, imposteur, antinomie* ou *farfouiller*. Il n'était pas plus à l'aise que nous avec *Finnegans Wake*. Mais le vocabulaire de Rabelais nous réserve encore de beaux os.

L'os et la moelle, c'est une image emblématique choisie par Rabelais lui-même. Les optimistes qui la commentent oublient souvent de rappeler qu'un des dangers de l'os est de s'y casser les dents. Il faut en prendre son parti : Rabelais est difficile, même si l'on cherche à persuader du contraire des générations d'adolescents, stoïques et éberlués sous l'averse. L'écrivain lui-même – on le voit aux corrections qu'il apportait au long des éditions – était parfois perplexe devant sa propre création. Il reparcourait avec étonnement certaines des voies qu'il avait frayées. Mais, plutôt que de rebrousser chemin, il ajoutait, s'enfonçait plus avant, persuadé qu'un peu de folie supplémentaire, quelques pas de plus dans la complexité rapprochaient de la réalité du monde et des hommes.

On comprend mieux encore ce processus de déconcertation lorsqu'on lit le *Cinquième Livre*. Ce texte, publié dix ans après la mort de Rabelais, est, de façon quasi certaine, un « coup » d'éditeur (2). Les pages sont de Rabelais, mais le roman n'est pas de lui. On a simplement collé ensemble des morceaux inédits de l'écrivain ainsi que des brouillons d'époques différentes. Or le *Cinquième Livre* est parfaitement lisible, simple, de morale claire. Bien plus, il donne une interprétation, presque limpide, de l'ensemble de la geste gargantuesque. Il fournit d'aimables passe-partout pour ouvrir les portes les mieux cadenassées. Le diable s'est fait ermite ; et, du même coup, le charme s'évanouit, le roman tourne à la fable, le rire devient sérieux, les inventions se réduisent à de maigres symboles dont on compte les côtes. A coup sûr, jamais Rabelais n'aurait laissé paraître un roman aussi bien pensant, aussi univoque, aussi dogmatique. Il l'aurait enduit d'une superposition de couches verbales, enfouissant les messages sous des amas de mots, abolissant les frontières entre le grave et le plaisant, la raison et la folie, le sacré et le profane de manière telle que le lecteur soit obligé d'avoir un regard neuf.

DANS RABELAIS, tout est à conquérir. Le vieux monde, le sien, le nôtre, est désarticulé, moulu, miné. La parole elle-même y est moins faite pour communiquer que pour faire obstacle aux fausses évidences et aux habitudes figées de la pensée. Il faut la dégeler, sans craindre la débâcle. Mais, en même temps – et c'est peut-être le secret de la pérennité de cette oeuvre, sans précédent et sans vraie descendance –, il se dégage de cette explosion une formidable énergie dont le rire est comme l'écho. L'annonce d'une renaissance, d'une recréation possibles pour ceux dont la soif de connaître est inextinguible. Les romans de Rabelais ouvrent *« le vray puys et abisme de l'encyclopédie »*. « Encyclopédie » est un des mots dont Rabelais a fait don à la langue française.

---

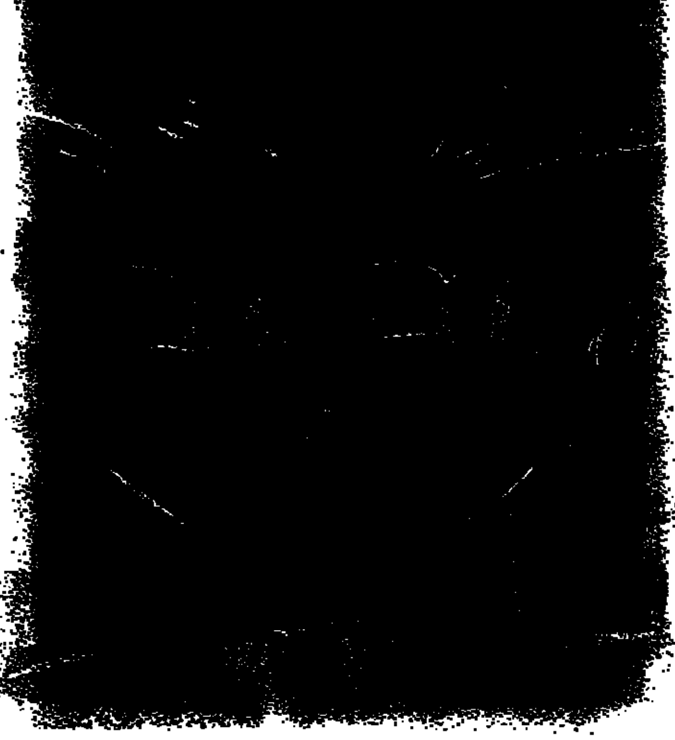
(1) *La Société d'études rabelaisiennes a été fondée en 1903 par Abel Bonnard. Sa* Revue *est devenue, en 1913, la* Revue du seizième siècle. *Depuis 1956, les éditions Droz, de Genève, publient, à raison d'un volume par an environ, les* Etudes rabelaisiennes.
(2) *La démonstration philologique de Mireille Huchon dans* Rabelais grammairien *(Droz, 1981) paraît avoir convaincu les plus réticents.*

Passage en revues
LITTÉRATURE

Cette « maladie de la lecture »...

LES CAHIERS DE LA VILLA GILLET.
Loin de toute facilité, à l'écart des « animations culturelles », la Villa Gillet, à Lyon, institution originale créée et subventionnée par la région Rhône-Alpes et animée par Guy Walter, s'attache, depuis 1987, à promouvoir la création littéraire et artistique contemporaine et surtout à réfléchir sur celle-ci dans une perspective transdisciplinaire. *Les Cahiers de la Villa Gillet*, publication semestrielle, prolongeront, en s'en faisant l'écho, les multiples activités – rencontres, séminaires, spectacles, expositions... – organisées dans ce lieu. Publié par les soins des éditions Circé, un premier cahier a récemment paru. Il comporte deux ensembles : le premier *« sur la lecture »*, le second constitué à partir des interventions faites au cours d'une récente Semaine européenne de la poésie (avec, notamment des textes de David Constantine, José Angel Valente, Luciano Erba, Bernard Simeone, Jean-Marie Gleize...).
Fréquemment, la lecture, en tant qu'activité envahissante, est associée à une forme de pathologie, à l'idée d'une excroissance psychologique qui vient bloquer ou interrompre le cours ordinaire de la vie. Doit-on, comme Hofmannsthal que cite Pierre Péju, parler de cette *« immense maladie de la lecture »* ? Lire excessivement serait ainsi mettre l'existence entre parenthèses, ou du moins donner aux instances de l'imaginaire, à la réflexion, à la rêverie, une place que cette vie est de moins en moins prête à lui accorder. Comme le note Jean-Christophe Bailly, la lecture est reliée aux impressions de vacance, de temps libre et de secret ; et aucune vacuité n'est sans risque... Le même Hofmannsthal voyait *« presque comme le geste de notre temps l'homme tenant un livre entre les mains, comme l'homme agenouillé, les mains jointes, fut le geste d'un autre temps... »* Florence Delay, de son côté, développe l'idée du livre comme motif et lieu de conversion. Conversion à quoi ? A l'écriture par exemple – Elisabetta Rasy, Jacques Hassoun, Jacqueline Rousseau Dujardin. Roger Laporte, cité par cette dernière, considère les deux activités comme inséparables, symboliquement complémentaires : *« Une pure lecture qui n'appelle pas une autre écriture est pour moi quelque chose d'incompréhensible. »*
« L'existence de l'écrivain dépend vraiment de sa table de travail ; en fait il ne lui est jamais permis de s'en éloigner », écrivait Kafka dans une lettre à Max Brod en juillet 1922. L'interdiction semble être aujourd'hui levée et l'*« existence »* de l'écrivain soumise à sa seule capacité de s'éloigner, le plus souvent possible, de sa table. Le lecteur, multiplement sollicité lui aussi, ne ressemble plus guère à l'orant de Hofmannsthal... (Ed. Circé, 49, rue Principale, 67420 Saulxures, 80 F).

POÉSIE 94.
Revue bimestrielle publiée avec le concours de la Maison de la poésie de Paris et dirigée par Pierre Dubrunquez, propose dans son numéro de décembre (nº 55) un ensemble de textes autour de « l'espèce humaine ». C'est bien sûr à Robert Antelme, auteur de l'admirable récit sur les camps de la mort qui porte ce titre, que font explicitement référence les animateurs de la revue. Mais au-delà de ce livre – auquel Daniel Dobbels rend hommage –, au-delà de l'expérience qu'il rapporte, c'est cette *« étrange loi »* générale qui veut que *« plus l'homme est anéanti, déporté hors du monde, hors de soi, moins il se sent homme en somme, plus il devient et se connaît, se reconnaît comme tel »* qui est rappelée et illustrée.


CAGNAT

Au cœur de cette résistance, de ce noyau dur d'humanité, les paroles, les mots écrits prennent un poids particulier. Ainsi ceux de Nicolae Steinhardt, prisonnier des geôles roumaines durant treize années, à partir de 1959 : *« La cellule 34 est une sorte de tunnel obscur et long, l'ambiance y est, par plus d'un détail, cauchemardesque. C'est une caverne, un canal, un intestin souterrain, froid et profondément hostile, c'est une mine épuisée, un cratère de volcan éteint, l'image assez réussie d'un enfer aux couleurs délavées. En ce lieu presque irréellement sinistre, j'allais connaître les jours les plus heureux de toute ma vie. Combien j'ai pu être heureux, suprêmement heureux, dans la cellule 34 ! »* Cette *« félicité »*, ce bonheur, aussi étonnants, choquants qu'ils puissent sembler, donnent la mesure de la capacité de résistance que l'homme, d'une manière toujours surprenante, est apte à déployer. Dans ce même numéro, on trouvera des textes de Maurice Homel (avec une présentation d'Antelme, datant de 1948), Janos Pilinszky, Jean-Louis Giovannoni, André Frénaud, des *Méditations* de Max Jacob (présentées par Elizabeth E. Carr)... (Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau, 75001 Paris, 78 F).

GENESIS.
Somptueusement éditée, la revue *Genesis* s'applique, depuis trois ans, à explorer le domaine de la génétique textuelle. Cette expression désigne l'étude des états, ébauches, brouillons, variantes et notes qui concourent à l'élaboration des œuvres littéraires. Pour la sixième livraison de la revue, Raymonde Debray Genette et Jacques Nefs ont réuni, sous le titre « Enjeux critiques », un ensemble de contributions qui visent *« à mettre en évidence la diversité des enjeux théoriques, leur mobilité, leurs frontières, qu'engage la diversité même de leurs objets »*. De ce sommaire riche et exigeant, citons simplement les notes inédites que Merleau-Ponty avait rédigées en vue d'un cours au Collège de France, en 1961 – peu avant sa mort – à propos de Claude Simon (rédaction ITEM/CNRS : 61, rue de Richelieu, Ed. Jean-Michel Place, 195 F).

ET AUSSI...
Signalons plus sommairement les derniers numéros de plusieurs revues : *Nioques* (nº 9), avec des textes de Jean-Claude Montel, Durs Grünbein, Julien Blaine... (Jacques Clerc éditeur, 4, rue de Cromer, 26400 Crest, 105 F). Plus traditionnel dans ses choix, *le Mâche-Laurier*, dans sa troisième livraison, propose des œuvres du poète baroque français Jean Bertaut, de Jean-Louis Chrétien, Michèle Fink, Alain Suied, Bruno Grégoire, James Sacré, Emmanuel Moses... (Obsidiane, 11, rue Beaurepaire, 89100 Sens, 80 F). *Théodore Balmoral* (nºˢ 19-20) publie un ensemble de textes inédits d'André Dhôtel, accompagné d'un commentaire de Christian Bobin (5, rue Neuve-Tudelle, 45100 Orléans, 90 F). *L'Œil de bœuf* (nºˢ 5-6) consacre un cahier à Ernst Jünger (94, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris, 60 F). Le dernier bulletin de *L'Amitié Charles Péguy* (nº 68) revient sur la question des rapports du régime de Vichy avec la pensée de Péguy, qu'analyse fort pertinemment un jeune universitaire, Guillaume Bourgeade (chez F. Gerbod, 12, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, 40 F).

P. K.

Dernières livraisons

L'ART DE LIRE, de José Morais
Comment apprend-on à lire ? Et d'où viennent les difficultés qu'un enfant peut éprouver ? Un bilan de ce que l'on sait aujourd'hui des structures mentales qui nous permettent de lire, du rapport entre langage parlé et langage écrit, des mécanismes d'apprentissage et des troubles qui peuvent survenir (Odile Jacob, 368 p., 140 F).

DES ENFANTS HORS DU LIRE,
sous la direction de Christiane Préneron, Claire Meljac et Serge Netchine
Privilégiant une approche multidisciplinaire, cet ouvrage rend compte d'une expérience menée par une équipe de chercheurs (psychiatres, psychologues, linguistes, pédagogues et rééducateurs) auprès d'un groupe d'enfants illettrés ne présentant pas de handicaps familiaux ou intellectuels particuliers (Bayard Editions/Inserm/CTNERHI, coll. « Païdos/Recherche », 464 p., 170 F).

L'ENFANT EN DIFFICULTÉS,
de Roger Perron, Jean-Pierre Aublé et Yves Compas
Confrontés quotidiennement aux souffrances de l'échec scolaire, les auteurs – psychanalyste et psychologues – proposent une véritable pratique clinique de la psychologie à l'école. Le recours à de nombreux exemples, complétés par des dessins et des entretiens, permet de dégager une spécificité de l'aide aux enfants en difficultés, en replaçant le trouble ou le dysfonctionnement dans la dynamique du sujet et de son entourage (Privat, 210 p., 145 F).

L'ENFANT PSYCHOTIQUE ET L'ÉCOLE,
de Catherine Charbit et Annie Cervoni
Fruit d'une longue pratique auprès des enfants psychotiques, cet ouvrage décrit l'outil pédagogique mis au point par les auteurs pour les enfants souffrant de troubles psychologiques graves. Au fil des ans, Catherine Charbit et Annie Cervoni ont recueilli de nombreux textes écrits par ces enfants sur l'école. (Bayard Editions, coll. « Païdos », 180 p., 125 F).

BIBLIOTHÈQUE, ÉCOLE : QUELLES COOPÉRATIONS ?
Une synthèse de l'enquête menée en 1993 par la Fédération française de coopération entre les bibliothèques qui aide à saisir, avec des propositions concrètes, les grands axes autour desquels pourrait être renforcé le partenariat école-bibliothèque (Rapport d'enquête par Jean-Marie Privat. Actes de l'université d'été de La Grande-Motte. Sous la direction de Béatrice Pedot et Caroline Rives. CRDP académie de Créteil/FFCB, coll. « Argos », 270 p., 110 F).

B. C. D. +, MODE D'EMPLOI,
de Catherine Jordi
Un guide pratique pour mener à son terme la création d'une BCD. (Bibliothèque Centre Documentaire). Avec des réponses précises sur la conception des aménagements, les sources de financement, l'acquisition d'un fonds de livres... (Gallimard/CRDP de Nice, 318 p., 120 F.)
A signaler également : *les indiscutables. 99 livres pour bâtir une BCD* (CDDP du Val-d'Oise, 176 p., 90 F).

LES ATELIERS D'ÉCRITURE À L'ÉCOLE PRIMAIRE,
de Michel Perraudeau
Une méthode pratique, fondée sur le jeu littéraire, l'exercice de mémoire et de logique, pour faire découvrir en classe le plaisir d'écrire, et révéler aussi que l'écriture est un art qui se travaille (Bibliothèque Richaudeau/Albin Michel, 128 p., 98 F).

LA VIEILLESSE ET LA MORT DANS LA LITTÉRATURE ENFANTINE DE 1880 À NOS JOURS,
de Geneviève Arfeux-Vaucher
Comment les représentations et leurs évolutions, au fil d'un siècle, reflètent les grands stéréotypes, mais aussi les préjugés, les sentiments, les silences et les angoisses d'une société elle-même confrontée au vieillissement (Imago, diffusion PUF, 280 p., 140 F).

D.R.

La dame d'Auxerre : Statue archaïque vers 640-630 av. JC.

Pour entrer dans l'Histoire

Qu'elles traitent de l'Egypte ancienne ou de la Bible, des châteaux forts ou de Napoléon, les collections documentaires ne cessent de s'adapter aux goûts du jeune public

LES enfants aiment les histoires. Rien d'étonnant, alors, à ce que les premières découvertes culturelles, ils les fassent par le biais de la fable, récit magique qui enchante en se donnant pour vrai. La mythologie est l'un de ces premiers rendez-vous pour nombre de jeunes lecteurs. Nathan l'a compris, qui propose pour les plus jeunes (8-12 ans), dans la collection « Pleine lune », une introduction claire, lisible et sobrement illustrée, à quelques grands textes d'Homère, Denys d'Halicarnasse, Chrétien de Troyes... (1). Avec des notes en bas de page pour définir les termes rares ou difficiles, et un dossier central offrant une information historique succincte mais suffisante, ces *Contes et légendes* revisités sont fort bien conçus pour le public visé.

CONTES ET LÉGENDES

Que les nostalgiques de la vénérable série au dos blanc et or se rassurent : certains titres, ceux touchant aux mythologies religieuses et littéraires justement, reparaissent en « Pocket junior » (2). Après *Les Chevaliers de la Table ronde*, la collection « Mythologies », que dirige Claude Aziza, accueille les *Contes et légendes de l'Egypte ancienne*, de Marguerite Divin (un texte de 1933), *Contes et légendes des Antilles*, un savoureux volume de Thérèse Georgel (1957) et un inédit aussi : les *Contes et légendes de la Bible*, de Michèle Kahn, qui, du jardin d'Eden à la Terre promise, familiarise les 10-14 ans avec un texte sacré trop ardu pour dispenser de cette initiation. Chaque volume est scindé en deux parties, arbitrairement définies par un « entracte » de seize pages où des jeux variés et astucieux permettent une évaluation ludique de la lecture. Un parti pris de rajeunissement intelligent pour des classiques souvent regrettés.

Si la fable ne satisfait pas la curiosité de l'amateur d'Histoire, celui-ci se tournera vers la nouvelle collection d'Hachette, « En savoir plus ». Très contemporaine, celle-ci est aussi attentive à la mise en page et à l'illustration documentaire que les meilleurs manuels scolaires. Juste équilibre entre le texte et l'image, langue simple, vocabulaire exact mais accessible, index, lexiques et pistes documentaires variées – livres, BD, films –, les cinq premiers titres (3) sont d'une tenue remarquable. *Les Châteaux forts*, de Gaston Duchet-Suchaux et Michel Pastoureau, est, de ce point de vue, exemplaire, imposant une vision plurielle et évolutive de la construction, plus pédagogique que la formidable somme de miniatures que recèle le livre de Richard Platt, *A l'assaut d'un château fort* (4). Ce dernier, imaginant un siège au XIVe siècle, opère une « coupe » du bâtiment – et de la vie qu'il abrite – d'une grande richesse, mais la forteresse, figée dans un hypothétique âge d'or, y livre moins ses secrets que dans le très bel album des « Yeux de la découverte » (5), ou dans la plus humble mais joliment réussie *Vie de château*, d'Eddy Krähenbühl (6), qui voit deux enfants partager les labeurs et les loisirs d'adolescents médiévaux.



D.R.

Bois peint corinthien représentant une scène de sacrifice vers 520-500 av. J.-C.

Pour ceux qui rêvent d'un regard plus ambitieux, signalons chez Nathan une *Histoire du monde* (7), très dense, d'une présentation claire, si le sommaire, complet, n'est pas d'une lisibilité évidente. En dix périodes, l'ouvrage propose un tour d'horizon qui s'achève sur l'accord Israël-OLP de l'automne 1993. On saluera les pages bilan/panorama, qui rendent indulgent devant les erreurs. Celles-ci, inévitables, demandent cependant au jeune lecteur une rigueur et un contrôle sur l'information dont on aurait aimer le dispenser (Lénine dirigeant l'URSS de 1917 à 1922, c'est-à-dire avant que ce pays ne naisse ; la République française achevée en 1795 avec près d'une décennie d'avance ; Catherine de Médicis, « régente » d'un fils majeur, naturellement jugée responsable de la tuerie de la Saint-Barthélemy...) Le vrai regret tient à l'illustration, l'image cédant trop souvent le pas à un dessin colorié qui rappelle le style années 60 : les collégiens de 1995 risquent d'être surpris par cette option archaïque.

INVENTIVITÉ DÉCAPANTE

A l'opposé, *Napoléon et son temps*, le troisième titre de la nouvelle collection « Regard d'aujourd'hui », chez Mango (8), confirme l'inventivité aussi décapante que stimulante de cette série qui privilégie moins le récit et la suite chronologique que l'évocation croisée de thèmes (un par double page). Celle-ci allie la malice – portrait de groupe avec décapités, thermomètre indiquant la chaleur toute relative des Européens envers l'empereur – et l'inattendu – les recettes de cuisine, la chiromancie ou la graphologie appelées à témoigner –, le sérieux et la pertinence ne perdant pas leurs droits. Original et provocant, tant il déjoue les pièges de l'austère sans sacrifier la qualité de l'information, ce cocktail pourrait bien inoculer le virus de l'Histoire aux plus réticents.

Philippe-Jean Catinchi

(1) Contes et légendes de la mythologie grecque, *de Claude Pouzadoux,* ... de l'Egypte ancienne, *de Brigitte Evano, et* ... des Chevaliers de la Table ronde, *de Jacqueline Mirande (chaque volume autour de 200 p., 43 F ou 46 F). A signaler également deux rééditions :* Contes et légendes de l'Iliade, *de Jean Perrin, et* de la naissance de Rome, *de François Sautereau.*
(2) *Environ 200 p., autour de 30 F.*
(3) L'Egypte des Pharaons, *de Pascal Vernus,* Les Romains, *de Gilles Feyel,* Les Hébreux, *de Gaston Duchet-Suchaux,* Les Châteaux-forts, *de Gaston Duchet-Suchaux et Michel Pastoureau,* Les Grecs, *de Maurice Meuleau (chaque volume 96 p., 59 F). A partir de 12-13 ans.*
(4) *Gallimard, 32 p., 98 F. A partir de 11-12 ans.*
(5) Le Temps des châteaux-forts, *de Christopher Gravett, Gallimard, 64 p., 110 F. A partir de 12 ans.*
(6) *L'Ecole des loisirs, 44 p., 76 F. A partir de 7 ans.*
(7) *Adapté de l'anglais par Martine et Daniel Sassier et Nathalie Bailleux (800 p., 240 F). A partir de 10 ans.*
(8) *L'auteur, Dominique Gaussen, a également signé les premiers volumes de la collection,* Louis XIV et François Ier *(96 p., 125 F).*

Le livre, « lieu de mémoire »

Un colloque sur « l'apprentissage du jeu démocratique par la littérature de jeunesse »

DÉSINTÉRÊT des jeunes face aux enjeux électoraux, désaffection croissante pour le débat et l'engagement politiques : l'écrit joue-t-il encore un rôle dans l'éducation des futurs citoyens ? Et comment le livre forme-t-il ou déforme-t-il aujourd'hui la conscience historique des jeunes lecteurs ? Tels étaient les axes principaux du colloque qui s'est tenu, jeudi 12 janvier, au Sénat, sur un thème d'actualité : « Conscience historique, conscience politique. L'apprentissage du jeu démocratique par la littérature de jeunesse ». Organisée à l'initiative des Amis de la Joie par les livres et du nouvel Institut international Charles-Perrault (1), cette journée réunissait notamment des historiens, des enseignants, des chercheurs et des spécialistes de la lecture enfantine.

Inutile d'insister sur l'enjeu que représente le livre, et plus encore le livre de jeunesse, lors de périodes historiques troublées. Jean-Clément Martin, professeur à l'université de Nantes, et Gilles Ragache, historien, l'ont tous deux mis en lumière, l'un en analysant les messages délivrés, aux XIXe et XXe siècles, dans l'Ouest de la France, à propos des guerres de Vendée et de la chouannerie, l'autre en se penchant sur les grands thèmes de la production éditoriale pendant quatre années d'Occupation.

L'édition pour la jeunesse n'est plus aujourd'hui ce vecteur d'idéologies. Pourtant, Bernard Le Magoarou, enseignant, s'interroge sur les modèles politiques proposés par les documentaires historiques depuis la chute du mur de Berlin. Dès lors que l'opposition entre les deux blocs a disparu, *« le jeune lecteur doit se contenter d'un schéma unique d'organisation politique, celui de la démocratie libérale »*, remarque-t-il. Pour lui, cela risque de conduire à *« l'acceptation aveugle et irréfléchie du modèle proposé. L'absence de débat idéologique allant de pair avec une absence de sens critique et un désintérêt pour le jeu politique »*. Professeur d'histoire également, Hervé Luxardo dénonce *« un certain conservatisme du documentaire historique pour la jeunesse »*. Il souligne, en particulier, que *« la recherche et l'Université pénètrent difficilement »* dans cette sphère de l'édition, que *« le livre, pour se vendre, ne doit pas être trop en déphasage avec le discours hégémonique »*, et que la préoccupation esthétique, enfin, *« semble parfois se substituer au processus d'éveil de la conscience historique »*. Peu de réserves sur le roman, en revanche, et sur son rôle dans la construction du sens démocratique chez les jeunes.

Brossant un vaste tableau de la production romanesque depuis Rousseau et Defoe jusqu'à Brigitte Smadja ou Sophie Cherer, Jean Perrot, professeur de littérature comparée à l'université Paris-Nord, souligne *« le retour du refoulé »* dans le livre contemporain pour la jeunesse. Plus que jamais s'y font entendre aujourd'hui *« les voix des peuples disparus ou qui n'ont jamais existé dans l'Histoire »* : esclaves, malades, exclus de toutes sortes. Cette production *politically correct* invite à *« éviter le repli sur soi, à connaître l'Autre pour mieux se connaître, à chercher ce qui est commun au-delà des contrastes »*, renchérit Didier Colin, maître de conférences à l'IUFM d'Orléans. Ce qui l'amène à conclure que le roman pour les 10/13 ans *« dessine, sous forme de messages subliminaux, les contours d'un citoyen idéal, cultivé, tolérant, responsable et maître de lui »*.

En dépit des critiques qu'ils peuvent éventuellement formuler, tous les intervenants s'accordent à regretter que l'édition pour la jeunesse ne pénètre pas davantage dans l'enceinte de l'école, aux côtés des manuels. Histoire, citoyenneté : le livre pour enfants, *« socle culturel d'une communauté »*, a évidemment un rôle à jouer en ces domaines, ne serait-ce que pour *« éviter la déconstruction des mémoires par la télévision, où l'Histoire est traitée en patchwork en dehors de toute chronologie et de toute référence »*, précise Odette Mitterrand, conseiller pour le livre à la direction régionale jeunesse et sports Ile-de-France. Raison de plus pour déplorer, une fois de plus, les limites de son audience globale. Selon une étude SOFRES menée en 1989, 30 % des enfants ne possédaient aucun livre chez eux.

Et les ouvrages d'histoire, singulièrement, ne touchaient que 11 % des jeunes de 7 à 14 ans...

Fl. N.

(1) *Fondé en mai 1994 par la ville d'Eaubonne et l'université Paris-Nord, avec le concours du CRDP de Versailles, l'Institut international Charles-Perrault (IICP), placé sous la direction de Jean Perrot, assure des fonctions de recherche, de formation et de promotion de l'édition pour la jeunesse (IICP : 3, rue Saint-Lambert, 95600 Eaubonne. Tél : (1) 39-59-59-29). L'IICP publiera les actes de ce colloque à l'automne 1995.*

Les merveilles de Chronos

CHRONOS
Une chronologie visuelle des temps anciens des origines de l'homme à l'an 1500
(Timeslinis of The Ancient World)
de Chris Scarre.
Traduit de l'anglais par Marcel Blanc,
Seuil Jeunesse,
256 p., 340 F.

LES jeunes ont bien de la chance lorsque les historiens leur concoctent ce genre de merveille d'érudition et de clarté. Entouré de deux conseillers scientifiques et de dix-neuf collaborateurs, anthropologues et archéologues pour la plupart, Chris Scarre, coordinateur du *Cambridge Archeological Journal*, réalise un tour de force : proposer un regard syncrétique et synthétique sur l'aventure terrestre, des origines à l'ère de la maîtrise humaine, c'est-à-dire à l'heure des grandes découvertes.

Le projet clairement défini, le plan annonce quatre parties sensiblement égales : des origines de la vie à la naissance de l'agriculture ; l'ère de la croissance des cités, de l'affirmation des hiérarchies sociales et des Etats ; l'éclosion de la démocratie et des grandes religions monothéistes ; le temps de l'échange et de l'exploration, prémices de l'hégémonie européenne en marche.

Frises chronologiques, index thématique, tout concourt à un voyage magique et d'une intelligence rare – qui s'adresse cependant à un public d'adolescents avertis.

Définissant cinq aires qui ne recoupent que partiellement les classiques limites continentales, chaque page isole nourriture et environnement, habitat et architecture, techniques et innovations, arts, cultes et rites enfin. Ce qui permet de confronter d'un coup d'œil la cité péruvienne de Chanchan, le mausolée d'Angkor et les châteaux à motte de notre féodalité. Ou de découvrir que le sorgho s'impose en Asie orientale quand le commerce du vin unifie l'Europe.

Avec des idées qui rebondissent à chaque page, soutenues par une iconographie exceptionnelle, cette fresque d'ensemble, née de l'union de sciences et de savoirs rarement juxtaposés, est d'une telle richesse que les adultes auront du mal à ne pas la disputer aux enfants. Osons un conseil : qu'ils ne résistent pas ! L'émerveillement n'a pas d'âge.

Ph.-J. C.

JEUNESSE

...istoire

...eaux forts ou de Napoléon, ...aux goûts du jeune public



...erveilles de Chronos

Comportements des années noires

L'anniversaire de la libération des camps coïncide avec la publication de deux ouvrages importants sur la vie quotidienne en France sous l'Occupation

LA FRANCE A L'HEURE ALLEMANDE 1940-1944
de Philippe Burrin.
Seuil, 564 p., 160 F.

ÊTRE JUIF EN FRANCE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE
de Renée Poznanski.
Hachette, coll. « La vie quotidienne », 859 p., 95 F.

LES CAHIERS D'ABRAM CYTRYN
Récits du ghetto de Lodz.
Traduit du polonais
par Véronique Patte,
Albin Michel, 198 p., 120 F.

L'ANNIVERSAIRE de la libération des camps, auquel Jean-Marc Théolleyre a consacré un dossier dans « Le Monde-Radio Télévision » daté dimanche 15-lundi 16 janvier, coïncide avec la publication de deux ouvrages importants sur la période d'occupation en France : l'un d'un historien suisse, Philippe Burrin, *La France à l'heure allemande* ; l'autre, d'une historienne israélienne, Renée Poznanski, *Etre juif en France pendant la seconde guerre mondiale.* Deux ouvrages couleur de « zone grise », qui s'efforcent d'analyser des attitudes et des engagements que ne suffisent plus à expliquer l'antagonisme traditionnel entre résistance armée et collaboration active. Car la France de l'Occupation ne sort du conflit ni massivement résistante – comme on voulait le faire croire dans les années 60 – ni fondamentalement collaborationniste : d'après les estimations de Philippe Burrin, le nombre des Français qui désapprouvent la politique de Vichy, sans toutefois s'y opposer, oscille entre les trois quarts et les cinq sixièmes de l'ensemble du pays, et ce chiffre grandit encore après 1942. Les propos de Philippe Burrin et de Renée Poznanski sont similaires : tout en reprenant à leur compte les thèses de Robert Paxton et Michaël Marrus sur Vichy, ils portent sur la société plutôt que sur l'Etat, sur ce qu'ont pensé et fait de la collaboration le tout-venant des Français ; ils s'attachent à serrer au plus près les représentations qui, à l'époque, commandent les réactions d'une population juive plongée dans une situation d'exclusion, souvent perçue comme provisoire.

Ni Philippe Burrin ni Renée Poznanski ne délaissent cependant la dimension politique et institutionnelle de la persécution ou de la collaboration. Mais, fidèles à une historiographie désormais plus attentive au tissu de la vie quotidienne (1), tous deux appréhendent l'Occupation « par le bas », là où les actes individuels croisent l'expérience collective, là où l'opacité et la contingence du vécu rendent compte de la complexité du réel. Tous deux s'intéressent particulièrement – et c'est nouveau – aux écrits personnels, aux correspondances ainsi qu'aux journaux intimes. Les atermoiements, les refus et les angoisses, bref l'état des esprits, ne s'y expriment-ils pas plus librement que dans une presse aux ordres ou les rapports des préfets ?

Grâce à ce matériel, Renée Poznanski montre à quel point les juifs se méprennent sur les messages que la société leur envoie. Ainsi, à propos de l'étoile jaune, dont le port est rendu obligatoire en zone occupée par une ordonnance allemande du 1er juin 1942, l'indifférence de la population, voire les gestes de sympathie et de connivence, sont vécus par les porteurs de la *« rouelle »* comme une « victoire », comme la preuve que le greffon nazi n'a pas pris en France, alors qu'à Vienne, l'arrivée des Allemands, en 1938, avait entraîné des manifestations d'humiliations collectives contre les juifs autrichiens. Ce que les juifs français ne comprennent pas, c'est que ce signe traduit moins un désir d'humilier qu'il ne sert aux bourreaux à marquer leurs victimes en prévision des rafles qui vont bientôt se déchaîner, et que l'indifférence de la population, dont les juifs se réjouissent tant, rend, d'une certaine manière, plus faciles. D'ailleurs, si l'antisémitisme de l'occupant est désapprouvé, celui émanant de Vichy conserve, dans sa version xénophobe et économique, une aura de légitimité, qui survivra même à la défaite.

> *Ni résistants ni « collabos », les Français ont choisi le plus souvent « l'adaptation »*

HÉTÉROGÉNÉITÉ

Il n'en reste pas moins que les trois quarts des juifs de France ont survécu à la Shoah – taux exceptionnel dans l'Europe hitlérienne –, même s'il y eut tout de même près de 76 000 victimes, soit un chiffre comparable à celui des morts français de 1940 (92 000, d'après Philippe Burrin). Pour Serge Klarsfeld, relayé par l'historien israélien Asher Cohen (2), c'est à un sursaut des Français et à l'activité des « justes » qu'il faut attribuer ce « demi-échec » des nazis en France. Renée Poznanski estime, elle, que les Allemands ne se sont pas donné, sur le territoire français, les moyens de leur politique d'extermination. Celle-ci ne fonctionne à plein que lorsque la police française met la main à la pâte. *« C'est dans l'hétérogénéité,* conclut l'historienne israélienne, *que l'on trouve peut-être la clef de la survie d'une grande partie des juifs de France : un pluralisme de la « communauté » qui a d'abord compliqué la tâche des Allemands ; une diversité organisationnelle qui conféra son caractère à l'UGIF* [organisme fédérateur imposé aux juifs par les Allemands mais qui couvrit aussi des activités de résistance]. »

Enfin, Vichy et sa politique antisémite ne peuvent, estime-t-elle, gommer d'un seul coup cent cinquante ans d'émancipation – avance que la France avait sur le reste de l'Europe – surtout quand cette politique se fait à l'ombre de l'occupant.

L'ombre de l'occupant, c'est elle qui crée ce fond de haine silencieuse sur lequel les réactions des Français à la collaboration peuvent et doivent se comprendre. *La France à l'heure allemande* (3) établit ainsi que le modèle de la collaboration militante, à laquelle Philippe Burrin consacre la troisième partie de son livre, est inadéquat pour penser l'attitude du plus grand nombre. Selon Philippe Burrin, l'historien doit dépasser les rancoeurs qui se sont exprimées à partir des années 70, dans la conscience tardive d'une épuration manquée, et qui prétend remplacer le mythe d'une France tout entière résistante par celui d'une France intégralement *« collabo »*. Philippe Burrin préfère d'ailleurs à la notion de collaboration celle d'« accommodation », liée à des contraintes structurelles et au besoin de faire fonctionner les services publics et l'économie. Mais il y a entre cette *« adaptation minimale »* et la collaboration ouverte un degré intermédiaire, où on s'efforce, sans pour autant souhaiter sa victoire, d'aller au-devant de l'ennemi et de sa politique, en défendant des intérêts corporatifs ou personnels *« alors que d'autres choix sont possibles et que l'abstention n'est pas coûteuse »*. C'est dans ces eaux troubles de l'*« accommodation d'opportunité »* que Philippe Burrin surprend les collusions les plus choquantes, aux conséquences parfois plus lourdes que celles de la collaboration active.

Parmi les centaines d'exemples, en voici deux, parmi les plus saisissants. Le premier concerne le prix Nobel de chimie, Frédéric Joliot-Curie, l'un des maîtres de la science française d'alors. Il est de sensibilité communiste et passera rapidement à la Résistance. Mais, dans les premiers temps de l'Occupation, ce grand savant se soucie surtout d'assurer la réouverture de son laboratoire. Or ce laboratoire est l'un des premiers en Europe à être équipé d'un accélérateur de particules, le cyclotron, autrement dit l'outil qui permettra à l'Américain Seaborg d'identifier les particules de plutonium, en août 1942 (*le Monde* du 4 novembre 1992). Contre l'avis du Quai d'Orsay, Joliot-Curie obtient gain de cause ! Désormais, officiers et chercheurs allemands travaillent sous sa direction dans le laboratoire de chimie nucléaire du Collège de France. Si les Allemands, qui tablaient sur une guerre courte, n'avaient pas ajourné leur programme atomique, le laboratoire de Joliot-Curie aurait pu servir la recherche nucléaire nazie, civile aussi bien que militaire...

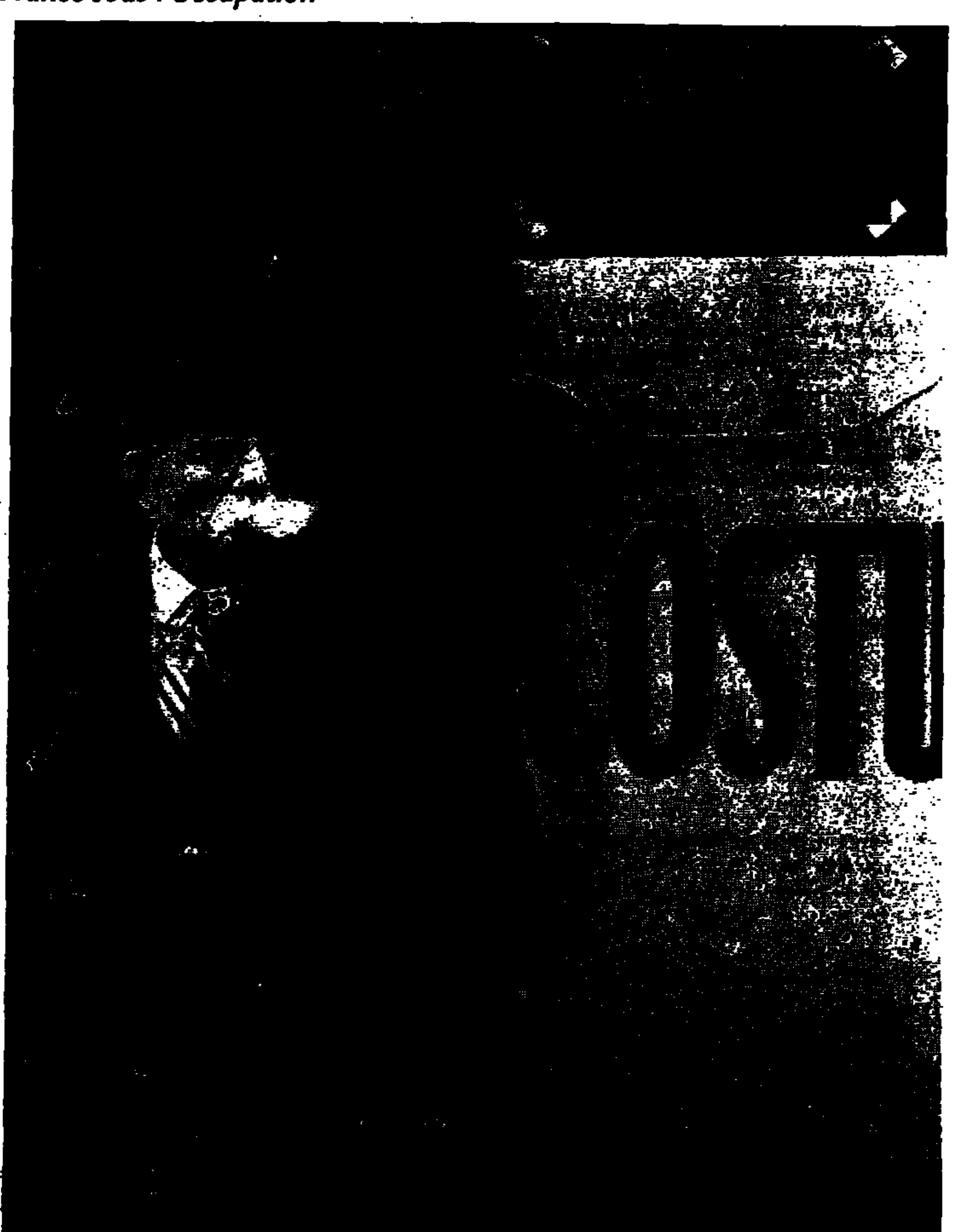
L'historien Lucien Febvre, lui, cherchera à toutes forces à convaincre son collègue Marc Bloch de la nécessité de publier Les *Annales* en zone occupée. Insistance gênante : Marc Bloch étant juif, il devrait, si tel était le cas, renoncer à la gérance de la publication, ce qu'il refuse pour des raisons de principes. Febvre n'en a cure, s'emporte, qualifiant d'*« acte absurde »* ce bout de papier qui assure à Marc Bloch la gérance du titre. Il ira jusqu'à écrire à Marc Bloch cette phrase pleine de sous-entendus : *« Les* Annales *sont une revue française. Et leur mort est une mort nouvelle pour mon pays. »* On connaît la suite : Marc Bloch, engagé dans la Résistance, sera arrêté, torturé et fusillé en mars 1944. Et Lucien Febvre excipera à la Libération de son martyre pour présenter *Les Annales* comme *« un des centres les plus vivants de la résistance intellectuelle à l'oppression »*... Tels sont les ambiguïtés, et les mesquineries, de l'*« accommodation »*. Si peu désirée soit-elle, l'éventualité d'une domination allemande durable peut conduire un grand professeur du Collège de France à s'inscrire d'emblée, dit Philippe Burrin, dans *« un horizon dont les juifs auraient disparu »*.

C'est dans cet horizon, dans les limbes qui précèdent l'assassinat, qu'il faut replacer *Les Cahiers d'Abram Cytryn.* Publiées pour la première fois, par une soeur rescapée, cinquante ans après avoir été rédigées, ce sont des nouvelles, à peine transposées, sur la vie du ghetto de Lodz (en Pologne). Elles sont écrites par un adolescent dont le talent naissant n'est pas sans rappeler celui d'Anne Frank, morte, comme Abram Cytryn, à Auschwitz.

MONDE CLOS

Les textes évoquent, avec la précoce maturité que donne l'épreuve, la lente dégradation de la misère et de l'oppression. Dans ce monde clos, caricature d'Etat juif écrasé par la dictature paternaliste et dérisoire de l'*« Ancien » (Elteste)* du ghetto, Haïm Rumkowski (lequel monopolise, avec l'administration des cantines, la principale source du pouvoir), l'un des personnages, Elie, contemple le monde *« normal »* depuis l'une des absurdes passerelles de bois qui relient entre elles deux parties du ghetto, tout en évitant le moindre contact avec la population *« aryenne »* : *« Les tramways sont des dragons crachant du feu et les voitures des diables incarnés. Les svastikas noirs glacent le sang de l'enfant. Dans son esprit, ils sont le symbole d'un funeste présage. Le monde en bas respire le mal. »* *« Pourquoi vivre ? », « Pourquoi mourir ? »* demande Abram Cytryn dans l'un de ses poèmes, dans ce cloaque où les enfants meurent *« sans tendresse ni assistance* (...) *sans avoir connu la vie »*. Ce désespoir-là, celui de la faim, celui d'une expérience absolue d'exclusion, comment pourrait-il ne pas nous parler encore ?

Nicolas Weill



BHVP/Fonds France-Soir

10 octobre 1940 : une affichette apparaît sur la vitrine de certains magasins...

(1) *Voir notamment* L'Opinion française sous Vichy, *de Pierre Laborie, Seuil, 1990.*

(2) *Asher Cohen,* Persécutions et sauvetages, juifs et Français sous l'Occupation et sous Vichy, *Cerf, 1993.*

(3) *Philippe Burrin est également l'auteur d'un remarquable* Hitler et les juifs, genèse d'un génocide, *que le Seuil vient de rééditer en collection « Points-Histoire » (202 p., 36 F).*

★ **Signalons également :** ***Je ne vous oublierai jamais, mes enfants d'Auschwitz...,*** **de Denise Holstein (Edition n° 1, 142 p., 39 F) ;** ***Les Enfants de Pitchipoï,*** **de Bernard Pinta et Denise Morel de Marnand (éd. France-Empire, 243 p., 120 F) ; Christian Bernadac,** ***La Libération des camps,*** **Michel Lafon, 902 p., 149 F ; et un inédit de Primo Levi :** ***Le Devoir de mémoire,*** **Mille et une nuits, 92 p., 10 F).** ***La Maison d'enfants de Saint-Mandé,*** **1943-1944, de Jean Laloum, monographie éditée par le Centre communautaire Vincennes-Saint-Mandé. Yves Ternon propose une réflexion sur les génocides au XXe siècle dans** ***L'Etat criminel*** **(Seuil, 307 p., 140 F). Aux éditions Complexe, paraît** ***8 mai 1945. La victoire en Europe,*** **dirigé par Maurice Vaïsse, avec, entre autres, des contributions de Jean-Baptiste Duroselle et de Marc Ferro (450 p., 130 F), ainsi que** ***L'Insurrection du ghetto de Varsovie, Interventions,*** **dirigé par Joël Kotek autour de Raul Hilberg (200 p., 120 F). Enfin, sous le titre** ***La Déportation,*** **les éditions Ramsay publient, avec le concours de la Fédération nationale des déportés et internés des résistants et patriotes, un album de photographies autour des camps de concentration, contenant nombre de documents inédits (300 p., 260 F)**

L'inutilité de l'esprit

Le philosophe Jean Améry, qui s'est suicidé en 1978, a médité sur son expérience de la torture et de la déportation

PAR-DELÀ LE CRIME ET LE CHÂTIMENT
Essai pour surmonter l'insurmontable
de Jean Améry.
Traduit de l'allemand
par Françoise Wuilmart,
Actes Sud, 166 p., 108 F.

EN apparence ce texte est un récit : : *« Les choses y sont décrites telles que les a ressenties une victime terrassée, c'est tout. »* C'est aussi un essai : les « choses » n'appartiennent pas simplement au passé ni à un individu particulier. D'abord les faits, vus du dehors : un jeune homme, cultivé, philosophe, né à Vienne en 1912, s'exile d'Autriche en Belgique, en 1938, quand les persécutions nazies le chassent de son pays natal. Lui qui ignorait tout du judaïsme et se croyait allemand, c'est là qu'il devient juif : dans le regard assassin des autres. En Belgique, il entre dans la Résistance, est arrêté par la Gestapo en 1943, torturé au fort de Breendonk, déporté à Buchenwald, Bergen-Belsen, Auschwitz. Une vingtaine d'années ... [illegible] ... pseudonyme à consonance romane qu'il a choisi dès son premier livre (*Karriere und Köpfe,* 1955), il rédige cette suite d'analyses.

UN CONSTAT SANS ESPOIR

Quelle est la situation particulière de l'intellectuel dans un camp ? Le fait d'avoir vécu longuement dans le domaine de l'esprit le soutient-il ? Telles sont les premières interrogations de Jean Améry. Son constat est sans espoir : dans un monde dont l'existence, à chaque instant, nie toutes les valeurs ayant formé sa vie, un intellectuel est totalement démuni et handicapé. Il ne doit pas seulement cacher aux SS sa familiarité avec une culture qu'ils méprisent, il doit se rendre compte que cet univers a disparu de lui, s'est effondré sans laisser de traces, dès lors qu'il ne lui est plus possible d'en partager quoi que ce soit avec les autres. L'intellectuel dans le camp nazi ne subit donc pas un amoindrissement, extérieur et temporaire, de son horizon, mais une annulation de lui-même au-dedans.

Ceux qu'anime une foi, religieuse ou politique, s'en tirent mieux. Ils peuvent donner un sens à leur souffrance. La douleur qui leur tord le ventre n'est *« pas tout bonnement la faim, mais la conséquence nécessaire de l'athéisme ou de la pourriture capitaliste »*. En revanche, l'esprit sceptique, qui persiste à ne voir qu'illusions dans les espérances messianiques et révolutionnaires, demeure véritablement sans recours. La mort est là, face à lui, nue, insensée, défaite à jamais de toute représentation esthétique. Se souvient-il des raisonnements des philosophes ? Oui, mais *« là où ils signifiaient quelque chose, ils nous semblaient banals, et là où ils n'étaient pas banals, ils ne signifiaient plus rien »*. Ce que tente d'approcher Jean Améry, c'est l'expérience innommable de l'inutilité de l'esprit.

UNE TERREUR INDÉLÉBILE

La torture en révèle un autre aspect. La douleur semble compter moins que la terreur, absolue et indélébile, d'être à la merci de l'autre, exposé sans recours à sa violence, au lieu de pouvoir espérer son aide. *« Avoir vu son prochain se retourner contre soi engendre un sentiment d'horreur à tout jamais incrusté dans l'homme torturé »*, écrit Jean Améry. Il note ailleurs : *« Chaque jour je perds une nouvelle fois ma confiance dans le monde. »* Aucun gémissement pourtant dans ces pages. Au contraire : une écriture froide, une réflexion nette. On les dirait admirables si toute considération esthétique ne se trouvait finalement déplacée.

Cet essai est à lire également pour sa méditation, très proche de celle de Sartre, sur la création du juif par le regard d'autrui. Et pour son insistance sur l'énigme du nazisme. Car Jean Améry ne propose pas d'explication de l'inhumain. Il insiste, au contraire, sur l'ineptie de la plupart des analyses, et sur l'insuffisance de toutes. La fureur sadique et tueuse qui s'est déchaînée chez *« un peuple de poètes et de penseurs »* demeure incompréhensible. Enfin, c'est pour sa dignité qu'on doit lire Jean Améry : il ne suggère ni pardon ni réconciliation. Il sait *que « rien n'est cicatrisé »*, et que ce n'est pas l'Allemagne qui a mis fin au nazisme. Ces choses, sans doute, ne sont pas agréables à entendre, mais elles sont bonnes à rappeler.

Roger-Pol Droit

Dernières livraisons

DOCUMENTS

TREBLINKA, de Jean-François Steiner
Ce récit romancé de la révolte du camp d'extermination de Treblinka, réalisé à partir des témoignages de survivants, provoque, quand il paraît pour la première fois, en 1966, une vive polémique. On accuse l'auteur d'avoir joué de façon malsaine de l'attirance de la victime pour le bourreau. C'est dans le milieu des anciens déportés que le rejet est le plus massif : « *Ces gens*, dit alors Léon Poliakov, *refusent énergiquement le mythe selon lequel les juifs seraient complices de leur propre destin.* » La réédition de ce texte fournit aujourd'hui un excellent document sur la façon dont on considérait le Génocide, il y a une trentaine d'années. Epoque où seule l'attitude de résistance armée, semblait digne de mémoire (Fayard, avec une préface de Simone de Beauvoir et un avant-propos de Gilles Perrault, 394 p., 140 F).

TOUVIER, HISTOIRE DU PROCÈS,
d'Alain Jakubowicz et René Raffin
L'AFFAIRE TOUVIER, CHRONIQUE D'UN PROCÈS EN IDÉOLOGIE, de Jacques Trémolet de Villers
Huit à neuf mois après le procès de l'ancien chef milicien Paul Touvier, condamné le 20 avril 1994 à la réclusion criminelle à perpétuité, le temps semble venu des livres témoignages. Voilà donc Me Alain Jakubowicz, avocat au barreau de Lyon et conseil du Consistoire central des communautés juives de France, et René Raffin, chroniqueur judiciaire au *Progrès de Lyon*, qui relatentà grands traits la préhistoire de ce procès et quelques moments-clés de l'audience. Me Trémolet de Villers, avocat de Paul Touvier, a choisi pour sa part d'écrire la chronique des débats, jour après jour, et d'instruire le procès du procès. Mes Jakubowicz et Trémolet de Villers publient en fin de volume leurs plaidoiries (Julliard, 226 p., 110 F ; éd. Dominique Martin Morin, 383 p., 148 F).

ESSAIS

LE PARADOXE DE LA VIE, de Francis Kaplan
Impossible à réduire au physico-chimique autant qu'à définir comme une finalité souveraine, la vie persiste à embarrasser la réflexion. Un philosophe souligne la difficulté de ces diverses impasses, et le caractère « *incompréhensible* » de la vie. La biologie « *entre Darwin et Dieu* » relèverait donc d'un « *bricolage de l'esprit* », insatisfaisant mais efficace (La Découverte, coll. « Sciences et société », 260 p., 125 F).

PSYCHOLOGIE DU POUVOIR, de Manès Sperber
Pourquoi le pouvoir fascine-t-il ? Quelle attirance exerce-t-il sur ceux qui désirent s'en emparer et sur ceux qui le subissent ? Telles sont les questions abordées dans ce volume d'études par le romancier et philosophe disparu en 1984, dont les éditions Odile Jacob réédite actuellement les œuvres complètes. Rédigé en 1937, publié seulement en 1975, et traduit pour la première fois en français, le texte intitulé *L'Analyse de la tyrannie* est une contribution importante à la compréhension du totalitarisme (traduit de l'allemand par Olivier Mannoni, éd. Odile Jacob, 208 p., 130 F).

ÉCRITS SUR LA BOUCHE, de Claude Olievenstein
La bouche est un vaste sujet permettant d'aborder tour à tour la question de la tétée, de la parole, du baiser, du chant, etc. « *Ecrire sur la bouche, c'est s'interroger sur le mystère alors même qu'on se veut agnostique.* » Bref, le sujet est prétexte à toutes sortes d'associations d'idées et de digressions dont la cohérence n'est pas toujours visible (éd. Odile Jacob, 246 p., 130 F).

HISTOIRE

INDOCHINE, LA COLONISATION AMBIGUË,
de Pierre Brocheux et Daniel Hémery
Un ouvrage de fond – enrichi de nombreux graphiques, cartes et annexes – sur l'Indochine coloniale. Il retrace l'histoire de la domination française de 1858 jusqu'à la crise finale, la guerre de 1945-1954. Les auteurs se proposent de dépasser le discours triomphaliste de la colonisation sur elle-même. Contrairement à ses ambitions « civilisatrices », la France n'aura fait que camper dans ces régions lointaines, sans jamais parvenir à se gagner les coeurs. Mais, contrairement au point de vue strictement nationaliste, la période marque bel et bien l'entrée des nations indochinoises dans la modernité et non une simple parenthèse. C'est ainsi que le modèle impérial, incarné par Bao-Daï, est déconsidéré dès les années 30 (La Découverte, 430 p, 215 F).

PHILOSOPHIE

RÉPONSE DU PROFESSEUR KANT DE KÖNIGSBERG À L'ABBÉ SIEYÈS DE PARIS, texte apocryphe resté anonyme.
Sieyès considérait la doctrine de Kant comme un « *complément de la Révolution* ». Le philosophe allemand n'a jamais voulu commenter ce jugement. Pourtant, en 1795, un anonyme réagit en son nom. Cet étonnant document, dont l'auteur demeure inconnu, a été retrouvé en 1993 par Yoporeka Somet à l'université de Strasbourg. La préface d'Alexis Philonenko et la postface d'André Tosel se penchent sur son cas (traduit de l'allemand par Marc Lafoux, éd. de l'Aube, Série « Intervention philosophique », 200 p., 89 F).

LA MÉTAPHYSIQUE DE SAINT THOMAS D'AQUIN,
de Leo J.Elders
Première partie d'un ouvrage en deux volumes, l'un consacré à l'étant en général et l'autre à Dieu, cette étude du système métaphysique de saint Thomas se veut défense et illustration de cette philosophie, considérée comme universelle, éternelle et vraie. Loin d'être une forme de discours parmi d'autres, le thomisme est censé correspondre de manière exacte et parfaite à « *la structure fondamentale de la réalité* » (traduit de l'anglais par Constance Bernier. Librairie philosophique J. Vrin, « Bibliothèque d'histoire de la philosophie », 360 p., 180 F).

SPIRITUALITÉS

INSTRUCTIONS AU CUISINIER ZEN (Tenzo Kyôku), de Dôgen
Recueil de textes théoriques, pratiques et anecdotiques sur la vie quotidienne dans les monastères bouddhistes japonais par le fondateur de la secte sôtô zen, le moine Dôgen (1200-1253), auteur de *Shôbôgenzô* (traduit du japonais par Janine Coursin, Gallimard-Le Promeneur, 80 p., 66 F).

LA PENSÉE DU TEMPLE DE JÉRUSALEM À QOUMRÂN,
de Francis Schmidt
Une contribution au débat en cours sur les manuscrits de la mer Morte, et sur leurs auteurs, les esséniens. Pour Francis Schmidt, la secte des esséniens – au premier siècle avant et après Jésus-Christ – n'est pas aussi coupée de la société juive qu'on le dit généralement (on en fait parfois une préfiguration du christianisme). Sa retraite au désert, loin de traduire une volonté de rupture avec le service du Temple – fondement du lien social dans le judaïsme ancien –, vise au contraire à purifier le sanctuaire, en reconstituant, non loin de Jérusalem, au bord de la mer Morte, le camp des hébreux dans le Sinaï (Seuil, coll. « Librairie du XXe siècle », 370 p., 170 F).

Les belles années des Idéologues

Ils s'appelaient Laplace, Monge, Volney, Daubenton... Ces premiers professeurs de l'Ecole normale de l'an III ouverte il y a juste deux cents ans furent d'extraordinaires réformateurs

L'ÉCOLE NORMALE DE L'AN III
Leçons d'histoire, de géographie, d'économie politique, Volney, Buache de La Neuville, Mentelle, Vandermonde.
Sous la direction de Daniel Nordman,
Dunod, 480 p., 350 F.


CAGNAT

Il y a exactement deux siècles, le 20 janvier 1795, l'Ecole normale de l'an III ouvre ses portes à quelque 1 400 élèves, venus des quatre coins de France pour apprendre, de la bouche des meilleurs professeurs et savants, l'art d'enseigner les mathématiques, l'histoire, la géographie, l'économie politique, la chimie, la physique, l'histoire naturelle, la littérature, l'analyse de l'entendement, l'art de la parole et la morale. La Convention thermidorienne, dans un beau zèle républicain et éducatif, n'a lésiné ni sur les moyens ni sur le personnel : parmi les professeurs, on relève les noms de Laplace, Lagrange, Monge, Volney, Berthollet, Daubenton, Bernardin de Saint-Pierre, Sicard – sans oublier Garat, aujourd'hui peu connu, mais qui a joué un rôle déterminant dans le projet de création de l'Ecole normale.

C'est Garat, justement, qui est chargé du cours d'« analyse de l'entendement ». En 1795, c'est ainsi qu'il convient de dire pour éviter « philosophie »... On va bientôt dire « idéologie » pour désigner la même chose. Et ces hommes qui ont créé, un peu avant et un peu après l'Ecole normale, l'Ecole centrale des travaux publics (future Ecole polytechnique), le Conservatoire des arts et métiers, le Muséum d'histoire naturelle, l'Ecole des langues orientales, l'Institut national, ces hommes qui s'appellent Lakanal, Destutt de Tracy, Pinel, Cabanis, Volney, Sieyès, Garat, Lagrange, Monge, etc., vont devenir des « Idéologues ».

RASSEMBLER LES SCIENCES

On a si bien pris l'habitude d'associer ce mot à Marx qu'on a peine à se souvenir qu'avant de désigner les représentations illusoires que les hommes se forgent de leur monde, « idéologie » a voulu dire simplement « connaissance de la formation de nos idées ». Avant d'être une notion dépréciative, elle a été l'emblème d'une génération intellectuelle qui voulut en faire le moyen de dépasser définitivement les vieilles lunes philosophiques et de rassembler, dans une connaissance unifiée, les diverses sciences.

Cette génération eut trop peu de talent littéraire pour demeurer présente dans notre culture et trop de modération pour s'imposer entre les hauts faits sanglants de Robespierre et ceux de Napoléon. Elle a grandement pâti de chacun d'eux. Daunou, Volney, Destutt de Tracy, Ginguené, Dupont de Nemours ont connu les prisons de l'Incorruptible, Lavoisier et Condorcet y ont laissé leur vie. Quant à Bonaparte, qui avait commencé du côté des Idéologues, il dit d'eux, dès 1800 : « *Ils sont douze ou quinze métaphysiciens bons à jeter à l'eau ; c'est une vermine que j'ai sur mes habits.* »

Le règne des Idéologues aura donc été de courte durée, entre Thermidor et le 18 brumaire, auquel non seulement ils applaudissent mais collaborent, avant de déchanter. Durant cette courte période, leur rôle est à la fois grand, singulier et presque oublié : d'eux ne sont demeurés dans la mémoire collective que les rues, les lycées et les hôpitaux auxquels ils ont donné leur nom. Ils ont pourtant présenté une configuration historique rare : celle de savants, philosophes et médecins auxquels les circonstances ont offert le moyen de mettre en œuvre leurs idées. Destutt de Tracy, Cabanis ou Garat n'ont pas attendu Thermidor pour élaborer les principes qu'ils allaient mettre en application. Ce sont des hommes formés avant la Révolution, dans le cadre de la fameuse Société d'Auteuil, acquis d'avance à l'idée des droits de l'homme et du contrat social, partisans d'amples réformes institutionnelles, convaincus de la nécessité première de « répandre les Lumières ». Ils sont tous persuadés que Condillac a bouleversé l'espace mental en promulguant dans toutes les disciplines le primat de l'analyse sur la synthèse, et ils entendent bien donner à cette révolution intellectuelle les prolongements de tous ordres qu'elle appelle.

C'est précisément cette opportunité que leur offre Thermidor. Aussi se jettent-ils dans l'entreprise politique, intellectuelle, sociale qui s'ouvre à eux. Ils auront donc des écoles, des établissements d'excellence où pratiquer la recherche dans ce qu'elle a de plus neuf, ainsi qu'une revue, *La Décade philosophique, politique et littéraire*. Même l'expédition d'Egypte leur doit beaucoup : parmi ceux que Bonaparte emmène avec lui, plusieurs ont participé à l'aventure de l'Ecole normale de l'an III. Il y aura d'ailleurs une *Décade égyptienne*, petite sœur de la *Décade française*, et un Institut du Caire, jeune frère de celui du quai Conti.

Il faut mentionner aussi les premiers travaux d'anthropologie à la Société des observateurs de l'homme, le Bureau des longitudes, la réforme asilaire conduite par le citoyen Pinel, la révolution anatomo-pathologique menée par « *le jeune et intéressant Bichat* », qui mourra juste avant de voir les Idéologues mis en quarantaine. On serait bien en peine de trouver d'autres lieux, d'autres périodes, où des philosophes et des savants surent réaliser tant de choses en un temps si court.

UN ESPRIT ENCORE PRÉSENT

Quelque chose de cet esprit plane sur les grands cours de l'Ecole normale, dont l'édition critique, admirablement réalisée par les meilleurs spécialistes, devrait faire date. Volney, Lagrange ou Laplace firent heureusement tout autre chose que d'enseigner l'art d'enseigner et de former des instituteurs. Ils ont exposé systématiquement leur discipline : Garat l'analyse de l'entendement, Lagrange les mathématiques, Buache la géographie, etc. En sorte que nous disposerons, lorsque cette édition entamée en 1992 (1) sera achevée – elle doit comprendre au moins quatre volumes –, du plus passionnant état des sciences à la charnière des XVIIIe et XIXe siècles que l'on puisse rêver.

Trop souvent encore, on arrête le siècle des Lumières à la mort simultanée de Rousseau et de Voltaire, en 1778, et l'on reprend l'histoire intellectuelle aux romantiques. Entre les deux, les Idéologues dessinent une carte des savoirs dont l'intérêt n'est pas mince : avant la dissociation définitive des lettres et des sciences à l'époque romantique, l'Idéologie constitue certainement l'une des ultimes tentatives pour penser la globalité des savoirs. A ce seul titre, les Idéologues méritent mieux que l'oubli qui les accable.

François Azouvi

(1) L'Ecole normale de l'an III, Leçons de mathématiques. Laplace, Lagrange, Monge, *sous la direction de Jean Dhombres, Dunod, 1992, 622 p., 450 F.*

★ **Sur les Idéologues, on lira avec profit *Controverse avec Garat précédée d'autres écrits philosophiques*, de Louis-Claude de Saint-Martin (Fayard, « Corpus », 1990), *De la génération des connaissances humaines*, de De Gérando (Fayard, « Corpus », 1990) et l'ouvrage de Rose Goetz, *Destutt de Tracy. Philosophie du langage et science de l'homme*, qui constitue une très éclairante étude d'ensemble de cette œuvre, la seule récente qui soit disponible en français (Droz, 1933).**

★ **Le 20 janvier se tient à l'Ecole normale supérieure un colloque « Autour de l'Ecole normale de l'an III », auquel participent une dizaine de chercheurs, dont notre collaborateur François Azouvi, qui a dirigé l'ouvrage collectif *L'Institution de la raison. La révolution culturelle des Idéologues* (Vrin, 1992).**

Destutt de Tracy, inventeur oublié

TRAITÉ DE LA VOLONTÉ ET DE SES EFFETS
suivi de **De l'amour**
de Destutt de Tracy.
Fayard, « Corpus », 490 p. , 240 F.

Destutt de Tracy est la tête philosophique des « idéologues ». Le seul qui puisse lui être comparé est Maine de Biran, mais il se sépare assez vite de l'Idéologie, pour voler de ses propres ailes. C'est Destutt qui propose, en 1798, le néologisme « idéologie » pour désigner la chose dont lui et ses amis s'occupaient. Quel nom donner à cette science si neuve, se demandait-il ? « analyse des sensations et des idées » est une périphrase, comme si, au lieu d'économie politique, on disait « Analyse des sources de la richesse d'une société ». « Métaphysique » est un mot complètement discrédité. « Psychologie » ne serait pas mal, d'ailleurs le grand Condillac a employé le terme au moins une fois. Mais il présente l'inconvénient de vouloir dire « science de l'âme », le mot paraît donc supposer la connaissance d'un être « *que sûrement vous ne vous flattez pas de posséder* ». Donc, pourquoi pas « Idéologie », puisqu'il s'agit de la « science des idées » ? Le terme est « *sage* », il est « *clair* », il est « *exact* », il n'égare pas l'esprit sur de fausses pistes en faisant croire qu'il s'agirait d'étudier le pourquoi des choses. « *Vous ne cherchez la connaissance de l'homme que dans l'analyse de ses facultés ; vous consentez d'ignorer tout ce qu'elle ne vous découvre pas.* »

Destutt de Tracy donnera à l'idéologie non seulement son nom de baptême, mais sa somme philosophique, pensée dans son organisation interne.

Le *Traité de la volonté et de ses effets* constitue les quatrième et cinquième parties (et dernières) de son grand œuvre, les *Eléments d'Idéologie*, dont la publication s'échelonne entre 1801 *(Projet d'Eléments d'Idéologie)* et 1815. L'ouvrage est ici suivi du texte intégral de *De l'amour*, que Tracy n'a publié de son vivant que dans une traduction italienne, en 1819.

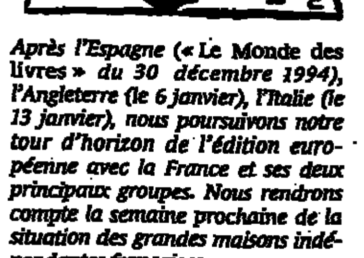
Succédant au *Projet d'éléments d'idéologie*, une *Grammaire* suivie d'une *Logique* constituent ce qu'il appelle « *l'histoire de nos moyens de connaître* ». Vient ensuite l'application de cette étude à « *notre volonté et à ses effets* », c'est-à-dire les sciences morales et politiques. Une troisième section était prévue : elle eût été consacrée à l'étude des « *êtres qui ne sont pas nous* », autrement dit l'analyse des sciences physiques et mathématiques. Mais cette section finale ne verra jamais le jour. Tracy se trouve, sous la Restauration, pris par des occupations plus pressantes et par une renommée importante : son amitié avec les Italiens, celle avec Jefferson, sont le signe d'un rayonnement de l'idéologie qu'on mesure mal aujourd'hui. Stendhal ne présentait-il pas son propre *De l'amour* comme un « *livre d'idéologie* » inspiré par celui de Tracy ?

F. A.

★ **Signalons également un numéro spécial de la revue *Corpus* consacré à Destutt de Tracy sous la direction de Henry Deneys et Anne Deneys-Tunney (*Corpus*, n° 26-27, 284 p., 100 F. 99, av. Ledru-Rollin, 75011 Paris.**

Le Groupe de la Cité, premier de la classe

Dictionnaires, encyclopédies, manuels constituent le point fort du premier éditeur français qui tire l'essentiel de sa puissance, aujourd'hui encore, du club de livres France-Loisirs.



Après l'Espagne (« Le Monde des livres *» du 30 décembre 1994), l'Angleterre (le 6 janvier), l'Italie (le 13 janvier), nous poursuivons notre tour d'horizon de l'édition européenne avec la France et ses deux principaux groupes. Nous rendrons compte la semaine prochaine de la situation des grandes maisons indépendantes françaises.*

C'ÉTAIT en 1988. Un nouveau « géant » venait de naître. Fruit d'un accord entre Havas – actionnaire de CEP Communication – et Alcatel-Alsthom – qui contrôlait les Presses de la Cité –, le Groupe de la Cité voyait le jour. Il n'arrivait encore qu'à l'épaule d'Hachette, alors leader de l'édition française. Mais son PDG, Christian Brégou, ne cachait pas son ambition : *« La vocation naturelle d'un numéro deux est de devenir le numéro un… »*

Depuis 1990, c'est chose faite. Grâce à l'intégration des éditions Robert Laffont, le Groupe de la Cité est devenu le premier éditeur français. Avec un chiffre d'affaires de plus de 7 milliards de francs en 1993 et un effectif proche de 9 000 personnes, il fait même partie des cinq premiers éditeurs mondiaux – loin, il est vrai, derrière l'allemand Bertelsmann, l'américain Simon & Schuster ou l'anglo-néerlandais Reed-Elsevier. Sa part du marché français est estimée à 25 %, hors France-Loisirs. Si bien qu'à lui seul le duopôle Cité-Hachette contrôlerait environ la moitié du chiffre d'affaires global de l'édition et près des deux tiers de la distribution.

Comme un bon élève soucieux de faire reconnaître ses mérites, le Groupe de la Cité, dans son bilan annuel, énumère ses titres de gloire : premier éditeur en langue française à l'étranger, premier éditeur français de livres techniques et scientifiques, premier éditeur scolaire en France, premier éditeur français de jeux éducatifs, premier éditeur européen de dictionnaires. Son point fort : l'édition dite « de référence » – c'est-à-dire les ouvrages destinés à la formation et à l'apprentissage –, qui représente plus de 70 % de son chiffre d'affaires édition. Ce sont les encyclopédies et dictionnaires (Larousse, Robert), les manuels scolaires et parascolaires (Bordas, Nathan, Retz, et les célèbres classiques Garnier), les livres pour la jeunesse (Nathan, Larousse et Hemma), les ouvrages scientifiques et techniques (Dunod, Gauthier-Villars), juridiques (Dalloz, Sirey)… Bref, une gamme « pédagogique » complète, s'étendant de la maternelle jusqu'à l'université.

Avec le rachat, en novembre, du groupe Masson, alors troisième éditeur français (*Le Monde* du 23 novembre 1994), le Groupe de la Cité a encore accentué sa présence dans l'édition de référence. Dans le domaine universitaire d'abord, puisque Masson possédait notamment Armand Colin. Mais, surtout, dans un secteur où le Groupe de la Cité était jusqu'alors absent : les ouvrages de médecine. Du jour au lendemain, le groupe de Christian Brégou est ainsi devenu le premier éditeur médical non seulement en France, mais aussi en Italie et en Espagne. Son catalogue a grossi de plus de 6 000 titres et de 200 revues spécialisées, et son chiffre d'affaires consolidé s'est accru de quelque 600 millions de francs, ce qui creuse encore l'écart qui le séparait de son rival, Hachette Livre.

Propriété du groupe Masson, les éditions Belfond sont tombées du même coup dans l'escarcelle du Groupe de la Cité. Elles rejoignent Plon – qui englobe aussi Perrin et Orban –, Laffont, Julliard et les Presses Solar, pour constituer le pôle « littérature » du Groupe de la Cité. En 1993, celui-ci ne dépassait pas cependant 20 % du chiffre d'affaires édition. La part restante (environ 8 %) revenait aux livres de poche (Pocket, 10/18, Poche première et Omnibus), l'un des maillons « faibles » de la maison, mais que le groupe voudrait *« faire monter au niveau du secteur « poche » d'Hachette et de Gallimard »*.

« UNE MINE D'OR »

Mais en dehors de l'édition traditionnelle, en dehors de la diffusion et de la distribution – Inter Forum et Livredis ont expédié en 1993 près de 83 millions d'ouvrages –, le Groupe de la Cité tire surtout sa puissance du club de livres qu'il détient à part égale avec Bertelsmann : France-Loisirs. 4 millions d'adhérents, 26 millions de volumes vendus en 1993 : chez Hachette, on considère avec envie cette véritable *« mine d'or »* qui, dit-on, *« donne un certain droit à l'erreur »*. Il est vrai que, pendant des années, le Groupe de la Cité a enregistré des pertes que seul France-Loisirs parvenait à éponger. Aujourd'hui, le club contribue encore pour plus des deux tiers au résultat de la maison. Mais, à terme, l'objectif est de rééquilibrer les bénéfices : *« 50 % pour France-Loisirs, 50 % pour le reste du groupe. »*

Si l'on en croit Christian Brégou, l'affaire est d'ailleurs en bonne voie. Des maisons abonnées aux déficits ont retrouvé le chemin de la prospérité. Plon, Julliard et Laffont sont à l'équilibre en 1993 et 1994, ce qui ne s'était pas vu depuis des années. Après plusieurs vagues de restructurations douloureuses – qui avaient notamment entraîné le départ d'éditeurs de renom : Christian Bourgois, Elisabeth Gille et quelques autres –, on affirme en haut lieu que le calme est revenu. Et que la maison désormais *« progresse en créativité »*. *« Reconstruire des maisons d'édition prend du temps,* souligne Christian Brégou. *L'entreprise n'est pas terminée, mais, en tous cas, nous sommes passés d'une phase de régression à une période de relance éditoriale et de succès. »*

Finie la crise d'autodénigrement que traversait la fiction française ? Chez Julliard, en tout cas, François Bourin se dit frappé du *« renouveau d'inspiration des auteurs »* dans une société *« redevenue riche d'idées »*. De son côté, Olivier Orban se félicite du redressement rapide entrepris chez Plon. Le regroupement, sous cette enseigne, de Perrin et d'Orban, aurait selon lui, permis d'atteindre une « taille » susceptible d'attirer efficacement les auteurs. Quant à Bernard Fixot, arrivé chez Laffont au début de 1993, il souligne que *« tout en se situant pleinement dans l'esprit de Robert Laffont »*, sa maison a *« retrouvé le chemin du succès »*. Et que des ventes importantes, comme celles du livre de Catherine Allégret, *Les Souvenirs et les regrets aussi* ou de *L'Histoire universelle des chiffres*, dans la collection « Bouquins », ont fait de 1994 une *« année exceptionnelle »*.

La rentabilité est certes au rendez-vous : en 1993, les bénéfices du Groupe de la Cité ont fait un bond de plus de 20 %. Mais sans doute faut-il nuancer le discours résolument positif de ses dirigeants. D'une part parce qu'il arrive, ici ou là, à l'intérieur même du groupe, qu'on se montre dubitatif sur la réalité de la *« créativité »* retrouvée. *« C'est la culture du moindre risque,* note-t-on à l'occasion chez Laffont où l'on apprend le départ d'un auteur vedette, John Le Carré. *Vous prenez des gens connus. Vous signez un contrat pour un livre : ça marche tout de suite ou ça ne marche pas. Et vous concentrez les efforts de lancement sur 10 % des titres. Pour les autres, c'est fini »*. Ainsi des amours de Lady Diana, des Mémoires de David Ginola, du premier roman de Valéry Giscard d'Estaing ou du livre de Barbara Samson sur le sida à dix-sept ans… D'autre part parce que les restructurations ne sont pas terminées. Chez Belfond – en dépit de la volonté affichée de Bertrand Eveno, PDG de Masson-Belfond et directeur général du Groupe de la Cité, de ne pas *« laisser s'étioler la maison »* (1) –, on se demande quel sera finalement le sort réservé à une structure qui a perdu en 1994 quelque 4,5 millions de francs. Chez Dunod, la dernière réorganisation s'est soldée, outre les licenciements, par une réduction de près de 30 % des nouveautés à paraître. Et, chez Nathan Jeunesse, le récent départ de Dominique Missika, directrice de l'édition, laisse présager une réorientation éditoriale de ce département…

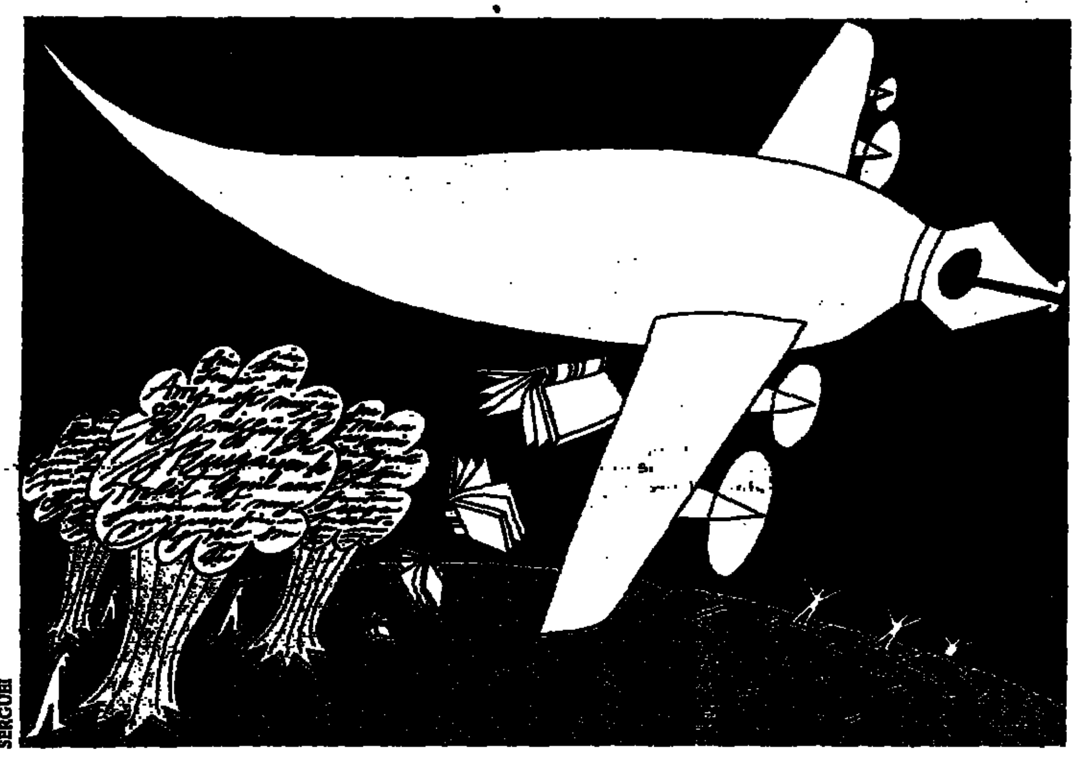
Quoi qu'il en soit, Christian Brégou considère l'avenir avec sérénité. Seule la lecture des jeunes le préoccupe réellement. *« Il faut que le livre redevienne un objet familier des enfants »*, insiste-t-il, ce qui suppose qu'il puisse enfin accéder à la télévision. Mais pour le reste l'écrit se porte bien. L'irruption du multimédia n'est, *« ni une rupture, ni une révolution »*, mais tout au plus un *« changement de support »*. La diversification dans ce domaine étant bien entamée – avec le Grand Robert électronique, les classiques électroniques Larousse, le Harrap's Shorter electronique bilingue ou l'encyclopédie Bordas multimédia–, toute la difficulté consiste à *« surfer sur la crête de la vague »* pour être *« dans le rythme du changement »*.

« MISSION » INTERNATIONALE

L'autre grand enjeu de la fin du siècle, l'internationalisation, est presque présenté comme une « mission ». Actuellement, le groupe réalise 22 % de son chiffre d'affaires à l'étranger. Grâce notamment à la filiale Larousse-Planeta créée en 1991 avec le premier éditeur espagnol, et aux filiales de Larousse en Amérique du Sud, sa position est forte dans les régions hispanophones. Mais elle l'est beaucoup moins dans les pays de langue anglaise, qui représentent 50 % du marché mondial. *« Notre ambition,* indique Bertrand Eveno, *est d'être présents sur toutes les langues et à tous les niveaux. Car le livre de savoir et de vulgarisation est, dans le monde, l'un des domaines où les éditeurs français doivent avoir des choses à dire. »* Sortant de sa bibliothèque un Petit Larousse de 1880, il ajoute : *« Un livre de cette qualité-là n'est pas cher à fabriquer. Il devrait être disponible pour 2 ou 3 dollars dans tous les pays qui ont un fort besoin en éducation. Nous avons commencé au Mexique, notamment, où les jeunes travaillent sur un dictionnaire adapté à leur pouvoir d'achat. Mais il faut continuer. »* Tel serait, en cette fin de siècle, le noble dessein des grands groupes : *« Retrouver, mais à l'échelle planétaire, l'esprit des Louis Hachette et des Pierre Larousse. »* On voudrait en accepter l'augure…

Florence Noiville

(1) Livres-Hebdo *du 6 janvier 1995.*



SERGUEI

Hachette, le livre pour tous

Présent dans tous les registres de l'édition, le numéro deux français tente d'allier diversité et qualité

PLACARDÉE dans les couloirs d'Hachette Livre, boulevard Saint-Germain, la devise de la maison – *« Donner à lire à chacun, c'est notre mission »* – ne ferait pas rougir son fondateur, Louis Hachette, pour qui le livre devait être *« le compagnon de tous et en tous lieux »*. Lorsqu'il meurt, en 1864 – après avoir lancé les collections à bas prix et les « bibliothèques de gare », ancêtres des Relais H –, ce visionnaire laisse une Librairie qui est alors la première maison d'édition au monde. Aujourd'hui, Hachette Livre (12 % des activités de Lagardère Groupe) emploie près de 8 000 personnes, a réalisé un chiffre d'affaires de 6,3 milliards de francs en 1993 (environ 26 % du marché), mais n'est plus « que » le deuxième éditeur français. A l'aune du chiffre d'affaires, Hachette a été rattrapé par son « challenger », le Groupe de la Cité, dont les recettes ont dépassé, en 1993, 7 milliards de francs.

Pourtant Hachette est partout. De *Bécassine* au Mallet-Isaac, du Goncourt de 1993 (*Le Rocher de Tanios*, d'Amin Maalouf chez Grasset) au Gaffiot des versions latines ou à l'encyclopédie multimédia Axis. Partout, c'est-à-dire en France et dans une dizaine de pays (1), sur toutes les tranches d'âge et dans tous les domaines : en littérature générale, avec Grasset, Fayard, Stock, Lattès, Le Chêne, Hachette Référence, Edition nº 1 et Calmann-Lévy, dont le groupe a acquis, l'an dernier, 52 % du capital ; dans l'édition scolaire, parascolaire, les logiciels éducatifs, les dictionnaires, les livres pratiques, les guides… ; dans le secteur jeunesse, avec Hachette Jeunesse, les Deux Coqs d'or, Gautier-Languereau et Disney Hachette édition ; en poche, avec Marabout, les policiers des éditions du Masque, les SAS de Gérard de Villiers, les romans sentimentaux d'Harlequin et, surtout, le Livre de poche, fleuron de la maison, quarante ans en 1993 et 700 millions d'exemplaires vendus ! Et Hachette Livre, c'est aussi l'imprimerie, la vente directe et la distribution (140 millions de volumes acheminés chaque année dans 16 000 librairies et 3 000 grandes surfaces)…

UN APPÉTIT MESURÉ

Que manque-t-il à cette force de frappe ? Un club de livres. Echaudé par l'échec de Succès du livre, en 1987, le groupe a renoncé à tout nouveau projet et préfère vendre ses droits à son rival, le Groupe de la Cité, propriétaire à 50 % de France-Loisirs. Hachette a appris à ses dépens, il est vrai, que l'appétit peut nuire à la santé, même chez les géants. Quand Jean-Louis Lisimachio a succédé à Jean-Claude Lattès à la tête d'Hachette Livre, en 1991, le groupe digérait mal les deux rachats effectués en 1988 : Salvat, en Espagne (courtage, encyclopédies, littérature générale), enregistrait de lourds déficits et Grolier, aux Etats-Unis (encyclopédies, édition scolaire), ne perdait pas moins de 10 millions de dollars. Le groupe accusait des pertes de 173 millions de francs, tandis que son endettement global atteignait 3 milliards. Au plus fort de la tempête, il a même fallu vendre l'immeuble du boulevard Saint-Germain, pour trouver un peu d'oxygène : le groupe s'installera l'été prochain quai de Grenelle, dans le XVe arrondissement de Paris.

Depuis, c'est un peu comme si le boeuf voulait se faire aussi petit que la grenouille. Non que les ambitions expansionnistes soient réellement stoppées. Mais le mot d'ordre est à la décentralisation et à l'autonomie. Les grands groupes français chercheraient-ils à se faire pardonner leur puissance et leur niveau de concentration en se présentant d'abord comme des mosaïques de petites maisons ? Car il leur faut lutter contre un préjugé vivace, selon lequel la taille et la créativité varieraient de façon inversement proportionnelle. D'où, sans doute, le discours un peu volontariste que martèle Jean-Louis Lisimachio : *« Depuis trois ans, j'ai remis la littérature au rang des priorités absolues. »*

Difficile de juger cette politique sur le fond. Dans la galaxie Hachette, Paul-Loup Sulitzer et « La Cuisine de Matin Bonheur » voisinent toujours avec Stefan Zweig ou Louis Althusser. Les « coups » éditoriaux sont-ils moins fréquents ? La recherche de la rentabilité immédiate moins marquée ? C'est en tout cas l'avis de Claude Durand, PDG de Fayard et de Stock : *« Tous ceux qui, il y a dix ans, se disaient modernes en prônant le livre périssable datent aujourd'hui terriblement. On s'aperçoit que les maisons les plus robustes sont celles qui constituent un fonds. »*

Pour Hachette, cette stratégie semble, au regard des chiffres, porter ses fruits. Le « trou » de 1991 s'est mué en un bénéfice de 85 millions de francs en 1993 (entre-temps, il est vrai, les effectifs ont diminué de près de 20 %). Une maison comme Stock, qui était au bord de la faillite, a presque retrouvé l'équilibre et développe, à côté de la littérature étrangère, de nouveaux « espaces » pour le jeune roman français et l'album illustré. Calmann-Lévy, dotée d'un jeune directeur général, Olivier Nora, ne cache pas son ambition de *« redevenir l'une des premières maisons de littérature générale »*. Et Fayard, avec 160 nouveautés et 300 réimpressions en 1993, reste sans doute l'un des meilleurs exemples de ces solides maisons capables d'allier une démarche de création à une politique de fonds : d'un côté, on réédite les grandes biographies historiques, de l'autre, on ouvre des voies nouvelles, comme cette collection « Archives de la France », sous la direction de Jean Favier, qui *« apprend à tirer des enseignements historiques d'une médaille, d'une carte, d'un traité… »*

PROBLÈME D'INFLUENCE

Certes, il y a des ombres au tableau. Le PDG de Grasset, Jean-Claude Fasquelle, souligne, par exemple, que *« l'édition française risque de rencontrer sous peu un vrai problème d'influence »*. *« Nous produisons une littérature difficile à traduire,* dit-il, *ou, en tout cas, difficilement acceptée par les Anglo-Saxons. »* Une inquiétude corroborée par les statistiques : sur 354 millions d'exemplaires vendus en 1993, la France en a exporté 2,7, soit… 0,7 %. Et ce chiffre est en recul par rapport à 1992 ! Mais, à quelques réserves près, les éditeurs de littérature générale sont sereins. A les entendre, rien ne menace sérieusement l'avenir de l'écrit. Les lecteurs se raréfient ? Sur la longue période, cette idée reçue serait infirmée par les études. Les nouvelles technologies ? Ce sont surtout *« des techniques de reproduction, pas de création »*. Le véritable enjeu est dans le renouvellement des contenus. Or, disent-ils, *« de ce point de vue, la grande technologie de pointe, c'est… le livre »*.

D'autres secteurs, pourtant, comme la « grande diffusion », que dirige Agnès Touraine, sont plus exposés aux mutations du marché. *« Tout bouge,* souligne celle-ci. *Et, pour la première fois, tout bouge en même temps »* : l'offre (avec les livres neufs à prix réduits, les livres à 10 francs…), les intervenants (des *« non-éditeurs »*, comme Leclerc ou Carrefour, se mettent à « faire du livre »), la technologie (le mutimédia) et, enfin, les lecteurs (à la fois *« versatiles, éclectiques et exigeants »*). Que faire sur ce terrain mouvant ? Renouveler l'offre, jouer la qualité, la densité (sous une maquette rénovée, les classiques du Livre de poche offrent, par exemple, et pour le même prix, *« plus de commentaires, des cahiers photos, des appareils pédagogiques »*…), et surtout préférer les *« vrais concepts éditoriaux »* aux artifices de marketing. Hachette Livre, décidément, soigne son image de grand éditeur de qualité. Même l'édition électronique n'est envisagée qu'en *« complémentarité avec l'écrit »* – comme pour Axis, la première encyclopédie multimédia, dont Hachette a déjà vendu, en un an, 5 000 CD-Rom et 20 000 versions sur papier. Le groupe table sur des développements importants dans le domaine des « produits lourds », mais aussi de l'éducation et du « ludo-éducatif » pour la jeunesse. *« Dans cinq ans, toutes les collections de documentaires auront un pendant électronique »*, prédit Christian Moire, directeur d'Hachette Jeunesse. Mais les produits renverront l'un à l'autre. Et le livre devra offrir une vraie *« valeur ajoutée »* pour affronter la concurrence…

Le livre d'abord, le livre pour tous. Comme si on lui reprochait de s'en écarter, Hachette, invariablement, réaffirme le credo de Louis Hachette. Sur ce plan, il est vrai, il y a encore à faire. Sait-on qu'en France, aujourd'hui (2), 11 % des acheteurs réalisent… 45 % des ventes ?

Fl. N.

*(1) Hachette Livre réalise 26 % de son chiffre d'affaires à l'étranger. Ce ratio était proche de 50 % avant le rattachement de Grolier à Matra-Hachette Multimédia (*Le Monde *du 23 juin 1994).*

(2) Source : Panel SOFRES-Hachette Grande Diffusion, pour l'ensemble des livres hors poche.

Robert Littell le transfuge

Il est américain, mais il a choisi la France. Maître du roman d'espionnage, il chérit Fitzgerald, Mandelstam et Swift. Rencontre avec un écrivain qui a fait du mariage des contraires une règle de vie

IL s'est redressé sur sa chaise, a fermé les yeux. Les mains se sont envolées, largement ouvertes, se sont rapprochées, les *pouces se frôlant. D'un* geste furtif, elles ont dessiné le col d'un objet. Il a répété le mouvement deux fois, trois fois et rouvert les yeux : *« Je n'oublierai jamais cette leçon d'un maître potier japonais. Je garderai toute ma vie l'image de ce mouvement. Aérien, léger, simple mais décisif. Le résultat, sans doute, d'années de travail, de recherche, mais comme gommées d'un coup, dans la perfection absolue du geste. C'est cet état-là que je recherche. »* Et, dans un sourire, il ajoute rapidement : *« Même si je sais bien que j'ai peu de chance d'y parvenir »*, comme pour désarmer l'éventuelle prétention du propos.

Déroutant Robert Littell. Il a aujourd'hui soixante ans et une solide réputation. Voilà un peu plus de vingt ans – en 1973 –, la critique saluait son premier roman, *La Boucle*, et le consacrait immédiatement comme l'un des maîtres du roman d'espionnage. Par la suite, vinrent *L'Amateur, Le Transfuge* ou *Les Sœurs*, impeccables meccanos aux pièces somptueusement agencées, qui ne firent que confirmer son talent. C'était dit : Littell était l'égal d'un John Le Carré. Des histoires d'espions certes, mais à dimension métaphysique, les individus broyés par les systèmes, des manipulés plus que des manipulateurs, des pions sur l'échiquier de l'Histoire et, finalement, non pas des mythes mais des hommes comme les autres, avec leurs petitesses souvent et, parfois, leur grandeur, celle-là fréquemment inutile.

Littell aurait pu camper dans ce pré-carré. Mais il a soixante ans comme d'autres en ont trente. Vous attendez un écrivain que commencent à marquer les années passées à dompter la feuille blanche et vous vous trouvez en face d'un quasi-jeune homme, mince, les cheveux fous à peine teintés de gris, l'oeil rieur. Une dégaine d'étudiant de Berkeley, une sorte de lutin « woodyallenien », qui ne déteste pas de joindre à des vêtements pratiques une discrète touche de coquetterie, noeud papillon ou, comme ce jour-là, écharpe blanche. En épigraphe de son dixième ouvrage, *Le Sphinx de Sibérie*, qui vient de paraître en France, il a placé une citation de Ravel : *« Ordre. Routine. Chaos. Joie de vivre. »* Et tout se passe comme si, avec une tonique gourmandise, Littell n'avait cessé de faire de ces contraires sa règle de vie.

Il est né et a grandi à Brooklyn. Père enseignant, sérail des intellectuels juifs new-yorkais – où il croisera précisément le futur cinéaste de *Coups de feu à Broadway* pour quelques parties de poker. Et puis, premier accroc, à peine diplômé de l'université, le voici qui s'engage dans l'armée. Il débute dans la vie comme militaire de carrière, officier chargé des communications dans l'US Navy. Quatre ans à bourlinguer, et Littell réapparaît comme journaliste au prestigieux *Newsweek*, où il deviendra, après une année sabbatique passée, en 1964, à parcourir ce qui est encore l'URSS, un spécialiste des pays de l'Est. Années heureuses au cœur d'un journal-citadelle des libéraux. C'est l'époque de la guerre du Vietnam, de la lutte pour les droits civiques,et Littell croit encore au pouvoir de l'information. Arrive Nixon, et la désillusion. *« Ce qu'on faisait finalement ne changeait rien du tout. On a peu à peu perdu notre enthousiasme. On faisait notre boulot, mais le cœur n'y était plus. »* Littell est ainsi fait qu'il prendra alors un tournant radical : *« J'ai décidé de tenter de vivre de ma plume. Mais l'atmosphère de l'Amérique me pesait de plus en plus. Et j'avais besoin de solitude. »* Avec femme et enfants, il débarque en... France au début des années 70 et s'installe dans une ferme du Lot. Il y écrira *La Boucle*, autour de la défection d'un ingénieur américain passant à l'Est, que les deux camps vont prendre pour un agent double. Un roman – bâti comme une partie d'échecs, de « L'ouverture » au « Pion passé » –, écrit par un transfuge sur un transfuge...

Aujourd'hui encore, Robert Littell partage son temps entre sa ferme du Lot et une petite ville de la périphérie new-yorkaise. Et son œuvre a suivi les mêmes méandres que sa vie. Il le reconnaît bien volontiers : *La Boucle* était un livre ciblé. Il lui fallait, pour ses débuts, *« un genre commercial »*. *« J'étais chargé de famille, avec un maigre compte en banque. Je ne pouvais pas me permettre de manquer mon coup. »* L'essai fut – en partie grâce à la complicité avisée de Marcel Duhamel – transformé. Littell frôla, aux Etats-Unis, *« le bas de la liste des best-sellers »*. Une efficacité toute *américaine*, qu'il s'empressera de contredire en donnant, dans les années suivantes, trois romans sans l'ombre d'un espion, mais mettant à profit les expériences de ses vies antérieures. Il avait connu la marine américaine ? Il mettrait en scène, dans *Coup de barre*, un rafiot naviguant sous la bannière étoilée, commandé par une ganache multipliant les erreurs : une comédie picaresque et inquiétante. Il avait une connaissance approfondie des pays de l'Est ? Il écrirait, avec *Le Cercle Octobre* et *Mère Russie*, deux satires inspirées de la vie quotidienne au-delà du rideau de fer.

On l'aura deviné : Robert Littell n'est jamais exactement là où on l'attend. Il est à contre-courant. Par principe de vie et non par pose esthétique. A l'image de la majorité de ses personnages, qui oscillent sans cesse entre vérité et mensonge pour tenter de survivre face aux implacables machines qui les écrasent : *« Ils cherchent à conserver leur dignité. Et s'ils trahissent, c'est paradoxalement pour préserver leur intégrité. »* Littell a fait sienne une phrase de Milan Kundera : *« ... Pas une vérité unique et absolue, mais un imbroglio de vérités contradictoires (vérités incarnées par des sois imaginaires qu'on appelle personnages)... »* Il aime, dans le même mouvement, Fitzgerald – pour sa *« précision »* – et les poètes russes – Mandelstam, par-dessus tout. Il se sent profondément américain et refuse pourtant de toute son âme la culture des pionniers : *« Les Etats-Unis se sont construits sur deux violences : contre les Indiens et contre les Noirs. Et l'Amérique n'a jamais accepté de regarder en face sa violence, de l'explorer dans ses profondeurs. »* Il confesse aussi sa peur devant la montée de l'extrême droite en Europe. Et s'il présente comme une évidence que *« personne ne peut regretter la chute du communisme »*, c'est pour noter aussitôt qu'elle a un côté *« fortement négatif : la montée en puissance de l'Allemagne. La France va être absorbée comme une galaxie par un trou noir »*.

> *« J'étais, je suis, je reste fasciné par le hasard. C'est un sujet sublime. Parce qu'il n'existe pas. On peut créer l'impression du hasard, mais ce n'est jamais du hasard pur »*

Vante-t-on la précision d'horlogerie de ses intrigues, leur subtilité raffinée ? Littell pondère aussitôt : *« Ce n'est pas le plus important. L'histoire, dans l'ordre des priorités, ne vient pour moi qu'en troisième position. Ce qui m'intéresse d'abord, c'est l'écriture, son souffle, sa capacité à rendre le non-dit dans le dit. Ensuite viennent les personnages, leur densité. C'est l'histoire qui doit s'adapter à eux et non l'inverse. »* Et le fait est que la galerie des créatures littelliennes est ébouriffante : de A. J. Lewinter, son premier héros, hurluberlu à la naïve inconscience, qui passe à l'Est sans raison majeure, au duo d'excentriques glacés, à l'intelligence totalement pervertie, qui mène le jeu dans *Les Sœurs*, en passant par l'inénarrable Robespierre Pravdine, *Homo economicus* en avance de quinze ans sur l'ouverture débridée de la Russie aux vertus du marché, qui, dans *Mère Russie*, hante les couloirs de l'appareil d'Etat soviétique pour promouvoir les mérites du... coton-tige.

Le dernier-né de Littell, ce Lemuel Falk qui parcourt joyeusement et douloureusement les pages du *Sphinx de Sibérie*, ne déparera pas dans ce panthéon. Chercheur, spécialiste de la théorie du chaos, il débarque, en provenance directe de Saint-Pétersbourg, dans une petite ville américaine, Alfred – celle-là même qu'habite Littell lorsqu'il quitte son havre français. C'est le Persan de Montesquieu dans le Paris du XVII[e] siècle. Lemuel croyait découvrir un pays des merveilles, aux rues *« pavées de walkman Sony »*. Or son nouvel univers lui apparaît vite à peine moins irrationnel que celui qu'il a quitté. *« Un spécialiste du chaos, qui quitte le chaos pour retrouver le chaos »*, résume Littell, qui a malicieusement donné à ce conte swiftien, mêlant, comme à son habitude, cocasserie et gravité, des allures de métaphore : *« Que faisons-nous nous-mêmes de nos vies, sinon d'essayer de mettre de l'ordre dans notre chaos ? »* Professionnellement, Lemuel traque le hasard pur, désespérant et redoutant, dans le même mouvement, d'y jamais parvenir. Et Littell, à la recherche de cette perfection qui n'est peut-être que l'autre nom du hasard, lui ressemble : *« J'étais, je suis, je reste fasciné par le hasard. C'est un sujet sublime. Parce qu'il n'existe pas. On peut créer l'impression du hasard, mais ce n'est jamais du hasard pur. »*

Cette leçon-là, Littell l'a apprise très tôt. Il aurait dû s'appeler Litzky. C'était, à l'aube des années 20, le patronyme de son père, qui se prénommait Léon, Léon Litzky. Ce jeune juif, fils d'immigrants russes de fraîche date, était, avant tout, soucieux d'intégration. Or voici qu'au même moment grandissait l'étoile – fortement sulfureuse au pays du capital – d'un certain... Léon Trotski. Léon Litzky-Léon Trotski : il y avait là une assonance fâcheuse, génératrice de confusions qui ne l'étaient pas moins. Suffisamment fréquentes, en tout cas, pour que Léon Litzky en ait plus qu'assez et prenne le chemin de l'état civil. Ainsi devint-il Léon Littell. Qui devait, quinze plus tard, donner naissance à un fils prénommé Robert...

Bertrand Audusse

FRANCK COURTÈS

LE SPHINX DE SIBÉRIE (The Visiting Professor)
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Natalie Zimmermann, Denoël, 411 p., 149 F.
En collection de poche 10/18, ont été réédités : « La Boucle », « Coup de barre », « Le Cercle Octobre », « Mère Russie », « Le Transfuge » et « L'Amateur ».

SOMMAIRE